ANTHOLOGIE

PROTESTANTE FRANÇAISE



PAUL RABAUT

(d'après un portrait conservé à la Bibliothèque d'Histoire du Protestantisme Français.)

ANTHOLOGIE
PROTESTANTE FRANÇAISE

XVIII[e] ET XIX[e] SIÈCLES

COMPOSÉE SOUS LA DIRECTION

DE

RAOUL ALLIER



PARIS

ÉDITIONS GEORGES CRÈS & C[ie]

21, RUE HAUTEFEUILLE, 21

1920

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

5 exemplaires japon impérial (hors commerce) numérotés de 1 à 5.

35 exemplaires vergé d'Arches (dont 5 hors commerce) numérotés de 6 à 35 et de 36 à 40.

N° 0012

PRÉFACE

Les auteurs de cette Anthologie — *réduits à deux par le départ de leur aînée pour les œuvres du front — ont mené leur tâche à sa fin pendant les dix derniers mois des hostilités. A beaucoup de ces pages, le souvenir des gothas et des berthas est étroitement lié. Chaque fois qu'était annoncée la visite nocturne des avions ennemis, le manuscrit, qui ne cessait de s'accroître, descendait régulièrement dans son abri. Quand la victoire attendue s'est précipitée, le travail en a fait autant et il s'est terminé avec elle. La même préoccupation patriotique qui l'avait fait entreprendre, rendait urgent l'achèvement d'un volume destiné, comme le précédent, à rappeler quelques traits essentiels de ce génie français qui n'a pas consenti à périr pendant la pire des guerres et qui doit s'épanouir dans la paix laborieuse et féconde.*

Une reconnaissance particulière doit être exprimée ici, pour les indications et les conseils qu'ils ont donnés, à MM. Gustave Lanson, Albert Monod, Frank-Puaux, J. Viénot et N. Weiss.

RAOUL ALLIER.

11 novembre 1918.

Des circonstances imprévues ont empêché l'impression immédiate de ce volume. On ne s'en plaindra pas. Les auteurs avaient décidé de le limiter aux écrivains morts vingt-cinq ans avant sa publication. Ce retard leur a permis d'ajouter des pages d'Ernest Dhombres et de Mme de Gasparin.

14 juillet 1919.

VEYSSIÈRE DE LA CROZE

(1661-1739)

Mathurin Veyssière de la Croze est né à Nantes le 4 décembre 1661 et mort à Berlin le 21 mai 1739. Entré à dix-sept ans chez les Bénédictins de Saint-Maur, à Saumur, afin de pouvoir se livrer à son goût pour l'étude, il fut envoyé en 1682 à Paris, où la lecture des Pères et quelques ouvrages de controverse éveillèrent en lui des scrupules sur sa foi. Il sortit de France en 1696 et embrassa à Bâle le protestantisme. Après un voyage aux Indes, il alla à Berlin, y devint bibliothécaire de l'électeur de Brandebourg, puis précepteur de la princesse royale de Prusse, enfin professeur au collège français. Orientaliste très érudit, il a publié entre autres ouvrages : *Entretiens sur divers sujets d'histoire, de littérature, de religion et de critique* (1711), qui ont eu au moins deux autres éditions (1733 et 1740); — *Histoire du christianisme aux Indes* (1724), plusieurs fois réimprimée et traduite en allemand et en danois ; — *Histoire du christianisme d'Éthiopie et d'Arménie* (1739). Après sa mort, l'Université d'Oxford a fait imprimer de lui un *Lexicon ægyptiaco-latinum* (1775). Consulter : Jordan, *Histoire de la vie et des œuvres de M. de la Croze* (Amsterdam, 1741). L'originalité de sa pensée consiste à fonder « la religion intérieure » sur l'expérience personnelle. Pour lutter contre le déisme, il n'a de confiance qu'en l'apologétique qui met en jeu les preuves internes ou mystiques. — Cf. Albert Monod, *De Pascal à Chateaubriand* (1916), p. 249 et suiv.

L'EXPÉRIENCE RELIGIEUSE [1]

Nous avons des preuves intérieures, encore plus énergiques et plus persuasives ; et plût à Dieu que ceux qui les sentent eussent le don de pouvoir les rendre sensibles à ceux qui n'en ont point de connaissance. Ce sont les preuves de sentiment, dont il y a aujourd'hui tant de gens qui se moquent, parce qu'ils n'en ont point d'idée, et qu'ils croient qu'on ne les peut soumettre à la rigueur des raisonnements ordinaires. En effet, il est plus facile de dire qu'on sent les affections de son cœur entraînées vers un objet, que de dire pourquoi elles y sont entraînées. On peut peindre aux autres, si j'ose m'expliquer ainsi, ses réflexions et ses pensées ; mais on ne saurait faire connaître les mouvements de sa volonté qu'à ceux qui en ont senti de semblables. Il semble qu'il y a dans l'homme pieux comme un sixième sens qui lui fournit des perceptions, dont il ne peut donner une idée juste à ceux qui ne sont pas disposés à les recevoir. Quelque effort qu'on fasse, on ne fera jamais comprendre à un aveugle de naissance quelle est cette modification de la lumière qui produit en nous la sensation des couleurs : cependant cet aveugle raisonne; mais ses organes ne sont pas capables de lui fournir une pareille idée. Il la croirait sans doute impossible, s'il n'était comme accablé par le grand nombre de témoins qui déposent pour elle. Il n'en serait pas de même dans une république d'aveugles, où

1. *Entretiens sur divers sujets d'histoire, de littérature, de religion et de critique*. Cologne, 1733, pp. 446-448 et 450 à 452.

le témoignage de deux ou trois personnes clairvoyantes ne suffirait jamais pour persuader aux autres qu'il leur manque un sens si nécessaire à l'homme, et qui seul lui fournit plus d'idées que tous les autres ensemble. Il y a donc de la témérité à nier ces sentiments sous prétexte qu'on n'en a jamais été frappé...

Quelque imparfaite que soit l'idée qu'on peut donner de l'existence de Dieu par les preuves de sentiment, il ne faut pourtant point les négliger, quoiqu'elles soient au-dessus de toute expression et qu'elles perdent plus qu'elles ne gagnent par le raisonnement. Tel qui ne les sent pas pourra les demander à Dieu et les obtenir : car c'est l'unique voie par laquelle on y parvient. On peut en donner une idée superficielle par la considération des inquiétudes perpétuelles du cœur de l'homme, lorsqu'il s'est une fois livré à l'amour des créatures. Tout fini qu'est le cœur, ses désirs sont infinis ; le dégoût suit de près la possession de ce que peu auparavant il avait désiré avec le plus d'ardeur. Il ne trouve jamais son bien ni son repos, parce qu'il ne sait pas le chercher. Idolâtre des biens sensibles, il ne peut s'élever jusqu'au vrai Bien, qui seul peut fixer toutes ses inquiétudes et lui donner un avant-goût de la félicité pour laquelle il a été créé. Ceux qui ont goûté Dieu nous assurent que cela est véritable. Nous inscrirons-nous en faux contre leur expérience ? Ne serait-il pas infiniment plus raisonnable de suspendre son jugement sur ce qu'on ne connaît point que de prononcer témérairement à l'égard des choses dont on ne veut pas travailler à se convaincre par sa propre expérience ?

JEAN CAVALIER

(1681-1740)

Jean Cavalier est né à Ribaute, près d'Anduze, en Languedoc, le 28 novembre 1681 et mort à Chelsea (Londres) le 17 mai 1740. Il appartenait à une famille très humble, et, après avoir été valet de ferme, devint boulanger. En 1701, pour fuir les persécutions, il passa à Genève. Mais il ne put se résoudre à vivre hors de France et revint à Ribaute. C'était le moment où la persécution de l'abbé du Chayla provoqua la révolte dite des Camisards. Cavalier devint très vite l'un des chefs des insurgés. Au cours de cette guerre civile, il lui arriva, malgré sa jeunesse, de se comporter, selon les termes du maréchal de Villars, « comme l'aurait pu faire un grand général ». Les Camisards ne réclamaient autre chose que la liberté de conscience. « Je vous envoie en original une lettre qu'il a plu à Cavalier de m'écrire, » manda Montrevel à Chamillart, « par laquelle vous verrez que ces coquins ont l'insolence de dire qu'ils ne mettront jamais armes bas qu'on ne leur ait accordé le rétablissement de leurs temples. » Lorsque Villars arriva en Languedoc, Cavalier crut qu'il obtiendrait par des négociations avec lui ce qui lui avait été refusé jusque-là. Lorsqu'il traita, il croyait toujours que cette liberté allait leur être concédée. Un brevet de

colonel et une pension de douze cents livres lui étaient attribués ; il renonça à l'une et à l'autre dès qu'il vit que ses espérances étaient déçues. Surveillé de près, il fut envoyé successivement à Lyon, à Mâcon, et en dernier lieu à Neuf Brisach, d'où il gagna la Suisse le 1er septembre 1704. Il ne tarda pas à passer en Angleterre, où il prit du service dans l'armée anglaise. Il mourut major général et gouverneur de Jersey. « J'avoue, a écrit Malesherbes, que ce guerrier qui, sans avoir jamais servi, se trouva un grand général par le don de la nature ; que ce paysan grossier admis dans la société des gens bien élevés et qui en prit les mœurs et s'en fit aimer et estimer, me paraît un des plus rares caractères que l'histoire nous ait transmis. » Il a laissé des *Mémoires* qui, dictés de souvenir, contiennent quelques menues erreurs, mais qui, dans l'ensemble, et pour bien des détails, sont un document d'une exactitude remarquable. Ils ont été publiés en anglais en 1726. M. Frank-Puaux, à l'aide d'un manuscrit de La Haye, a reconstitué le texte primitif de l'ouvrage et l'a publié avec des notes critiques : *Mémoires sur la guerre des Cévennes* (Paris, 1918).

LETTRE AU MARÉCHAL DE VILLARS [1]

Du désert, ce dernier avril 1704.

Monseigneur,

Ayant appris que vous n'étiez pas informé de notre demande, quoique plusieurs fois nous en avons donné avis à la Cour, mais nous craignons que ces avis ont

1. *Archives historiques du ministère de la Guerre.* Vol., 1796, p. 104. *Mémoires...* (éd. Puaux), pp. 302 à 303.

été cachés à Sa Majesté et à Votre Grandeur, j'ai voulu mettre derechef la main à la plume pour vous supplier d'accepter cette demande, pour le bien et la prospérité du Royaume, qui est la liberté de notre conscience et la délivrance des prisonniers et de tant de galériens qui souffrent injustement pour avoir voulu soutenir la vérité.

Aussi nous sommes massacrés pour prier Dieu, comme si c'était une chose mauvaise de servir Dieu selon la pureté de son Évangile, ou comme si nous eussions voulu contredire à l'État, mais au contraire nous avons exécuté toutes les commissions que de fidèles sujets puissent faire. Après cela, nous avons toujours imploré sa bonté; mais les ministres de l'Église romaine ont toujours imploré sa colère à l'encontre de nous, afin de détruire la vérité, quoique souvent nous avons supplié Sa Majesté ou ses sujets, de nous laisser sortir du Royaume ou de nous laisser assembler dans le désert, mais on ne nous l'a jamais voulu accorder, bien au contraire. On a pillé nos biens, démoli nos maisons, on nous a exposés aux souffrances les plus cruelles du monde et, voyant cela, nous nous sommes assemblés, non point pour résister à Sa Majesté, mais pour nous défendre contre ceux qui ont voulu nous empêcher de prier Dieu.

Sa Majesté nous permettra de dire que, si on ne nous accorde cette demande, nous souffrirons plutôt toutes les souffrances qu'il plaira à Sa Majesté de verser sur nous, plutôt que d'abandonner notre foi. Et, si Sa Majesté nous permet cette liberté, nous promettons de vaquer à son service, car ce n'est pas que nous ayons pris les armes pour acquérir un royaume ou quelques richesses, mais c'est notre conscience et notre propre salut qui nous y a portés à faire cette

défense contre ceux qui nous ont voulu détourner de la vérité. Il est vrai qu'on a fait entendre à notre Roi que nous étions des rebelles et des meurtriers, mais plusieurs mauvaises choses ont été faites disant que c'étaient les rebelles qui faisaient ce désordre, qu'ils étaient commandés par Cavalier.

Il est vrai que, dans toutes les attaques qu'on nous a faites, j'ai donné mon avis, mais pour le désordre, je l'ai toujours défendu, mais particulièrement de tuer ni de piller aucun endroit du monde. Quelque méchanceté qu'on nous a faite, j'ai toujours laissé à Dieu la vengeance qui la rendra à un chacun selon ses œuvres ; mais, pour vrai, je n'abandonnerai jamais mes armes qu'on ne m'ait accordé cette demande qui est la liberté de tout le royaume.

Si cela est, je me viendrai remettre très volontiers à la soumission de Sa Majesté avec tous ceux qui veulent soutenir la vérité et y finir nos jours pour son service. Outre cela, nous chercherons d'autres repos et d'autres défenses pour résister à ceux qui nous persécutent et qui veulent nous détruire, quoiqu'on dise qu'on nous a tous détruits; nous le témoignerons avec le secours de Dieu et nous emploierons d'autres forces, non point contre Sa Majesté, mais contre ceux qui voudront nous défendre la vérité.

Je prie la Grandeur de votre personne de vouloir jeter les yeux sur la désolation du pays et donner vos ordres pour le repos du monde et la prospérité du royaume, car tout royaume divisé ne peut subsister; ainsi le royaume ne peut subsister si la paix n'y est, et suis d'un grand attachement, Monseigneur, votre très affectionné serviteur

J. Cavalier.

PIERRE CORTEIZ

(1684-1767)

Pierre Carrière, dit Corteiz, est né à Nozaret, paroisse de Vialas, diocèse d'Uzès, en 1684 et mort à Zurich en 1767. Dès l'âge de treize ans, fortifié dans sa foi protestante par les livres de controverse qui circulaient parmi les persécutés, il fréquenta les assemblées secrètes et, à dix-sept ans, il y prenait lui-même la parole. Pendant l'explosion de ce qu'on a appelé le « prophétisme des Cévennes » et pendant la guerre des Camisards, il prit position contre les illuminés. A la fin de 1704, il se réfugia à Lausanne où il obtint une place de régent. Vers 1709, il revint dans le Languedoc, afin d'évangéliser les fidèles sous la Croix et, pendant trois ans, courut toutes sortes de dangers et subit toutes les privations. En 1712, épuisé de fatigue, il retourna à Genève et s'y maria ; mais ne pouvant se résigner à vivre loin de ses coreligionnaires, il revint dans les Cévennes, où il associa ses efforts avec ceux d'Antoine Court. Doué d'un grand esprit de suite, d'une grande austérité de mœurs, de rares qualités de tendresse et d'une énergie à toute épreuve, il fut, après le départ de Court pour Lausanne en 1729, le chef vénéré des Églises sous la Croix dans le Languedoc. Après trente-six ans de travaux et de périls sans cesse renaissants — il fut pendu deux fois en

effigie, — il se retira à Zurich et y resta jusqu'à sa mort. On a de lui une *Relation historique des principaux événements qui sont arrivés à la religion protestante depuis la Révocation jusqu'en 1728* (publiée par J. G. Baum, *Mémoires de Pierre Carrière dit Corteiz*, en 1871 et par E. Hugues en appendice au premier volume de son ouvrage sur Antoine Court).

DÉFENSE DES ASSEMBLÉES DU DÉSERT[1]

Du Désert, ce premier avril 1716.

... Je n'ignore pas que plusieurs disent que nous avons un zèle inconsidéré, que des personnes plus versées dans la parole de Dieu, plus versées dans les sciences, plus zélées pour l'Évangile ne sont pas de notre sentiment. Pour nous, nous ne disons rien à l'égard de science ; je le sais qu'il y en a d'infiniment plus habiles, plus versés dans les Écritures que nous, en comparaison desquels ne sommes rien. Il peut même y en avoir de plus sages que nous, si par la sagesse on entend la sagesse du monde. Car nous renonçons entièrement à la sagesse humaine, afin qu'étant devenus fous, nous n'ayons autre sagesse que celle de Jésus-Christ, qui nous est donnée de Dieu pour être notre sagesse, notre justice, notre sanctification et rédemption...

Oui, Monsieur, ceux qui fréquentent nos assemblées, leur zèle, leur affection est singulière pour notre sainte religion. Nous n'ignorons pas qu'il n'y

1. Lettre inédite publiée par E. Jaccard, *Trois hommes du grand refuge*. Lausanne, Zurich, 1900, pp. 66 à 69.

ait quelquefois quelque profane, la malice duquel ne pourra empêcher le parfum de nos prières, et incontinent connu, vomi de nos assemblées... La parole de Dieu est seule tenue pour règle ; et plût à Dieu que vous vissiez l'ordre et règle que nous y tenons. Vous savez bien que les premiers chrétiens, cent cinquante ans, furent réduits dans les mêmes extrémités que nous sommes dès longtemps en France. Cependant a-t-on jamais vu l'Église plus pure qu'alors ?...

Ne pensez pas amener de raison humaine ; car la gloire de Dieu et le salut des âmes doit avoir en nous plus de force que toutes les considérations du monde. Vous en devez connaître une partie, si vous faites attention que depuis que nos chers et légitimes pasteurs se sont retirés de la France, le grand Dieu, selon les richesses de sa grâce et la gloire de ses miséricordes, a toujours suscité quelques fidèles, qui n'ont fait cas de rien ; leur vie ne leur a point été précieuse, et ils ont glorieusement achevé leur course et glorifié Dieu jusqu'au dernier soupir de leur vie...

Mais de grâce, avant de nous condamner, qu'on nous examine, qu'on juge si ces témoins sont dignes de foi... Il y en a un à Nîmes, qui travaille de ses mains et va de quinze en quinze, à la dérobée, dans les déserts exposer quelque prédication. Mais les roues, les potences, les gibets ne seraient-ils pas capables de détourner qui marcherait dans des vues qu'on vous voudrait persuader ? Pourrait-on dire que nous n'ayons des exemples effroyables où nos pauvres frères ont été réduits ? Mais, à la vérité, ces exemples ne nous effrayent pas. Ils servent à nous encourager ; car le Dieu qui a soutenu nos frères est immortel ; son bras n'est pas raccourci, ni ses affections paternelles refroidies. Il a plus de puissance pour nous

conserver, même à l'heure de la mort, que le démon n'en a pour nous attaquer ; car Dieu sait délivrer ceux qui le craignent, dit saint Pierre.

Vous me dites sans doute que si Adam, tout juste qu'il était, est tombé à la première tentation, comment oserons-nous promettre de demeurer fermes au milieu des tentations si rudes, si fréquentes, comme sont présentement en France. A Dieu ne plaise que nous soyons surpris par nos ennemis, appuyés sur nos forces ; nous savons avec saint Paul que nous ne sommes pas capables, comme de nous-mêmes, de former une bonne pensée ; mais que toute capacité vient de Dieu... Puisqu'on ne peut ôter une chose sans ôter son effet, permettez que je vous dise avec un profond respect qu'on ne peut condamner les assemblées secrètes en France, sans vouloir ôter le salut qu'elles produisent. Nous nous mettons dans les déserts, dans les lieux les plus cachés.

Mais encore une fois vous me direz que ce sont personnes éclairées, qui ont plus d'instruction que nous, ceux qui vous écrivent que les assemblées sont inutiles. Je veux croire qu'ils ont plus de connaissance, de science que nous ; mais permettez qu'on vous dise que l'Écriture ne daigne pas honorer du nom de connaissance celle qui n'est pas animée de la charité, et qui n'est ni vive ni efficace. Le Royaume de Dieu ne consiste pas en paroles, mais en vertu... Bref, quand notre vie serait une continuelle affliction comme celle de Jésus-Christ durant les jours de sa chair, nous avons cette consolation que, si nous souffrons avec lui, nous régnerons aussi avec lui ; si nous mourons avec lui, nous vivrons aussi avec lui.

UNE ASSEMBLÉE[1]

Pour faire mieux sentir la misère des Églises persécutées... il faut rapporter ici ce qui arriva le 14e mars de l'année 1728. Je fis convoquer une assemblée à la haute montagne de la Lusette, lieu qui favorise divers fidèles, où il se fait des assemblées de deux mille âmes. Le samedi au soir, la veille de l'assemblée, il se leva un vent si fort et si froid que l'eau glaçait sous les pieds, ce qui fit que dans cette haute montagne, où il se fait des assemblées si considérables, il ne se rendit qu'environ mille âmes qui forcèrent contre le vent impétueux. Je leur exposai la méditation que j'avais méditée, mais, hélas ! à tous moments le vent me fermait la bouche et me coupait la parole. Ah ! qu'on est malheureux de se trouver dans un lieu où l'on ne peut prier Dieu qu'au risque des galères et de la mort même, — ce qui jette les réformés des Églises qui sont sous la croix dans la terreur et dans la crainte.

1. *Relation historique des principaux événements qui sont arrivés à la religion protestante depuis la Révocation des Edits de Nantes, l'an 1685, jusques à l'an présent 1728.* Hugues, *Histoire de la restauration du protestantisme en France au* XVIIIe *siècle*, 1872, t. I, p. 438.

ANTOINE COURT

(1696-1760)

Antoine Court est né à Villeneuve-de-Berg (Vivarais), le 17 mai 1696 et mort à Lausanne le 15 juin 1760. Orphelin de père dès son bas âge, il fut élevé pieusement par sa mère et fréquenta très jeune les assemblées tenues dans les bois. Il en fut, dès son adolescence, un des orateurs. A l'âge de dix-sept ans, témoin de l'anarchie des troupeaux dispersés et frappé des dangers de l'exaltation chez des prédicateurs souvent ignorants, il conçut le plan d'une restauration des Églises réformées. Les remèdes qu'il envisageait étaient : 1° des assemblées fréquentes pour ramener un culte régulier et plus sain ; 2° le rétablissement de la discipline presbytérienne ; 3° l'instruction des futurs pasteurs. Du vivant même de Louis XIV, il provoqua le premier synode des Églises des Cévennes et du Bas-Languedoc, qui se tint le 21 août 1715. A partir de ce moment, les synodes dits du Désert se multiplièrent, rétablissant la correspondance entre les Églises et la discipline chez les pasteurs et les laïques. En 1718, il fut consacré comme ministre. Comme tous ses confrères, il fut traqué et sa tête mise à prix. Après dix ans de cette activité, il résolut d'appliquer le troisième article de son plan et il alla à Lausanne fonder (1729) ce séminaire que l'on a appelé :

« une étrange école de la mort qui, défendant l'exaltation dans un modeste prosaïsme, sans se lasser, envoyait des martyrs et alimentait l'échafaud »! Antoine Court s'y efforçait d'inculquer à ses élèves, en outre de la connaissance des langues et des textes sacrés, *l'esprit du Désert*. « Par là, disait-il, j'entends un esprit de mortification, de sanctification, de prudence, un esprit de réflexion, de grande sagesse et surtout de martyre, qui, nous apprenant à mourir tous les jours à nous-mêmes, nous dispose à perdre courageusement la vie dans les tourments et sur un gibet, si Dieu nous y appelle. » Il était également le député des Églises réformées auprès des puissances protestantes et des congrès européens. Il ne perdait pas une occasion de réclamer pour ses coreligionnaires un sort pareil à celui des catholiques anglais. Bien que proscrit, il réapparaissait de temps en temps en France, soit pour résoudre des conflits soulevés à propos de la discipline, soit pour assister à des synodes; il assista entre autres à celui de 1744 où les députés prièrent Dieu pour le rétablissement de Louis XV dangereusement malade. Il a laissé une volumineuse correspondance et de nombreux ouvrages, la plupart manuscrits. La collection des papiers Court à la Bibliothèque de Genève comprend 116 volumes dont la plupart ont été copiés pour la Bibliothèque de la rue des Saints-Pères. Ont été publiés : *Mémoires* (Toulouse, 1885). Consulter surtout Ed. Hugues, *Antoine Court, Histoire de la restauration du protestantisme en France au XVIIIe siècle* (1872); — Haag, *La France protestante*, 2e éd., t. IV, pp. 809-819.

POUR LE RAPPEL DES PROSCRITS [1]

... Je n'ai parlé jusqu'ici que des sujets que l'on

1. *Lettre d'un patriote sur la tolérance civile des protestants de France.* Edition de 1756, pp. 32-35 et 116-119.

pourrait conserver dans le Royaume en leur accordant la liberté d'y vivre selon leur conscience. Mais que direz-vous, Monsieur, lorsque vous jetterez les yeux sur cette foule de Protestants français, qui sont sortis de leur patrie, qui ont peuplé les pays étrangers, qui s'y sont établis, mais qui n'y demeurent qu'à regret, et qui ne demandent pas mieux que de revenir en France, s'ils prévoyaient seulement la moindre apparence de soulagement? Que ce soit sympathie, préjugé ou vérité, tout homme aime sa patrie; et le Français a cet avantage sur les autres nations, que la beauté du climat, la fertilité du sol, l'affabilité de ses compatriotes, et la douceur du gouvernement, justifient l'éloignement qu'il a pour toute domination étrangère. Quels maux ne fallait-il pas faire éprouver aux Protestants pour les déterminer à la fuite! Avec quelle joie ne retourneraient-ils pas dans leur pays natal, s'ils pouvaient s'y promettre une espèce de tolérance!

Et qu'on ne dise pas que les enfants nés des anciens Religionnaires et élevés chez l'étranger ont oublié le lieu de la naissance de leurs pères, qu'ils ont contracté le goût et l'habitude du pays dans lequel ils vivent; et que jamais ils ne retourneraient en France, quand même ils n'auraient rien à craindre pour leur conscience et pour leur tranquillité. Pour faire cette objection, il faut n'avoir jamais connu les Protestants réfugiés. Quant à moi, qui les ai vus de près et qui connais leur façon de penser, je vous proteste, Monsieur, que de cent il n'y en a pas dix qui ne souhaitent de tout leur cœur de retourner en France. La première nouvelle d'une tolérance accordée à leur Religion les ferait revenir par milliers de tous les côtés; et avant l'espace de dix ans, nous en compterions pour le moins

un million de plus dans le Royaume. Quel avantage que cette augmentation d'habitants pour un royaume tel que le nôtre! Et si l'on en reconnaît l'importance, à quel prix ne devrait-on pas se le procurer?...

Pour hâter un événement si glorieux pour S. M. et si essentiel pour l'avantage du Royaume, je voudrais que ma faible voix pût se faire entendre jusqu'à ceux à qui le Monarque a confié une partie de son autorité, et même jusqu'au pied du Trône. Je peindrais à ce Père du peuple des maux qui jusqu'ici ont été cachés à ses yeux; je le conjurerais de jeter un regard de pitié sur ce nombre considérable de malheureux sujets, dont une partie gémit dans le Royaume sous le joug le plus insupportable, et dont l'autre, errant dans l'exil, brûle de retourner dans sa patrie, pour lui consacrer son travail et son sang, je serais l'interprète de plus de 500.000 innocents, fruits malheureux des mariages clandestins dont j'ai parlé; que les lois subsistantes menacent d'être privés de tout état et qui ne manqueraient pas de porter le trouble et la confusion dans presque toutes les Provinces du Royaume; je tracerais aux yeux de Sa Majesté ces campagnes abandonnées, et ces landes stériles qui ne demandent que la main du cultivateur, pour rendre avec usure les biens qui leur seraient confiés. Je ferais une description de ce découragement affreux qui règne parmi cet infortuné peuple, par les vexations qu'on lui fait endurer; la ruine des manufactures, la décadence du commerce, la faiblesse de nos colonies, la diminution de nos forces maritimes, la retraite des riches, l désespoir des pauvres, la constance malgré cela de tous, à ne fléchir le cœur du Prince que par leur patience et par leur attachement; les vœux qu'ils forment jusque dans leurs assemblées de Religion pour

la prospérité de son règne, pour la prolongation de ses jours et pour la conservation de la famille Royale; la nécessité affreuse où on les met de manquer ou à la soumission envers leur Souverain, ou à l'obéissance envers l'Être suprême, et l'impossibilité où ils sont de concilier l'un et l'autre de ces devoirs, sans outrager la Religion dans laquelle ils ont été élevés, et qu'ils ne croient pouvoir abandonner sans trahir leur conscience.

Quels moyens efficaces pour toucher le cœur d'un Monarque, dont la bonté est le caractère dominant, dont l'humanité est universellement connue, et qui n'a jamais cessé de donner à son peuple des preuves de sa tendresse paternelle ! Il serait ému de compassion ; il détruirait le souvenir des maux passés ; il remédierait aux présents ; il préviendrait ceux qui pourraient arriver par la suite. Le commerce reprendrait vigueur dans le Royaume, les richesses y abonderaient, le nombre des sujets augmenterait de jour en jour, tous les véritables citoyens y applaudiraient, les ennemis en frémiraient ; la France continuerait à combler de bénédictions son Monarque Bien-Aimé, et nos annales l'annonceront à la postérité, comme le plus juste, le plus tendre, le plus sage, le plus puissant et le plus grand des Rois.

L'ASSEMBLÉE DE LA BAUME DES FÉES[1]

Ce fut dans cette circonstance, c'est-à-dire dans ce temps que le zèle s'était réveillé, qu'on convoqua une

1. *Relation historique des horribles Cruautez qu'on a exercées envers les Protestans en France pour avoir assistez à une assemblée tenue dans le Désert près de Nîmes en Languedoc.* Sans date, pp. 14 à 24.

assemblée dans une caverne, à une demi-lieue de la ville de Nîmes, pour y prêcher l'Évangile, pour participer au sacrement de l'Eucharistie et pour faire tout autre exercice qui dépend de celui-là, le chant des psaumes, la lecture de la liturgie et de la parole de Dieu, et les prières qui accompagnent le service divin. Cette caverne est au milieu d'une des sept petites montagnes où l'ancienne ville de Nîmes était autrefois située. Connue dans le pays sous le nom de *Baume-des-Fées ou des Fades*. elle a été formée par la nature dans le roc. Il y en a plusieurs autres dans la province, qui, comme nous l'avons dit, nous servaient de temples, quand nous n'allions pas dans les bergeries ou en plate campagne...

Comme je vis que le nombre de ceux qui suivaient ce chemin-là était considérable, je craignis qu'à cause de la beauté du temps, plusieurs catholiques romains ne fussent sortis pour se promener vers le chemin de la Fontaine, qui est contre celui-ci, et qu'ils n'observassent, par conséquent, notre démarche...

C'est ce qui m'obligea à envoyer deux hommes de notre troupe vers la ville...

Dans cette incertitude, nous crûmes qu'il ne fallait pas changer de lieu, ni transférer l'assemblée autre part, mais seulement doubler ou tripler nos sentinelles, et les poster aux avenues des grands chemins, quelque éloignées qu'elles fussent de la caverne, pour découvrir plus facilement les détachements, et pour avoir mieux le temps d'en donner avis à l'assemblée...

Dans le temps qu'on posait ces sentinelles, on lisait, on chantait selon la coutume établie parmi nous. Après avoir lu plusieurs chapitres de l'Écriture Sainte et chanté plusieurs psaumes convenables à l'action

qu'on devrait célébrer ce soir-là, et qu'on jugea que tous les conviés étaient arrivés, le ministre qui devait faire les fonctions cette nuit, fit la lecture de la confession des péchés et la prière ordinaire avant le sermon; il commença ensuite son discours. A peine en eut-il prononcé l'exorde, la connexion et la division, qu'il fut interrompu.

Nos sentinelles les plus éloignées de l'assemblée et les plus proches de la ville découvrirent un détachement d'environ cent hommes, qui venaient fondre du côté de l'assemblée. Pendant qu'une d'elles regardait attentivement leur démarche, l'autre vint promptement nous en donner avis...

Il ne faut pas omettre ici que nous avions recommandé à nos sentinelles, si elles découvraient quelque détachement, de ne le révéler pas tout haut à l'assemblée, mais d'en donner avis seulement à celui qui avait été commis pour la faire sortir doucement de la caverne. La raison de cela était qu'on craignait que, si tous eussent été avertis qu'il y avait un détachement, chacun se serait empressé de sortir le premier et on aurait été en obstacle l'un à l'autre, car la porte de la caverne étant fort étroite, on ne pouvait y passer que l'un après l'autre, et encore fallait-il être courbé. Il fallait cependant avoir un prétexte par lequel on obligeât les gens à sortir : ce prétexte fut qu'on étoufferait dedans par le grand nombre et par la chaleur qu'il faisait dans la caverne, si on y restait davantage, et que, d'ailleurs, la caverne n'était pas assez grande pour contenir tous ceux qui étaient arrivés, depuis que le ministre avait commencé de prêcher, qu'ainsi il fallait changer de place et aller sur une colline près de là. Ce prétexte fut écouté et approuvé; chacun se disposa à sortir et à aller dans le lieu où l'on voulait

les conduire ; mais il ne réussit pas autant que nous l'avions attendu, car quelque secrète que fût la nouvelle qu'il y eut un détachement, elle se répandit dans l'assemblée, avant que la moitié de ceux qui la composaient fût sortie de la caverne, ce qui produisit le fâcheux effet que nous avions craint et que nous voulions prévenir. Personne ne voulait être le dernier à sortir ; chacun s'élançait vers la porte ; ceux qui n'étaient pas vigoureux et robustes se laissaient tomber à terre ; les autres, plus agiles et plus actifs, se faisaient jour parmi la plus grande foule ; l'embarras était grand, le danger étant imminent ; personne n'y voulait tomber, s'il lui était possible ; il y avait pourtant des personnes du sexe le plus faible et le moins propre à souffrir, qui encourageaient les autres par leur discours plein de piété et de zèle. A mesure que les gens sortaient, je les faisais rester sur une petite hauteur qui est au-dessus de la caverne, afin que personne ne se dispersât et qu'on pût s'en aller ensemble, jusqu'à ce qu'on fût en lieu propre pour se séparer et qu'on eût pris les précautions nécessaires pour éviter de tomber dans les mains des ennemis.

Quand on connut qu'il y avait déjà environ cinq cents personnes de sorties, et qu'il n'en restait qu'une centaine à le faire, qui sortaient actuellement, on crut qu'il était bon, soit pour donner de la terreur au détachement que nous jugions fort près de nous, soit pour donner du courage à ceux des nôtres qui n'étaient pas encore dehors la caverne, de chanter à haute voix un verset du Psaume 51 que l'on entonna. Il produisit l'effet qu'on en espérait... Dans cet intervalle, et dès que tous nos gens furent sortis, nous tirâmes du côté du sommet de la montagne, vers le grand chemin de Sauve. Nous encouragions, en chemin faisant, notre

peuple ; nous l'exhortions à ne s'effrayer point, à se reposer sur les soins de la Providence qui veille toujours pour ceux qui se confient en elle ; que quand Dieu les appellerait à souffrir, ce serait pour une bonne cause ; qu'il y avait beaucoup d'honneur et de gloire d'être trouvé digne de souffrir pour le nom de Jésus, et de marcher sur ses traces et sur celles des Prophètes, des Apôtres et de tant de Martyrs qui se sont frayé le chemin du ciel par leurs souffrances, et qui, après avoir échappé de la grande tribulation et lavé leurs robes au sang de l'Agneau, se reposent de leurs travaux et jouissent des fruits de leur constance et de leur fidélité ; que si Dieu les appelait comme eux à sceller de leur sang ou de leurs souffran ces son Saint Évangile, il fallait le faire avec la même fermeté, le même zèle et le même courage qu'eux l'avaient fait. C'est en faisant ces exhortations, ou de semblables à notre peuple, que nous arrivâmes à ce grand chemin dont je viens de parler, et c'est ici où nous donnâmes congé à ceux qui étaient des villages.

VISITE AUX GALÉRIENS[1]

Je portai ma vue sur Marseille, qui renfermait encore tant d'illustres confesseurs; et sensiblement touché de leur triste mais glorieux sort, je me réso-

1. Août 1714 à février 1715. *Les Mémoires d'Antoine Court*, par E. Hugues, 1885, pp. 65 à 69. Ces Mémoires qui forment sept cahiers, et qui s'arrêtent en avril 1729, ont été déposés à la Bibliothèque publique de Genève, Mss. Court, n° 46.

lus de les visiter. J'arrivai dans cette ville au mois d'août et je n'en partis qu'au mois de février suivant. Pendant mon séjour, je rendis de fréquentes visites à ces valeureux athlètes qui faisaient la gloire et l'ornement de l'Église, et qui rendaient de si glorieux témoignages à la vérité. Ils étaient dispersés sur plusieurs galères, et ils montaient encore au nombre d'environ cent cinquante. Ce qui favorisait beaucoup le dessein qui m'amenait sur ces maisons flottantes était que la plupart des chambres étaient données en garde à quelques-uns des galériens protestants. Ces chambres sont profondes et au-dessous du bruyant tintamarre que toute la chiourme fait sur la galère. C'était là que se rendaient tous les confesseurs de la même galère qui, moyennant quelque argent, se faisaient tirer de la chaîne. Et c'était là que je leur adressais des exhortations et que je leur faisais des prières. Nous y chantâmes même plus d'une fois des psaumes à voix basse. Une sentinelle que nous mettions à l'entrée de la chambre nous avertissait, lorsqu'il était nécessaire de suspendre notre exercice, et le bruit des chaînes empêchait que nos voix ne parvinssent jusques aux oreilles de ceux qui auraient pu nous faire de la peine. Je continuai cette périlleuse, mais sainte manœuvre pendant tout le temps que je séjournai à Marseille. Personne n'y eût pris garde, n'eût été que l'espion d'un argousin étant à une chambre à côté de celle où nous étions sur la galère *guerrière*, s'étant aperçu de quelque chose, rapporta que les forçats huguenots avaient fait la Cène avec un étranger, deux fois, à la chambre du paillot. Heureusement, l'argousin se trouva assez honnête homme pour en donner avis à Malignas, qui était le gardien de cette chambre, et se contenta de lui en faire la réprimande

et de lui défendre avec menace de ne plus recevoir personne dans cette chambre, pas même son camarade, ajoutant que, si ce jeune étranger qui le voyait quelquefois, remontait sur la galère, serait infailliblement arrêté. — « Je ne sais quel aurait été votre sort », me disait Malignas en m'informant de ceci, « si vous aviez été pris, le mien aurait été la bastonnade, mis à la chaîne et ôté de ma place; voilà, ajoutait-il, à quoi votre zèle et le mien pour vous entendre nous exposa tous les deux. » — Il n'en fut pas de même sur les autres galères. Je n'ai jamais su que personne y observât mes visites pour m'en faire de la peine. J'y allais fréquemment, et l'entrée ne m'en fut jamais interdite. Je prenais un sensible plaisir à une occupation qui me paraissait autant utile qu'elle était dangereuse. J'encourageais les confesseurs par mes exhortations et ils m'édifiaient par leur patience. Ce fut surtout le fruit que j'en tirai des fréquentes conversations que j'eus avec le baron de Salgas. Toujours je fus charmé et de ses discours et de sa parfaite soumission aux volontés divines. J'eus bien de la peine à m'arracher d'auprès des objets qui m'étaient si chers et au sort desquels je prenais tant de part.

Deux choses m'y déterminèrent cependant enfin. Ce ne fut point le danger, outre qu'il me paraissait égal partout, j'étais au-dessus de ces impressions, et la potence n'avait pour moi rien de plus redoutable à Marseille qu'elle pouvait en avoir quelque autre part. Mais un soir que j'étais sur la plateforme de mon logis, réfléchissant sur l'état des fidèles du Languedoc, me les représentant affamés de la parole de vie, et courant peut-être même, ce soir-là, à la faveur d'une fort belle nuit qu'il faisait, éclairée d'une lune éclatante, à travers les campagnes pour chercher

une parole qu'ils ne trouveraient peut-être pas et que j'aurais pu leur départir, si j'avais été au milieu d'eux, je formai le dessein de les aller visiter encore une fois. Je me confirmai dans cette résolution par une lettre que je reçus, peu de temps après, d'un des prédicateurs de ce pays-là, nommé Corteiz, par laquelle il m'exhortait de venir reprendre des fonctions que j'avais une fois commencées au milieu d'un peuple qui me regardait comme son pasteur et qui me souhaitait avec tout l'empressement dont il était capable. La lettre était pressante; aussi fit-elle de vives impressions sur moi. Je ne pensai plus que d'aller rejoindre des fidèles qui me rappelaient au milieu d'eux avec tant de zèle. Ainsi, prenant congé d'une société qui glorifiait Dieu dans les fers, j'en fus chercher une qui le glorifiait, au péril de la liberté et de la vie, dans les bois et dans les trous de rochers.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

(1712-1778)

Jean-Jacques Rousseau est né à Genève le 28 juin 1712 et mort à Ermenonville le 2 juillet 1778. Sa famille était d'origine française, mais établie à Genève depuis plus d'un siècle et demi. Privé dès sa naissance de sa mère, il fut élevé un peu au hasard et eut une adolescence vagabonde. Parti de Genève en 1728, et sous l'influence de Mme de Warens, il abjura plus ou moins sérieusement le protestantisme à Turin. Après avoir erré en Italie, en Suisse, en Savoie, il passe aux Charmettes trois étés (1738-1740) pendant lesquels il dévore toutes sortes de livres. Après un voyage à Montpellier, puis un séjour à Lyon, comme précepteur, il arrive à Paris en 1741, pour y tenter la fortune. Il y débute comme musicien; puis, après un voyage à Venise comme secrétaire de l'ambassadeur, il revient à Paris, écrit des articles pour l'*Encyclopédie*, se lie avec Grimm et Diderot, et cherche sa voie. En 1750, au sujet d'un concours ouvert par l'académie de Dijon, il écrit d'enthousiasme son discours sur les sciences et les arts. Du coup, il est discuté, célèbre, fait jouer son opéra : *le Devin du village* et publie son *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* (1753). Il se proclame désormais républicain et

démocrate, revient au calvinisme, réforme sa vie et jusqu'à son vêtement, quitte l'épée et les manchettes, se donne pour l'homme de la nature et l'ennemi des conventions sociales. Il écrit coup sur coup la lettre à d'Alembert sur *les Spectacles* (1758), *Julie ou la Nouvelle Héloïse* (1761), *le Contrat social* (1762), *Émile* (1762). Persécuté à cause de la publication de l'*Émile*, il lance sa *Lettre à Christophe de Beaumont*, archevêque de Paris (1763), et prend le chemin de l'exil. A partir de ce moment, malade, hypocondriaque, brouillé avec ses anciens amis (Voltaire, Diderot, Saint-Lambert, Grimm, etc.), les accusant volontiers de toutes sortes de machinations contre lui, il erre pendant huit ans (1762-1770) à Berne, à Motiers-Travers, à l'île Saint-Pierre (lac de Bienne), en Angleterre, à Trie, à Bourgoin, à Monquin, etc. Il mène une existence inquiète, soupçonneuse et surtout malheureuse, pendant laquelle il écrit ses *Lettres à la Montagne* (1764) et compose ses *Confessions* (1765-1771 ; 1re éd. 1781-1788). Revenu à Paris, il y passe ses dernières années dans l'isolement et la tristesse d'un misérable logis dans la rue de la Plâtrière, écrit ses *Dialogues de Rousseau, juge de Jean-Jacques* (1775-1776), ses *Rêveries d'un promeneur solitaire* (1777-1778). C'est alors que le marquis de Girardin met à sa disposition sa petite terre d'Ermenonville, près de Paris. Rousseau s'y rend et y meurt presque aussitôt. En 1794, par décret de la Convention, ses cendres ont été transportées au Panthéon.

Il serait exagéré de faire de Rousseau un type du chrétien. On relèverait dans ses écrits bien des ignorances et bien des erreurs dans ce qu'il dit des religions positives et sa critique des doctrines mériterait souvent d'être elle-même critiquée. Mais la responsabilité des ignorances qu'il laisse percevoir et des erreurs qu'il a commises, retombe souvent sur ceux qui étaient alors les docteurs ou les prédicateurs du christianisme. D'autre part, il a été seul, en plein dix-huitième siècle, à trouver certains accents pour exprimer le sentiment religieux. « J'aperçois Dieu partout dans son œuvre, s'écrie-t-il par la bouche du *Vicaire savoyard*, je le sens *en* moi, je le vois tout autour de moi. »

Il est peut-être, parmi les penseurs, le premier qui ait insisté sur la valeur de *l'expérience religieuse.* Le mot est moderne, mais l'idée est très nettement formulée. Il a introduit dans la religion la révolution qu'il avait accomplie dans les autres domaines, en mettant le sentiment à la place de la raison théorique. Il a été le précurseur, l'initiateur des méthodes qui devaient avoir leur fortune. Il a agi sur Kant, il a préparé Schleiermacher. Il a entrevu une apologétique qui fonde la vérité du christianisme sur sa sainteté, sa profondeur et son utilité. — Textes choisis : *J.-J. Rousseau*, par Bazaillas (2 vol.); — *J.-J. Rousseau*, par S. Rocheblave. Consulter notamment : Bernard Bouvier, *Jean-Jacques Rousseau* (1912); — H. Hoeffding, *J.-J. Rousseau et sa philosophie* (1912); — P.-M. Masson, *La formation religieuse de Rousseau* (1916); — *La profession de foi de Jean-Jacques* (1916); — *Rousseau et la restauration religieuse* (1916); — G. Vallette, *J.-J. Rousseau genevois*, 1911.

LA CONSCIENCE[1]

Il est donc au fond des âmes un principe inné de justice et de vertu, sur lequel, malgré nos propres maximes, nous jugeons nos actions et celles d'autrui comme bonnes ou mauvaises, et c'est à ce principe que je donne le nom de conscience.

Mais à ce mot j'entends s'élever de toutes parts la clameur des prétendus sages : « Erreur de l'enfance, préjugés de l'éducation! s'écrient-ils tous de concert. Il n'y a rien dans l'esprit humain que ce qui s'y introduit par l'expérience, et nous ne jugeons d'aucune

1. *Emile*, liv. IV. *Profession de foi du Vicaire Savoyard. Œuvres complètes*. Ed. 1846, t. II, pp. 582 à 584.

chose que sur des idées acquises. » Ils font plus : cet accord évident et universel de toutes les nations, ils l'osent rejeter ; et, contre l'éclatante uniformité du jugement des hommes, ils vont chercher dans les ténèbres quelque exemple obscur et connu d'eux seuls, comme si tous les penchants de la nature étaient anéantis par la dépravation d'un peuple et que, sitôt qu'il est des monstres, l'espèce ne fût plus rien. Mais que servent au sceptique Montaigne les tourments qu'il se donne pour déterrer en un coin du monde une coutume opposée aux notions de la justice? Que lui sert de donner aux plus suspects voyageurs l'autorité qu'il refuse aux écrivains les plus célèbres? Quelques usages incertains et bizarres, fondés sur des causes locales qui nous sont inconnues, détruiront-ils l'induction générale tirée du concours de tous les peuples, opposés en tout le reste, et d'accord sur ce seul point? O Montaigne! toi qui te piques de franchise et de vérité, sois sincère et vrai, si un philosophe peut l'être, et dis-moi s'il est quelque pays sur la terre où ce soit un crime de garder sa foi, d'être clément, bienfaisant, généreux ; où l'homme de bien soit méprisable et le perfide honoré...

Conscience! conscience! instinct divin, immortelle et céleste voix ; guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre ; juge infaillible du bien et du mal, qui rends l'homme semblable à Dieu! c'est toi qui fais l'excellence de sa nature et la moralité de ses actions ; sans toi, je ne sens rien en moi qui m'élève au-dessus des bêtes, que le triste privilège de m'égarer d'erreurs en erreurs à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principe.

DU DROIT DU PLUS FORT[1]

Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit, et l'obéissance en devoir. De là le droit du plus fort; droit pris ironiquement en apparence et réellement établi en principe. Mais ne nous expliquera-t-on jamais ce mot? La force est une puissance physique; je ne vois point quelle moralité peut résulter de ses effets. Céder à la force est un acte de nécessité, non de volonté; c'est tout au plus un acte de prudence. En quel sens pourra-ce être un devoir?

Supposons un moment ce prétendu droit. Je dis qu'il n'en résulte qu'un galimatias inexplicable; car, sitôt que c'est la force qui fait le droit, l'effet change avec la cause: toute force qui surmonte la première succède à son droit. Sitôt qu'on peut désobéir impunément, on le peut légitimement; et puisque le plus fort a toujours raison, il ne s'agit que de faire en sorte qu'on soit le plus fort. Or, qu'est-ce qu'un droit qui périt quand la force cesse? S'il faut obéir par force, on n'a pas besoin d'obéir par devoir; et si l'on n'est plus forcé d'obéir, on n'y est plus obligé. On voit donc que ce mot de *droit* n'ajoute rien à la force; il ne signifie ici rien du tout.

Obéissez aux puissances. Si cela veut dire : cédez à la force, le précepte est bon, mais superflu; je réponds qu'il ne sera jamais violé. Toute puissance vient de Dieu, je l'avoue; mais toute maladie en vient aussi : est-ce à dire qu'il soit défendu d'appeler le médecin?

1. *Du contrat social.* — *Œuvres complètes.* Ed. 1852, t. I, p. 641.

Qu'un brigand me surprenne au coin d'un bois, non seulement il faut par force donner la bourse; mais, quand je pourrais la soustraire, suis-je en conscience obligé de la donner? car enfin le pistolet qu'il tient est aussi une puissance.

Convenons donc que force ne fait pas droit, et qu'on n'est obligé d'obéir qu'aux puissances légitimes.

DIEU DANS LA NATURE[1]

Quels temps, croiriez-vous, monsieur, que je me rappelle le plus souvent et le plus volontiers dans mes rêves ? Ce ne sont point les plaisirs de ma jeunesse ; ils furent trop rares, trop mêlés d'amertume, et sont déjà trop loin de moi. Ce sont ceux de ma retraite ; ce sont mes promenades solitaires...

Avant une heure, même les jours les plus ardents, je partais par le grand soleil avec le fidèle Achate, pressant le pas dans la crainte que quelqu'un ne vînt s'emparer de moi avant que j'eusse pu m'esquiver ; mais quand une fois j'avais pu doubler un certain coin, avec quel battement de cœur, avec quel pétillement de joie, je commençais à respirer en me sentant sauvé, en me disant : « Me voilà maître de moi pour le reste de ce jour ! » J'allais alors d'un pas plus tranquille chercher quelque lieu sauvage dans la forêt, quelque lieu désert où rien ne montrant la main des hommes n'annonçât la servitude et la domination, quelque asile où je pusse croire avoir pénétré le pre-

1. *Quatre lettres à M. le Président de Malesherbes* (3e lettre fragm.). *Œuvres complètes*, t. I, Ed. 1852, pp. 396 à 397.

mier, et où nul tiers importun ne vînt s'interposer entre la nature et moi. C'était là qu'elle semblait déployer à mes yeux une magnificence toujours nouvelle. L'or des genêts et la pourpre des bruyères frappaient mes yeux d'un luxe qui touchait mon cœur; la majesté des arbres qui me couvraient de leur ombre, la délicatesse des arbustes qui m'environnaient, l'étonnante variété des herbes et des fleurs que je foulais sous mes pieds, tenaient mon esprit dans une alternative continuelle d'observation et d'admiration : le concours de tant d'objets intéressants qui se disputaient mon attention, m'attirant sans cesse de l'un à l'autre, favorisait mon humeur rêveuse et paresseuse, et me faisait souvent redire en moi-même : « Non, Salomon, dans toute sa gloire, ne fut jamais vêtu comme l'un d'eux... »

Bientôt, de la surface de la terre, j'élevais mes idées à tous les êtres de la nature, au système universel des choses, à l'être incompréhensible qui embrasse tout. Alors, l'esprit perdu dans cette immensité, je ne pensais pas, je ne raisonnais pas, je ne philosophais pas, je me sentais, avec une sorte de volupté, accablé du poids de cet univers, je me livrais avec ravissement à la confusion de ces grandes idées, j'aimais à me perdre en imagination dans l'espace ; mon cœur resserré dans les bornes des êtres s'y trouvait trop à l'étroit ; j'étouffais dans l'univers; j'aurais voulu m'élancer dans l'infini. Je crois que, si j'eusse dévoilé tous les mystères de la nature, je me serais senti dans une situation moins délicieuse que cette étourdissante extase à laquelle mon esprit se livrait sans retenue, et qui, dans l'agitation de mes transports, me faisait écrier quelquefois : « O grand Être ! ô grand Être ! » sans pouvoir dire ni penser rien de plus.

Ainsi s'écoulaient dans un délire continuel les journées les plus charmantes que jamais créature humaine ait passées : et quand le coucher du soleil me faisait songer à la retraite, étonné de la rapidité du temps, je croyais n'avoir pas assez mis à profit ma journée, je pensais en pouvoir jouir davantage encore; et, pour réparer le temps perdu, je me disais : « Je reviendrai demain. »

A UN INCRÉDULE [1]

Bourgoin, le 15 janvier 1769.

... Si Jésus fût né à Athènes et Socrate à Jérusalem, que Platon et Xénophon eussent écrit la vie du premier, Luc et Matthieu celle de l'autre, vous changeriez beaucoup de langage ; et ce qui lui fait tort dans votre esprit est précisément ce qui rend son élévation d'âme plus étonnante et plus admirable, savoir, sa naissance en Judée, chez le plus vil peuple qui peut-être existât alors ; au lieu que Socrate, né chez le plus instruit et le plus aimable, trouva tous les secours dont il avait besoin pour s'élever aisément au ton qu'il prit. Il s'éleva contre les sophistes, comme Jésus contre les prêtres, avec cette différence que Socrate imita souvent ses antagonistes, et que, si sa belle et douce mort n'eût honoré sa vie, il eût passé pour un sophiste comme eux. Pour Jésus, le vol sublime que prit sa grande âme l'éleva toujours au-dessus de tous les

1. Lettre à M. de ***. *Œuvres complètes.* Ed. 1852, t. IV, pp. 771 à 772.

mortels, et depuis l'âge de douze ans jusqu'au moment qu'il expira dans la plus cruelle ainsi que dans la plus infâme de toutes les morts, il ne se démentit pas un moment. Son noble projet était de relever son peuple, d'en faire derechef un peuple libre et digne de l'être ; car c'était par là qu'il fallait commencer. L'étude profonde qu'il fit de la loi de Moïse, ses efforts pour en réveiller l'enthousiasme et l'amour dans les cœurs, montrent son but, autant qu'il était possible pour ne pas effaroucher les Romains. Mais ses vils et lâches compatriotes, au lieu de l'écouter, le prirent en haine précisément à cause de son génie et de sa vertu, qui leur reprochaient leur indignité. Enfin ce ne fut qu'après avoir vu l'impossibilité d'exécuter son projet qu'il l'étendit dans sa tête, et que, ne pouvant faire par lui-même une révolution chez son peuple, il voulut en faire une par ses disciples dans l'univers. Ce qui l'empêcha de réussir dans son premier plan, outre la bassesse de son peuple, incapable de toute vertu, fut la trop grande douceur de son propre caractère, douceur qui tient plus de l'ange et du dieu que de l'homme, qui ne l'abandonna pas un instant, même sur la croix, et qui fait verser des torrents de larmes.

JÉSUS-CHRIST [1]

Je vous avoue aussi que la sainteté de l'Évangile est un argument qui parle à mon cœur, et auquel j'aurais

1. *Émile*, liv. IV. — *Profession de foi du Vicaire Savoyard Œuvres complètes*, 1852, p. 597.

même regret de trouver quelque bonne réponse. Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe : qu'ils sont petits près de celui-là ! Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si simple soit l'ouvrage des hommes ? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même ? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire ? Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs ! quelle grâce touchante dans ses instructions ! quelle élévation dans ses maximes ! quelle profonde sagesse dans ses discours ! quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses ! quel empire sur ses passions ! Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation ?...

La mort de Socrate, philosophant tranquillement avec ses amis, est la plus douce qu'on puisse désirer ; celle de Jésus expirant dans les tourments, injurié, raillé, maudit de tout son peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre. Socrate prenant la coupe empoisonnée bénit celui qui la lui présente et qui pleure ; Jésus, au milieu d'un supplice affreux, prie pour ses bourreaux acharnés. Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu.

LES MIRACLES [1]

Jésus ne s'annonça pas d'abord par des miracles, mais par la prédication. A douze ans, il discutait déjà

1. *Lettres écrites de la Montagne. Œuvres complètes.* Ed. 1846, t. III, pp. 26 à 28.

dans le temple avec les docteurs, tantôt les interrogeant, et tantôt les surprenant par la sagesse de ses réponses. Ce fut là le commencement de ses fonctions, comme il le déclara lui-même à sa mère et à Joseph. Dans le pays, avant qu'il fît aucun miracle, il se mit à prêcher au peuple le royaume des cieux, et il avait déjà rassemblé plusieurs disciples sans s'être autorisé près d'eux d'aucun signe, puisqu'il est dit que ce fut à Cana qu'il fit le premier.

Quand il fit ensuite des miracles, c'était le plus souvent dans des occasions particulières, dont le choix n'annonçait pas un témoignage public, et dont le but était si peu de manifester sa puissance, qu'on ne lui en a jamais demandé pour cette fin qu'il ne les ait refusés. Voyez là-dessus toute l'histoire de sa vie ; écoutez surtout sa propre déclaration : elle est si décisive que vous n'y trouverez rien à répliquer.

Sa carrière était déjà fort avancée, quand les docteurs, le voyant faire tout de bon le prophète au milieu d'eux, s'avisèrent de lui demander un signe. A cela qu'aurait dû répondre Jésus, selon vos messieurs ? « Vous demandez un signe, vous en avez eu cent. Croyez-vous que je sois venu m'annoncer à vous pour le Messie sans commencer par rendre témoignage de moi, comme si j'avais voulu vous forcer à me méconnaître et vous faire errer malgré vous ? Non : Cana, le centenier, le lépreux, les aveugles, les paralytiques, la multiplication des pains, toute la Galilée, toute la Judée, déposent pour moi. Voilà mes signes : pourquoi feignez-vous de ne pas les voir ? » Au lieu de cette réponse, que Jésus ne fit point, voici, monsieur, celle qu'il fit : « La nation méchante et adultère demande un signe, et il ne lui en sera point donné. » Ailleurs il ajoute : « Il ne lui sera point donné d'autre signe

que celui de Jonas le prophète. » Et leur tournant le dos, il s'en alla.

Voyez d'abord comment, blâmant cette manie des signes miraculeux, il traite ceux qui les demandent ; et cela ne lui arrive pas une fois seulement, mais plusieurs...

Les Juifs demandaient un signe du ciel. Dans leur système, ils avaient raison. Le signe qui devait constater la venue du Messie ne pouvait pour eux être trop évident, trop décisif, trop au-dessus de tout soupçon, ni avoir trop de témoins oculaires : comme le témoignage immédiat de Dieu vaut toujours mieux que celui des hommes, il était plus sûr d'en croire au signe même qu'aux gens qui diraient l'avoir vu ; et pour cet effet le ciel était préférable à la terre.

Les Juifs avaient donc raison dans leur vue, parce qu'ils voulaient un Messie apparent et tout miraculeux. Mais Jésus dit, après le prophète, que le royaume des cieux ne vient point avec apparence ; que celui qui l'annonce ne débat point, ne crie point, qu'on n'entend point sa voix dans les rues. Tout cela ne respire pas l'ostentation des miracles ; aussi n'était-elle pas le but qu'il se proposait dans les siens. Il n'y mettait ni l'appareil ni l'authenticité nécessaires pour constater de vrais signes, parce qu'il ne les donnait point pour tels. Au contraire, il recommandait le secret aux malades qu'il guérissait, aux boiteux qu'il faisait marcher, aux possédés qu'il délivrait du démon. L'on eût dit qu'il craignait que sa vertu miraculeuse ne fût connue : on m'avouera que c'était une étrange manière d'en faire la preuve de sa mission.

Mais tout cela s'explique de soi-même, sitôt que l'on conçoit que les Juifs allaient cherchant cette preuve où Jésus ne voulait point qu'elle fût : « Celui

qui me rejette a, disait-il, qui le juge. » Ajoutait-il : « Les miracles que j'ai faits le condamneront » ? Non ; « La parole que j'ai portée le condamnera. » La preuve est donc dans la parole, et non pas dans les miracles.

PRIÈRE [1]

Dieu tout puissant, Père éternel, mon cœur s'élève en votre présence pour vous y offrir les hommages et les adorations qu'il vous doit ; mon âme, pénétrée de votre immense majesté, de votre puissance redoutable et de votre grandeur infinie, s'humilie devant vous avec les sentiments de la plus profonde vénération et du plus respectueux abaissement. O mon Dieu, je vous adore de toute l'étendue de mes forces, je vous reconnais pour le créateur, le conservateur, le maître et le souverain absolu de tout ce qui existe, pour l'Être absolu et indépendant qui n'a besoin que de soi-même pour exister, qui a tout créé par sa puissance et sans le soutien duquel tous les êtres rentreraient aussitôt dans le néant. Je reconnais que votre divine Providence soutient et gouverne le monde entier, sans que ces soins, pleins de bonté, soient capables d'altérer le moins du monde votre auguste tranquillité. Enfin, quelque magnificence qui règne dans la construction de ce vaste univers, je conçois qu'il n'a fallu, pour le sortir du néant dans toute sa perfection, qu'un instant de votre volonté et que, bien loin d'être le dernier effort de votre puissance, toute

1. *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, 1905, t. I, p. 224.

la vigueur de l'esprit humain n'est pas seulement capable de concevoir combien vous pourriez étendre au delà les effets de votre pouvoir infini...

Mais, ô Dieu du ciel, si votre puissance est infinie, votre divine bonté ne l'est pas moins. O mon Père, mon cœur se plaît à méditer sur la grandeur de vos bienfaits ; il y trouve mille sources intarissables de zèle et de bénédictions. Quelle bouche pourrait faire dignement l'énumération de tous les biens que j'ai reçus de vous ? Vous m'avez tiré du néant, vous m'avez donné l'existence, vous m'avez doué d'une âme raisonnable, vous avez gravé dans le fond de mon cœur des lois à l'exécution desquelles vous avez attaché le prix d'un bonheur éternel, lois pleines de justice et de douceur, et dont la pratique tend à me rendre heureux, même dès cette vie. Vous avez attaché des douceurs à mon sort dès cette terre, et en exposant devant mes yeux le spectacle touchant et magnifique de ce vaste univers, vous n'avez pas dédaigné d'en destiner une grande partie à ma commodité et à mes plaisirs... Mes hommages et mon zèle, tout faibles qu'ils sont, oseront-ils se présenter à vous pour satisfaire à ma gratitude ? Oui, mon Dieu, vous daignez les agréer en considération de ma faiblesse ; vous acceptez des sentiments bien indignes de vous, à la vérité, mais qui sont cependant le fruit de tous les efforts de mon cœur ; ma reconnaissance, mon zèle et mon amour, tout faibles qu'ils sont, ne sont pas dédaignés de votre divine bonté. O mon créateur, mon cœur s'excite, par la contemplation de toutes vos grâces et de tous vos bienfaits, à vous offrir des actions de grâces et des remerciements proportionnés : agréez-les dans la plénitude de votre miséricorde.

O mon Dieu, pardonnez tous les péchés que j'ai

commis jusqu'à ce jour, tous les égarements où je suis tombé ; daignez avoir pitié de mes faiblesses, daignez détruire en moi tous les vices où elles m'ont entraîné. Ma conscience me dit combien je suis coupable : je sens que tous les plaisirs que mes passions m'avaient représentés dans l'abandon de la sagesse sont devenus pour moi pires que l'illusion et qu'ils se sont changés en odieuses amertumes ; je sens qu'il n'y a de vrais plaisirs que ceux qu'on goûte dans l'exercice de la vertu et dans la pratique de ses devoirs. Je suis pénétré de regrets d'avoir fait un si mauvais usage d'une vie et d'une liberté que vous ne m'aviez accordées que pour me donner les moyens de me rendre digne de l'éternelle félicité. Agréez mon repentir, ô mon Dieu ! Honteux de mes fautes passées, je fais une ferme résolution de les réparer par une conduite pleine de droiture et de sagesse. Je rapporterai désormais toutes mes actions à vous, je vous méditerai, je vous bénirai, je vous servirai, je vous craindrai.

PAUL RABAUT

(1718-1794)

Paul Rabaut est né à Bédarieux le 29 janvier 1718 et mort à Nîmes le 25 septembre 1794. D'humble origine, il se fit remarquer très jeune par son sérieux et son courage, et on le poussa à se vouer au saint ministère. A vingt ans, le synode du Bas-Languedoc le nomma à Nîmes comme « proposant », c'est-à-dire comme disciple et aide du pasteur (1738). Après son mariage avec une jeune fille qui devait montrer une piété et un courage extraordinaires, il alla à Lausanne étudier la théologie au séminaire dirigé par Antoine Court. Quand il revint à Nîmes, un an et demi après, il y fut nommé pasteur (1741). Agé seulement de 26 ans, il fut vice-président du synode national de Lédignan (1744). Malheureusement, les persécutions reprirent l'année suivante avec une violence redoublée et Rabaut fut particulièrement traqué. Sous des vêtements et des noms d'emprunt, au milieu des plus grands périls, avec une audace et un calme incroyables, réunissant parfois des auditoires de 12.000 personnes, il continua son ministère sans jamais faiblir. Ce proscrit, dont la tête était mise à prix à 20.000 livres, ne voulut jamais résister par les armes. Sa popularité était telle que, s'il avait pu être

pris, le gouvernement craignait un soulèvement en masse de tout le Languedoc. Après plus de quinze ans de cette vie, Rabaut vit les persécutions s'arrêter grâce à un nouveau gouverneur (1763), et il put s'établir à Nîmes pour y exercer tranquillement son ministère. Fatigué, il démissionna en 1785 et fut nommé pasteur honoraire; il était vénéré comme un héros et un saint. Il fut emprisonné sous la Terreur. Au 9 thermidor il fut relâché, mais, accablé, il ne tarda pas à mourir. Ses œuvres, dont aucune d'ailleurs n'est considérable, ne sont pas d'un très grand orateur. Si l'on voit dans Rabaut le plus grand pasteur du dix-huitième siècle, c'est surtout à cause de son extraordinaire hauteur d'âme, qui est restée légendaire dans les populations du Midi. — Parmi ses écrits principaux, citons : *Lettre pastorale sur l'aumône* (1758) ; — *Exhortation à la repentance et à la profession de la vérité* (1761). — M. Picheral-Dardier a fait paraître en 1884 : *Paul Rabaut, Lettres à Antoine Court* (1739-1755) ; et M. Ch. Dardier en 1892 : *Paul Rabaut, ses lettres à divers* (1744-1794). Pour la liste des œuvres complètes et des ouvrages relatifs à Rabaut, voir les *Sermons de Paul Rabaut*, par Albert Monod (1911).

PENDANT UNE ACCALMIE DE LA PERSÉCUTION [1]

16 décembre 1743.

On ne nous laisse presque pas un moment de repos, il faut être en campagne et la nuit et le jour, soit pour

1. La persécution, un peu calmée en 1742, devait reprendre avec violence en 1745. — Lettre à Antoine Court. *Paul Rabaut, ses lettres à Antoine Court*, par PICHERAL-DARDIER, 1884, t. I, pp. 100-102.

visiter des malades, soit pour bénir des mariages, soit pour baptiser des enfants. La prédication est ce qui nous occupe le moins, bien qu'il faille prêcher très souvent. Les baptêmes seuls nous emportent la plus grande partie du temps ; il faut aller souvent cinq ou six lieues pour baptiser des enfants et à peine a-t-on baptisé ceux-là, que voilà des exprès qui viennent nous chercher pour en baptiser d'autres...

Je voudrais de tout mon cœur que vous fussiez le dimanche matin au chemin de Montpellier, près de la ville de Nîmes, lorsque nous faisons quelque assemblée pour cette dernière église, à la place nommée vulgairement le Fon-de-Langlade, où vous avez prêché si souvent. Vous verriez autant que votre vue pourrait s'étendre le long du grand chemin, une multitude étonnante de nos pauvres frères, la joie peinte sur le visage, marchant avec allégresse pour se rendre à la maison du Seigneur. Vous verriez des vieillards, courbés sous le faix des années, et qui peuvent à peine se soutenir, à qui le zèle donne du courage et des forces, et qui marchent d'un pas presque aussi assuré que s'ils étaient à la fleur de leur âge. Vous verriez des calèches, et des charrettes pleines d'impotents, d'estropiés et d'infirmes qui, ne pouvant se délivrer des maux de leur corps, vont chercher les remèdes nécessaires à ceux de leurs âmes. J'ai été témoin de ce spectacle et je vous avoue que je n'ai pu le voir sans en répandre des larmes de joie.

AUX PERSÉCUTÉS [1]

Il est vrai qu'un orage formidable semble s'être formé sur vos têtes. Vos fortunes, votre liberté sont menacées ; vos femmes, vos enfants sont devenus pour vous des objets d'alarmes et d'effroi ; il semble que le Seigneur veuille vous appeler au sacrifice douloureux de vos affections les plus chères ; et ce qui est mille fois plus redoutable pour de vrais Chrétiens, vos consciences sont exposées aux combats les plus violents. Elles seront peut-être réduites à la cruelle extrémité d'opter entre obéir à votre Dieu et obéir à votre Roi.

Si la crainte de succomber à la violence des tentations étouffe en vous le courage chrétien ; si vos âmes énervées par le péché et trop longtemps courbées vers la terre, se troublent à la vue du péril, et affaiblissent votre confiance, vous avez le précepte de Jésus-Christ et l'exemple de ses Disciples : « Lorsqu'on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre (Matth., x, 23). » Nous n'avons que cette voix à vous faire entendre : fuyez, abandonnez vos biens, votre patrie, père, mère, enfants ; emportez votre âme pour butin, et ne vous exposez pas à faire naufrage quant à la foi ; c'est le devoir le plus indispensable du Chrétien.

Mais pourquoi vous livreriez-vous à l'abattement, nos très chers Frères ? C'est au milieu des calamités

1. *Exhortation à la repentance et à la profession de la vérité, ou lettre pastorale aux réformés de l'Église de Nîmes*, par Paul Rabaut et Paul Vincent. Amsterdam, 1761, pp. 38 à 40.

que l'espérance chrétienne doit vous soutenir. Dieu est fidèle, il ne permettra point que vous soyez tentés au delà de vos forces ; Dieu est bon, il fera tourner toutes choses à la gloire et à la félicité de ses enfants. Sa grâce vous soutiendra, et « sa vertu s'accomplira dans vos infirmités » (II Corinth., XII, 9). Vos prières, vos larmes, et surtout votre repentance le toucheront. « Les cœurs des Rois sont dans ses mains, il les fléchit à son gré » (Prov., XXI, 1). Il saura réveiller en notre faveur les sentiments de clémence et d'humanité qu'il a gravés dans celui de notre Roi bienfaisant, et qui forment les plus beaux traits de ressemblance avec l'Être Suprême dont il est l'image sur la terre. « Veuille l'Auteur de toute grâce, Dieu qui nous a appelés par Jésus-Christ à jouir de sa gloire éternelle après que nous aurons un peu souffert, vous perfectionner, vous affermir, vous fortifier et vous rendre inébranlables » (I Pierre, V, 10).

A Nîmes, ce 20 février 1761.

LA NOURRITURE DE L'ÂME [1]

L'on demande d'où vient que la religion chrétienne qui fut autrefois si efficace pour changer les cœurs ne produit plus les mêmes effets. Car il faut convenir que la plupart des chrétiens ne sont pas moins corrompus que les païens et que les autres infidèles. En voici la raison, mes chers frères. Les chrétiens qui se

1. Conclusion d'un sermon sur saint Jean, VI, 35. — *Les Sermons de Paul Rabaut*, par A. Monod, 1911, pp. 189 à 193.

sont distingués par la pureté de leurs mœurs, avaient un vif attachement pour Jésus-Christ. Ils s'attachaient à lui par une foi vive et un amour ardent, fréquemment occupés de ses souffrances et de sa mort, pénétrés de la grandeur de sa charité, pleins de joie d'avoir trouvé un si puissant libérateur ; toutes les autres choses leur étaient à peu près indifférentes. Les chrétiens corrompus suivent une tout autre route. Ils n'ont avec Jésus-Christ qu'une communion extérieure. Leur foi, s'ils en ont quelqu'une, ne réside que dans l'entendement, au lieu que la vraie foi va jusqu'au cœur pour l'humilier, pour en fondre la glace, et pour l'attacher à Jésus-Christ de manière que rien ne puisse l'en séparer. Les chrétiens corrompus peuvent éprouver quelque émotion quand on leur met devant les yeux les merveilles de notre rédemption par Jésus-Christ, mais ce sont des mouvements passagers qui finissent avec les exercices de piété.

Voici donc, mes frères, la vraie route qui conduit à la sanctification et au bonheur qui en est la suite et la compagne inséparable. Je ne vous dirai point, commencez par faire des aumônes ou d'autres bonnes œuvres, ce serait comme si l'on voulait faire porter du fruit à un arbre qui n'aurait point de racines. Réfléchissez, je vous prie, sur ces paroles de notre Sauveur : « Comme la branche de la vigne ne peut d'elle-même porter du fruit si elle ne demeure attachée au cep, de même vous ne pouvez produire aucun si vous ne demeurez en moi. Je suis le cep, et vous en êtes les branches ; celui qui demeure en moi et en qui je demeure porte beaucoup de fruits, mais vous ne pouvez rien produire étant séparés de moi. » Ainsi pendant qu'on n'est pas intimement uni à Jésus-Christ par une foi vive, on est spirituellement mort, incapable de toute

bonne œuvre; et pour m'exprimer avec l'Écriture, on est pauvre, misérable, aveugle et nu. Il faut donc commencer par reconnaître son état de misère, d'incapacité et de condamnation, et dans le vif sentiment de son indignité, s'approcher de Jésus-Christ avec une entière confiance qu'il nous recevra tels que nous sommes, comme de misérables qui n'ont rien, qui ne peuvent rien, et qui espèrent tout de sa clémence et de son secours. Quand on en est venu là, la délivrance n'est pas loin. Jésus parle de paix à cette âme, il la revêt de sa justice, il la régénère par son Esprit, il la dégoûte du péché et de tous les objets de ses passions, il lui donne des inclinations célestes et divines et lui fait goûter dans sa communion des douceurs ineffables. C'est ainsi qu'on éprouve que Jésus est le pain de vie, que celui qui vient à lui n'aura point de faim, que celui qui croit en lui n'aura jamais soif.

Mais comme la vie corporelle cesserait si nous cessions de faire usage des aliments qui servent à l'entretenir, de même nous verrions s'éteindre et finir la vie spirituelle si notre âme ne se nourrissait fréquemment de Jésus-Christ, le vrai pain de vie. Voulons-nous donc entretenir cette précieuse vie et la rendre toujours plus heureuse ? Que Jésus-Christ soit souvent présent à notre esprit ; représentons-nous souvent ce qu'il est : le fils unique de Dieu ; ce que nous sommes : des créatures ingrates et rebelles, dignes de la mort éternelle ; ce qu'il fait en notre faveur : il est descendu du séjour de la gloire éternelle pour revêtir notre humanité, devenir notre frère, souffrir et mourir à notre place ; quelles ont été ses vues : de nous affranchir de nos nombreuses et accablantes misères, de nous faire devenir les enfants du Très-Haut et les possesseurs d'un bonheur infini. Plût à Dieu,

mes frères, que chacun de nous voulût s'occuper souvent de ces grands objets, bientôt le christianisme changerait de face au milieu de nous. Bientôt on verrait disparaître ce torrent de corruption qui a fait de si étranges ravages, et l'aimable vertu exercer son empire sur tous les cœurs. Chaque jour nous bénirions l'auteur de notre délivrance et nous nous réjouirions en sa bonté. Nous supporterions sans peine les incommodités de ce pèlerinage terrestre et nous verrions approcher la mort avec des transports d'allégresse comme nous ouvrant le chemin de notre immortelle patrie.

LA VRAIE REPENTANCE[1]

... Il ne suffit pas de sentir sa misère et de souhaiter d'en être délivré, il faut encore mettre en usage les moyens qui peuvent conduire à ce but. C'est ici surtout ce qui distingue la vraie repentance de la fausse. Un faux pénitent peut sentir quelque regret d'avoir péché et quelque désir d'en obtenir le pardon et de changer de conduite ; mais le désir de se réformer est faible ; ce sont des velléités, des : Je voudrais bien ! mais il ne met pas sérieusement la main à l'œuvre, il a encore plus d'amour pour le vice que pour la vertu. Un vrai pénitent au contraire ne voit rien de si odieux que les péchés que sa conscience lui reproche ; rien de plus dangereux que l'état où il se trouve ; il n'a

1. Sermon sur *La soif spirituelle*, dans *Lettres de Paul Rabaut à Antoine Court*, par Picheral-Dardier, t. II, pp. 397 et 398.

rien tant à cœur que de se réconcilier avec Dieu ; c'est pourquoi il ne néglige rien pour y réussir. Prières ferventes et réitérées, lectures et méditations pieuses, fuites des lieux et des personnes qui l'ont fait broncher ; étude assidue de son propre cœur pour en munir les endroits faibles : tout est mis en œuvre pour changer son cœur et pour devenir un homme nouveau, créé selon Dieu dans une justice et une sainteté véritables. L'enfant prodigue... ne se contenta pas de prendre de bonnes résolutions, il les exécuta ; il alla effectivement trouver son père ; il lui confessa ses égarements ; il implora sa clémence et il lui fut désormais soumis et obéissant.

LE DEVOIR DES PRINCES [1]

Que vous demandons-nous, Princes que la Providence a placés sur nos têtes ? De nous aimer. Donnez-nous les sentiments d'amour que vous ne pouvez nous refuser ; nous vous avons déjà prévenus. A peine commencez-vous de voir le jour, que nous adressons au Ciel des prières pour vous, et que nous tâchons d'attirer les bénédictions du Tout-Puissant sur le berceau qui vous renferme. A mesure que vos organes délicats se développent, on étudie les progrès de votre esprit et de votre corps ; on cherche dans votre physionomie ces traits heureux qui annoncent une âme

1. *Discours au sujet du mariage de Mgr le Dauphin. Prononcé au Désert du Bas-Languedoc, le 12 juin 1770.* 3ᵉ éd., corrigée et augmentée. En Languedoc, 1770.

royale, la grandeur jointe à la bonté ; on écoute, avec avidité, ces paroles qui sortent de votre bouche, et qui, répétées jusqu'aux extrémités de vos États, nous font concevoir de grandes espérances. Lorsque la main du Tout-Puissant, qui balance les destinées des Rois, vous place sur le Trône au pied duquel vous étiez nés, la Nation entière forme des vœux pour la gloire et le bonheur de votre règne. Vous êtes le premier objet de toutes nos prières : le premier fruit de nos travaux et de nos sueurs est pour vous. Nous hasardons notre vie dans les combats pour le soutien de l'État et de votre Couronne ; et il n'est aucun de vos Sujets qui ne fût prêt à verser son sang pour vos querelles particulières. Nous vous aimons, par un sentiment indéfinissable qui nous attache au Trône de nos Maîtres, comme le pieux David l'était aux pierres de Sion. Un peuple qui sait vous aimer aussi bien mérite, sans doute, à son tour, d'être aimé de ses Rois. Et c'est ainsi, ô mon Dieu, que vos infinies gratuités récompensent le juste attachement que nous avons toujours témoigné à notre Monarque : il porte tous ses Sujets dans son cœur, tous ses enfants lui sont également chers. En effet, Chrétiens, si l'amour du Prince était partial, il serait une injustice. Il ne doit mettre, entre ses Sujets, d'autre différence que celle qu'il y a entre le vice et la vertu, et, comme le Dieu qui a créé les Rois n'a aucune acception de personnes ; qu'il aime toutes ses créatures également et que, pardonnant aux erreurs involontaires, il ne punit que les vices et les péchés, de même les Rois, qui sont les Ministres de l'autorité de Dieu sur les hommes, ne doivent haïr et poursuivre que les ennemis des mœurs et de la vertu. Ils doivent se souvenir que *les Trônes sont fondés sur la justice*, et que, si

l'on ôte le fondement, le Trône s'écroule et se détruit. Pour avoir part à leur amour et à leur protection, il ne faut d'autre titre que celui de leurs Sujets.

Et telles sont, Réformés que la Providence a conservés dans ce Royaume, telles sont les raisons qui, sous le meilleur des Maîtres, ont toujours soutenu vos espérances : ce sont elles qui les soutiendront encore, puisque nous nous glorifions tous de porter le titre de Français. Qu'est-ce, en effet, qui fait le Citoyen, le Français ? Est-ce d'être né dans la vaste enceinte de la Monarchie ? Nous y sommes nés. Est-ce d'aimer le Prince qui nous sert de Père ? Nous disputerons toujours de zèle avec le reste des Sujets. Est-ce d'être soumis aux lois de l'État et de la Patrie ? Nous les respectons ; nous nous y soumettons sans réserve, lors même qu'elles nous flétrissent et nous perdent. Est-ce de respirer cet air accoutumé dès l'enfance, et que l'on ne peut perdre sans languir ? Nous avons tous, pour les lieux qui nous ont vu naître, cet attachement que la nature a gravé dans tous les cœurs. Nous vous attestons ici, Français qui vivez dans les pays glacés qui vous ont servi de refuge. Combien de fois avez-vous regretté les champs abandonnés de vos Pères, et l'heureux ciel de nos climats? Combien de fois, suspendant vos harpes aux saules de ces rivages, y avez-vous pleuré vous souvenant de Sion ? Terre bénite du Ciel ! Canaan fertile ! précieux héritage de nos Ancêtres ! puissions-nous ne vous quitter jamais ! Murs chéris, témoins des innocents plaisirs de notre enfance, puissions-nous achever nos jours auprès des foyers qui nous ont vu naître ! Tombeaux obscurs de nos Pères, puisse notre cendre se mêler à leur cendre ! et que nos tristes ossements n'aillent point reposer dans une terre étrangère !

Amour sacré de la patrie, serions-nous donc forcés de vous abjurer ? Zèle ardent, qui nous enflammez pour la gloire de notre Monarque, viendrait-il donc un temps où vous lui seriez inutile?...

COURT DE GÉBELIN

(1719-1784)

Antoine Court fils, dit Court de Gébelin (ce dernier nom étant celui de sa grand'mère), est né à Genève en février 1719 (et non pas 1725 ni 1728, comme l'écrivent plusieurs biographes), et mort à Paris le 12 mai 1784. Il étudia la théologie à l'Académie de Lausanne, fut consacré pasteur en 1754 et devint, la même année, professeur au séminaire français que son père avait fondé dans cette ville. En 1763, il quitta Lausanne pour Paris : il voulait travailler à la réhabilitation de Calas et publia, dans ce dessein, *les Toulousaines*, que les chefs-d'œuvre de Voltaire ne doivent pas faire oublier. Dès lors, son temps fut partagé entre les travaux littéraires ou scientifiques et la défense du protestantisme. Il avait une extraordinaire puissance de labeur. Son immense ouvrage, *le Monde primitif analysé et comparé avec le Monde moderne* (9 vol. in-4°, 1774-1783), eut un succès inouï. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une curiosité assez indigeste. L'auteur regardait les traditions de l'antiquité comme des allégories. Pour en déterminer le sens, il recourait à la philologie ; croyant avoir trouvé les traces d'une langue primitive de l'humanité, il en cherchait les éléments en remontant d'idiome en idiome, et il espérait

dévoiler, par cette voie, les mystères de l'ancien monde, de sa mythologie, de son culte, de son histoire. Sa réputation lui valut beaucoup de hautes relations. Il fut un des membres les plus en vue de la franc-maçonnerie, qui était alors une secte politique et libérale, nullement antireligieuse. Il ne cessa de travailler en faveur de ses coreligionnaires qui ne lui en ont pas eu assez de gré. Il aurait voulu hâter la fin des persécutions par la création d'une banque protestante qui aurait prêté de l'argent au gouvernement. Il rêva de fonder un « journal protestant » pour faire mieux connaître et respecter ses frères. Il s'attacha tout spécialement à la question des assemblées, des « prisonniers pour religion », des enfants protestants sans état civil, des mariages protestants qu'on refusait de légaliser. Par ses incessantes interventions auprès des autorités, il contribua à l'établissement de la tolérance. — Consulter: *la France protestante* (2e éd., t. IV) et P. Schmidt, *Court de Gébelin à Paris* (1908).

LES PASTEURS DU DÉSERT [1]

Des jeunes gens élevés dans la Religion Réformée, persuadés qu'elle est digne de l'homme, la plus conforme à cet Évangile inestimable que Jésus-Christ a annoncé aux hommes, et qu'il convient que ceux qui veulent la professer soient éclairés et dirigés, afin d'aller par là de vertus en vertus, et de pouvoir concourir au plus grand bien de la société ; des jeunes gens, dis-je, remplis de ces vues et enflammés du désir d'être ûtiles par là à leurs Frères, abandonnent

1. *Les Toulousaines ou lettres historiques et apologétiques* (Edimbourg, 1763), lettre XV, pp. 253-257.

Parents, Amis et Fortune pour connaître, non la Religion de Calvin ou de Luther, mais l'Évangile, dont ils font leur étude essentielle ; et pour annoncer ensuite à leurs Compatriotes ces vérités si intéressantes, que Jésus-Christ a cru dignes d'être scellées de son sang; disposés eux-mêmes à mourir de la même façon, plutôt que d'abandonner les leçons de leur divin Sauveur.

Quand ils sont en état de démontrer la vérité de la Religion chrétienne, de faire sentir aux hommes l'excellence des préceptes de Jésus-Christ et la nécessité de les suivre, et d'inviter les hommes à se repentir de leurs fautes, de leurs injustices, de leur avarice, du libertinage et des autres vices contraires à la Sainteté du fidèle; non en termes fleuris, recherchés, et selon la sagesse humaine, mais avec la noble simplicité de l'Évangile, et dans son style rempli d'attraits, on les déclare par l'imposition des mains capables d'instruire leurs Frères et de les affermir dans leur devoir.

Mais que l'on ne s'imagine pas qu'alors ils sont libres et indépendants, dans le chemin de la fortune, et exempts de peines : on se tromperait fort. Ils sont assujettis chacun aux règlements d'une sage Discipline ecclésiastique, la plus conforme qu'il est possible aux Lois de l'Évangile, et aux usages de l'Église primitive ; responsables de leurs actions aux Synodes Provinciaux, formés par un certain nombre de Ministres et d'Anciens, députés de toutes les Églises de la Province : et tous ces Synodes provinciaux, relevant encore du Synode national, ils ne vivent rien moins que dans l'anarchie.

Les honoraires de chacun d'eux sont fixés à quatre cents livres tournoises par an, sans aucune casualité: plusieurs ne touchent pas même une somme aussi

forte : et très peu ont davantage : encore, y a-t-il bien loin de là à la plupart des pensions des Pasteurs pro testants des Églises étrangères.

Quant à la peine, elle est grande... Nous avons tel Ministre qui a dans son district, les Réformés de plusieurs diocèses. Tel Ministre aura trente et quarante mille Protestants sous sa conduite, il faut qu'il leur prêche à tous, qu'il instruise les Catéchumènes, qu'il visite les malades, et ce seul article leur occasionne des courses assommantes, obligés de se transporter continuellement d'un quartier éloigné à un plus éloigné encore. C'est à lui encore à enregistrer tous les mariages et tous les baptêmes, qu'il bénit ; à avoir l'œil sur les pécheurs, pour leur adresser les exhortations et les censures convenables. Il faut encore qu'il se prête à tous les conseils qu'on lui demande ; et que ne faut-il pas ? Qui ignore les soins, dont est toujours suivie la direction d'une Église, et que ces soins doivent se multiplier, à proportion de sa vaste étendue?

Ajoutez à cela la perspective de finir sa vie par la corde, comme le dernier des scélérats, si l'on est vendu ou arrêté ; ou la crainte de ne savoir où donner de la tête, lorsque parvenu à un certain âge, on n'a plus de forces pour remplir un Ministère aussi pénible.

On ne saurait donc sans une extrême injustice, refuser de reconnaître que le zèle seul est le principe qui les anime ; il n'y a que la prévention et la partialité qui puissent faire parler autrement.

MON PÈRE [1]

Nous eûmes l'avantage inestimable d'avoir pour père un homme rare, plein de génie et d'élévation, fait, par son éloquence naturelle, par son courage héroïque, par le coup d'œil le plus sûr et le plus imposant, par la présence d'esprit la plus tranquille au milieu des périls les plus éminents, pour entraîner les Peuples, pour commander aux Nations, et qui très jeune avait rendu des services assez importants à la Patrie, pour que le Grand Régent daignât lui faire des offres qu'il ne crut pas devoir accepter.

C'était au commencement du règne de Louis XV. Le cardinal Alberoni, qui cherchait à former un parti dans le Royaume en faveur de Philippe V, avait beaucoup espéré de la part des Protestants, dont il connaissait toute l'étendue des maux. Le Grand Régent, apprenant les démarches du cardinal, craignit tout à l'égard des Provinces Méridionales, remplies de Protestants, de ces hommes dont une ancienne politique voulait faire croire l'existence contraire aux Gouvernements monarchiques : les craintes de ce Prince étaient d'autant plus vives, qu'il savait, aussi bien que le cardinal, à quels excès étaient parvenus leurs maux, et ce qu'avaient coûté au Royaume les troubles des Cévennes, à peine éteints. Il chercha donc quelqu'un en état de repousser au milieu d'eux les intrigues du cardinal : il s'adressa pour cet effet au grand Basnage, avec qui il était en correspondance. Celui-ci lui indiqua le jeune Court, comme la per-

1. *Le Monde primitif...*, t. VIII, pp. v-vii (*De nos premières études*), Paris, 1781.

sonne la plus capable d'opérer les effets qu'il désirait. Le Prince dépêche un gentilhomme auprès de lui : il en apprend avec cet intérêt qui suit une grande crainte qu'on a déjà éconduit une partie des émissaires du cardinal, qu'on travaille à faire échouer les sollicitations des autres ; que les Protestants ne cèdent en rien aux Catholiques dans leur attachement à la Maison Royale ; que l'excès de leurs maux est incapable de les faire manquer à leur devoir ; que les troubles des Cévennes, qu'on venait d'éteindre, ne furent que des représailles de quelques villages, contre des personnes qui les avaient poussés, par leurs atrocités, au plus grand désespoir, mais qu'ils n'ávaient jamais pensé à se soustraire à l'autorité royale, et qu'il en serait de même tandis qu'il coulerait une goutte de sang dans les veines des Protestants français ; que telles étaient et avaient toujours été ses dispositions, celles de tous les Protestants, et celles qu'il inspirait, au péril de sa vie, à ce petit nombre de fanatiques qu'avaient égarés trente ans d'ignorance et de lois pénales. Le Prince, touché de ces sentiments, si différents de ce que la politique les faisait croire, et n'ayant plus de crainte à cet égard, fit assurer le jeune homme de toute sa bienveillance, et lui offrit une pension considérable, avec permission de vendre ses biens et de sortir du Royaume, pour se soustraire au funeste effet de ces lois. Celui-ci, pénétré de reconnaissance, refusa tout, à cause de l'expatriation qui en devenait la base, et il donna lieu au Régent de réfléchir sur la bizarrerie des circonstances qui le mettaient dans l'impossibilité d'être utile à d'excellents sujets, à moins qu'ils n'abandonnassent leur Patrie, et qu'il ne pût plus se servir d'eux.

Ce qu'il ne crut pas devoir faire alors à des condi-

tions aussi avantageuses, il fut obligé de le faire plus tard, en abandonnant tout, lorsque les lois pénales, qui furent renouvelées à la majorité du Roi, pesèrent avec une force sans égale sur lui et sur une famille qu'il ne pouvait plus rendre heureuse dans le sein de sa Patrie.

DÉSUBAS

(1720-1746)

Mathieu Majal, dit Désubas, du nom de son village natal (Les Ubas, près Vernoux), est né le 28 février 1720 et a été exécuté le 1er février 1746. A l'âge de vingt-quatre ans, il assista, comme pasteur du Vivarais, au « synode du désert » qui se tint à Lédignan (Bas-Languedoc) en 1744. L'année suivante, les persécutions reprirent avec une violence inouïe, et dans la nuit du 11 au 12 décembre 1745, Désubas fut arrêté et conduit à Vernoux. A deux reprises, les fidèles vinrent, sans armes, intercéder en faveur de leur ministre, mais ils furent arrêtés à coups de fusils; la seconde fois, il y eut trente tués et deux cents blessés, dont beaucoup moururent : c'est le « massacre de Vernoux ». Une révolte allant éclater, Désubas, qui savait pourtant le sort qui l'attendait, dut calmer lui-même les esprits. Transféré à Nîmes et, de là, à Montpellier (Paul Rabaut dut supplier les paysans de ne pas tenter un coup de force durant le trajet), il fut jugé et, bien que sa noblesse de caractère eût imposé le respect à ses juges, il fut condamné à mort et pendu le 1er février 1746, arrachant des larmes à ses ennemis eux-mêmes. Il n'avait que vingt-six ans. Il n'a laissé aucune œuvre imprimée; on a retrouvé quelques lettres de lui qui révèlent

bien l'âme de ce qu'on a appelé « l'Église sous la Croix ». — Consulter : Daniel Benoît, *Désubas, son ministère, son martyre* (1883).

LETTRE AU CURÉ DU GUÂ[1].

24 juillet 1744.

Nous avons eu la copie d'une lettre, ou plutôt d'un libelle séditieux que vous eûtes la complaisance de communiquer à un protestant de la paroisse d'Issamoulens. Nous aurions cru que vous deviez vous contenter de regarder avec mépris un écrit si mal conçu, sans daigner y faire la moindre attention. Mais quelle n'a pas été notre surprise et notre douleur d'apprendre que cet écrit vous alarme et, surtout, que vous vous soyez mis dans l'esprit que les ministres en sont les auteurs. Le titre de séditieux et de rebelles est si odieux, que nous avons cru que notre devoir nous engageait indispensablement à vous écrire, pour vous protester que de semblables écrits ne partiront jamais de notre part et que nous dirons toujours anathème à ceux qui auront l'audace d'en écrire de tels...

Nous déclarons d'abord, sincèrement devant Dieu, que nous regardons la lettre en question comme impertinente, téméraire, impie et séditieuse. Nous ignorons absolument qui en est l'auteur ; mais, qui qu'il puisse être, nous le regardons comme un brouillon,

1. Archives de l'Hérault, liasse C. 219. — Collationné sur l'original.

un perturbateur du repos public, digne d'être recherché et puni comme un véritable séditieux.

Après la protestation que nous venons de faire, que nous sommes persuadés que tous les ministres du Royaume feraient comme nous, nous pouvons nous dispenser d'ajouter d'autres raisons. Cependant, Monsieur, nous voulons bien n'en demeurer pas là, et vous faire toucher comme au doigt, s'il est possible, que ni les Ministres du Dauphiné ni ceux du Vivarais ne sont point les auteurs du libelle qu'on leur attribue, sans la moindre raison...

Y en a-t-il quelqu'un de signé? Y reconnaissez-vous leur caractère? Quelque personne digne de foi vous a-t-elle assuré l'avoir vu écrire par des Ministres? Rien de tout cela. Devez-vous donc soutenir si affirmativement qu'elle vient de leur part? Ne craignez-vous point de blesser les lois de la justice et de la charité? Mettez-vous, pour un moment, à la place des autres, supposez qu'il se débite un écrit rempli d'hérésies et d'impiétés contraires à vos véritables sentiments, supposez qu'on trouve à la tête de cet écrit: *Lettre des curés du Vivarais*, et qu'en conséquence vous soyez tous poursuivis comme des hérétiques. Faut-il mettre en question de quelle manière vous vous défendriez? N'est-il pas plus qu'évident que vous demanderiez des preuves, des témoins, et que vous regarderiez comme une injustice qu'on vous condamnât sur de simples préjugés, sans écouter vos raisons? Vous ne devez donc pas trouver mauvais que nous nous récriions sur le tort que vous nous faites de nous attribuer un écrit sans seing, sans date, rempli d'impertinences et de contrariétés. Si la religion que nous professons autorisait la révolte et la rébellion, vous auriez quelque raison de vous défier et de nous attribuer des écrits et

des démarches tendant à la sédition. Mais avons-nous jamais rien cru ou enseigné de semblable? Ne faisons-nous pas profession de croire qu'il faut obéir aux puissances supérieures et leur être soumis dans tout ce qui n'intéresse point la conscience? Depuis qu'il y a des Ministres dans le Vivarais, avez-vous vu des révoltes et des soulèvements? N'avons-nous pas supporté tous les mauvais traitements... avec une grande patience? D'où peuvent donc venir les soupçons que vous formez contre nous? D'où vient que, depuis qu'il n'y a point des troupes dans le pays, vous êtes tous en alarmes? Vous direz peut-être, Monsieur, que les Assemblées que nous faisons contre les édits de notre Souverain sont des rébellions; mais nous vous demandons : les Rois ont-ils droit sur la conscience de leurs sujets? Nous ne croyons pas que vous ayez de tels sentiments. Croyez-vous encore que les premiers Chrétiens, qui faisaient des Assemblées, contre les édits des Empereurs, même jusque dans la capitale de l'Empire, fussent des rebelles? Vous n'oseriez le dire, et, si vous le faisiez, vous condamneriez des personnes que vous regardez comme des martyrs et des saints. Sommes-nous donc coupables de nous assembler pour professer publiquement une religion qui n'a rien de contraire aux lois de l'État? Quelques-uns de ceux qui ont assisté à nos assemblées nous ont-ils vus armés? ... Si quelqu'un était si insensé que d'oser le dire, il se trouverait mille et mille témoins qui le contrediraient... Direz-vous, Monsieur, qu'après l'affaire des Camisards l'on a tout lieu de se défier des Protestants? C'est là votre grand retranchement, mais ignorez-vous que les Ministres n'ont en rien contribué à cette révolte?... Ignorez-vous que nous n'avons rien négligé pour faire revenir nos

peuples des visions du fanatisme? Ce serait donc sans fondement qu'on nous soupçonnerait de révolte, sous prétexte qu'un petit nombre de visionnaires, que nous avons toujours condamnés jusqu'à les priver même de la communion, ont causé autrefois quelque tumulte...

Cependant voilà plusieurs jours que ce manifeste paraît, mais pour d'armées, ou de gens armés, il n'en paraît point. Ceux qui viennent du Dauphiné assurent que tout y est tranquille, qu'on n'y voit d'autre armée que celle du roi et de ses alliés, et qu'aucun curé n'a été chassé ni tué; qu'aucune communauté pillée ni brûlée pour les avoir gardés et soufferts. Cela nous fait penser aux armées qu'un certain Don Quichotte rêvait de voir et de combattre, et qui ne se trouvaient, au bout du compte, que des moulins à vent et des troupeaux de moutons...

Après tout, le temps nous justifiera... En attendant, Monsieur, souffrez que nous vous priions d'être tranquille, de ne pas vous alarmer, et surtout d'être persuadé que nous n'avons d'autre dessein que de porter les peuples à la vertu, à les rendre des bons chrétiens. A l'exemple de saint Pierre, nous les exhortons à craindre Dieu et à honorer le Roi. Si, après cela, nous sommes blâmés et persécutés, nous le serons en bien faisant. Ce sera pour avoir porté les hommes à se souvenir de leur Créateur, à lui rendre les hommages qui lui sont dus, à se retirer de l'injustice et de la débauche, et à vivre en paix et en concorde les uns avec les autres.

LETTRE A SES PARENTS[1]

Mon très cher père et ma très chère mère,

Comme je ne doute point que votre tendresse pour moi ne vous ait fait éprouver les chagrins les plus sensibles et les plus vifs qu'il soit possible d'imaginer, à cause de ce que la divine Providence a voulu permettre qu'il m'arrivât, je me fais violence pour vous écrire ces deux mots; ne pouvant le faire sans verser un torrent de larmes, pensant à l'amour que vous avez eu pour moi et à votre état depuis ma détention. Mais l'amour filial profondément gravé dans mon cœur, et le désir ardent que j'ai de vous consoler sur ce qui me regarde, et de vous porter à adorer avec moi les jugements de Dieu, m'y forcent malgré moi. Souffrez donc, mon très cher père et ma très chère mère, que je vous prie très instamment de ne pas vous affliger, ni de vous inquiéter au delà de ce qu'il faut sur ce qui me regarde. Nous ne savons pas pourquoi Dieu a permis ce qui m'est arrivé, mais nous devons être persuadés qu'il a eu de bonnes raisons pour le permettre. Vous perdez un fils que vous chérissez et qui vous chérit infiniment, mais vous serez réunis avec lui un jour dans le ciel; nous devons l'espérer de la miséricorde de Dieu, pourvu que nous lui soyons fidèles jusqu'à la mort. Soyons donc soumis à sa volonté ici-bas et acquiesçons humblement à ses ordres; soyons persuadés qu'il ne fait rien que

1. *Désubas, son ministère, son martyre,* par Daniel Benoît, 1883, pp. 207 à 209.

par de sages voies. Hé! quel honneur n'est-ce pas pour vous d'avoir un fils qui souffre pour avoir prêché l'Évangile de Jésus-Christ notre Sauveur, pour l'avoir suivi et pour avoir enseigné sa volonté aux hommes! C'est là tout le crime que les hommes peuvent imputer à votre fils; or, de ce qu'on lui fait un crime, il s'en fait une véritable gloire. Oui, mon cher père et ma chère mère, je me glorifie de souffrir pour le nom de Christ; je m'en réjouis, je suis heureux de ce qu'il m'a choisi pour le confesser devant les hommes, pour suivre ses traces et celles de tant d'illustres et glorieux martyrs qui ont enduré constamment, pour la même cause, toute sorte de maux et qui ont aussi obtenu la béatitude céleste, laquelle j'espère que ce bon Sauveur m'accordera aussi, après que j'aurai souffert, pour l'amour de lui, tous les mauvais traitements auxquels je puis être exposé de la part des hommes.

Mon cher père et ma chère mère, pensez sérieusement à ces choses et consolez-vous avec le Seigneur; c'est la grâce que vous demande votre fils qui vous embrasse de tout son cœur et qui portera votre souvenir jusqu'au tombeau, en priant Dieu de vous bénir, de vous conserver et de vous protéger le reste de vos jours sur la terre, et, enfin de vous mettre en possession de son ciel où nous aurons le bonheur d'être réunis, et cela, pour l'éternité. Veuille ce grand Dieu vous en faire la grâce! Amen...

...Ce 30 janvier 1746.

DÉSUBAS.

LAURENT ANGLIVIEL DE LA BEAUMELLE

(1726-1773)

Laurent Angliviel, dit de La Beaumelle, est né à Valleraugue (Languedoc) le 28 janvier 1726 et mort à Paris le 17 novembre 1773. Après des études à Alais et à Genève, il accepta une place de précepteur à Copenhague, en 1747. Il y fonda, sous ce titre : *la Spectatrice danoise ou l'Aspasie moderne*, un recueil hebdomadaire dont il fut le principal rédacteur. Il avait déjà publié un livre sur *les Assemblées des réformés* (Neuchâtel, 1745-1746). Préoccupé par les conséquences de la révocation de l'édit de Nantes, il présenta, sous la forme d'une histoire orientale, les effets de l'intolérance et les droits de la conscience : *l'Asiatique tolérant, traité à l'usage de Zéokinizul, roi des Kofirans* (1750). Cet ouvrage anonyme fut attribué à Crébillon fils. La Beaumelle fut chargé à Copenhague d'un cours public de langue et de littérature françaises. Il défendit *l'Esprit des lois* de Montesquieu contre des attaques des *Nouvelles ecclésiastiques* et contre des critiques de Voltaire. Lors d'un séjour à Berlin (1751-1752), il encourut la haine de Voltaire qui ne lui pardonna jamais un passage d'un recueil intitulé : *Mes pensées ou le qu'en dira-t-on ?* (1751, in-12). Si son antipa-

thie contre Voltaire était parfois injuste, plus d'une de ses critiques sur les erreurs historiques de celui-ci étaient fondées, et Voltaire ne s'est pas grandi en le poursuivant d'une rancune inexpiable et en recourant contre lui à la diffamation et à des dénonciations qui ont valu à La Beaumelle plus d'un emprisonnement. Voltaire publia, pour lui répondre, son *Supplément au Siècle de Louis XIV*. La Beaumelle riposta par sa *Réponse au Supplément* (1754). Il publia ensuite ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Madame de Maintenon* (1755-1756, 6 vol.), suivis d'un recueil de *Lettres* dans lesquelles il a pris les libertés que les éditeurs de correspondances et de mémoires prenaient alors trop souvent (Port-Royal, avec Pascal ; Perrin, avec Mme de Sévigné ; Voltaire lui-même, avec Mme de Caylus). « S'il a eu le tort grave, dit son dernier critique, M. A. Taphanel, de tronquer, d'arranger, de remanier les textes, il ne les fabriquait pas de toutes pièces, comme l'en ont accusé le duc de Noailles, Lavallée et, après eux, tous les historiens et tous les critiques contemporains. Beaucoup de faits, beaucoup de traits, des lettres entières attribuées par lui à Mme de Maintenon, et que les nouveaux éditeurs n'ont pas voulu admettre parce qu'ils n'en pouvaient vérifier l'authenticité, sont très authentiques cependant. La Beaumelle les tenait pour la plupart de Saint-Cyr. » Exilé en Languedoc, en 1757, il eut à Toulouse un procès qu'il gagna contre le capitoul David, tristement célèbre par son rôle dans l'affaire Calas, et il y épousa l'une des sœurs du jeune Lavaysse, impliqué dans le même procès. Poursuivi jusque dans sa retraite par Voltaire, il se lava de l'accusation diffamatoire de lui avoir adressé par la poste quatre-vingt-quinze lettres anonymes. Malgré la défense qui lui avait été faite, La Beaumelle publia, pendant son exil en Languedoc, son : *Préservatif contre le déisme ou instruction pastorale de M. Dumont, ministre du saint Évangile, à son troupeau, sur le livre de M. J.-J. Rousseau intitulé : Émile ou de l'Education* (Paris, 1763). Sa conclusion est que, si l'Église a le droit de retrancher de son sein ceux qui n'adoptent pas ses croyances, l'État doit être essentielle-

ment tolérant et accorder la liberté aux dogmes et aux pratiques qui ne préjudicient pas aux lois et au repos de la cité. Il publia également à cette époque son *Examen de la nouvelle histoire de Henri IV, de M. de Bury* (Genève, 1768) et une édition annotée de la *Henriade* que Voltaire fit saisir et mettre au pilon. Il obtint enfin, en 1771, la permission de revenir à Paris et eut une place à la bibliothèque du roi. Mais sa santé était minée et il ne tarda pas à mourir. L'ouvrage capital sur cette vie agitée est celui de M. Achille Taphanel : *La Beaumelle et Saint-Cyr, d'après des correspondances inédites et des documents nouveaux* (Paris, 1898).

LES APOLOGIES EXAGÉRÉES DU GRAND ROI[1]

Quoi, Louis XIV était juste quand il ramenait tout à lui-même, quand il oubliait (et il l'oubliait sans cesse) que l'autorité n'était confiée à un seul que pour la félicité de tous ? Il était juste quand il armait cent mille hommes pour venger l'affront fait par un fou à un de ses ambassadeurs ; quand, en 1667, il déclarait la guerre à l'Espagne pour agrandir ses États malgré la légitimité d'une renonciation solennelle et libre ; quand il envahissait la Hollande uniquement pour

1. *Lettres de M. de la Beaumelle à M. de Voltaire*, Londres, 1763, pp. 88 et suiv. Voltaire, dans son *Supplément*, parlant de Louis XIV, avait dit : « Je défie qu'on me montre aucune monarchie sur la terre dans laquelle les lois, la justice distributive, les droits de l'humanité, aient été moins foulés aux pieds, et où l'on ait fait de plus grandes choses pour le bien public, que pendant ces quarante-cinq années que Louis XIV régna par lui-même » (*Œuvres de Voltaire*, édit. Beuchot, XX, 520).

l'humilier ; quand il bombardait Gênes pour la punir de n'être pas son alliée ; quand il s'obstinait à ruiner totalement la France pour placer un de ses petits-fils sur un trône étranger?...

Était-il juste, respectait-il les lois, était-il plein des droits de l'humanité quand il écrasait son peuple d'impôts ; quand, pour soutenir des entreprises imprudentes, il imaginait mille nouvelles espèces de tributs, telles que le papier marqué qui excita une révolte à Rennes et à Bordeaux; quand, en 1691, il abîmait par quatre-vingts édits bursaux, quatre-vingt mille familles... quand il créait des billets de monnaie qu'il donnait à ses sujets et qu'il ne recevait point d'eux en paiement... quand il chargeait toutes les années l'État d'un million de rentes, non pour encourager l'industrie, pour défendre les frontières, mais pour donner des fêtes et bâtir Versailles?

Était-il juste, quand de sa seule puissance et autorité il ravissait en pleine paix aux parlements le droit de remontrance, aux bonnes villes leurs privilèges, aux seigneurs leurs prérogatives; quand il réunissait à la couronne toutes les fortifications qui appartenaient aux propriétaires de fiefs; quand il vendait d'un côté la noblesse et de l'autre l'ôtait à ceux qui l'avaient achetée pour la leur revendre encore?

Était-il juste quand, dans ses jugements particuliers ou secrets, il était plus sévère que la Loi? Quand, sur un soupçon, il couvrait d'ignominie le duc et la duchesse de Navailles ; quand il jetait dans une prison éternelle Fouquet que des commissaires n'avaient condamné qu'au bannissement... quand il punissait Dupuis pour avoir été impartial, d'Aremberg, pour avoir délivré Quesnel... et tant d'autres dont l'unique crime était ou d'être jansénistes, ou de dé-

plaire aux Jésuites, ou d'avoir un ennemi puissant?

Protégeait-il les lois, observait-il la justice distributive, respectait-il les droits de l'humanité... quand, par la déclaration du 17 juin 1681, il permettait aux enfants de sept ans de se convertir et de se soustraire à l'autorité paternelle, aux consuls et aux marguilliers d'inquiéter la conscience des agonisants ...? Quand, en 1683, il défendait aux mahométans et aux idolâtres de se faire chrétiens réformés, aux huguenots d'avoir des domestiques catholiques et ensuite des domestiques protestants..., aux villes épiscopales tout exercice de religion protestante contre la disposition et les termes exprès des édits les plus fameux?

Que dirai-je de la déclaration du mois d'août 1679 qui défend sous peine de mort la sortie du royaume ; et de celle de mai 1685 qui, par un raffinement de cruauté, commue cette peine en celle des galères perpétuelles ; et de celle du 12 octobre 1687 qui change la peine des galères en celle de mort contre les fugitifs et ceux qui les auront favorisés; et de celle du 13 septembre 1699 qui commue de nouveau la même peine de mort en celle des galères? Tant cette inique jurisprudence était incertaine et indépendante de principes fixes !...

JACQUES NECKER
(1732-1804)

Jacques Necker est né à Genève le 30 septembre 1732 et mort au château de Coppet le 9 avril 1804. Il réalisa une grosse fortune comme banquier et ouvrit un salon qui fut très fréquenté par les philosophes et les littérateurs les plus en vue. En 1772, il se retira des affaires et renonça à son poste de représentant de la République de Genève auprès de la cour de Versailles ; il voulait tenter la carrière politique en France. Par son *Eloge de Colbert* (1773), il posa sa candidature au portefeuille des finances. Il publia en 1775 son écrit *Sur la législation et le commerce des blés*. En 1777, il devint directeur des finances, sans l'entrée au Conseil à cause de sa religion ; ses réformes et ses luttes relèvent de l'histoire de France. La publication de son *Compte rendu présenté au roi* (1781) marque une étape vers la Révolution. Trois ans plus tard, il publiait son livre sur *l'Administration des finances de la France*. En 1788, son ouvrage sur l'*Importance des opinions religieuses* fut un des symptômes les plus significatifs de la réaction contre l'*Encyclopédie*. Son *Cours de Morale religieuse* (1800) est inspiré par les mêmes préoccupations. Après deux courtes rentrées au pouvoir (26 août 1788-11 juillet 1789 ; 14 juillet 1789-septembre 1790), il se retira à Coppet et y

termina sa vie. Sa langue est ferme et pure. Mais son style annonce ce qu'on a appelé le « style doctrinaire » et dont Sainte-Beuve a dit, justement à propos de lui, qu' « il se grave peu dans la mémoire et ne se peint jamais dans l'imagination, mais qu'il atteint pourtant à l'expression rare de quelques hautes vérités ». Le petit-fils de Necker, le baron de Staël, a donné une édition complète de ses *Œuvres*, qui contient un grand nombre de morceaux inédits (Paris, 1820-1821, 15 vol. in-8).

RELIGION ET SOCIÉTÉ [1]

... On ne peut avoir pris une part active à la conduite des affaires publiques ; on ne peut en avoir fait l'objet suivi de son attention ; on ne peut avoir comparé les divers rapports de ce grand ensemble avec la disposition naturelle des esprits et des caractères ; on ne peut enfin avoir observé les hommes dans leurs constantes rivalités, sans avoir aperçu combien les Gouvernements les plus sages ont besoin d'être secondés par l'influence du ressort invisible qui agit en secret sur les consciences. Ainsi, quand j'essaie aujourd'hui de communiquer quelques réflexions sur l'importance des opinions religieuses, je ne suis pas si loin de mes idées d'habitude, qu'on pourrait le présumer au premier coup d'œil ; et, puisqu'en écrivant sur l'Administration des finances, je n'ai rien négligé pour montrer qu'il y avait un rapport intime entre la vertu des Gouvernements et la sagesse de leur con-

1. *De l'importance des opinions religieuses*. Londres, 1788. Introduction, pp. 3-13.

duite, entre la morale des princes et la confiance de leurs sujets, je me crois à la suite de ces sentiments et de ces pensées, lorsque, frappé de l'esprit d'indifférence qui règne au milieu de nous, je cherche à rattacher les devoirs des hommes aux principes qui en sont l'appui le plus naturel...

C'est en vain que, dans les grandes places du Gouvernement, on s'occupe avec assiduité du bonheur général ; c'est en vain que, pénétré d'un juste respect pour l'importance de ses devoirs, l'homme public veut prendre en main la cause du peuple, et s'appliquer, sans relâche, à défendre le faible contre les efforts du puissant ; il aperçoit bientôt les bornes de ses moyens et les limites même de l'autorité souveraine. La commisération pour l'infortune est combattue par les lois de propriété, la bienfaisance par la justice, la liberté par ses propres abus ; sans cesse on voit lutter ensemble le mérite et le crédit, l'honneur et la fortune, l'amour de la patrie et l'intérêt personnel. Il n'y a de vraie pureté dans les passions que par moments et par intervalles ; et à moins que de grandes circonstances, ou une vertu vigoureuse dans l'administration, ne ramènent avec force aux idées de bien public, une langueur générale s'empare de tous les esprits, et la société ne paraît plus qu'un amas confus d'intérêts divers, que l'autorité suprême se borne à maintenir en paix, sans s'inquiéter d'aucune harmonie réelle, ni d'aucune révolution favorable aux mœurs et à la félicité publique.

C'est du milieu de ce choc habituel, c'est du milieu de ces contradictions toujours renaissantes, qu'un administrateur doué d'un esprit réfléchi est rappelé sans cesse aux idées d'imperfection ; il s'attriste, sans doute, en voyant combien est grande la disproportion

qui existe entre ses devoirs et ses forces, et quelquefois il se trouble et se décourage, en apercevant les obstacles qu'il doit franchir, les difficultés qu'il doit vaincre ; il élève, avec peine, quelques digues sur le rivage, les eaux grossissent, leur cours devient plus rapide, et les premières précautions rendues insuffisantes obligent à de nouveaux travaux, qui, renversés à leur tour, entraînent une succession continuelle de soins infructueux et de tentatives inutiles. Que serait-ce donc, si le lien salutaire des idées religieuses était jamais rompu? Que serait-ce, si l'action de ce puissant ressort était jamais entièrement détruite ? On ne tarderait pas à voir s'ébranler toutes les parties de l'architecture sociale et la main du Gouvernement ne pourrait plus soutenir ce vaste et chancelant édifice.

Le souverain et les lois interprètes de sa sagesse doivent se proposer deux grands buts : le maintien de l'ordre public, et l'accroissement du bonheur des particuliers ; mais, pour atteindre à cette double fin, le secours de la religion est absolument nécessaire. Le souverain ne peut influer sur le bonheur que par des soins généraux, puisque tous les sentiments qui naissent du caractère des hommes, ou simplement des circonstances de leur situation privée, sont hors de sa dépendance. Il ne peut non plus assurer l'ordre public que par des règles et des institutions uniquement applicables aux actions, et aux actions positivement démontrées ; et il faut encore que ces lois embrassent la société d'une manière uniforme, puisqu'elles doivent tendre sans cesse à diminuer le nombre des exceptions, des nuances et des modifications, afin de prévenir les abus inséparables des décisions arbitraires.

Telle est la marche de l'autorité souveraine ; tel est

le développement nécessaire de ses moyens et de ses forces. La religion, pour atteindre aux mêmes buts, suit une route absolument différente ; et d'abord ce n'est point d'une manière vague et générale, qu'elle influe sur le bonheur, c'est en s'adressant aux hommes un à un ; c'est en pénétrant dans le cœur de chacun d'eux en particulier, pour y verser des consolations et des espérances ; et c'est en présentant à leur imagination tout ce qui peut l'entraîner ; c'est en s'emparant de leurs sentiments, c'est en occupant leur pensée ; c'est en se servant de cet empire pour soutenir leur courage, et pour leur offrir des satisfactions jusque dans les revers et les angoisses de la vie. De même la religion concourt au maintien de l'ordre public par des moyens absolument distincts de ceux du gouvernement ; car ce n'est pas uniquement aux actions, c'est encore aux sentiments qu'elle commande ; et c'est avec les erreurs et les penchants de chaque homme en particulier, qu'elle cherche à combattre. La religion, en montrant la divinité présente à toutes les déterminations les plus secrètes, exerce une autorité habituelle sur les consciences ; elle semble assister à leurs agitations, et les suivre dans leurs subterfuges ; elle observe également les intentions, les projets, les repentirs, et dans les routes qu'elle parcourt, elle semble aussi onduleuse et flexible en ses mouvements, que l'empire absolu de la loi paraît immobile et contraint.

JEAN-FRÉDÉRIC OBERLIN

(1740-1826)

Jean-Frédéric Oberlin est né à Strasbourg le 31 août 1740 et mort à Waldersbach le 1er juin 1826. Il se destina de bonne heure au ministère pastoral, mais brûlant d'un zèle enthousiaste, peu attiré par le formalisme sec des Églises d'alors, il hésita longtemps avant d'accepter un poste. A l'âge de vingt-sept ans, il alla comme pasteur à Waldersbach, dans le Ban-de-la-Roche, petit coin des Vosges inculte et perdu, où tout était à créer et dont il fut « l'apôtre et le civilisateur ». Il fonda lui-même des écoles, forma des instituteurs, eut l'idée des premières salles d'asile pour empêcher le vagabondage des enfants, créa des chambres de tricotage et de couture pour les jeunes filles et les femmes. Il établit des chemins vicinaux, irrigua et féconda chaque coin de terre inculte, assainit les rues et les demeures, planta des arbres fruitiers. Il introduisit des cultures et fonda une petite industrie. Surtout, il se préoccupait du bien spirituel de ses paysans, évangélisant avec un zèle infatigable, organisant l'instruction religieuse, multipliant les œuvres pieuses, trouvant le moyen d'intéresser ses fidèles aux missions en pays païens. Il réunit des secours pour les pauvres, créa des caisses d'épargne et de prêt, une pharmacie gratuite. D'une activité prodigieuse, dur et sévère

pour lui-même, il était généreux pour ses paroissiens, jusqu'à s'en ruiner. Il alliait un mysticisme ardent avec un rare sens pratique. Vivant sans cesse dans le monde invisible, il s'efforçait constamment de pénétrer de justice et de bonté le visible.

Sous la Révolution, à laquelle il avait immédiatement adhéré, il dirigea habilement le mouvement. Sous la Terreur, il fut cependant emprisonné un moment. Vers la fin de sa vie, malade, presque aveugle, il ne ralentit pas son zèle de missionnaire. Sa réputation était devenue immense; une foule de visiteurs arrivaient de tous les pays pour voir son œuvre; on voulut même l'entraîner en Amérique où l'appelait une colonie de 20.000 âmes sans pasteur. Il mourut à quatre-vingt-cinq ans, disant : « Puissiez-vous oublier mon nom et ne retenir que celui de Jésus-Christ que je vous ai prêché. » Oberlin n'a rien publié lui-même. Mais un grand nombre des manuscrits qu'il a laissés ont été utilisés et même reproduits dans sa biographie par Stœber (1831). Cet ouvrage a été refondu et complété par C. Leenhardt : *La Vie de J.-F. Oberlin* (1911).

POUR LES ÉDUCATRICES DES PETITS [1]

La conductrice ouvre la classe par la prière, puis fait chanter aux enfants un cantique ; elle leur fait apprendre par cœur des passages ou une histoire de la sainte Écriture, et leur apprend à connaître les plantes les plus usitées du pays, ainsi que l'usage qu'on peut en faire. Les conductrices s'occupent d'enseigner les éléments les plus simples de l'histoire

1. *Règlement de police et de discipline...* C. Leenhardt, *la Vie d'Oberlin*, p. 60.

naturelle, de la géographie, du calcul mental, tout en dirigeant les travaux manuels des enfants. Les plus grandes filles et les garçons les plus âgés sont exercés au tricot ; tandis que les plus jeunes, dans le but de les occuper et d'exercer leurs doigts, font de la charpie, piquent des fleurs ou découpent des images ou du papier. Les filles qui sont parvenues à bien faire divers genres de tricot passent à l'école de couture, tenue également dans chaque village par la couturière la plus expérimentée du lieu.

Pendant que, sous la direction des conductrices, les enfants tricotent, cousent et épluchent du coton cru, elles leur présentent les herbes indigènes les plus utiles, soit pour la nourriture de l'homme, soit pour celle des animaux, et leur en font répéter les noms en patois et en français pur. Elles leur enseignent ensuite à reconnaître les plantes nuisibles et vénéneuses, pour les éviter ou pour les extirper peu à peu ; se promenant avec eux au printemps et en été, elles leur font trouver le long des haies ou dans les bois voisins, les herbes qu'on leur a décrites. Cette connaissance généralement répandue par une instruction première a préservé de grandes maladies les habitants du Ban-de-la-Roche en 1817, année si désastreuse par le manque de récolte en céréales, et par le peu d'abondance de pommes de terre.

Pour faire trouver du plaisir aux enfants à s'exercer à de petits travaux rustiques, les conductrices leur inspirent le goût des fleurs. En leur enseignant à les dessiner, elles provoquent le désir d'en cultiver eux-mêmes, dans leurs jardins, où leurs parents leur accordent volontiers quelque petit parterre pour y exercer leur industrie enfantine.

LE MINISTÈRE DES INSTITUTEURS[1]

Ce que je viens de dire des hommes en charge en général, dois-je le dire aussi des maîtres d'école, des pères, mères, conductrices, servantes d'enfants? S'ils veulent plaire à Jésus-Christ, il faut qu'ils fassent tout en son nom, et dans l'obéissance de sa volonté et son souhait. Or, l'Écriture sainte nous apprend le tendre amour que Jésus-Christ porte pour les enfants; par conséquent, il prendra intérêt à tout ce qui leur arrive. Il aura un œil attentif sur toutes les peines qu'on se donne pour eux.

Heureux donc et mille fois heureux, un homme et toute personne qui est appelée pour travailler sur les jeunes enfants, ce sont autant d'enfants de Jésus-Christ. Heureux est-il, dis-je, si, non content de faire tout son possible pour leur cultiver l'esprit, il s'efforce aussi à leur cultiver le cœur, ce cœur qui est encore si tendre, si susceptible d'exhortations et de sentiments vertueux.

Heureux le maître d'école, conductrice, père, mère, servante d'enfant, qui s'étudie à leur inspirer un amour ardent pour Dieu, leur Père céleste et Sauveur Jésus-Christ. Heureux qui tâche de leur toucher le cœur et d'y faire naître un désir du ciel, qui leur apprend à prier Dieu ; je ne dis pas à dire des prières apprises par cœur, mais à parler à Dieu tout simplement, à Lui adresser des soupirs, à Lui demander les grâces dont ils peuvent avoir besoin dans des circonstances particulières.

1. *Sermon sur Luc II, 21.* Waldersbach, 1er janvier 1769. — Leenhardt, *op. cit.*, p. 62 et suiv.

Et combien n'y a-t-il pas d'occasions, qui se présentent d'elles-mêmes, propres à toucher le cœur des enfants ? Un maître d'école, craignant et aimant Dieu de tout son cœur, et rempli de zèle pour l'avancement de son règne, apprendra peu à peu à profiter de toutes les occasions, comme de la mort d'un de leurs camarades, ou d'une personne qui les regarde de près, des malheurs, maladies, afflictions, des bonnes et des mauvaises saisons, d'un beau jour.

Heureux un maître d'école qui profite de telles et autres circonstances, pour remplir la jeune paroisse de tendresse pour Dieu, de zèle pour le bien et du désir du ciel. Certes, toutes les fois qu'il sera ainsi assemblé avec la jeune troupe, le Seigneur Jésus-Christ sera au milieu d'eux. Tantôt Il donnera au maître d'école du nouveau courage, nouveau zèle, nouvelle mesure de sagesse, tantôt Il touchera les enfants, leur fera verser des larmes précieuses, les aidera à élever leurs pensées au ciel.

Les anges se presseront autour pour voir un spectacle si touchant, tantôt ils béniront le maître d'école, tantôt ils féliciteront les enfants, tantôt ils seront ravis par l'espérance de voir un jour la plupart de cette jolie troupe au ciel, et, étant de retour dans la demeure des élus, ils feront part aux autres du spectacle ravissant dont ils ont été témoins.

O hommes heureux qui peuvent réjouir ainsi le ciel ! votre profession est méprisée aux yeux de plusieurs mondains, mais elle est précieuse aux yeux de Jésus-Christ. Vous êtes les pasteurs pour paître les jeunes brebis de Jésus-Christ. O emploi important et glorieux ! mais aussi emploi terrible ! Oh ! appliquez-vous-y avec crainte et en tremblant ; car malheur aux maîtres d'école qui négligent des âmes rachetées par

le sang de Jésus-Christ, qui sont contents de leur donner seulement les instructions que les hommes prétendent, qui ne travaillent pas pour l'amour de Dieu, qui proportionnent leurs peines et leurs soins à la modicité du gage qu'ils tirent, et non pas aux récompenses infinies qu'ils pourraient gagner.

PRIÈRE ET ACTION [1]

Qui veut plaire à Dieu et réussir dans ses entreprises ne doit pas séparer la prière du travail. Notre symbole et motto doit être : Prie et travaille — Travaille et prie. — Moïse, âgé de près de quatre-vingts ans, ne pouvait plus aller à la guerre, mais il se met à une ardente et persévérante prière, tandis qu'il envoie le jeune, robuste et vaillant Josué au combat avec des hommes choisis.

Chacun dans sa vocation doit en agir de même. C'est se rendre criminel que de prier : « Ton règne vienne, Ton nom soit sanctifié », de demander à Dieu tous les jours son pain quotidien, et cependant ne pas travailler avec diligence et assiduité, ne pas mettre son bien dans le meilleur état possible, vouloir rester un gâte-métier et ne pas tâcher d'apprendre mieux à cultiver jardin et champs et arbres. Travaille et prie, prie et travaille, agis en toutes choses devant Dieu qui t'a donné ta profession, fais-Lui plaisir et honneur

1. *Sermon sur Exode*, XVII. Histoire d'Amalek. Fouday, avant 1767. *Sermon sur Matthieu*, XXI, 1 à 9. C. Leenhardt, *op. cit.*, pp. 76, 77.

par ta fidélité et ton application assidue et sensée...

Fuyez comme la peste cette misérable oisiveté et fainéantise criminelle qui est si contraire à l'esprit de l'Évangile et de la charité et une transgression formelle du commandement de Dieu de racheter le temps, de sorte que le perdeur de temps est aussi bien coupable de violation du commandement de Dieu que le voleur, car l'un viole un commandement et l'autre en viole un autre. Et s'il y a du péché à être négligent dans les travaux pieux et charitables, et si l'ouvrier paresseux dans les travaux temporels devient pauvre pour la vie temporelle, celui qui est paresseux dans les travaux spirituels et les travaux de charité deviendra pauvre pour la vie éternelle.

RABAUT SAINT-ÉTIENNE

(1743-1793)

Jean-Paul Rabaut, dit Saint-Étienne, fils aîné de Paul Rabaut, est né à Nîmes en avril 1743, et mort sur l'échafaud à Paris le 5 décembre 1793. Après avoir étudié au séminaire de Lausanne, il fut nommé, à côté de son père, pasteur à Nîmes (1765). Il se fit bientôt une grande réputation comme orateur. Sur le conseil de La Fayette, Rabaut Saint-Étienne se décida à aller à Paris (1785) réclamer du roi un état civil pour les protestants ; en 1787, grâce à lui, l'édit de tolérance était promulgué. Sa popularité fut immense. En 1789 il fut élu député de Nîmes au tiers état. Il se distingua à tel point à l'Assemblée nationale que certains mettaient son éloquence au-dessus de celle de Mirabeau ; il se fit estimer par sa modération et sa sagesse politique. Quoique voulant conserver la royauté, il était au premier rang de ceux qui réclamaient la liberté et l'égalité ; dans un discours qui est resté célèbre (24 août 1789), il demanda que la déclaration des droits de l'homme assurât à tous les Français la liberté de conscience. Le 15 mars 1790, il fut élu président de l'Assemblée. Après la séparation de la Constituante, il s'occupa de journalisme. Envoyé par le département de l'Aube à la Convention, il siégea avec les girondins, vota contre l'exécution de Louis XVI, et fut

nommé président le 23 janvier 1793. Mais le 28 juillet 1793, ses adversaires le firent mettre hors la loi et décréter d'accusation. Il se cacha à Paris, fut trahi, et le 5 décembre, il monta sur l'échafaud. Ses *Œuvres* ont été publiées plus de vingt-cinq ans après sa mort par Boissy d'Anglas (1820-1826). Outre son *Almanach historique sur la Révolution française* (1re éd. incomplète, 1791) et quelques autres ouvrages moins intéressants, ses meilleurs écrits sont des discours ou des pamphlets.

DÉMOCRATIE [1]

Quel Citoyen, occupé de la Constitution de sa Patrie, pourrait se défendre d'un attendrissement délicieux, en songeant qu'il s'occupe aussi du bonheur de toutes les générations futures ! Rien de plus simple et de plus évident que les Principes de la Société. Quelque simples, néanmoins, que soient ces vérités, le Despotisme les efface à un tel point, qu'elles sont enfin méconnues et oubliées. Pour tous les Peuples soumis au pouvoir arbitraire, il arrive une époque de dégradation où les droits les plus évidents sont entièrement ignorés, où ils ne songent pas à les réclamer, et où, pour comble de honte, ils se complaisent dans leur avilissement, et se font un titre de gloire de leur soumission stupide. Nous épargnerons cette honte à nos neveux. Que le Peuple, oui, le Peuple dans les rangs les plus bas de la Société, celui que ses occupations et ses devoirs détournent d'étudier ses droits, que le Peuple les apprenne de nous ; qu'il se

1. *Projet du préliminaire de la Constitution française présenté par M. Rabaut de Saint-Étienne.* Avertissement, pp. v à vi.

garantisse, à la faveur de nos principes, de cette usurpation continuelle de tous les forts sur tous les faibles. Consacrons les maximes immortelles de la liberté de tous les hommes, sans exception ! Que ces maximes aussi claires que le jour, et simples comme la vérité, soient mises à la portée de tous ! Que tous les voient, qu'ils les lisent, qu'ils les apprennent par cœur, que leurs enfants les retiennent à leur tour, et que, transmises d'âge en âge, elles aillent préserver les générations les plus reculées des atteintes du Despotisme ! Et si les révolutions des siècles doivent faire disparaître un jour ce Peuple d'hommes libres et éclairés, que l'Histoire dise aux hommes qui lui auront succédé : Il fut un Peuple où le moindre des Citoyens savait connaître et faire respecter ses Droits, et ce Peuple fut le Peuple français !

POUR LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE [1]

L'honneur que je partage avec vous, Messieurs, d'être Député de la Nation et Membre de cette auguste Assemblée, me donne le droit de parler..., et de dire mon avis sur la question qui vous occupe.

Je ne cherche pas à me défendre de la défaveur que je pourrais jeter sur cette cause importante, parce que j'ai intérêt à la soutenir ; et je ne crois pas que per-

1. *Opinion de M. Rabaut Saint-Étienne sur la motion suivante de M. le comte de Castellane : nul homme ne peut être inquiété dans ses opinions, ni troublé dans l'exercice de sa religion.* A Versailles, imprimeur de l'Assemblée nationale, 1789.

sonne doive être suspecté dans la défense de ses droits, parce que ce sont ses droits...

C'est sur vos principes que je me fonde, Messieurs, pour vous demander de déclarer dans un article *que tout Citoyen est libre dans ses Opinions, qu'il a le droit de professer librement son culte, et qu'il ne doit point être inquiété pour sa religion.*

Vos principes font que la liberté est un bien commun, et que tous les Citoyens y ont un droit égal. La liberté doit donc appartenir à tous les Français également et de la même manière. Tous y ont droit, ou nul ne l'a : celui qui veut en priver les autres n'en est pas digne; celui qui la distribue inégalement ne la connaît pas ; celui qui attaque, en quoi que ce soit, la liberté des autres, attaque la sienne propre, et mérite de la perdre à son tour, indigne d'un présent dont il ne connaît pas tout le prix.

Vos principes font que la liberté de la pensée et des opinions est un droit inaliénable et imprescriptible. Cette liberté, Messieurs, est la plus sacrée de toutes ; elle échappe à l'empire des hommes, elle se réfugie au fond de la conscience comme dans un sanctuaire inviolable où nul mortel n'a droit de pénétrer; elle est la seule que les hommes n'aient pas soumise aux Lois de l'association commune; la contraindre est une injustice ; l'attaquer est un sacrilège.

Je me réserve de répondre aux arguments que l'on pourrait faire pour dire que ce n'est point attaquer la conscience des Dissidents, que de leur défendre de professer leur culte, et j'espère de prouver que c'est une souveraine injustice, que c'est attaquer leur conscience et la violer, que c'est faire aux autres ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait.

Mais ayant l'honneur de vous parler, Messieurs,

pour vous prier de faire entrer dans la Déclaration des Droits, un principe certain et bien énoncé, sur lequel vous puissiez établir un jour des Lois justes au sujet des non-Catholiques, je dois vous parler d'abord de leur situation en France.

Les non-Catholiques (quelques-uns de vous, Messieurs, l'ignorent peut-être) n'ont reçu de l'Édit de novembre 1787, que ce *qu'on n'a pu leur refuser*. Oui, ce qu'on n'a pu leur refuser ; je ne le répète pas sans quelque honte, mais ce n'est point une inculpation gratuite, ce sont les propres termes de l'Édit. Cette Loi, plus célèbre que juste, fixe les formes d'enregistrer leurs naissances, leurs mariages et leurs morts ; elle leur permet en conséquence de jouir des effets civils, et d'exercer leurs professions... et c'est tout.

C'est ainsi, Messieurs, qu'en France, au dix-huitième siècle, on a gardé la maxime des temps barbares, de diviser une Nation en une caste favorisée, et une caste disgraciée ; qu'on a regardé comme un des progrès de la législation, qu'il fût permis à des Français, proscrits depuis cent ans, d'exercer leurs professions, c'est-à-dire de vivre, et que leurs enfants ne fussent plus illégitimes. Encore les formes auxquelles la Loi les a soumis sont-elles accompagnées de gênes et d'entraves, et l'exécution de cette Loi de grâce a porté la douleur et le désordre dans les Provinces où il existe des Protestants. C'est un objet sur lequel je me propose de réclamer lorsque vous serez parvenus à l'article des Lois. Cependant, Messieurs (telle est la différence qui existe entre les Français et les Français), cependant les Protestants sont privés de plusieurs avantages de la Société : cette croix, prix honorable du courage et des services rendus à la Patrie, il leur est défendu de la recevoir, car pour des hommes d'hon-

neur, pour des Français, c'est être privé du prix de l'honneur que de l'acheter par l'hypocrisie. Enfin, Messieurs, pour comble d'humiliation et d'outrage, proscrits dans leurs pensées, coupables dans leurs opinions, ils sont privés de la liberté de professer leur Culte. Les lois pénales (et quelles lois que celles qui sont posées sur ce principe, que l'erreur est un crime!), les lois pénales contre leur Culte n'ont point été abolies; en plusieurs Provinces ils sont réduits à le célébrer dans les déserts, exposés à toute l'intempérie des saisons, à se dérober comme des criminels à la tyrannie de la Loi, ou plutôt à rendre la Loi ridicule par son injustice en l'éludant, et la violant chaque jour.

Ainsi, Messieurs, les Protestants font tout pour la Patrie, et la Patrie les traite avec ingratitude; ils la servent en Citoyens, ils en sont traités en proscrits; ils la servent en hommes, que vous avez rendus libres, ils en sont traités en esclaves. Mais il existe enfin une Nation Française, et c'est à elle que j'en appelle en faveur de deux millions de Citoyens utiles qui réclament aujourd'hui leur droit de Français. Je ne lui fais pas l'injustice de penser qu'elle puisse prononcer le mot d'intolérance; il est banni de notre langue, ou il n'y subsistera que comme un de ces mots barbares et surannés dont on ne se sert plus, parce que l'idée qu'il représente est anéantie. Mais, Messieurs, ce n'est pas même la Tolérance que je réclame; c'est la liberté. La Tolérance! le support! le pardon! la clémence! idées souverainement injustes envers les Dissidents, tant qu'il sera vrai que la différence de religion, que la différence d'opinion n'est pas un crime. La Tolérance! je demande qu'il soit proscrit à son tour, et il le sera, ce mot injuste qui ne nous présente que

comme des Citoyens dignes de pitié, comme des coupables auxquels on pardonne, ceux que le hasard souvent et l'éducation ont amenés à penser d'une autre manière que nous. L'erreur, Messieurs, n'est point un crime : celui qui la professe la prend pour la vérité, elle est la vérité pour lui ; il est obligé de la professer ; et nul homme, nulle société, n'a le droit de le lui défendre,

Eh ! Messieurs, dans ce partage d'erreurs et de vérités que les hommes se distribuent, ou se transmettent, ou se disputent, quel est celui qui oserait assurer qu'il ne s'est jamais trompé, que la vérité est constamment chez lui, et l'erreur constamment chez les autres ?

Je demande donc, Messieurs, pour les Protestants Français, pour tous les non-Catholiques du Royaume, ce que vous demandez pour vous : la liberté, l'égalité de droits. Je le demande pour ce Peuple arraché de l'Asie, toujours errant, toujours proscrit, toujours persécuté, depuis près de dix-huit siècles ; qui prendrait nos mœurs et nos usages, si, par nos Lois, il était incorporé avec nous ; et auquel nous ne devons point reprocher sa morale, parce qu'elle est le fruit de notre barbarie et de l'humiliation à laquelle nous l'avons injustement condamné.

Je demande, Messieurs, tout ce que vous demandez pour vous : que tous les non-Catholiques Français soient assimilés en tout et sans réserve aucune à tous les autres Citoyens, parce qu'ils sont Citoyens aussi, et que la Loi et que la liberté toujours impartiales ne distribuent point inégalement les actes rigoureux de leur exacte justice.

Et qui de vous, Messieurs, permettez-moi de vous le demander, qui de vous oserait, qui voudrait, qui

mériterait de jouir de la liberté, s'il voyait deux millions de Citoyens contraster, par leur servitude, avec le faste imposteur d'une liberté qui ne le serait plus, parce qu'elle serait inégalement répartie ? Qu'auriez-vous à leur dire, s'ils vous reprochaient que vous tenez leur âme dans les fers, tandis que vous vous réservez la liberté ? Et que serait, je vous prie, cette aristocratie d'opinions, cette féodalité de pensées, qui réduirait à un honteux servage deux millions de Citoyens, parce qu'ils adorent votre Dieu d'une autre manière que vous ?

Je demande pour tous les non-Catholiques, ce que vous demandez pour vous : l'égalité des droits, la liberté ; la liberté de leurs Religions, la liberté de leurs Cultes, la liberté de les célébrer dans des maisons consacrées à cet objet ; la certitude de n'être pas plus troublés dans leur Religion que vous ne l'êtes dans la vôtre, et l'assurance parfaite d'être protégés comme vous, autant que vous, et de la même manière que vous, par la commune Loi...

Je conclus donc, Messieurs, à ce qu'en attendant que vous statuiez sur l'abolition des Lois concernant les non-Catholiques, et que vous les assimiliez en tout aux autres Français, vous fassiez entrer dans la Déclaration des Droits cet article :

Tout homme est libre dans ses opinions, tout Citoyen a le droit de professer librement son Culte, et nul ne peut être inquiété à cause de sa Religion.

LE DESPOTISME [1]

Un des grands bienfaits de la révolution qui venait de s'opérer en France était de rendre au peuple une existence civile et politique, qu'il avait perdue depuis tant de siècles, et dont il est privé sous la plus grande partie des gouvernements. On a dit trop longtemps que le peuple est fait pour être gouverné par un sceptre de fer ; qu'il est incapable de connaître ses véritables intérêts ; que la grossièreté de son éducation et de ses travaux ne permet pas qu'il s'occupe de la chose publique ; et qu'il faut que le soin de le conduire soit confié à des hommes d'une classe supérieure, qui connaissent ses intérêts mieux que lui-même. Dans la révolution de France on a appuyé ces sophismes de l'exemple. Les violences auxquelles le peuple s'est porté en divers lieux, non seulement contre ses oppresseurs, mais même quelquefois contre des hommes innocents et qui ne lui avaient jamais fait directement de mal, ont servi d'argument pour prouver qu'il devait être éloigné de toute influence dans l'administration de la chose publique.

Mais, outre qu'il est barbare de tirer avantage de l'ignorance d'un peuple que le gouvernement même sous lequel il vivait rendait ignorant, d'une grossièreté, fruit de la politique qui consistait à l'abrutir, et des vices de la servitude dont il faut le plaindre et non le blâmer, puisqu'on la lui avait donnée malgré la nature qui y répugne, il est aisé de voir que les

1. *Précis historique de la Révolution française*, par J.-P. Rabaut. 7e éd., 1819, 2e partie, liv. V, pp. 292 à 296.

maîtres des hommes ne tiennent ce langage que parce qu'ils aiment l'autorité...

Le bon sens et l'expérience s'accordent à prouver que, lorsque le peuple a été admis à gouverner ses propres affaires, il l'a fait avec raison et intelligence. C'est que ce genre même de gouvernement l'appelle à s'instruire de ses intérêts, et qu'il apprend à les connaître quand on ne le force pas à s'en reposer sur autrui. L'ignorance est le ressort des gouvernements despotiques ; l'universalité des lumières est celui des gouvernements libres. Pour obéir aux lois des premiers il faut que le peuple ne sache rien ; pour obéir aux derniers il faut qu'il sache tout : mais lorsque tous les despotismes se réunissent pour se soutenir réciproquement et pour avilir le peuple qui les soudoie et les nourrit, la calomnie dont on veut le noircir retombe sur la tyrannie même qui l'insulte.

JEAN-BON SAINT-ANDRÉ

(1749-1813)

André Jeanbon, dit Jean-Bon Saint-André, est né à Montauban le 25 février 1749 et mort à Mayence le 10 décembre 1813. Après avoir fait ses études de théologie à Lausanne, il fut pasteur à Castres, puis à Montauban. Élu député du Lot à la Convention, il siégea avec les girondins, puis passa à la Montagne. Il fut ministre de la Marine au Comité de Salut public (1793), et resta dans ce poste après le 9 thermidor. Arrêté un moment en 1795, il fut envoyé par le Directoire comme consul à Alger, puis à Smyrne (1798). Dans cette dernière ville, il fut pris comme otage par les Turcs qui rompaient avec la France et resta trois ans, jusqu'en 1801, emprisonné à Trébizonde. Il en a rapporté un intéressant *Récit de ma captivité sur les bords de la mer Noire*. Revenu en France, il fut nommé par Bonaparte, alors premier consul, commissaire des quatre départements de la rive gauche du Rhin. A partir de septembre 1802, il n'est plus que préfet du Mont-Tonnerre. En 1813, il mourut à Mayence du typhus qu'il avait contracté en soignant des soldats entassés dans les hôpitaux, après la retraite de Russie. Outre l'ouvrage mentionné plus haut, on a de lui

quelques sermons, un livre intitulé : *Considérations sur l'organisation civile des Protestants*, plusieurs beaux discours à la Tribune, enfin son *Discours prononcé à la première séance publique de la Société des sciences et arts du département du Mont-Tonnerre à Mayence* (16 germinal an XII). — Consulter : *Jean-Bon Saint-André ; — sa vie et ses écrits mis en ordre et publiés* par Michel Nicolas (1848), et surtout la biographie de Lévy-Schneider, 2 vol. 1901.

UNION SACRÉE [1]

Sujets de l'État comme tous les Français, soumis aux mêmes lois et au même gouvernement, nous soutenons maintenant avec tous nos concitoyens des relations plus étroites ; nous ne devons composer avec eux qu'un peuple de frères.

Loin de nous le souvenir amer qui nous rappellerait l'idée de nos souffrances passées ! Effaçons, s'il se peut, de l'histoire, ces scènes d'horreur si humiliantes pour tous. Opposons à ce tableau la douceur et l'humanité françaises. Non, nous ne sommes point faits pour nous haïr ; nos mœurs ont été moins barbares que nos lois, et si la nation s'est livrée quelquefois à des cruautés indignes de son caractère, reconnaissons à sa gloire que des impulsions étrangères l'avaient égarée. O Français ! nous sommes tous frères : que la tendre charité nous unisse ! Qu'il n'y ait plus parmi

1. Sermon d'actions de grâces prononcé à l'occasion de la naissance de la fille du roi. *Jean-Bon Saint-André, sa vie et ses écrits*, par MICHEL NICOLAS, 1848, pp. 13 à 15.

nous, ni *division*, ni *secte*, ni *grec*, ni *barbare!* Aimons-nous, *supportons-nous mutuellement.*

Eh quoi! quelques points de doctrine, quelques différences dans le culte serviront-ils d'éternels prétextes au mépris et à la haine? Faut-il que l'amour de la religion rompe le lien d'union que la nature et les lois ont formé entre nous? Est-il nécessaire d'être d'accord sur tout, pour s'aimer comme des frères? Et où sont-ils ces hommes qui ne diffèrent jamais sur rien? Ah! laissons un libre cours à la pensée! La vérité seule a le droit de l'enchaîner. Celui qui s'égare, la cherche; et le devoir de tous, c'est de l'aimer et de la suivre.

Mais vous, souvenez-vous que les opinions religieuses sont toujours respectables aux yeux de ceux qui les adoptent. Toute nation qui professe un culte, quel qu'il soit, a droit d'exiger au moins le respect extérieur pour ses cérémonies. C'est en vain que vous l'exigeriez pour vous, si vous le refusiez aux autres. Et qui sont ceux en faveur desquels nous vous invitons à remplir ce devoir? Ce sont des chrétiens qui croient tout ce que vous croyez, des frères qui viennent à vous avec des sentiments d'humanité et de bienveillance, des concitoyens avec lesquels vous devez désormais concourir à la restauration de l'État. Vos intérêts et vos devoirs sont les mêmes; rien ne vous est étranger dans ce royaume. Réunissez-vous donc à eux dans ces circonstances précieuses où tout tend au bien général. Que vos intérêts particuliers soient sans regret sacrifiés à l'amour de la patrie. Félicitez-vous de pouvoir donner un libre cours à vos sentiments généreux. Le gouvernement réclame vos secours; la nation est assemblée autour du trône; la France est en danger: puissent ceux des nôtres qui

sont appelés à cette auguste assemblée, y porter toute l'ardeur de notre zèle et cet esprit de dévouement et de patriotisme qui nous anime !

CIVISME [1]

Ceux-là ont raison, qui nous ont dit que les subsistances et les finances étaient deux mots qu'il est toujours dangereux de prononcer ; mais le bonheur public, la garantie des propriétés, la liberté et l'égalité, voici ce dont nous pouvons nous occuper sans crainte ; que vos comités dans le silence des délibérations, donnent leurs soins aux finances et aux subsistances. Vous leur demanderez ce qu'ils auront fait, quand vous le croirez utile à la chose publique ; mais en nommant dans les comités des hommes dignes de votre confiance, vous aurez le soin de ne les interroger que le moins qu'il vous sera possible : c'est à vous à faire les lois, c'est à vos comités que vous devez en laisser l'exécution.

On vous a dit souvent qu'il fallait bannir les haines de votre sein ; on vous a pour cela proposé plusieurs moyens. Je crois que le seul, l'unique moyen d'y parvenir, c'est de vous occuper sans cesse du bonheur du peuple. Le mal dont vous êtes atteints est une maladie contagieuse qui est répandue sur toute la France : c'est que tout le monde veut gouverner et que personne ne veut obéir. Ce n'est pas là l'ordre

1. Discours prononcé à la Convention le 12 germinal an II (1er avril 1795). *Op. cit.*, pp. 101 à 102.

qu'indique la sagesse ; ce n'est pas là le moyen d'établir un gouvernement, d'assurer la République, de commander la paix et de ramener l'abondance.

Citoyens, prenez une autre attitude. Semblables à la voix du Créateur, quand il créa le monde, et qu'il dit à la mer : là tu briseras tes vagues, dites aux administrations : la borne est posée ; si vous ne l'atteignez pas ou que vous la dépassiez, vous serez punis.

BOISSY D'ANGLAS

(1756-1826)

François-Antoine Boissy d'Anglas est né à Saint-Jean-Chambre (près d'Annonay) le 8 décembre 1756 et mort à Paris le 20 octobre 1826. D'une vieille famille protestante, il fut avocat, puis député d'Annonay aux États-Généraux, puis à la Constituante. En 1791, il remplit brillamment le poste de procureur général-syndic de l'Ardèche (il y exposa sa vie pour sauver quelques prêtres), et, en 1792, fut député à la Convention. Il y devint membre du Comité de Salut public comme ministre du Ravitaillement. Il présidait l'Assemblée au moment de l'émeute du 20 mai 1795 et s'y immortalisa par son attitude noble et héroïque, saluant la tête de son collègue Féraud que les révoltés lui montraient au bout d'une pique. Sa conduite courageuse, qui sauva l'autorité et la Convention, lui valut une popularité immense dans tout le pays : les assemblées électorales de soixante-douze départements l'envoyèrent au Conseil des Cinq-Cents. Déporté un moment, après le 18 fructidor, il fut président du Tribunat, comte et sénateur de l'Empire, puis, sous la Restauration, membre de la Chambre des pairs où il défendit énergiquement les principes libéraux. Toute sa vie, il fut un protestant zélé, et il rendit souvent de

très grands services à ses coreligionnaires par ses interventions à la tribune. Il était membre du Consistoire de l'Église de Paris et l'un des vice-présidents de la Société biblique. Outre un grand nombre de brochures politiques et de discours, on lui doit une édition des œuvres de Rabaut Saint-Étienne et six volumes intitulés : *Études littéraires et politiques d'un vieillard* (Paris, 1825).

LIBERTÉ DES CULTES [1]

La religion est cette foi intime qui attache l'homme à l'Être suprême ; elle est aussi l'ensemble des relations particulières établies entre chaque homme et lui. Le culte est le mode de ces relations ; nulle autorité civile ne peut en régler l'exercice, en déterminer les pratiques, en ordonnancer les formes : il résulte nécessairement et exclusivement de l'opinion de celui qui l'adopte ; son but devant être d'établir entre lui et l'Être auquel il s'adresse, les rapports les plus intimes, il doit sans doute être le seul juge des formes qu'il lui convient d'employer. Son opinion, sa foi, deux choses qui n'appartiennent qu'à lui, sont les seules règles de sa conduite à cet égard ; et comme il doit vouloir offrir à l'Être qu'il invoque, l'hommage qu'il croit pouvoir lui plaire le plus, lui seul doit en déterminer le mode ; nul ne peut lui en prescrire un autre, sans lui avoir auparavant persuadé que celui-là serait plus parfait : c'est donc à la persuasion seule

1. *Conseil des Cinq-Cents. Opinion de M. Boissy d'Anglas sur la liberté et la police des cultes.* Séance du 23 messidor an V, Paris, Imprimerie Nationale, messidor an V, pp. 3 à 8.

qu'il doit céder, et non à l'autorité. Et la persuasion même, mise en œuvre pour le diriger, est un hommage rendu à la souveraineté de ses opinions : ainsi, son opinion seule doit être consultée. Mais quel en sera le juge ? nul autre que Dieu ou lui : car elle n'établit des rapports qu'entre eux, elle n'existe que pour eux, elle est étrangère au reste de l'univers...

Il y a donc usurpation de la part de la société représentée par l'autorité civile, toutes les fois que celle-ci veut s'immiscer dans ce qui y tient : il y a donc violation du pacte social, quel qu'il soit, quelles qu'en soient les conditions politiques et civiles, expresses ou tacites, leurs modifications, leurs principes, la forme de gouvernement établie par elles. Il y a donc oppression, puisqu'alors l'autorité civile veut s'arroger un pouvoir que la société ne lui avait point délégué, parce qu'elle-même ne l'avait pas. Il y a donc guerre intérieure, puisque le corps politique est en opposition, soit avec l'autorité qui le représente et émane de lui, soit avec les membres qui le composent. Il y a donc trouble et anarchie, et conséquemment cause immédiate de dissolution et de mort, il y a donc tyrannie. Mais si la tyrannie, lors même qu'elle ne veut s'arroger qu'une portion de l'autorité publique émanant du pacte social ou autrement déléguée, est insupportable, combien ne doit-elle pas l'être davantage, lorsqu'elle veut, comme dans ce cas-ci, étendre son domaine hors de celui de l'association même qu'elle veut régir, en changeant ainsi jusqu'à la nature de ses attributions ! C'est alors que la résistance qu'elle provoque est terrible et redoutable pour elle, que son empire est douteux, que son autorité est mal affermie, que sa puissance est audacieusement bravée ou facilement éludée, qu'il faut qu'elle réclame l'ap-

pui de tout ce qui peut accroître sa force, neutraliser les obstacles qu'on lui oppose, et lui vendre, à quelque prix que ce soit, une assistance indispensable. Veut-elle donner des lois aux consciences, et imposer des obligations à la foi, il faut qu'elle persécute...

Le gouvernement, en prohibant un ou plusieurs cultes, ou seulement en en favorisant un plus que les autres, établirait par cette supériorité une sorte de domination religieuse ; il serait bientôt forcé de s'associer à cette nouvelle puissance, de s'incorporer à elle, d'emprunter son appui, en devenant d'une autre part son tributaire, et en préparant ainsi le retour de cette confusion de deux pouvoirs, qui, pour le bonheur et la liberté des hommes, ne peuvent exister que séparés. De là à la persécution des religions non favorisées, il n'y a qu'un pas, et, par suite, à tous les maux dont l'histoire a consacré le souvenir.

DANIEL ENCONTRE

(1762-1818)

Daniel Encontre est né le 30 juillet 1762 dans la Vaunage (Bas-Languedoc) et mort à Montpellier le 16 septembre 1818. Il était le troisième fils d'un pasteur du Désert. Son instruction fut fort négligée, les ressources paternelles ayant été épuisées par l'éducation de ses deux aînés. Mais, enfant de génie, il apprit presque tout par ses propres moyens, se passionna pour les mathématiques qu'il devina comme Pascal, et sans guides, parvint, avant d'avoir atteint sa dix-neuvième année, jusqu'au calcul infinitésimal. Destiné au ministère pastoral, il alla, en 1782, étudier en Suisse, à Lausanne et à Genève où il donna l'impression d'un élève extraordinairement brillant. Revenu en France (1785), il fut d'abord « proposant » dans le Bas-Languedoc et le Vivarais et, en 1790, fut consacré solennellement au ministère par son père à Lédignan. Une extinction de voix le força de renoncer à la prédication et, en 1792, il dut se tourner vers une autre carrière. Pendant la Terreur, il mena une existence pauvre, difficile, fut plusieurs fois mis en péril par sa foi, et prit part, en 1795, aux démarches pour le rétablissement de la liberté religieuse. Il travailla à la formation de l'École centrale de Montpellier, où

il concourut pour les deux chaires de mathématiques et de belles-lettres, obtint les deux, et opta pour la seconde. En 1804, il était nommé à la chaire de mathématiques du lycée de Montpellier, puis à celle de la Faculté des Sciences, dont il devint doyen en 1808. Il est tenu par Auguste Comte pour un des plus grands mathématiciens de l'époque. Mais il ne consacrait pas tout son temps aux sciences pures. Chrétien fervent et protestant zélé, il collaborait à la reconstitution des Églises réformées et prenait part à toutes les discussions d'ordre religieux. En 1814, il accepta une chaire à la Faculté de théologie de Montauban dont il devint doyen l'année suivante. Sa pensée se meut presque toujours dans les cadres traditionnels. Très intellectualiste, elle a quelque chose de la raideur géométrique. Pourtant, la recherche des formules précises n'empêche pas cette âme mystique de manifester une ferveur qui va jusqu'aux effusions et une charité poussée jusqu'à la tendresse. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *Dissertation sur le vrai système du monde comparé avec le récit que Moïse fait de la création* (1807) ; — *Lettres à M. Combes-Dounous sur Platon et Jésus-Christ* (1811). — Consulter : P.-D. Bourchenin, *Daniel Encontre, son rôle dans l'Eglise, sa théologie* (Montauban, 1877).

SOUVENIRS D'ENFANCE : FRÈRE PINET[1]

Il y a une cinquantaine d'années que vivait encore dans la Gardonenque un être singulièrement remarquable par sa piété et par la protection singulière dont la Providence ne cessa pas de l'honorer pendant

1. Documents inédits publiés par D. Bourchenin, dans son livre : *Daniel Encontre, son rôle dans l'Église, sa théologie*, 1877, pp. 19-21.

le cours de sa longue carrière. Cet homme, convaincu par son propre cœur que tous les hommes étaient ses frères, les aimait tous comme tels. Et réciproquement toutes les personnes de sa connaissance, ne doutant pas d'avoir en lui un véritable frère, il en résulta que savants et ignorants, riches et pauvres, protestants et catholiques s'accordèrent à l'appeler frère Pinet.

Frère Pinet n'a jamais connu ni son père ni sa mère; on le trouva tout petit, égaré dans les champs, et il ne sut dire autre chose sinon qu'il s'appelait Pinet. Les perquisitions probablement très inexactes faites par le Bailli n'en apprirent pas davantage. Quelques personnes charitables eurent soin du pauvre petit malheureux. Mais il eut bientôt la consolation de se rendre utile à ses bienfaiteurs, il demanda qu'on lui permît d'aller garder les dindons, et s'acquitta de cet office avec tant de diligence et de bonheur, que jamais on n'eut occasion de lui faire le moindre reproche. Il fut bientôt assez fort pour garder les moutons, et tandis que les autres bergers étaient assaillis par les loups, ou faisaient aux propriétaires fonciers des dommages qui occasionnaient à leurs maîtres des procès souvent ruineux, le frère Pinet menait et ramenait son troupeau sans éprouver jamais la moindre mésaventure...

Devenu plus fort, frère Pinet entra comme valet chez un menuisier de Boucoiran qui avait la crainte de Dieu. Cet homme, touché de la piété simple et sincère de son jeune domestique, de son activité, de sa prévenance et de l'extrême douceur de son caractère, lui offrit de lui-même sa fille en mariage. Le frère Pinet ne put qu'accepter avec reconnaissance un parti qui était bien au-dessus de tout ce qu'il pouvait raisonnablement espérer. Son épouse lui apporta une

dot qui s'élevait à environ cinq cents francs. Le frère Pinet crut devoir et pouvoir en faire usage pour se procurer l'aisance et la liberté.

Moyennant une petite redevance envers le seigneur, il acquit un terrain inculte qu'il défricha et où il bâtit une petite maison. Elle est située sur la route qui va de Brignon à Uzès. Le frère Pinet, après s'y être établi, ne la quitta plus et ses cendres reposent dans le terrain environnant.

Tant que vécut cet homme singulier, ses champs furent tous les ans recouverts des plus abondantes récoltes, ses arbres furent chargés des plus beaux fruits, sa volaille et son troupeau multiplièrent au delà de ses désirs, malgré les brèches énormes qu'il y faisait quelquefois lui-même. Il tenait en quelque sorte table ouverte. Tous les voyageurs de quelque condition, de quelque religion qu'ils fussent, étaient indifféremment invités à se rafraîchir chez lui. Le tonneau de bon vin était toujours en permanence. L'excellent pain ne manquait jamais, et lorsqu'il avait le bonheur de recevoir quelque ministre de l'Évangile, quelque personnage recommandable par des services importants rendus à l'Église, il n'épargnait plus rien...

J'ai été baptisé chez le frère Pinet qui, à ce qu'on m'a raconté depuis, donna dans cette circonstance une fête vraiment magnifique. Je fus nourri dans un hameau des environs. Mon père et ma mère, obligés d'aller s'établir à Montpellier, me recommandèrent tout spécialement au frère Pinet. Cet homme bienfaisant venait me voir régulièrement deux fois par semaine quoiqu'il eût déjà soixante et dix ans et que le trajet fût long et difficile. Du reste, il ne venait jamais les mains vides. Toujours quelques friandises

pour moi et quelque chose d'un peu plus considérable pour ma nourrice.

... J'avais environ dix ans quand le frère Pinet mourut sans agonie ou plutôt qu'il cessa de vivre dans ce monde pour vivre dans un monde meilleur, mais je n'avais guère que six ou sept ans la dernière fois que je le vis. Je me rappelle encore tous ses traits. Sa taille était petite, son regard extrêmement vif. La bonté semblait peinte sur son visage, jamais physionomie ne fut plus douce, plus propre à inspirer la confiance et l'amitié. Il était toujours habillé de gris, son habit était remarquable par deux immenses poches qu'il remplissait de noix, d'amandes, de châtaignes, de raisins secs pour donner aux enfants de ses amis. Il paraît avoir partagé tout son temps entre le travail, la prière et les actes de bienfaisance. Je ne me souviens pas de lui avoir jamais entendu dire un mot de français, excepté lorsqu'il récitait les psaumes, les cantiques et les prières de l'Église qu'il savait par cœur. Je crois même qu'il n'avait jamais appris à lire. Mais il croyait avec simplicité en Notre Seigneur et trouvait dans son jargon des expressions pour engager les autres à croire comme lui.

PRIÈRE[1]

O Dieu éternellement béni! C'est avec la plus profonde humilité et en me rabaissant jusque dans la

1. *Op. cit.*, pp. 245 à 247. — On trouvera une ressemblance frappante entre cette prière et une autre d'Oberlin que tous les biographes de ce dernier reproduisent (*Cf.* C. LEENHARDT, *op. cit.*, pp. 7 à 9). Le texte original de celle-ci est en allemand. En-

poussière, que je me prosterne aux pieds de ta majesté souveraine. Je reconnais, Seigneur, combien un coupable vermisseau de terre tel que je suis est indigne de paraître en ton adorable présence, surtout dans la vue de traiter alliance avec toi, ô roi des rois et Seigneur des seigneurs! Mais c'est toi-même qui as daigné former le plan de cette alliance. C'est ta miséricorde qui nous l'a communiquée par l'entremise de ton propre Fils et c'est ta grâce qui a disposé mon cœur à le recevoir. Je viens donc à toi confessant que j'ai été et que je suis encore un ouvrier d'iniquité, frappant ma poitrine, te disant avec l'humble péager : O Dieu, sois apaisé envers moi qui suis pécheur! Je viens, invité par ton cher Fils et me confiant uniquement en sa parfaite justice, te supplier de me pardonner mes offenses pour l'amour de lui et de ne plus te souvenir de mes transgressions. Veuille recevoir en grâce ta créature rebelle qui connaît les droits sacrés que tu as sur elle et qui ne désire rien tant que de t'appartenir.

contre n'a pas pu imiter Oberlin qui vivait encore et dont les papiers intimes n'ont commencé à être révélés qu'en 1831. Mais Oberlin et lui se sont librement inspirés d'un « acte de consécration » qui se trouve dans un livre de piété dû au prédicateur anglais Doddridge et assez populaire jusqu'au milieu du dixneuvième siècle : *Rise and progress of religion in the soul* (Londres, 1744). Cet ouvrage a eu de nombreuses éditions. Il a été traduit en français (La Haye, 1751; Bâle, 1754) et en allemand. L'acte de consécration se trouve au chapitre XVII, pp. 172 à 177 de l'édition anglaise (éd. 1838) et sous une forme un peu plus courte, pp. 177 à 179 (pp. 235 et suiv. et 242 et suiv. de l'édition française de 1751). Il semble qu'Oberlin ait suivi la première forme de cette prière, et Encontre la seconde. M. le pasteur C. Leenhardt et M. Fr. Ritter, bibliothécaire, de l'Université de Strasbourg, nous ont grandement aidés à élucider ce petit point d'histoire religieuse.

C'est aussi solennellement qu'il m'est possible que je me donne aujourd'hui à toi. Je renonce aux autres maîtres qui me tyrannisent. Je te consacre les facultés de mon esprit, les affections de mon cœur, les membres de mon corps, mes biens temporels, le temps que j'ai encore à passer sur la terre, tout ce que je suis, tout ce que je possède, et je ne souhaite, ou du moins je ne veux souhaiter de vivre que pour obéir à tes commandements. Accepte la résolution que je forme d'être à toi dès maintenant et à jamais.

J'acquiesce à toutes les dispensations de ta miséricordieuse providence. Dispose, Seigneur, de ma personne et de tout ce que je puis appeler mien, selon que ton infinie sagesse le jugera plus convenable à l'avancement de ton règne. Je remets avec confiance mon sort entre tes mains paternelles, disant du cœur comme de la bouche : non point ce que je veux, mais ce que tu veux, et me réjouissant d'être soumis avec tout l'univers à un empire qui doit faire la consolation et le bonheur de toutes les créatures intelligentes.

Je te supplie, ô Dieu! de me rendre capable de te glorifier ici-bas. Regarde-moi comme faisant partie de ton peuple particulier. Lave-moi de mes péchés dans le sang de ton Fils. Revêts-moi de sa parfaite justice. Transforme-moi de plus en plus à son image. Répands sur moi, par lui, les dons si nécessaires de son esprit de sainteté, de sagesse, de force et de joie; et comme mon Dieu et mon père, fais-moi la grâce de passer le reste de ma vie sous ta conduite et à la clarté de ta face.

Lorsque l'heure de mon départ viendra et que toutes mes espérances et mes joies terrestres s'évanouiront,

puissé-je me souvenir de ton alliance bien établie et assurée comme étant mon salut et tout mon plaisir. Daigne aussi t'en souvenir, Seigneur! Jette, ô mon Père céleste, un regard de compassion sur ton enfant abattu et expirant! Que ta droite puissante me soutienne. Remplis de force et de confiance mon âme prête à quitter sa prison! Et reçois-la dans l'heureux séjour qu'habitent ceux qui dorment en Jésus pour y attendre en paix l'accomplissement de la grande promesse que tu as faite à tous tes enfants : savoir leur résurrection glorieuse et une félicité éternelle en ton adorable présence. Enfin, si ce mémorial des engagements solennels que j'ai contractés avec toi tombe après ma mort entre les mains de mes amis, puisse-t-il les porter à l'adopter eux-mêmes et veuille leur faire part de tous les bénéfices de ton alliance par Jésus qui en est le grand médiateur : auquel comme à toi, ô Père! et à ton Saint-Esprit, louanges immortelles soient rendues par toutes les âmes que tu auras ainsi rachetées et par toutes les intelligences célestes au bonheur et aux occupations desquelles tu daigneras les associer. Amen.

Renouvelé à Montauban, en la sainte présence du Seigneur, aux pieds duquel je signe cet acte.

Ce 9e mars 1817.

Signé : D. ENCONTRE.

MADAME DE STAËL

(1766-1817)

Germaine Necker, baronne de Staël, est née à Paris le 22 avril 1766 et morte à Paris le 14 juillet 1817. Elle était la fille du banquier, ministre de Louis XVI. Dès l'âge de onze ans, elle figurait aux réceptions de sa mère, et son esprit se formait à entendre Raynal, Grimm, Morellet, Suard, Buffon, etc. En 1786, elle épousa le baron de Staël, ambassadeur de Suède en France. Ralliée dès l'abord à la Révolution, elle commença par avoir pour idéal la constitution anglaise, puis une république conçue sur le modèle des États-Unis. En septembre 1792, elle fut forcée de se réfugier à Coppet, sur les bords du lac de Genève. Rentrée à Paris en 1795, elle eut immédiatement un salon très fréquenté ; mais, suspecte au Directoire, elle fut obligée de retourner à Coppet, d'où elle revint en 1797. Peu favorable à Bonaparte, elle prit immédiatement position contre lui à partir de 1800. Irrité par la guerre d'épigrammes qui se faisait contre lui autour de Mme de Staël, Bonaparte, en octobre 1803, lui ordonna de se tenir à quarante lieues de Paris. C'est alors qu'elle parcourut l'Allemagne, puis, après un séjour à Coppet, se rendit en Italie. Revenue à Coppet en 1805, elle y écrivit *Corinne* (1807) qui eut un succès

énorme. Tous les adversaires de Napoléon la visitaient ou séjournaient auprès d'elle. En 1807, elle alla de nouveau en Allemagne, écrivit son livre : *De l'Allemagne* dont toute l'édition française fut détruite par la police impériale, fut exilée à nouveau du territoire français en 1810 et comme internée à Coppet. Elle s'en échappa en 1812 et se réfugia à Saint-Pétersbourg, passa de là en Suède, d'où elle se rendit en Angleterre. Elle fut attristée par la politique réactionnaire de la Restauration. Au moment de sa mort, elle avait à peu près achevé ses *Considérations sur la Révolution française*, qui parurent en 1818. Outre les trois ouvrages cités, il faut mentionner d'elle : *La littérature considérée dans ses rapports avec les constitutions sociales*, an VIII ; — *Delphine*, roman (1802). On a publié après sa mort : *Dix années d'exil* (1821 et édition Ed.-P. Gautier, 1904). M. J. Viénot a publié en 1906 un ouvrage qu'elle avait rédigé dans les premiers mois de 1799 : *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la République en France*. — Mme de Staël professait un libéralisme fervent, inspiré par un ardent amour de l'humanité, par un désir généreux de justice et d'égalité, par une bonté large. « Quant à la religion, écrit M. Lanson, Mme de Staël a commencé par l'indifférence, par le voltairianisme. Elle n'a pas du tout l'accent religieux de Rousseau. Ce qui lui fera comprendre Rousseau, ce seront les Allemands : elle deviendra, dix ans avant sa mort, une chrétienne fervente, hors de toute Église et de toute confession : le duc de Broglie définira son état « un latitudinarisme piétiste », c'est-à-dire un protestantisme libéral, très indépendant, très peu théologique, plutôt mystique ; sa religion est à la fois très rationnelle et très sentimentale... Elle s'est aperçue que l'art d'ennoblir la vie par des passions nobles n'était pas une règle suffisante de vie, que le plaisir, même le plaisir de la pitié n'était pas la vertu ni un fondement solide de vertu ; et Kant lui a offert son postulat du devoir... Du devoir, Mme de Staël passe à Dieu. Du jour où son esprit, au-dessus du sentiment, conçoit la loi morale, elle est chré-

tienne. » L'ouvrage inédit publié par M. J. Viénot montre que l'évolution si bien décrite par M. Lanson a commencé bien avant 1807. — Consulter : Lanson, *Histoire de la Littérature française*, pp. 874 à 885 ; — J. Viénot, Introduction à l'ouvrage *: Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la République en France; —* et *Pages choisies de Mme de Staël* avec une introduction de S. Rocheblave.

RÉPUBLIQUE ET RELIGION [1]

Il me paraît prouvé que la moralité des hommes a besoin du lien des idées religieuses. Je crois à quelques exceptions, résultats d'une nature et d'une éducation qui parviennent à suppléer à ce premier secours ; je crois aussi à cet amour exalté de l'opinion publique, qui se développe dans les hommes placés en vue et dans les pays où cette opinion est ellemême guidée par le frein général des idées religieuses. Mais c'est dans une république qu'une religion est nécessaire : l'opinion, dans un pays libre, étant presque toujours divisée en deux partis, ce qu'on appelle l'estime publique a toujours moins de force et de sévérité; l'égalité politique a toujours détruit la sorte de subordination imaginaire qui contient chaque homme dans sa sphère, chaque pensée, chaque action se jugeant toujours de deux manières différentes, indépendamment de la gradation des pouvoirs. La

1. *Des Circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la République en France*, 1906. *Des Religions*, pp. 212 à 216.

liberté nécessaire et qui doit s'établir, exige plus de volontaire dans les actions des hommes ; le principe de la souveraineté du peuple force à recourir davantage et à la puissance du dévouement libre, et à la sagesse des opinions particulières ; plus donc vous donnez d'influence aux volontés individuelles de la nation, plus vous avez besoin d'un moyen qui moralise le grand nombre, et ce serait sous le despotisme, ce serait lorsque toutes les volontés sont enchaînées, qu'on concevrait beaucoup plutôt la possibilité de se passer d'un guide individuel pour chacune de ces volontés ; moins vous voudrez donner au gouvernement le pouvoir de contraindre, plus vous laisserez de jeu dans la machine politique, plus il vous faut recourir et à la direction particulière et à la direction uniforme. Or, je défie de découvrir aucune idée dont les effets soient aussi simples, aussi semblables et plus également d'accord avec toutes les autres diversités des opinions, des caractères et des situations. Lorsque Montesquieu remarqua que le principe des républiques était la vertu, il fut obligé, dans le développement, de citer des exemples de respect religieux pour un serment. Chez les Anciens, on n'a point eu l'idée d'une vertu totalement distincte des idées religieuses. L'amour de la patrie est un grand mobile, mais, outre qu'il s'affaiblit en proportion de l'étendue du pays, du nombre des concitoyens, jamais il ne suffit pour nous éclairer avec certitude sur ce qu'il faut au bien de cette patrie. Tel voit son salut dans la guerre, tel autre dans la paix, tel dans l'obéissance, tel autre dans la révolte, tel dans l'unité, tel dans la fédération. La morale, et la morale liée par les opinions religieuses, donne seule un code complet pour toutes les actions de la vie, un code qui réunit les

hommes par une sorte de pacte des âmes, préliminaire indispensable de tout contrat social.

Quelques philosophes ont dit : Les idées religieuses sont bonnes pour le peuple, c'est-à-dire pour ceux qui n'ont pas le temps d'acquérir d'autres lumières, et il faut une religion au peuple. Rien ne me paraît plus détestable que cette assertion. Quel est l'homme du peuple qui voudrait d'une opinion qu'on lui dirait appropriée à son ignorance ? Quelle aristocratie de lumières fait trouver une erreur quelconque bonne pour aucune classe de la société ? Les idées religieuses me paraissent également nécessaires à tous les hommes, à tous les degrés d'instruction. L'immoralité des esprits plus grossiers a des caractères et des effets plus remarquables; mais les hommes éclairés, étant appelés à influer davantage sur le sort de leurs semblables, peuvent produire plus de mal avec des torts moins saillants. Mais les hommes éclairés peuvent nuancer, concilier, expliquer davantage les fautes qu'ils se permettent, et tandis que les gens du peuple heurtant directement la loi sont à l'instant comprimés par elle, les hommes plus habiles transigent bien plus longtemps avec la puissance, en s'écartant de même de son esprit. Enfin, parmi les exceptions d'hommes honnêtes, sans idées religieuses, il s'en trouve autant dans la classe non instruite que dans la nôtre, parce que leurs occupations, leur sort à l'avance tracé, leur fait quelquefois trouver dans l'habitude le supplément à la réflexion de la vertu.

Souvent l'on m'a dit avec dénigrement : Quoi ! vous ne commettez pas une mauvaise action par la crainte de Dieu, vous avez besoin de l'espérance ou de l'effroi pour secourir un infortuné ? Non, en vérité, l'on ne pense ni à l'enfer ni au paradis, dans toutes

ces vertus d'instinct, la pitié, la délicatesse, la fierté qui sont, pour ainsi dire, mêlées à notre sang et sont devenues en nous des mouvements physiques précédant toute réflexion ; mais si l'on a cette nature, je crois fermement qu'une éducation religieuse y a contribué. Je crois que, dans tous les sacrifices obscurs et froids de son intérêt à la justice, dans tous les sacrifices où il faut combattre le sang au lieu de s'y laisser entraîner, résister au ressentiment, à la colère, à l'ambition, je crois, j'ai souvent éprouvé, qu'il faut recourir à une idée religieuse. Comprenez-vous donc, me dira-t-on, et l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme ? On ne comprend que les vérités qui sont pour ainsi dire inférieures à nos facultés, que la tête humaine peut embrasser, qui sont contenues par elle. Les matérialistes non plus ne savent rien de leur système, excepté qu'il combat celui des déistes. L'athéisme est une idée purement négative. Or, comme le monde, la vie est un fait positif ; la négation l'explique encore moins que l'adoption des idées religieuses. La conscience, l'amour du beau moral, l'estime de soi, le besoin de l'opinion publique, tous les sentiments que les philosophes mettent en opposition avec les idées religieuses, ne sont autre chose qu'elles-mêmes.

CONTRE LA SOUVERAINETÉ DU BUT [1]

... Quand il serait vrai que, dans l'entraînement de tous les événements du monde, les vices et les crimes

1. *Op. cit.*, pp. 255 à 256. *Des Devoirs politiques, des vertus et des crimes politiques.*

auraient leur utilité ; que, dans ce grand mystère dont les secrets nous sont inconnus, la Providence eût aussi fait entrer les actes barbares, les hommes cruels comme des ressorts et des instruments de sa volonté générale ; que la Saint-Barthélemy dût un jour éclairer les hommes sur l'intolérance, Tibère sur la royauté, la résistance des nobles en France sur le système féodal, le règne de la Terreur sur la démagogie, cela changerait-il rien à la morale ? Charles IX aurait-il pour excuse le bien qui a pu résulter de ses excès ? Les hommes devraient-ils se présenter pour remplir des rôles de criminels, parce que les criminels ont leur place et leur utilité dans le monde ? Les gouvernements des nations devraient-ils s'imposer des fléaux dévastateurs, parce que, dans les révolutions des siècles, les tremblements de terre, les éruptions de volcans, les pestes meurtrières ont quelquefois servi l'espèce humaine?

Le hasard n'est pas du ressort de l'homme. Il ne peut admettre pour règle de sa conduite que la justice et la vertu. Nous savons des lois physiques ce qu'il nous faut pour les chances communes de la vie, des devoirs moraux ce qui nous est nécessaire pour les relations habituelles des hommes en société. Toute autre combinaison est gigantesque, monstrueuse. L'homme y fait l'avance du crime, sans avoir jamais en sa puissance le résultat. Ayant abjuré la morale, il est rentré dans ce chaos que Milton nous a représenté, gouverné par le hasard, et, comme Satan, il ne pourra jeter un pont sur l'abîme, pour retourner vers le ciel.

L'OFFICE DIVIN A BORD D'UN NAVIRE ANGLAIS [1]

Corinne, cependant, malgré les pensées pénibles qui l'occupaient, reçut une impression profonde par le spectacle dont elle fut témoin. Rien ne parle plus à l'âme, en effet, que le service divin sur un vaisseau ; et la noble simplicité du culte des réformés semble particulièrement adaptée aux sentiments que l'on éprouve alors. Un jeune homme remplissait les fonctions de chapelain ; il prêchait avec une voix ferme et douce, et sa figure avait la sérénité d'une âme pure dans la jeunesse. Cette sérénité porte avec elle une idée de force qui convient à la religion prêchée au milieu des périls de la guerre. A des moments marqués, le ministre anglican prononçait des prières dont toute l'assemblée répétait avec lui les dernières paroles. Ces voies confuses, et néanmoins assez douces, venaient de distance en distance ranimer l'intérêt et l'émotion. Les matelots, les officiers, le capitaine, se mettaient plusieurs fois à genoux, surtout à ces mots : « *Lord, have mercy upon us* » (Seigneur, faites-nous miséricorde). Le sabre du capitaine, qu'on voyait traîner à côté de lui pendant qu'il était à genoux, rappelait cette noble réunion de l'humilité devant Dieu et de l'intrépidité contre les hommes, qui rend la dévotion des guerriers si touchante ; et pendant que tous ces braves gens priaient le Dieu des armées, on apercevait la mer à travers les sabords, et quelquefois le bruit léger de ses vagues, alors tran-

1. *Corinne*, liv. XI, chap. III.

quilles, semblait seulement dire : « Vos prières sont entendues. » Le chapelain finit le service par la prière qui est particulière aux marins anglais : *Que Dieu*, disent-ils, *nous fasse la grâce de défendre au dehors notre heureuse constitution, et de retrouver dans nos foyers, au retour, le bonheur domestique !* Que de beaux sentiments sont réunis dans ces simples paroles ! Les études préalables et continuelles qu'exige la marine, la vie austère d'un vaisseau, en font comme un cloître militaire au milieu des flots, et la régularité des opérations les plus sérieuses n'y est interrompue que par les périls et la mort. Souvent, les matelots, malgré leurs habitudes guerrières, s'expriment avec beaucoup de douceur, et montrent une pitié singulière pour les femmes et les enfants quand il s'en trouve à bord avec eux. On est d'autant plus touché de ces sentiments, qu'on sait avec quel sang-froid ils s'exposent à ces effroyables dangers de la guerre et de la mer, au milieu desquels la présence de l'homme a quelque chose de surnaturel.

LA STATUAIRE ANTIQUE [1]

Ils allèrent d'abord au musée du Vatican, ce palais des statues, où l'on voit la figure humaine divinisée par le paganisme, comme les sentiments de l'âme le sont maintenant par le christianisme. Corinne fit remarquer à lord Nelvil ces salles silencieuses, où sont rassemblées les images des dieux et des héros ; où la

1. *Corinne*, liv. VIII, chap. II.

plus parfaite beauté, dans un repos éternel, semble jouir d'elle-même. En contemplant ces traits et ces formes admirables, il se révèle je ne sais quel dessein de la Divinité sur l'homme, exprimé par la noble figure dont elle a daigné lui faire don. L'âme s'élève, par cette contemplation, à des espérances pleines d'enthousiasme et de vertu ; car la beauté est une dans l'univers, et, sous quelque forme qu'elle se présente, elle excite toujours une émotion religieuse dans le cœur de l'homme. Quelle poésie que ces visages, où la sublime expression est pour jamais fixée, où les plus grandes pensées sont revêtues d'une image si digne d'elles !

Quelquefois un sculpteur ancien ne faisait qu'une statue dans sa vie; elle était toute son histoire. Il la perfectionnait chaque jour; s'il aimait, s'il était aimé, s'il recevait par la nature ou par les beaux-arts une impression nouvelle, il embellissait les traits de son héros par ses souvenirs et par ses affections. Il savait ainsi traduire aux regards tous les sentiments de son âme. La douleur de nos temps modernes, au milieu de notre état social si froid et si oppressif, est ce qu'il y a de plus noble dans l'homme ; et, de nos jours, qui n'aurait pas souffert, n'aurait jamais senti ni pensé. Mais il y avait dans l'antiquité quelque chose de plus noble que la douleur : c'était le calme héroïque, c'était le sentiment de sa force, qui pouvait se développer au milieu d'institutions franches et libres. Les plus belles statues des Grecs n'ont presque jamais indiqué que le repos. Le Laocoon et la Niobé sont les seules qui peignent des douleurs violentes ; mais c'est la vengeance du ciel qu'elles rappellent toutes les deux, et non les passions nées dans le cœur humain. L'être moral avait une organisation si saine

chez les anciens, l'air circulait si librement dans leur large poitrine, et l'ordre politique était si bien en harmonie avec les facultés, qu'il n'existait presque jamais, comme de notre temps, des âmes mal à l'aise ; cet état fait découvrir beaucoup d'idées fines, mais ne fournit point aux arts, et particulièrement à la sculpture, les simples affections, les éléments primitifs des sentiments, qui peuvent seuls s'exprimer par le marbre éternel.

A peine trouve-t-on dans les statues quelques traces de mélancolie. Une tête d'Apollon, au palais Justiniani, une autre d'Alexandre mourant, sont les seules où les dispositions de l'âme rêveuse et souffrante soient indiquées; mais elles appartiennent l'une et l'autre, selon toute apparence, au temps où la Grèce était asservie. Dès lors il n'y avait plus cette fierté ni cette tranquillité d'âme qui ont produit chez les anciens les chefs-d'œuvre de la sculpture et de la poésie composés dans le même esprit.

La pensée qui n'a plus d'aliments au dehors se replie sur elle-même, analyse, travaille, creuse les sentiments intérieurs ; mais elle n'a plus cette force de création qui suppose et le bonheur et la plénitude de forces que le bonheur seul peut donner. Les sarcophages, même chez les anciens, ne rappellent que des idées guerrières ou riantes : dans la multitude de ceux qui se trouvent au musée du Vatican, on voit des batailles, des jeux représentés en bas-reliefs sur les tombeaux. Le souvenir de l'activité de la vie était le plus bel hommage que l'on crût devoir rendre aux morts. Rien n'affaiblissait, rien ne diminuait les forces. L'encouragement, l'émulation, étaient le principe des beaux-arts comme de la politique ; il y avait place pour toutes les vertus, comme pour tous les

talents. Le vulgaire se glorifiait de savoir admirer ; et le culte du génie était desservi par ceux même qui ne pouvaient point aspirer à ses couronnes.

La religion grecque n'était point, comme le christianisme, la consolation du malheur, la richesse de la misère, l'avenir des mourants; elle voulait la gloire, le triomphe ; elle faisait, pour ainsi dire, l'apothéose de l'homme. Dans ce culte périssable, la beauté même était un dogme religieux. Si les artistes étaient appelés à peindre les passions basses ou féroces, ils en sauvaient la honte à la figure humaine, en y joignant, comme dans les faunes et les centaures, quelques traits des animaux ; et, pour donner à la beauté son plus sublime caractère, ils unissaient tour à tour dans les statues des hommes et des femmes, dans la Minerve guerrière et dans l'Apollon Musagète, les charmes des deux sexes, la force à la douceur, la douceur à la force ; mélange heureux de deux qualités opposées, sans lequel aucune des deux ne serait parfaite.

BENJAMIN CONSTANT

(1767-1830)

Henri-Benjamin Constant de Rebecque est né à Lausanne le 25 octobre 1767 et mort à Paris le 8 décembre 1830. Il appartenait à une famille de protestants français réfugiés dans le canton de Vaud. Son développement fut très précoce. Il n'avait qu'une dizaine d'années quand son précepteur « lui faisait inventer le grec pour le lui apprendre ». Il étudia successivement à Oxford (1780), à Geertruidenberg (Hollande, 1781), à Erlangen (1782-1783), à Edimbourg (1783-1785). Sa jeunesse est marquée à la fois par une véritable fièvre de curiosité intellectuelle et par tous les emportements de la passion. Il est alors dans une période de scepticisme presque absolu et se montre étranger et hostile au sentiment religieux. C'est en 1795 qu'il se fixe en France ; et il réclama, en 1797, sa qualité de Français. Il était un des habitués et le plus brillant causeur du salon de Mme de Staël. Partisan décidé de la Révolution, mais très opposé au terrorisme, il crut, après le 18 brumaire, pouvoir accepter des fonctions publiques ; mais, une fois entré au Tribunat, il se rangea dans l'opposition. De 1803 à 1814, plus ou moins exilé, il vécut tantôt en Suisse, tantôt en Allemagne. Croyant aux promesses des Bour-

bons et confiant dans la Charte, il se rallia au nouveau régime pendant les Cent-Jours, se laissa séduire par Napoléon revenu au pouvoir et s'engageant à fonder enfin la liberté, passa en Angleterre après Waterloo. Rentré en France dès 1816, il prit position contre les *ultras* du royalisme et se consacra jusqu'à la fin de sa vie à défendre la liberté sous toutes les formes, surtout la liberté de la presse. « Il était foncièrement individualiste : son libéralisme était une défense de l'individu contre l'État. Il voulait un gouvernement fort, pour protéger l'individu contre toutes les forces capables d'en gêner l'expansion, mais un gouvernement limité, si je puis dire, pour ne pas gêner lui-même ou opprimer l'individu... Il mettait au service de son irréductible individualisme une parole incisive, nerveuse, volontiers insolente, dissolvante des idées et meurtrière aux personnes. » (Lanson, *Histoire de la Littérature française*, p. 918.) Son œuvre de publiciste est considérable ; l'essentiel en a été réimprimé sous ce titre : *Cours de politique constitutionnelle* (1836 ; 1861 et 1872). Lui-même a publié ses œuvres oratoires sous ce titre : *Discours à la Chambre des députés* (Paris, 1827, 2 vol.). Son roman, *Adolphe* (1816) marque la naissance du roman psychologique et, par bien des côtés, il est une sorte d'autobiographie. D'abord élève d'Helvétius et des encyclopédistes, il subit ensuite l'influence de Kant, Lessing, Herder, Schleiermacher, Lavater. C'est à ces préoccupations nouvelles que sont dus ses deux grands ouvrages : *De la religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements* (Paris, 5 vol., 1824-1831) et *Du polythéisme romain dans ses rapports avec la philosophie grecque et la religion chrétienne* (publié après sa mort, 1833). C'est une tentative, naturellement très dépassée aujourd'hui, mais encore intéressante, d'histoire des religions. Benjamin Constant y établit la permanence et l'universalité du sentiment religieux, en distinguant soigneusement celui-ci des formes successives qu'il revêt.

Consulter l'article de M. Eug. Asse dans la *Grande Encyclopédie*, t. XII ; — Gustave Rudler, *la Jeunesse de Benja-*

min Constant (1909); — du même, Bibliographie critique de Benjamin Constant (1909). Ce dernier ouvrage contient en appendice une liste chronologique des articles et ouvrages critiques publiés sur Benjamin Constant après sa mort.

CONTRE L'AXIOME : IL FAUT UNE RELIGION POUR LE PEUPLE [1]

L'autorité ne fait pas moins de mal et n'est pas moins impuissante, lorsque, au milieu du siècle sceptique, elle veut rétablir la religion. La religion doit se rétablir seule par le besoin que l'homme en a ; et quand on l'inquiète par des considérations étrangères, on l'empêche de ressentir toute la force de ce besoin. L'on dit, et je le pense, que la religion est dans la nature ; il ne faut donc pas couvrir sa voix par celle de l'autorité. L'intervention des gouvernements pour la défense de la religion, quand l'opinion lui est défavorable, a cet inconvénient que la religion est défendue par des hommes qui n'y croient pas. Les gouvernants sont soumis, comme les gouvernés, à la marche des idées humaines ; lorsque le doute a pénétré dans la partie éclairée d'une nation, il se fait jour dans le gouvernement même. Or, dans tous les temps, les opinions ou la vanité sont plus fortes que les intérêts. C'est en vain que les dépositaires de l'autorité se disent qu'il est de leur avantage de favoriser la religion ; ils peuvent déployer pour elle leur puis-

1. *Œuvres politiques de Benjamin Constant* publiées par Ch. Louandre. Paris, 1874. *De la liberté religieuse*, pp. 200 à 204.

sance, mais ils ne sauraient s'astreindre à lui témoigner des égards. Ils trouvent quelque jouissance à mettre le public dans la confidence de leur arrière-pensée; ils craindraient de paraître convaincus, de peur d'être pris pour des dupes. Si leur première phrase est consacrée à commander la crédulité, la seconde est destinée à reconquérir pour eux les honneurs du doute, et l'on est mauvais missionnaire, quand on veut se placer au-dessus de sa propre profession de foi.

Alors s'établit cet axiome, qu'il faut une religion au peuple, axiome qui flatte la vanité de ceux qui le répètent, parce qu'en le répétant, ils se séparent de ce peuple auquel il faut une religion.

Cet axiome est faux par lui-même, en tant qu'il implique que la religion est plus nécessaire aux classes laborieuses de la société qu'aux classes oisives et opulentes. Si la religion est nécessaire, elle l'est également à tous les hommes et à tous les degrés d'instruction. Les crimes des classes pauvres et peu éclairées ont des caractères plus violents, plus terribles, mais plus faciles en même temps à découvrir et à réprimer. La loi les entoure, elle les saisit, elle les comprime aisément, parce que ces crimes la heurtent d'une manière directe. La corruption des classes supérieures se nuance, se diversifie, se dérobe aux lois positives, se joue de leur esprit en éludant leurs formes, leur oppose d'ailleurs le crédit, l'influence, le pouvoir...

Les défenseurs de la religion croient souvent faire merveille en la représentant surtout comme utile: que diraient-ils, si on leur démontrait qu'ils rendent le plus mauvais service à la religion?

De même qu'en cherchant dans toutes les beautés

de la nature un but positif, un usage immédiat, une application à la vie habituelle, on flétrit tout le charme de ce magnifique ensemble ; en prêtant sans cesse à la religion une utilité vulgaire, on la met dans la dépendance de cette utilité. Elle n'a plus qu'un rang secondaire, elle ne paraît plus qu'un moyen, et par là même elle est avilie.

L'axiome qu'il faut une religion au peuple est en outre tout ce qu'il y a de plus propre à détruire toute religion. Le peuple est averti, par un instinct assez sûr, de ce qui se passe sur sa tête. La cause de cet instinct est la même que celle de la pénétration des enfants, et de toutes les classes dépendantes. Leur intérêt les éclaire sur la pensée secrète de ceux qui disposent de leur destinée. On compte trop sur la bonhomie du peuple, lorsqu'on espère qu'il croira longtemps ce que ses chefs refusent de croire. Tout le fruit de leur artifice, c'est que le peuple, qui les voit incrédules, se détache de sa religion, sans savoir pourquoi. Ce que l'on gagne en prohibant l'examen, c'est d'empêcher le peuple d'être éclairé, mais non d'être impie. Il devient impie par imitation ; il traite la religion de chose niaise et de duperie, et chacun la renvoie à ses inférieurs, qui, de leur côté, s'empressent de la repousser encore plus bas. Elle descend ainsi chaque jour plus dégradée ; elle est moins menacée lorsqu'on l'attaque de toutes parts. Elle peut alors se réfugier au fond des âmes sensibles. La vanité ne craint pas de faire preuve de sottise et de déroger en la respectant.

LE SENTIMENT RELIGIEUX [1]

Il y a quelque chose d'indestructible dans la religion. Elle n'est ni une découverte de l'homme éclairé qui soit étrangère à l'homme ignorant, ni une erreur de l'homme ignorant dont l'homme éclairé se puisse affranchir. Mais il faut distinguer le fond d'avec les formes, et le sentiment religieux d'avec les institutions religieuses : non que nous prétendions médire ici de ces formes ou de ces institutions...

Mais, dira-t-on, comment se faire une idée du sentiment religieux, indépendamment des formes qu'il revêt ? Nous ne le trouvons sans doute jamais ainsi dans la réalité ; mais, en descendant au fond de notre âme, il nous sera possible, nous le croyons, de le concevoir tel par la pensée.

... Nous éprouvons un désir confus de quelque chose de meilleur que ce que nous connaissons : le sentiment religieux nous présente quelque chose de meilleur. Nous sommes importunés des bornes qui nous resserrent et qui nous froissent : le sentiment religieux nous annonce une époque où nous franchirons ces bornes. Nous sommes fatigués de ces agitations de la vie, qui, sans se calmer jamais, se ressemblent tellement qu'elles rendent à la fois la satiété inévitable et le repos impossible : le sentiment religieux nous donne l'idée d'un repos ineffable toujours exempt de satiété. En un mot, le sentiment religieux est la réponse à ce cri de l'âme que nul ne fait taire, à cet élan vers l'inconnu, vers l'infini, que nul ne par-

1. *De la Religion*, 1824-1831, liv. I, ch. 1er, pp. 25 à 37.

vient à dompter entièrement, de quelques distractions qu'il s'entoure, avec quelque habileté qu'il s'étourdisse ou qu'il se dégrade.

... En plaçant le sentiment religieux à un degré plus haut, mais dans la même catégorie que nos émotions les plus profondes et les plus pures, nous sommes loin de rien prononcer contre la réalité de ce qu'il révèle ou de ce qu'il devine. Pour refuser à ce sentiment une base réelle, il faudrait supposer dans notre nature une inconséquence d'autant plus étrange qu'elle serait la seule de son espèce. Rien ne paraît exister en vain. Tout symptôme indique une cause, toute cause produit son effet. Nos corps sont destinés à périr : aussi contiennent-ils des germes de destruction. Ces germes, combattus quelque temps par le principe vital qui assure notre durée passagère, triomphent néanmoins. Pourquoi la tendance que nous avons décrite et qui peut-être est déterminée par un germe d'immortalité, ne triompherait-elle pas aussi ? Nous sentons nos corps entraînés vers la tombe : la tombe s'ouvre pour eux. Nous sentons une autre partie de nous, une partie plus intime, quoique moins bien connue, attirée vers une autre sphère : qui osera dire que cette sphère n'existe pas, ou nous reste fermée ?

Si vous erriez au sein de la nuit, n'ayant que la notion de l'obscurité, et toutefois y trouvant une douleur secrète et amère, et si tout à coup, dans le lointain, la voûte ténébreuse s'entr'ouvrait par intervalles, laissant échapper une splendeur subite qui disparaîtrait aussitôt, ne penseriez-vous pas que derrière cette voûte opaque, est l'univers lumineux dont le désir inexplicable vous dévorait à votre insu ?

On peut donc, bien que le sentiment religieux n'existe jamais sans une forme quelconque, le conce-

voir indépendamment de toute forme, en écartant tout ce qui varie, suivant les situations, les circonstances, les lumières relatives, et en rassemblant tout ce qui reste immuable, dans les situations et les circonstances les plus différentes.

L'ESPRIT DE CONQUÊTE [1]

Quand un peuple est naturellement belliqueux, l'autorité qui le domine n'a pas besoin de le tromper pour l'entraîner à la guerre. Attila montrait du doigt à ses Huns la partie du monde sur laquelle ils devaient fondre, et ils y couraient, parce qu'Attila n'était que l'organe et le représentant de leur impulsion. Mais de nos jours, la guerre ne procurant aux peuples aucun avantage et n'étant pour eux qu'une source de privations et de souffrances, l'apologie du système des conquêtes ne pourrait reposer que sur le sophisme et l'imposture.

Tout en s'abandonnant à ses projets gigantesques, le gouvernement n'oserait dire à sa nation : Marchons à la conquête du Monde. Elle lui répondrait d'une voix unanime : Nous ne voulons pas la conquête du Monde.

Mais il parlerait de l'indépendance nationale, de l'honneur national, de l'arrondissement des frontières,

1. *De l'esprit de conquête et de l'usurpation, dans leurs rapports avec la civilisation européenne*, 3e éd., Paris, 1814, pp. 27 à 30. Cf. éd. Louandre, pp. 390 à 391.

des intérêts commerciaux, des précautions dictées par la prévoyance ; que sais-je encore ? car il est inépuisable, le vocabulaire de l'hypocrisie et de l'injustice.

Il parlerait de l'indépendance nationale, comme si l'indépendance d'une nation était compromise, parce que d'autres nations sont indépendantes.

Il parlerait de l'honneur national, comme si l'honneur national était blessé, parce que d'autres nations conservent leur honneur.

Il alléguerait la nécessité de l'arrondissement des frontières, comme si cette doctrine, une fois admise, ne bannissait pas de la terre tout repos et toute équité. Car c'est toujours en dehors qu'un gouvernement veut arrondir ses frontières. Aucun n'a sacrifié, que l'on sache, une portion de son territoire pour donner au reste une plus grande régularité géométrique. Ainsi, l'arrondissement des frontières est un système dont la base se détruit par elle-même, dont les éléments se combattent, et dont l'exécution, ne reposant que sur la spoliation des plus faibles, rend illégitime la possession des plus forts.

Ce gouvernement invoquerait les intérêts du commerce, comme si c'était servir le commerce que dépeupler un pays de sa jeunesse la plus florissante, arracher les bras les plus nécessaires à l'agriculture, aux manufactures, à l'industrie, élever entre les autres peuples et soi des barrières arrosées de sang. Le commerce s'appuie sur la bonne intelligence des nations entre elles ; il ne se soutient que par la justice, il se fonde sur l'égalité ; il prospère dans le repos ; et ce serait pour l'intérêt du commerce qu'un gouvernement rallumerait sans cesse des guerres acharnées, qu'il appellerait sur la tête de son peuple

une haine universelle, qu'il marcherait d'injustice en injustice, qu'il ébranlerait chaque jour le crédit par des violences, qu'il ne voudrait point tolérer d'égaux ?

Sous le prétexte des précautions dictées par la prévoyance, ce gouvernement attaquerait ses voisins les plus paisibles, ses plus humbles alliés, en leur supposant des projets hostiles et comme devançant des agressions méditées. Si les malheureux objets de ses calomnies étaient facilement subjugués, il se vanterait de les avoir prévenus ; s'ils avaient le temps et la force de lui résister, vous le voyez, s'écrierait-il, ils voulaient la guerre puisqu'ils se défendent.

GEORGES CUVIER

(1769-1832)

Georges Cuvier est né à Montbéliard le 23 août 1769 et mort à Paris le 13 mai 1832. Ses parents le destinaient à la théologie, mais son penchant irrésistible pour les sciences naturelles l'entraîna vers ces études qui devaient lui valoir sa vraie gloire. Ce qui le mit hors de pair, ce sont certainement ses travaux d'anatomie comparée. C'est lui qui a établi la loi de la corrélation des organes, qui lui donna des résultats si considérables, surtout en paléontologie. Avant lui, on croyait assez généralement que les restes fossiles animaux appartenaient à des espèces vivantes. Si quelques naturalistes avaient entrevu la fausseté de cette opinion et soupçonné la différence entre les animaux vivants et les fossiles, c'est à Cuvier que revient l'honneur d'avoir prouvé, par ses recherches et par des comparaisons anatomiques approfondies, que cette différence est réelle. La loi de corrélation des organes lui a permis de reconstituer un grand nombre d'animaux disparus. Mais il serait anti-scientifique de vouloir pousser trop loin les conséquences des principes généraux qu'il a posés, et ses panégyristes se sont laissé entraîner à des exagérations qui ont nui à la réputation des travaux les plus sérieux de

l'éminent zoologiste. L'avenir a montré qu'il a eu tort de combattre les idées de Geoffroy Saint-Hilaire sur l'unité des types et des compositions organiques.

Il faut signaler, ici surtout, les rapports de Georges Cuvier avec ses coreligionnaires. Chargé d'honneurs, anobli, membre de l'Académie française (1818), il fut fait plus tard pair de France (1831). En 1824, lorsque l'évêque Fraissinous fut nommé grand maître de l'Université, Cuvier fut chargé des fonctions de grand-maître à l'égard des Facultés de théologie protestante. Cette même année, il fut nommé membre de la commission royale chargée de reviser et coordonner les lois et règlements concernant les Églises protestantes. En 1828, il devint directeur pour les cultes non catholiques au Ministère de l'Intérieur. Il sut, dans ces fonctions, augmenter l'indépendance des Églises protestantes et créa cinquante postes nouveaux de pasteurs. Rappelons qu'on lui doit l'établissement des comités cantonaux pour l'instruction primaire (1816), des concours d'agrégation pour le recrutement des corps enseignants et l'introduction dans l'enseignement secondaire classique des cours d'histoire, de langues vivantes et d'histoire naturelle. On trouvera la liste complète de ses travaux dans les ouvrages spéciaux ; voir notamment : Carus, *Histoire de la Zoologie*, trad. franç. par P.-O. Hagenmuller (1880). Voir aussi : Ducrotay de Blainville, *Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire* (1890), et Haag, *la France protestante*, 2ᵉ éd., t. IV, pp. 989 à 1017. Quelques papiers relatifs à ses fonctions de directeur du culte protestant sont à la Bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme.

SCIENCE ET POÉSIE[1]

Combien, en effet, ne reste-t-il pas de sujets dignes de ces efforts communs des lettres et des sciences? Quel admirable spectacle, et qu'il est plein de leçons! Et ces mondes infinis remplissant l'espace de leurs harmonies, et ces formes innombrables, toutes enchanteresses, sous lesquelles la vie se diversifie, et cette multitude effrayante de ressorts qui dans la moindre de ces vies exercent chacun leur action, et une action constamment nécessaire! Chaque secours que notre vue acquiert pour se porter au loin, centuple l'étendue; chaque secours qu'elle obtient pour distinguer de près, centuple la diversité; ni le grand ni le petit n'ont de bornes; et que dis-je? Il n'y en a pas même dans la succession. Chaque recherche dans les profondeurs de la terre, centuple les révolutions qu'elle a subies. La vie y couvre des ruines; ces ruines reposent sur d'autres; les formes si variées et si riches de cet univers ont été précédées par une infinité d'autres formes qui avaient toutes aussi leurs variétés et leurs richesses.

Ne me suis-je point trompé? Parmi tant de grandeurs, l'homme ne paraîtra-t-il pas bien petit? Entraînées par toutes ces magnificences, les lettres ne vont-elles pas l'oublier? Non, elles ne le peuvent. De toutes ces merveilles, l'homme est la plus grande. La science lui a soumis cet univers. Ces êtres, que le

1. *Discours prononcé dans la séance publique tenue par l'Académie française pour la réception de M. Cuvier*, le 27 août 1818. Paris, 1818, pp. 16 et 17.

voyageur cherche encore, la classe, la famille qui doivent les recevoir sont déjà prêtes. Ces mondes, que le télescope n'a point encore montrés, la science a déjà écrit les lois de leurs mouvements ; rien ne les y soustraira. C'est à cette hauteur que la science a élevé l'homme ; c'est là que l'éloquence, la poésie doivent le suivre, qu'elles doivent s'emparer de lui avec toute la puissance que leur donnent ces contemplations sublimes.

Ainsi fussent-elles arrivées au comble de leur perfection, les sciences et les lettres se réuniraient encore pour faire de l'homme l'objet de leurs plus hautes méditations ; elles étaient nées ensemble ; souvent elles ont marché ensemble ; il leur reste une longue carrière à parcourir ensemble ; au terme de cette carrière, elles ne se sépareront pas.

J.-F. OBERLIN ET LOUISE SCHEPPLER[1]

Dans la partie la plus âpre des Vosges, un vallon presque séparé du monde nourrissait chétivement, il y a soixante ans, une population restée à demi sauvage ; quatre-vingts familles réparties dans cinq villages en composaient la totalité ; leur misère et leur ignorance étaient également profondes ; elles n'entendaient ni l'allemand ni le français ; un patois inintelligible pour tout autre qu'elles, faisait leur seul langage, et ce que dans une assemblée comme la

1. *Discours sur les prix de vertu* prononcé à l'Académie française le 25 août 1829.

nôtre on n'aura pas de peine à croire, ni leur pauvreté ni leur ignorance n'avaient adouci leurs mœurs; ces paysans se gouvernaient par le droit du plus fort, presque comme les seigneurs du moyen âge; des haines héréditaires divisaient les familles, et plus d'une fois il en était né des violences coupables.

Un pieux pasteur, Jean-Frédéric Oberlin, devenu depuis si célèbre, entreprit de les civiliser; et, pour cet effet, en habile connaisseur des hommes, il s'attaqua d'abord à leur misère; de ses propres mains, il leur donna l'exemple de tous les travaux utiles; armé lui-même d'une pioche, il les guida dans la construction d'une route; bêchant, labourant avec eux, il leur enseigna la culture de la pomme de terre; il leur fit connaître les bons légumes, les bons fruits; il leur montra à greffer; il leur donna de bonnes races de bestiaux et de volailles. Leur agriculture une fois perfectionnée, il introduisit différentes industries pour occuper les bras superflus; il leur créa une caisse d'épargne, et les mit en rapport avec des maisons de commerce des villes voisines. Leur confiance croissant avec leur bien-être, des leçons d'un ordre plus élevé se mêlèrent par degrés à celles-là. Dès l'origine, il s'était fait leur maître d'école, en attendant qu'il en fût formé pour le seconder. Une fois qu'ils aimèrent à lire, tout devint facile; des ouvrages choisis vinrent à l'appui des discours et des exemples du pasteur, les sentiments religieux et avec eux la bienveillance mutuelle s'insinuèrent dans leur cœur; les querelles, les délits, les procès même disparurent; ou s'il naissait quelque contestation, d'un commun accord on venait prier Oberlin d'y mettre un terme; en un mot, lorsqu'il fut près de sa fin, cet homme vénérable put se dire que, dans ce canton

autrefois pauvre et dépeuplé, il laissait trois cents familles réglées dans leurs mœurs, pieuses et éclairées dans leurs sentiments, jouissant d'une aisance remarquable et pourvues de tous les moyens de la perpétuer.

Une jeune paysanne de l'un de ces villages, Louise Scheppler, à peine âgée de quinze ans, fut si vivement frappée des vertus de cet homme de Dieu, que, bien qu'elle jouît d'un petit patrimoine, elle lui demanda d'entrer à son service et de prendre part aux œuvres de sa charité. Dès lors, sans jamais accepter de salaire, elle ne le quitta plus. Devenue son aide, son messager, l'ange de toutes ces cabanes, elle y porta sans cesse tous les genres de consolation. Dans aucune circonstance, on n'a mieux vu à quel point le sentiment peut exalter l'intelligence : cette simple villageoise avait compris son maître et tout ce que ses pensées avaient de plus élevé ; souvent même elle l'étonnait par des idées heureuses auxquelles il n'avait point songé, et qu'il s'empressait de faire entrer dans l'ensemble de ses opérations. C'est ainsi que, remarquant la difficulté que ces cultivateurs éprouvaient à se livrer à la fois à leurs travaux champêtres et au soin de veiller sur leurs petits enfants, elle imagina de rassembler ces enfants dès le bas âge dans des salles spacieuses, où, pendant que les parents vaquaient à leur ouvrage, des conductrices intelligentes les gardaient, les amusaient, et commençaient à leur montrer les lettres et à les exercer à de petits travaux. C'est de là qu'est venue en Angleterre et en France l'institution de ces salles d'asile où l'on reçoit et où l'on garde les enfants des ouvriers, si souvent abandonnés dans les villes au vice et aux accidents. L'honneur d'une idée qui a déjà tant fructifié, et qui,

bientôt, sera adoptée partout, est entièrement dû à Louise Scheppler, à cette pauvre paysanne de Bellefosse. Elle y a consacré le peu qu'elle possédait, et, de plus, sa jeunesse et sa vieillesse. Encore aujourd'hui, quoique avancée en âge, elle réunit autour d'elle, sans rétribution, une centaine d'enfants de trois à sept ans, et leur donne une instruction appropriée à leur âge.

PELET DE LA LOZÈRE

(1785-1871)

Le comte Claramont Pelet de la Lozère est né le 12 juillet 1785 à Saint-Jean-du-Gard et mort à Villers-Cotterets, le 6 février 1871. Il fit ses études à Paris, Lyon et Genève. En 1806, en dépit de sa jeunesse, il fut nommé auditeur au Conseil d'État et peu après administrateur des forêts de la Couronne. Nommé maître des requêtes en 1811, il fut préfet du Loir-et-Cher de 1819 à 1823, puis député de ce département de 1827 à 1834. En 1836, il devint ministre de l'instruction publique et, en 1837, membre de la Chambre des pairs. Après la révolution de 1848 et le coup d'État de 1851, il se retira de la vie publique. Mêlé au mouvement religieux du commencement du siècle, il ne cessa de s'occuper des affaires et des œuvres du protestantisme. Il était passionné de liberté politique. Son ouvrage le plus important est celui qu'il a rédigé lorsqu'il assistait aux séances du Conseil d'État présidé par Napoléon Ier : *Opinions de Napoléon sur divers sujets de politique et d'administration recueillies par un membre de son Conseil d'État* (1833). On lui doit aussi un *Précis de l'histoire des États-Unis d'Amérique depuis leur colonisation...* (1845) et un recueil de *Pensées morales et politiques* (1873). — Ce recueil est précédé d'une notice sur sa vie et ses œuvres par Ernest Dhombres.

LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT[1]

On ne peut se dissimuler que l'idée de la séparation de l'Église et de l'État fait des progrès dans le monde, et qu'elle a pour elle des exemples propres à séduire...

Malgré le succès de la séparation en Amérique et en Angleterre, malgré les pernicieux effets qu'a eus, dans tant de pays, un système contraire, on hésitera longtemps encore à se résoudre, dans le pays de l'inquisition, à ce divorce, et la théorie, aussi bien que la possibilité, en seront contestées.

En théorie, dira-t-on, est-il vrai que l'État puisse se désintéresser des choses de la religion, au point de les abandonner à elles-mêmes, et de n'intervenir ni par le salaire ni par les nominations ? La religion et le gouvernement sont-ils, de leur nature, deux choses tellement distinctes qu'elles puissent vivre séparées ? Ne coopèrent-elles pas à la même tâche, le bien des hommes, et n'a-t-on pas appelé les rois, dans l'antiquité, les pasteurs des peuples ; dans le langage moderne, les évêques du dehors ? Ces deux pouvoirs ne sont-ils pas aussi unis, aussi inséparables que le corps et l'âme, et ne faut-il pas qu'ils agissent de concert ? Ne peut-il pas arriver, si on les sépare, qu'ils agissent l'un contre l'autre et se paralysent réciproquement? L'Église n'aurait-elle pas à craindre que l'État l'opprime, et l'État que l'Église trop indépen-

1. *De la séparation de l'Église et de l'État au point de vue protestant. Revue chrétienne*, 1870, pp. 458 à 476.

dante se rende redoutable et emploie sa puissance contre lui ?

Ce raisonnement conduirait plus loin qu'on ne veut ; il n'irait pas seulement à maintenir l'union de l'Église et de l'État telle qu'elle existe, mais à les réunir sous un même chef...

Mais l'exemple des États-Unis répond à ces appréhensions ; eux aussi tiennent au concours de la religion pour faciliter indirectement le gouvernement de l'État : ils l'honorent et lui demandent, dans les temps de crise, ses prières ; ils savent que la religion rend un peuple moral et qu'un peuple moral est plus facile à gouverner. Ils n'ont aucune appréhension que la religion séparée de l'État tourne contre lui son indépendance, parce que, dégagée de toute ambition politique, elle n'a aucun intérêt de le troubler.

La séparation, donc, est plutôt un gage de paix entre l'État et l'Église, et entre les diverses parties de la population, qu'un danger de discorde...

L'égalité des cultes établie par la loi ne serait qu'un vain mot, si l'État ne témoignait un respect égal pour l'un et pour l'autre, s'il agissait envers celui de la minorité comme il n'oserait agir envers celui de la majorité, et ne montrait, au contraire, que le nombre ne fait rien là où il s'agit d'un droit et d'un principe. Une âme élevée sera même portée à avoir plus d'égards pour le faible que pour le fort...

Quiconque a un sentiment religieux véritable, à quelque religion qu'il appartienne, respectera celle des autres comme un hommage rendu au Créateur. Il n'y a de tolérance certaine que celle-là...

La séparation, donc, le jour où elle s'opérera, devra être complète et s'appliquera à toutes les religions professées en France ; fille d'un principe qui est la

distinction du spirituel et du temporel, elle est indivisible, comme lui, et n'admet pas d'exception.

C'est dire qu'elle ne peut naître que d'un mouvement général des esprits, comme a été celui du seizième siècle qui a amené la Réforme. Celle-ci ne serait pas une division dans le sein de l'Église qui a eu pour résultat d'en détruire l'unité, après de longs déchirements, et d'en créer plusieurs, mais au contraire un concert entre celles-ci, pour secouer pacifiquement le joug de l'État, vivre de leur propre vie, — comme elles vivent dans d'autres pays au grand profit de la religion et des mœurs, qui en reçoivent une heureuse influence, — au profit même de l'État qui n'aura pas à s'occuper de choses étrangères à sa nature et gouvernera plus facilement un peuple plus sincèrement religieux...

L'union peut se maintenir jusqu'à ce que les temps soient mûrs pour la séparation, dans toute l'Europe, et pour tous les cultes, et qu'elle soit regardée comme un accompagnement nécessaire de la liberté politique.

SAMUEL VINCENT

(1787-1837)

Samuel Vincent est né à Nîmes le 8 septembre 1787 et mort dans la même ville le 10 juillet 1837. Dès sa jeunesse, il montra des dons exceptionnels, et eut toujours la vocation du saint ministère. Après avoir fait ses études théologiques à Genève, il fut nommé, âgé de vingt-trois ans seulement, pasteur catéchiste à Nîmes (1809). Mais il ne cessa pas d'approfondir ses études religieuses et philosophiques. Il contribua beaucoup à remettre en honneur les études théologiques, qui étaient totalement délaissées depuis Rousseau. Il traduisit les œuvres les plus intéressantes des apologètes d'Angleterre, où s'était produit un grand réveil de vie et de pensée religieuses. En 1820, il eut avec Lamennais une polémique éclatante dont il devait sortir vainqueur. Dans ses *Observations sur l'Unité religieuse* (1820), puis dans ses *Observations sur la voie d'autorité appliquée à la religion*, il montra « l'ultramontanisme anéantissant l'individu dans la masse ». Esprit large et ouvert, étranger aux polémiques entre sectes ou partis, il comprit, suivant son mot, que « le protestantisme est la religion des temps modernes ». Désireux de provoquer une théologie vraiment française, il écrivit successivement : — *Mélanges de religion, de morale et de critique sacrée* (1820-24) ;

— *Vues sur le protestantisme* (1829); — *Méditations religieuses* (1829), qui restent parmi les ouvrages les plus importants de tout le protestantisme, soit pour la théologie, soit pour la théorie de l'Église. Sa réputation devenait de plus en plus universelle quand il fut enlevé prématurément à l'Église de Nîmes, dont il était pasteur et dont il ne voulut jamais se séparer, et à l'Église tout entière.

L'ESPRIT DE PROSÉLYTISME [1]

Tout homme fermement persuadé doit avoir l'esprit de prosélytisme. — Ce qu'on appelle les lumières du siècle ne saurait ébranler cette vérité d'expérience...

... Il y a un esprit de prosélytisme qui est généreux et bienfaisant. Il y en a un autre qui est coupable et dangereux. Apprenons à les distinguer, pour ne plus accabler les âmes pures et bienveillantes des mépris que méritent seules les âmes audacieuses et viles qui trafiquent des choses saintes.

L'esprit de prosélytisme est beau, quand il procède du sentiment de la vérité. L'amour de la vérité est un des plus nobles penchants que l'homme ait reçus de son créateur. Il est l'apanage des âmes fortes et généreuses. Il leur donne une chaleur douce, une vie pleine d'activité, dans laquelle rien d'impur ne vient se mêler. L'homme ne sera jamais corrompu d'une manière désespérée, aussi longtemps qu'il conservera cette disposition vertueuse. — Mais une âme fortement persuadée ne saurait être tranquille, quand elle voit

1. *Mélanges de religion, de morale et de critique sacrée*, t. I, janvier-juin 1820, pp. 105 à 107.

la vérité qu'elle chérit, partout méconnue autour d'elle. Elle sent vivement le besoin de la mettre dans tout son jour, de dissiper les erreurs qui la défigurent, les préjugés qui la remplacent. Cette manifestation d'une chaleur intérieure, ces efforts pour assurer le triomphe de la vérité, ont quelque chose de grand, je dirais presque de divin. Ils sont purs dans leur principe, puisqu'ils partent d'une persuasion profonde. L'intérêt ne les souille point, puisque le plus souvent les hommes paient si mal ceux qui veulent les arracher à leurs préjugés.

L'esprit de prosélytisme est beau, quand il procède de l'amour des hommes et non de l'orgueil. L'amour de la vérité, quelque généreux qu'il soit en lui-même, perd une grande partie de son prix quand il n'est point joint à l'amour des hommes. Heureusement ces deux sentiments sont presque toujours réunis dans le même cœur. Ils sont trop purs et trop beaux, pour ne pas se développer ensemble dans une âme assez élevée pour éprouver fortement l'un ou l'autre. Convaincu que la vérité est toujours bienfaisante, profondément persuadé lui-même de celle qu'il doit annoncer, l'homme qu'anime le bon et véritable esprit de prosélytisme, veut faire partager à ses frères le bonheur qu'il trouve à la posséder. Il veut faire cesser au milieu d'eux les ravages que l'erreur traîne toujours après elle. Il veut leur faire goûter enfin les avantages que leurs préjugés rendaient illusoires. Son âme s'échauffe et s'anime à la pensée du bien qu'il peut faire, du mal qu'il peut prévenir; et il se soumet sans regret à des travaux pénibles, à des sacrifices douloureux, à des dangers certains, pour réaliser ses généreuses conceptions. Et quand sa persuasion aura pris le plus haut degré d'énergie, quand l'amour pour

l'humanité sera devenu dans son cœur une véritable passion, la mort même ne sera plus capable de l'effrayer.

LE PÉCHÉ[1]

Mes Frères, quand l'homme veut rentrer sérieusement en lui-même, il y trouve le péché.

Le péché, c'est-à-dire l'opposition entre ses vœux et sa conscience, entre ses goûts dominants et la volonté connue de son créateur, entre la tendance de sa vie et la destination manifeste pour laquelle cette vie lui fut donnée.

Le péché, qui trouble l'ordre de la nature, et fait de l'homme, si glorieusement doué, un être discordant et bizarre, au milieu de l'harmonie universelle.

Le péché, qui outrage Dieu, qui viole ses lois, qui fait aller le monde en sens inverse de sa volonté bienveillante, et sème le malheur et le désordre, là où il avait préparé l'ordre, le contentement et le bonheur.

Le péché, qui change et dénature toutes les relations sociales et domestiques, engendre les violences et les injures, au lieu de la douceur et de la paix, et fait couler dans les familles les larmes de la douleur et du désespoir, au lieu de celles du sentiment et de l'amour.

Le péché, qui porte le désordre dans l'intérieur même de l'homme, le dégrade dans ce qu'il a de plus personnel et de plus intime, le rend mécontent de lui-même, le ronge et le dévore peu à peu jusqu'à la

1. *Op. cit.*, t. VII, avril 1823, pp. 161 à 163.

moelle de ses os, et le tourmente malgré lui-même, par d'inévitables pressentiments.

Le péché, qui, faisant de l'homme autre chose que ce que Dieu voulut en le créant, le rend un être déplacé dans la création, le rend nécessairement malheureux, dans l'existence actuelle et dans celle qui doit la suivre, et coupe ainsi dans leur germe les plus nobles espérances ; car il nous est aussi impossible de concevoir un bonheur éternel sans la vertu, c'est-à-dire sans l'ordre et l'harmonie avec les plans de Dieu, qu'il nous est impossible de concevoir un bon fruit sortant d'un arbre empoisonné.

En un mot, le péché, c'est-à-dire le mal par excellence ; le mal qui est seul réel ; le mal qui est vice ; le mal qui est dégradation ; le mal qui est corruption ; le mal qui est honte ; le mal qui est malheur; le mal qui est ineffaçable, parce qu'il réside dans l'âme même qui devrait sentir le bonheur.

Le péché, le péché, mes Frères, l'horrible péché, voilà ce que nous trouvons tous au fond de nos cœurs, quand nous parvenons à les sonder sans flatterie. Je ne dis pas des péchés, je dis le péché, c'est-à-dire un désordre fondamental, une volonté qui n'est pas celle de Dieu, qui n'est pas celle de l'Évangile, qui n'est pas celle de la conscience et de l'éternelle vertu, une volonté qui existe, que nous sentons, que nous sommes forcés d'avouer, quoiqu'elle ne commette pas extérieurement ce que nous appelons *des péchés*. C'est le péché qui est terrible; les péchés ne sont à craindre que parce qu'ils sont les tristes fruits et les créatures du péché.

Vous trouvez en vous le péché, et tout vous annonce d'une voix irrésistible que, s'il est au ciel un Dieu sage, un Dieu bon, un Dieu ami de l'ordre, en un

mot, un Dieu juste, le péché ne doit point rencontrer le même sort que la vertu ; le péché doit attirer la condamnation et le châtiment.

L'ORIGINALITÉ DU CHRISTIANISME [1]

... La question la plus grave qui se présente à résoudre, c'est de savoir si le christianisme est réellement une révélation.

... Les faits moraux sont dignes de la plus sérieuse attention. C'est ce phénomène extraordinaire que nous présente un peuple dépositaire d'idées si grandes, si sublimes, si pures, tranchons le mot, si divines pendant tant de siècles, au milieu de tant d'ignorance et de tant de barbarie. C'est cette éducation mystérieuse qui l'a conduit presque sans culture au pur théisme, tandis que des peuples beaucoup plus éclairés que lui étaient plongés dans les plus grossières erreurs. Ces faits sont gros de conséquences ; ils planent au-dessus de tous les résultats des recherches historiques sur les livres de l'Ancien Testament, et ils ne seront ébranlés par aucune théorie que la critique pourra fonder sur la rédaction de ces livres. — C'est cet idéal de perfection intellectuelle et morale, de pensée et d'action, que, seul de l'humanité, Jésus-Christ a pu réaliser, qu'il a même laissé derrière lui ; c'est ce caractère pour lequel le mot admirable est insuffisant, et qui serait non seulement impossible

1. *Du Protestantisme en France*, 1860. Chap. xv : *Progrès de la science théologique*, pp. 336 à 338.

à reproduire, mais impossible à concevoir pour l'homme, s'il n'était encore vivant dans les pages de l'Évangile. C'est cette doctrine si simple et si populaire dans sa forme, si étonnamment profonde dans son contenu ; cette doctrine par laquelle l'homme est vu de si haut, et qui va chercher dans son cœur les besoins les plus cachés pour y satisfaire. — C'est cette morale qui seule a rétabli la vertu humaine sur sa véritable base ; qui seule a pu sauver l'homme d'une corruption déguisée, et le diriger d'une main ferme vers cette éternelle destination, dont il n'avait pas su lire l'indication dans son propre cœur. — C'est ce plan noble et généreux autant que profond et hardi pour la restauration morale et pour le bonheur de l'humanité, conçu, embrassé, entrepris par la grande âme de Jésus, au moment où, sans aucun secours humain, il était l'objet du mépris, et n'avait pas d'autre perspective que l'abandon ou la mort. — C'est l'opposition évidente et palpable entre tout ce que Jésus devait être par son origine, par les circonstances où il vécut, et tout ce qu'il fut en effet. C'est cette opposition non moins évidente entre ce que le Christianisme devait devenir, suivant le cours ordinaire des choses humaines, et ce qu'il devint en réalité. C'est ici que l'âme reprend tous ses droits. C'est ici qu'elle met en jeu tout ce qu'elle recèle dans ses profondeurs, pour se mettre en contact avec le langage de la Bible, et y reconnaître des accents dignes de Dieu et d'elle-même. C'est ici que le sentiment reparaît avec toute sa force, pour mettre dans la balance un poids légitime, que le raisonnement et les détails minutieux de l'histoire étaient incapables de fournir. C'est là ce *témoignage de l'esprit*, qui, j'en suis persuadé, fait plus de chrétiens par le monde, que n'en peuvent faire les

apologétiques les plus savantes. C'est là cette foi, qui vient de la foi, c'est-à-dire non point du jeu mécanique de la pensée dans l'argumentation, phénomène qui se passe à la superficie de l'âme ; mais du fond de l'âme elle-même, de ses besoins, de ses tendances et de ses lois ; en un mot de ces choses qui ne se *démontrent* pas, mais qui *sont*. Le théologien n'est pas plus dispensé qu'un autre de cette foi, qui vivifie; puisque c'est par elle seule que le christianisme peut s'emparer de son âme tout entière, et y devenir une religion chaleureuse et communicative. C'est dans ce sens qu'on peut dire : *pectus est quod theologum facit.*

LA GUERRE INTÉRIEURE[1]

L'homme de la nature, l'homme qui ne vit que de la vie animale, est en paix avec lui-même. Toute son existence suit une seule direction, est mise en mouvement par un seul principe, tend vers un seul et unique but. Il y a donc en lui de l'ordre et de l'harmonie. Il n'a qu'une seule volonté, claire, précise et forte. Il ne rencontre que des obstacles extérieurs ; il ne lutte que contre la nécessité. Toutes les forces de son âme se dirigent contre cet ennemi qu'il voit devant lui. Il combat au dehors ; mais en lui-même point de combat. Il est un. Son intérêt et, finalement, son plaisir ; conserver, embellir sa vie, voilà sa loi. Elle est unique. C'est la première loi de la nature animée.

1. *Méditations religieuses*, 1839, pp. 175 à 186. *La guerre intérieure.*

Et cette vie, simple dans sa brutalité, ne change point de nature en se perfectionnant... L'homme fait de son intelligence elle-même un instrument de plaisirs. Jusque-là, au sein de la civilisation la plus avancée et des jouissances qu'elle procure, l'homme est toujours simple, toujours un : être sensitif, servi par une organisation plus compliquée et par une intelligence plus étendue, mais toujours être sensitif ; vie animale, perfectionnée tant que vous voudrez, embellie par tous les plaisirs des arts et par toutes les conquêtes de l'intelligence, mais toujours vie animale. — C'est là que s'arrêtent la plupart des hommes, depuis le sauvage jusqu'au philosophe : et ils ont la paix. — Il n'est pas question maintenant d'en estimer la valeur.

Mais dans l'homme, tel que le laissent la nature visible et les besoins ou les plaisirs de la vie terrestre, dorment d'autres facultés, qui le mettent en rapport avec d'autres lois, avec d'autres existences ; qui le tirent du cercle étroit de son individu et de tout ce qui l'intéresse, pour le soumettre à un ordre plus général, et lui imposer des devoirs dont lui-même n'est plus le but ; qui lui parlent, non plus de possessions, d'intérêts, de jouissances et de voluptés, mais d'obligations, de renoncement, de sacrifices, en un mot, de vertu. A côté de cet instinct d'égoïsme, que je puis appeler brutal, puisqu'il est commun à l'homme et à la brute, de cet instinct de conservation et de plaisir, mobile de l'homme charnel, dort un instinct plus noble, qui porte l'homme à s'unir par l'amour avec la masse de ses semblables, à leur reconnaître des droits même contre ses intérêts, à comprendre qu'il a des devoirs à remplir, alors même qu'il n'en retire aucun avantage, à sentir vivement la différence fondamentale qui se trouve entre l'utile et le juste,

entre le plaisir et la sainteté, entre l'individu et l'humanité, qui lui fait pressentir au delà du monde visible un autre ordre, d'autres lois, une autre existence, un autre univers. Ce pressentiment, trop souvent étouffé par les besoins ou les plaisirs de la terre ; cet élan de l'esprit, trop souvent arrêté par les mouvements de la chair, est une partie tellement intégrante, tellement fondamentale de l'homme, que lorsqu'on la néglige ou qu'on la repousse, il est impossible de comprendre ni l'individu ni la race...

Entre cette loi supérieure, que l'homme trouve en lui dès qu'il veut sérieusement la chercher et qui lui parle avec une irrésistible évidence dès qu'il veut écouter sa voix, et les penchants brutaux de la vie sensitive ; entre la loi de l'esprit qui est propre à l'homme, et la loi de la chair, qui domine sur la terre toute la nature vivante, il s'élève dans le cœur de l'homme une véritable guerre ; guerre profonde, guerre intestine, pleine d'agitation et de trouble, de succès et de revers, de victoires et de défaites. Il faut que l'homme triomphe de lui-même, combatte ses désirs les plus chers, s'expose à la privation et à la souffrance, ou qu'il perde sa propre estime, qu'il foule au pied sa conscience, qu'il se dégrade à ses propres yeux de ce qui le fait homme, qu'il sorte de gaîté de cœur de l'ordre pour lequel il sent bien qu'il est fait, dans lequel, malgré qu'il en ait, quelque chose de plus fort que lui, lui déclare que se trouvent sa destination finale et sa véritable place. Dès que l'esprit se réveille en lui, l'homme se sent double ; il est tiraillé en deux sens opposés. Ses passions et sa conscience sont deux ennemis acharnés, entre lesquels il n'y a plus ni paix ni trêve : il faut que l'un des deux triomphe et soumette l'autre.

UN DANGER DES RELIGIONS D'ÉTAT[1]

La religion, ayant son siège dans le cœur, est bien véritablement à l'abri de tous les règlements humains, quand on la considère dans la forme et le développement qu'elle a pris chez un individu donné ; mais, quand on la considère dans ceux qu'elle peut prendre chez les masses et chez les générations successives, alors il est indubitable que les règlements politiques et autres exercent sur elle une influence irrésistible, et contribuent puissamment à accélérer ou à retarder ses progrès. Parmi tant de règlements et de formes qui ont influé sur son développement, qui ont étendu ou resserré son action sur les âmes, son union avec l'État serait-elle la seule dont les effets fussent insensibles ?

Cela n'est ni vraisemblable, ni vrai. L'union d'une Église avec un Etat est, pour la religion dont elle est l'organe, une véritable révolution, la plus fondamentale dans son principe, la plus étendue dans ses conséquences qu'une religion puisse subir. Sa force vitale en est atteinte : ses moyens d'agir sont changés. Elle n'est plus le premier objet et le plus cher dans la pensée de ses ministres. Une partie de sa vie communicative s'est éteinte, dès qu'on a voulu incorporer, dans un royaume de ce monde, les enseignements de celui dont le royaume n'est pas de ce monde.

... Par ce seul changement, la religion devient une

1. *Du Protestantisme en France*, 1860. Chap. XI, pp. 193 à 196 : *L'Eglise et l'État.*

affaire d'administration. Pour cela, il faut qu'elle se matérialise ; qu'elle descende de sa nature purement idéale, à des formes sensibles et constantes. Il faut que le gouvernement puisse la saisir et savoir toujours où la prendre. Du moins il le souhaite ainsi. Sa nature est de régler, et il règle. Il est donc bien difficile qu'une religion d'État ne devienne pas promptement une religion figée, et par conséquent incapable de se prêter aux progrès de la vérité. En vain dira-t-on que l'État ne se mêle point du fond des croyances, et les laisse à régler aux ministres et aux conducteurs du culte. Il ne se mêle point de les régler; car il lui importe peu ce qu'elles sont, mais il oblige à les régler ; et c'est tout ce qu'il faut pour produire le mal que nous avons en vue. Une discussion s'élève : si l'Église est indépendante, il est vraisemblable que ce ne sera jamais qu'une discussion et n'aura pas d'autre effet que d'éclairer la vérité. L'administration civile y voit un désordre; elle provoque un règlement si elle ne le dicte pas ; et quand il est pris, elle le fait exécuter. Telle a toujours été la marche, sinon la plus naturelle, au moins la plus commune ; et le moment ne paraît point encore venu d'en adopter et d'en suivre une autre. Ainsi la vérité est mise en quelque sorte en régie ; et ce qu'il y a de plus délicat, de plus intime, de plus profond dans l'âme humaine, ce qui constitue sa propriété la plus chère et la plus sacrée, ce qui n'atteint tout son développement et n'exerce son action bienfaisante que par la liberté la plus entière, est forcément chargé d'entraves qui le gênent, qui le dénaturent, qui le déforment, qui le dissipent, qui le tuent.

FRANÇOIS GUIZOT

(1787-1874)

François Guizot est né à Nîmes le 4 octobre 1787 et mort au Val-Richer (Calvados) le 12 septembre 1874. D'une vieille famille protestante, il se destinait au barreau, mais il orienta bientôt sa prodigieuse activité vers l'histoire et, dès 1811, publiait une *Edition annotée de l'histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain de Gibbon*. L'année suivante il fut nommé professeur d'histoire à la Sorbonne et donnait aussitôt le signal de la renaissance des études historiques, par son esprit scientifique, par sa compréhension de la signification profonde des événements, par son art de mise en œuvre. Après un premier passage dans la politique (1814-1820), il revint occuper sa chaire à la Faculté des Lettres et rédigea plusieurs des grands ouvrages historiques qui devaient le placer parmi les premiers écrivains du dix-neuvième siècle. M. Lanson écrit (*Histoire de la Littérature française*, p. 1018) : « Guizot élimine les faits, les hommes, la vie. Il connaît les sources : il établit solidement sur les documents originaux les bases de son travail. Mais il ne s'intéresse qu'aux idées, aux idées générales, qu'il fait sortir avec une rare puissance. Il discipline les faits, pour qu'ils montrent leurs lois, et pour qu'ils donnent un enseignement par ces lois ;

mais entendez qu'ils donnent un enseignement orthodoxe, c'est-à-dire selon l'orthodoxie doctrinaire : *L'Histoire de la révolution d'Angleterre* (1827-1828, 2 vol.) ; — *l'Histoire de la Civilisation en Europe et l'Histoire de la Civilisation en France* (1828-1830, 6 vol.), ces grandes œuvres froides et fortes sont la démonstration, impartiale et scientifique en apparence, systématique et passionnée au fond, de ces deux vérités : qu'une royauté même légitime n'a pas de droits contre les représentants de la nation, et que le gouvernement doit appartenir aux classes moyennes qui ont la richesse et les lumières, qui, par intérêt et par capacité, assureront la prospérité du corps social ». En 1830, il retourna à la politique et passa des libéraux aux conservateurs. Plusieurs fois ministre, il a eu la gloire d'organiser en entier le système de l'instruction primaire, améliorant sensiblement l'instruction secondaire et enrichissant de créations utiles notre enseignement supérieur. Président du Conseil des ministres en 1840, il contribua, par sa politique conservatrice, à provoquer la révolution de 1848. Dès ce moment, il ne s'occupa plus de politique, et se consacra uniquement aux études historiques et religieuses. Toute sa vie, il fut un huguenot zélé ; il pensait que la religion était la sanction de l'ordre et de l'esprit d'autorité ; aussi, quoiqu'il fût toujours resté protestant convaincu, il rêvait non pas la fusion qu'il estimait impossible, mais une association d'un catholicisme converti à la liberté et d'un protestantisme réconcilié avec l'autorité dans l'intérêt des idées spiritualistes et chrétiennes pour lesquelles la menace du scepticisme et de l'indifférence l'inquiétait. Il prit une part active au synode de 1872. Tout en se mêlant aux polémiques religieuses, il ne cessa de s'occuper des intérêts généraux du protestantisme français et fut parmi les fondateurs de la Société biblique (1818), de la Société d'instruction primaire protestante (1833), de la Société d'histoire du protestantisme français (1857). Il publia en 1861 : *l'Église et la société chrétienne* et, en 1864, ses *Méditations sur l'essence de la religion chrétienne :* ce dernier livre n'était que le premier volume d'un grand ouvrage

qu'il voulait consacrer à l'apologie de la religion chrétienne, qu'il n'a pas eu le temps d'écrire et dont on ne connaît que le plan. Aux ouvrages déjà cités, il convient d'ajouter : ***Du gouvernement représentatif et de l'état actuel de la France*** **(1816) ; —** ***Essai sur l'histoire et l'état actuel de l'instruction publique en France*** **(1816) ; —** ***Histoire et origine du gouvernement représentatif*** **(1821-1822, 2 vol. in-8) ; —** ***Méditations et études morales*** **(1851) ; —** ***Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*** **(1858-1868, 9 vol. in-8) ; —** ***Histoire parlementaire de la France, ou recueil complet de ses discours dans la Chambre de 1819 à 1848*** **(1863, 4 vol. in-8) ; —** ***Mélanges politiques et historiques*** **(1869) ; —** ***Histoire de France racontée à mes petits-enfants,*** **entreprise à l'âge de quatre-vingt-trois ans et dont il n'a pu écrire que les quatre premiers volumes. Consulter le livre de M. Bardoux :** *Guizot* **(1894).**

LA SOURCE DE LA CHARITÉ CHRÉTIENNE [1]

On a beaucoup dit que la charité est le grand précepte de Jésus-Christ, la vertu chrétienne par excellence. Je ne sais si l'on a assez vu et dit d'où viennent à la charité chrétienne son caractère et sa grandeur.

Dans les diverses religions païennes, grossières ou savantes, ce sont les forces de la nature ou les hommes qui deviennent Dieu. Et même dans celles de ces religions où les dieux à leur tour se font hommes, c'est l'homme surtout qui paraît et vit dans cette incarnation de Dieu. Dans le christianisme, au con-

1. ***Méditations sur l'essence de la religion chrétienne,*** **1864, pp. 281 à 284.**

traire, ce n'est pas un Dieu d'origine naturelle ou humaine qui se fait homme, mais le Dieu qui existe par lui-même, avant comme au-dessus de tous les êtres, le Dieu unique et éternel. Seule entre toutes les croyances religieuses, la foi hébraïque montre Dieu essentiellement et éternellement distinct de la nature et de l'homme qu'il a créés et qu'il gouverne. Seule, la foi chrétienne montre le Dieu unique et éternel, le Dieu d'Abraham et de Moïse se faisant homme, et la nature divine s'unissant à la nature humaine dans la personne de Jésus-Christ. Et dans cette union, c'est la nature divine qui éclate, parle et agit. Et cette incarnation est unique comme le Dieu qui l'accomplit.

Et pourquoi Dieu se fait-il homme? Quel est le but de cette incarnation unique et mystérieuse? Dieu veut sauver les hommes du mal et du péril qui pèsent sur eux depuis la faute de leur premier auteur. Il veut racheter le genre humain du péché d'Adam, devenu celui de tous les enfants d'Adam, et les ramener dans les voies de la vie éternelle. C'est là le dessein hautement proclamé de l'incarnation divine dans Jésus-Christ et le prix de toutes les douleurs par lesquelles Jésus-Christ doit passer pour l'accomplir.

Il n'est pas besoin de longues paroles. Qui ne voit combien ce fait sublime relève la dignité de l'homme et met en lumière sa valeur? Par cela seul que Dieu s'est fait homme, la nature humaine est glorifiée, et tout homme a, pour ainsi dire, sa part de l'honneur que Dieu a fait à l'humanité en s'unissant à elle et en acceptant, pour un moment, les conditions de sa vie. Mais il y a ici, pour les hommes, bien plus qu'un honneur, bien plus qu'une glorification ; il y a la manifestation éclatante du prix qu'ils ont tous aux yeux de Dieu. Car ce n'est pas pour quelques-uns d'entre

eux, ce n'est pas pour telle ou telle portion de l'humanité, c'est pour l'humanité tout entière que Dieu s'est incarné dans Jésus-Christ, et que Jésus-Christ a subi toutes les douleurs humaines. Toute âme humaine est l'objet de ce divin sacrifice et appelée à en recueillir le fruit.

Là est la source, et aussi le privilège de la charité chrétienne. C'est le dogme qui fait la puissance du précepte. Jésus-Christ crucifié, c'est la charité de Dieu envers les hommes. Comment les hommes ne se devraient-ils pas entre eux ce que Dieu a fait pour eux, et à quel homme la charité ne serait-elle pas due? Otez la divinité et le sacrifice de Jésus-Christ; le prix de l'âme humaine s'abaisse, s'il est permis de parler ainsi; ce n'est plus de son salut, ni de l'exemple de son Sauveur qu'il s'agit; la charité n'est plus que la bonté humaine, beau et utile sentiment, mais limité dans sa force d'impulsion comme dans son efficacité, car il vient de l'homme seul, et il ne peut que soulager incomplètement les misères inégalement distribuées. Ce n'est pas assez pour inspirer les longs efforts et les grand sacrifices; ce n'est pas assez pour que le désir de la guérison morale, comme du soulagement matériel des hommes, devienne cette sympathie inépuisable et cette passion infatigable qui sont vraiment la charité, et que, dans le cours de l'histoire du monde, la foi chrétienne seule a su inspirer.

L'ESSENCE DU CALVINISME[1]

Un principe, je devrais dire, une passion régnait... dans l'âme de Calvin, et a présidé à l'organisation permanente de l'Église qu'il a fondée, comme à sa conduite personnelle pendant sa vie. Ce principe est la distinction profonde de la société religieuse et de la société civile. Je dis la distinction et nullement la séparation : Calvin voulait, au contraire, l'alliance des deux sociétés et des deux pouvoirs, mais indépendants chacun dans son domaine, combinant leur action, se portant un respect mutuel et se prêtant un mutuel appui. C'était de cette alliance qu'il se promettait la réforme et la discipline morale des membres de l'Église placée sous l'autorité de ses propres magistrats religieux et soutenue par l'influence indirecte du pouvoir civil.

Dans ce principe et ce travail fondamental de Calvin, il y avait deux réformes nouvelles et hardies tentées au sein même de la grande réforme européenne et par delà l'œuvre de ses premiers auteurs. Henri VIII, en enlevant l'Église d'Angleterre à la domination de la papauté, s'en était proclamé le chef, et l'Église d'Angleterre avait accepté ce royal empire. Zwingle, en provoquant, dans la Suisse allemande, la rupture avec l'Église romaine, avait approuvé que l'autorité souveraine, en matière religieuse, passât aux mains des pouvoirs civils. Luther même, tout en

1. *L'histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789, racontée à mes petits-enfants.* Ed. 1874, t. III, chap. xxx, pp. 208 à 212.

réservant à la nouvelle Église allemande une certaine mesure de spontanéité et de liberté, l'avait placée sous la protection et la prépondérance des souverains laïques. Dans cette grande question des rapports de l'Église avec l'État, Calvin voulut et fit plus que ses devanciers ; même avant de jouer, dans la Réforme européenne, un rôle considérable, dès qu'il avait appris la suprématie religieuse d'Henri VIII en Angleterre, il s'était fortement élevé contre un tel régime ; avec une équité d'esprit rare de son temps, et malgré sa lutte contre l'Église romaine, il était frappé de la force et de la dignité que donnaient à cette Église son existence distincte de la société civile et l'indépendance de son chef. Quand il devint lui-même un grand réformateur, il ne voulut pas que l'Église réformée perdît ce grand caractère ; en la proclamant évangélique, il réclama pour elle, en matière de foi et de discipline religieuse, l'indépendance et l'autorité propre qu'avait possédées l'Église primitive ; et, malgré la résistance que lui opposèrent souvent les magistrats civils, malgré les concessions qu'il fut quelquefois obligé de leur faire, il maintint fermement ce principe, et il assura à l'Église réformée de Genève, dans les questions et les affaires purement religieuses, le droit de se gouverner elle-même, selon la foi et la loi écrites dans les Livres saints.

Il fit prévaloir en même temps dans cette Église un second principe non moins considérable. Dans le cours des siècles et par une série de modifications successives, les unes naturelles, les autres factices et illégitimes, l'Église chrétienne s'était, pour ainsi dire, coupée en deux parts, la société ecclésiastique et la société religieuse, le clergé et les fidèles. Dans l'Église catholique, le pouvoir était tout entier entre les mains

du clergé ; la société ecclésiastique gouvernait pleinement la société religieuse ; et tandis que la seconde avançait de plus en plus dans les idées et les sentiments laïques, la première restait de plus en plus distincte et souveraine. Les réformes allemande et anglaise avaient déjà modifié cet état de choses, et donné à la société laïque, dans les questions et les affaires religieuses, une certaine part d'influence. Calvin y pourvut d'une façon encore plus directe et plus efficace, non seulement pour les affaires générales, mais pour le choix même des pasteurs ; il fit entrer les laïques, même en nombre supérieur à celui des ecclésiastiques, dans les consistoires et les synodes, autorités gouvernantes dans l'Église réformée. Il fit ainsi disparaître la séparation du clergé et des fidèles; il les appela à délibérer et à agir ensemble ; il garantit à la société religieuse tout entière sa part d'autorité dans les affaires et les destinées de l'Eglise.

Ainsi commença à Genève, sous l'inspiration et par l'influence de Calvin, l'organisation ecclésiastique qui, en se développant, se complétant et se modifiant selon les nécessités des lieux et des temps, devint, sous le nom de *régime presbytérien*, le régime des Églises réformées en France, dans la Suisse française, en Hollande, en Écosse et dans une portion considérable de la population protestante en Angleterre et aux États-Unis d'Amérique. Régime d'origine et de caractère évangélique, républicain dans quelques-unes de ses maximes et de ses institutions, mais point étranger au principe d'autorité, capable de discipline et de durée, et qui a maintenu depuis trois siècles, chez les peuples les plus civilisés, une large mesure de foi chrétienne, d'ordre ecclésiastique et de liberté civile. Ce fut un réfugié français qui fonda, dans une

ville étrangère, et légua ce régime à la Réforme française, et aux nombreuses sociétés chrétiennes qui s'empressèrent de l'adopter. C'est à ce titre que Calvin prend place dans l'histoire de France, et compte à bon droit parmi les hommes éminents qui ont porté au loin l'influence, la langue et la gloire de la patrie au sein de laquelle il ne leur avait pas été permis de vivre et de travailler.

LA GRANDE MISSION DE L'INSTITUTEUR[1]

Ne vous y trompez pas, Monsieur, bien que la carrière de l'instituteur primaire soit sans éclat, bien que ses soins et ses jours doivent le plus souvent se consumer dans l'enceinte d'une commune, ses travaux intéressent la société tout entière, et sa profession participe de l'importance des fonctions publiques. Ce n'est pas pour la commune seulement, et dans un intérêt purement local, que la loi veut que tous les Français acquièrent, s'il est possible, les connaissances indispensables à la vie sociale, et sans lesquelles l'intelligence languit, et quelquefois s'abrutit ; c'est aussi pour l'État lui-même, et dans l'intérêt public ; c'est parce que la liberté n'est assurée et régulière que chez un peuple assez éclairé pour écouter, en toute circonstance, la voix de la raison. L'instruction primaire universelle est désormais une des garanties de l'ordre et de la stabilité sociale...

Toutefois, Monsieur, je ne l'ignore point : la pré-

1. *Circulaire aux instituteurs*, juillet 1833.

voyance de la loi, les ressources dont le pouvoir dispose ne réussiront jamais à rendre la simple profession d'instituteur communal aussi attrayante qu'elle est utile. La société ne saurait rendre, à celui qui s'y consacre, tout ce qu'il fait pour elle. Il n'y a point de fortune à faire, il n'y a guère de renommée à acquérir dans les obligations pénibles qu'il accomplit. Destiné à voir sa vie s'écouler dans un travail monotone, quelquefois même à rencontrer autour de lui l'injustice ou l'ingratitude de l'ignorance, il s'attristerait souvent et succomberait peut-être s'il ne puisait sa force et son courage ailleurs que dans les perspectives d'un intérêt immédiat et purement personnel. Il faut qu'un sentiment profond de l'importance morale de ses travaux le soutienne et l'anime; que l'austère plaisir d'avoir servi les hommes et secrètement contribué au bien public, devienne le digne salaire que lui donne sa conscience seule. C'est sa gloire de ne prétendre à rien au delà de son obscure et laborieuse condition, de s'épuiser en sacrifices à peine comptés de ceux qui en profitent, de travailler enfin pour les hommes et de n'attendre sa récompense que de Dieu...

Les premiers de vos devoirs, Monsieur, sont envers les enfants confiés à vos soins. L'instituteur est appelé par le père de famille au partage de son autorité naturelle, il doit l'exercer avec la même vigilance et presque avec la même tendresse. Non seulement la vie et la santé des enfants sont remises à sa garde, mais l'éducation de leur cœur et de leur intelligence dépend de lui presque tout entière. En ce qui concerne l'enseignement proprement dit, rien ne vous manquera de ce qui peut vous guider...

Mais quant à l'éducation morale, c'est en vous sur-

tout, Monsieur, que je me fie. Rien ne peut suppléer en vous la volonté de bien faire. Vous n'ignorez pas que c'est là, sans aucun doute, la plus importante et la plus difficile partie de votre mission. Vous n'ignorez pas qu'en vous confiant un enfant, chaque famille vous demande de lui rendre un honnête homme, et le pays un bon citoyen. Vous le savez : les vertus ne suivent pas toujours les lumières, et les leçons que reçoit l'enfance pourraient lui devenir funestes si elles ne s'adressaient qu'à son intelligence. Que l'instituteur ne craigne donc pas d'entreprendre sur les droits des familles en donnant ses premiers soins à la culture intérieure de l'âme de ses élèves. Autant il doit se garder d'ouvrir son école à l'esprit de secte ou de parti, et de nourrir les enfants dans des doctrines religieuses ou politiques qui les mettent pour ainsi dire en révolte contre l'autorité des conseils domestiques, autant il doit s'élever au-dessus des querelles passagères qui agitent la société, pour s'appliquer sans cesse à propager, à affermir ces principes impérissables de morale et de raison sans lesquels l'ordre universel est en péril, et à jeter profondément dans de jeunes cœurs ces semences de vertu et d'honneur que l'âge et les passions n'étoufferont point. La foi dans la Providence, la sainteté du devoir, la soumission à l'autorité paternelle, le respect dû aux lois, au prince, aux droits de tous, tels sont les sentiments qu'il s'attachera à développer. Jamais, par sa conversation ou son exemple, il ne risquera d'ébranler chez les enfants la vénération due au bien ; jamais, par des paroles de haine ou de vengeance, il ne les disposera à ces préventions aveugles qui créent, pour ainsi dire, des nations ennemies au sein de la même nation. La paix et la concorde qu'il maintiendra dans son école

doivent, s'il est possible, préparer le calme et l'union des générations à venir.

A UNE MÈRE EN DEUIL[1].

Quand de cruelles images vous assiègent, quand vous n'êtes entourée que de morts, prenez votre élan, sortez de ces tombeaux. Ils en sont sortis, ils sont ailleurs. Nous serons où ils sont. Je me suis longtemps épuisé à chercher où ils sont. Je ne recueillais de mon travail que ténèbres et anxiétés. C'est qu'il ne nous est pas donné, il ne nous est pas permis de voir clair d'une rive à l'autre. Si nous y voyions clair, s'ils étaient là devant nos yeux, nous appelant, nous attendant, supporterions-nous de rester où nous sommes aussi longtemps que Dieu l'ordonne? Irions-nous jusqu'au bout de notre tâche? Nous nous refuserions à tout, nous abandonnerions tout; nous jetterions là notre fardeau, notre devoir, et nous nous précipiterions vers cette rive où nous les verrions clairement. Dieu ne le veut pas, mon amie : Dieu veut que nous restions là où il nous a mis, tant qu'il nous y laisse. C'est pourquoi il nous refuse cette lumière certaine, vive, qui nous attirerait invincible-

1. *Correspondance avec la princesse de Liéven*, publiée par M. Ernest Daudet, *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1901. Guizot répond à une lettre de Mme de Liéven sur sa douleur. Ses enfants lui ont été enlevés : « Ils n'étaient déjà plus faits pour cette horrible patrie. Ils en ont trouvé une autre. Ah! Monsieur, et je n'y suis pas avec eux! Dites-moi que j'y serai bien sûr. »

ment ailleurs; c'est pourquoi il couvre d'obscurité ce séjour inconnu où ceux qui nous sont chers emporteraient toute notre âme.

Mais l'obscurité ne détruit pas ce qu'elle cache; mais cette autre rive où ils nous ont devancés n'en existe pas moins parce qu'un nuage s'étend sur le fleuve qui nous en sépare. Il faut renoncer à comprendre. Il faut croire en Dieu. Depuis que je me suis enfermé dans la foi en Dieu, depuis que j'ai jeté à ses pieds toutes les prétentions de mon intelligence, et même les ambitions prématurées de mon âme, j'avance en paix, quoique dans la nuit, et j'ai atteint la certitude en acceptant mon ignorance. Que je voudrais vous donner la même sécurité, la même paix! Je ne renonce pas, je ne veux pas renoncer à l'espérer.

PROSPER JALAGUIER

(1795-1864)

Prosper Jalaguier est né à Quissac (Gard) le 21 août 1795 et mort à Montauban le 22 mars 1864. Après avoir fait à Montauban ses études de théologie, il fut pasteur-suffragant à Monoblet (1817), puis pasteur à Sancerre (1821-1833). Pendant son ministère, il continuait d'étudier la théologie ; il fut nommé professeur intérimaire à la Faculté de Montauban, puis professeur titulaire (1836). Il resta à son poste pendant vingt-huit ans, jusqu'à sa mort. Pendant toute cette période, il exerça une influence considérable sur de nombreuses générations d'étudiants. Très pieux et plein de bonté, il prit une part active aux discussions théologiques, toujours avec une grande fermeté, jamais avec la moindre aigreur. Esprit très modeste, il préférait étudier plutôt que de livrer ses pensées au public ; il n'a publié lui-même que de courts écrits : *Le témoignage de Dieu, base de la foi chrétienne* (1851) ; — *Authenticité du Nouveau Testament* (1851) ; — *Simple exposé de la question chrétienne jugée par le bon sens* (1852) ; — *Du principe chrétien et du catholicisme, du rationalisme et du protestantisme* (1855) Il avait fondé, avec le fils de Daniel Encontre, la revue théologique de Montauban, dans laquelle il publia de nombreux articles (1840-1842). Ses

ouvrages les plus considérables ont été publiés après sa mort : *La méthode expérimentale et son application théologique* (1901) ; — *Introduction à la dogmatique* (1897) ; — *Théologie générale* (Paris, 1903) ; — *Théologie chrétienne ; Dogmes purs* (1907).

CE QUE DONNE L'ÉVANGILE[1].

... Rien n'a dépassé ni égalé l'Évangile. Tout ce qui intéresse, non sans doute la curiosité et la science, mais la piété, la foi et la vie, s'y trouve avec une justesse et une mesure, en même temps qu'avec une plénitude et une largeur infiniment remarquables. Les questions oiseuses sont constamment écartées, tandis que les lumières et les directions utiles abondent (Luc, XIII, 23-24; I Tim., IV, 7, etc.). L'enseignement sacré traverse, sans y toucher, les problèmes sur lesquels la raison spéculative revient incessamment, et que le monde apprécie si fort, pour aller droit à ceux que pose la conscience, et dont le monde s'inquiète si peu. L'Évangile n'est pas une théologie ou une philosophie; il n'est ni un système ni un code; il est une religion, répétons-le; il ne songe pas à formuler scientifiquement cette vérité, cette sagesse céleste qu'il verse dans le monde; il ne s'occupe que d'en nourrir les esprits et les cœurs, et sous ce rapport il est aussi complet que puissant et saint. Plus vous le prendrez tel que le donnent les écrits apostoliques, et non tel que l'ont fait les Églises et les écoles; plus

1. *Simple exposé de la question chrétienne jugée par le bon sens*, 1852, pp. 40 à 42.

vous le comparerez dans sa simplicité native avec les diverses doctrines philosophiques et sacerdotales, plus vous verrez ressortir cet admirable caractère pratique, cette force, cette vertu, cet esprit de vie, qui forment un des traits les plus saillants de sa supériorité. Étudiez sa notion de Dieu. Ce n'est pas Dieu tel qu'il est en soi que l'Évangile nous révèle, c'est Dieu tel qu'il est pour nous; ce n'est pas son essence, c'est sa volonté, c'est l'histoire de ses dispensations vis-à-vis de l'homme, c'est l'ordre de ses justices et de ses miséricordes; ce ne sont pas tant ses attributs métaphysiques que ses attributs moraux, quoique au premier égard il jette çà et là des lumières devant lesquelles la raison s'arrête étonnée. Mais surtout ce qui concerne notre état moral et notre avenir éternel, dans la connaissance de la Divinité, comme l'Évangile satisfait merveilleusement nos pressentiments et nos vœux les plus intimes! Comme il répond à nos aspirations les plus hautes, les plus sérieuses et les plus vives! Comme le cœur se repose et s'émeut tout ensemble, quand il passe, je ne dirai pas du Dieu de la Mythologie, mais du Dieu de la philosophie, au Dieu du Nouveau Testament; de l'Infini, de l'Absolu, du Principe universel, cause et substance de ce qui est, au Maître des mondes à la fois Juge et Père, Législateur et Rédempteur; de l'Être des Êtres, au Saint des Saints et au Seul-Bon, avec qui la foi et la prière, la piété et le repentir entretiennent une communion si étroite! Quelle autre impression on reçoit! C'est la différence de l'abstraction idéale à la réalité vivante. Que la science est petite et vaine, au sein de ses grandeurs et de ses gloires, auprès de cette parole du Fils de Marie, qui semble laisser à dessein la science de côté! Ne demandez à l'Évangile que ce qu'il promet

relativement à Dieu et au monde invisible; ne lui demandez que ce qui intéresse véritablement la conscience religieuse et morale, que ce qui nous importe comme êtres responsables et immortels, car il ne sait et ne veut savoir que cela, mais cela, qui est tout au fond, demandez-le-lui sans réserve, et ses réponses dépasseront à bien des égards votre attente; il vous donnera plus que vous n'osiez espérer, plus que vous ne pouviez prévoir. S'il n'est pas de théodicée plus populaire que la théodicée chrétienne, il n'en est pas de plus impressive et de plus efficace, de plus pure et de plus complète; c'est Dieu avec nous, Dieu pour nous, Dieu en nous.

ATHANASE COQUEREL

(1795-1868)

Athanase Coquerel est né à Paris le 25 août 1795 et mort à Paris le 10 janvier 1868. Appartenant à une famille très cultivée, où il prit très jeune le goût des choses littéraires et religieuses, il fit ses études théologiques à Montauban. A vingt-deux ans, il se fit remarquer en prononçant un beau sermon à l'Oratoire au tricentenaire de la Réformation (1817). Envoyé comme pasteur intérimaire à Amsterdam, il s'y fit tant apprécier que, malgré plusieurs offres de postes en France, il y resta douze ans (1818-1830). En 1830, il revint enfin en France comme pasteur-adjoint, et bientôt comme pasteur titulaire de l'Oratoire et de Sainte-Marie, qui étaient alors les deux seuls temples de l'Église réformée de Paris. En 1835, il créa un troisième temple, qui fut celui des Batignolles. Il se fit bientôt un grand renom, surtout comme prédicateur. Sa parole était brillante, mais toujours très châtiée. Surveillant de très près sa facilité naturelle, il soignait ses sermons dans le plus menu détail. Sa réputation d'orateur et l'estime inspirée par son caractère étaient telles que Paris l'envoya à la Constituante de 1848, puis à la Législative de 1849. Sa carrière politique prit fin au Deux-Décembre. Très mêlé aux

débats théologiques et ecclésiastiques de son temps, il a été un des chefs les plus en vue du protestantisme libéral. En 1835, il prit part à la fondation de l'« Alliance chrétienne universelle ». Parmi ses nombreux écrits, nous citerons en outre de plusieurs volumes de sermons : *Réponse à la Vie de Jésus du docteur Strauss* (1841) ; — *L'orthodoxie moderne* (1841) ; — *Le christianisme expérimental* (1847) ; — *Christologie* (1858) ; — *Observations pratiques sur la prédication* (1860) ; — *Projet de discipline pour les Églises réformées de France* (1861).

DE TOUTE NOTRE ÂME[1]

Lorsque vous n'employez qu'une de vos facultés à cultiver votre sentiment religieux et à revêtir la foi chrétienne, celles de vos facultés que vous laissez en dehors, oubliées ou oisives, sont mécontentes, se soulèvent et se déclarent contre cette piété qu'on exploite sans elles, la dénaturent et la rejettent. Vous donc, en vous appropriant la religion chrétienne, mettez en activité toutes vos facultés à la fois; mettez-vous à l'œuvre tout entiers; unissez, unissez toutes vos facultés, pour croire à l'aide d'elles toutes. Ne laissez, s'il se peut, aucune de ces puissances de votre âme prédominer dans votre profession du christianisme; s'il faut que l'une ou l'autre prévale, s'il est dans notre nature d'être plus raisonneur ou plus poète, plus moraliste ou plus sensible, au moins ne sacrifiez jamais les plus faibles à la plus active; ai-

1. *Sermons*, éd. 1843, pp. 181 à 183. *Le Christianisme en harmonie avec nos facultés.*

guillonnez celles-ci pour mieux contenir celle-là, et comme vous devez aimer Dieu de toutes vos forces, de toutes vos forces aussi cherchez sa vérité. Que votre raison s'éclaire et médite; que votre imagination s'exalte et représente; que votre conscience se sanctifie, et que votre sensibilité s'épure et s'anime, dans une féconde et salutaire harmonie. C'est beaucoup vous demander, il le semble; mais ce n'est rien de trop. Dieu n'a pas mis ces admirables facultés dans notre âme pour qu'elles y soient en guerre ; il a établi la paix entre elles, et c'est nous qui dans notre ambitieuse partialité pour l'une ou l'autre, allumons cette discorde intestine. Efforcez-vous de maintenir ou de retrouver le divin équilibre de ces pouvoirs intérieurs, et alors votre raison dans ses recherches, votre imagination dans ses essors, votre conscience dans ses avertissements, votre sensibilité dans ses ardeurs, vous feront découvrir, croire, professer, chérir une seule et même religion. Études, poésie, morale et amour, tout vous ramènera sans cesse aux délicieuses certitudes d'un seul Dieu notre Père commun, d'un seul Christ notre universel Sauveur, d'une seule révélation pour complément de nos facultés, d'une seule Église pour la terre et d'une immortalité pour les cieux; tout vous ramènera vers cette douce pensée que le christianisme nous suffit, puisqu'il nous a été donné par ce Dieu souverainement bon, qui *sait de quoi nous sommes faits*, et qui le saura encore à l'heure de notre mort pour nous confirmer notre salut, et sur le seuil de l'éternité pour nous recevoir dans son sein paternel.

LES LARMES DE JÉSUS[1].

... Dans les récits des actes du Christ ici-bas, de ses merveilles et de ses émotions, ce qui peut-être cause le plus de surprise, ce sont ses larmes. Des larmes! Ce signe de douleur et de pitié, qui en est souvent un de faiblesse ... au point que l'homme se cache pour en répandre et n'aime pas qu'on le voie pleurant... Des larmes! La vraie fermeté sait les retenir ou au moins les dissimuler, et le Fils de Dieu pleure au tombeau d'un mortel; le Prince de la vie, au moment d'une résurrection!

Néanmoins, s'il est un mystère à notre portée, c'est bien celui-là, et Lazare aurait pu être notre frère, comme celui de Marthe et de Marie. Efforçons-nous d'approfondir et de partager les sentiments de Jésus en ce moment.

La surprise qui peut, au premier moment, nous saisir en voyant Jésus verser des larmes, n'a rien de raisonnable, et l'extrême simplicité du récit montre combien peu l'Évangéliste l'a partagée. Il était réservé à ce disciple *que le Seigneur aimait*, à un ami de Jésus, de nous rendre compte des pleurs répandus sur la tombe d'un autre; il nous le montre arrêté sur le bord du sépulcre, et il ajoute : *Jésus pleura*. Voilà tout son récit. C'est qu'il savait que la première explication de cette émotion est dans ce fait fondamental du salut du monde, que Jésus a été *semblable à*

1. *Méditations sur des textes choisis de l'Ancien et du Nouveau Testament*. Éd. 1859, pp. 308 à 311.

nous en toutes choses, excepté le péché (Héb., II, 17). Ce qui nous émeut, l'a ému.

Mais ces larmes ne sont point de faiblesse ou de regret. De faiblesse : à celui qui oserait accuser le Christ de s'être trop facilement laissé attendrir, il suffirait de donner pour réfutation la nuit de Gethsémané et la journée du Calvaire ; Jésus y déploie une véritable constance religieuse qu'il est impossible de surpasser. De regret : on ne peut s'affliger d'une perte quand on vient la réparer, et déplorer un trépas à l'instant même d'une résurrection.

Ce sont des larmes de tendresse que Jésus répand ; il ne pleure point sur Lazare ; il pleure sur Marthe et Marie, et, par ce mémorable exemple, il nous apprend que ce n'est pas celui qui part, mais ceux qui restent qu'on doit plaindre. L'ordre des circonstances et des paroles rapportées dans le récit le démontre clairement. Le Seigneur a sondé l'angoisse déchirante des deux sœurs ; il a lu dans leur cœur ; il a entendu leurs gémissements ; il les a vues percées de cette épée douloureuse dont un prophète avait dit à sa propre mère : *Une épée percera ton âme* (Luc, II, 35). Peut-être en ce moment Jésus a-t-il pensé à l'affliction réservée à sa mère... *Il aimait et Marthe, et Marie sa sœur, et Lazare* (Jean, XI, 5), et en voyant toute l'amertume de leur tristesse, *Jésus pleura*.

Cependant ces larmes sont des larmes de compassion générale, en ce sens que Jésus, dont l'amour s'étend toujours sur tous les hommes, en voyant de si près leur plus triste ennemie, la mort, gémit des maux sans nombre que de génération en génération elle cause. Toutes les morts sont comme présentes à sa pensée en celle de Lazare ; tous les sépulcres sont comme figurés par celui-là ; toutes les séparations

par celle qui est près de finir. Jésus devant qui la mort n'a point de secret et qui n'y voit que le moyen actuel donné aux hommes pour passer dans leur véritable patrie, voit ce que ce passage aurait été, si les hommes avaient gardé leur innocence et leur gloire première, si leur fin était un triomphe et non une épreuve, et, résumant dans sa science parfaite tout ce que la mort, telle qu'elle est *entrée dans le monde par le péché* (Rom., v, 12), nous a coûté de douleurs, *Jésus pleura.*

Mais par lui cette mort sera vaincue, et ces larmes sont des larmes de piété. Oui, la piété pleure quelquefois, parce qu'elle est un attendrissement, un amour, un enthousiasme; ce qu'il y a de plus touchant et ce qu'il y a de plus solennel peut se mêler; et quoi de plus solennel qu'une résurrection? Quoi de plus touchant que le ravissement des deux sœurs retrouvant tout à coup, dans un moment, ce frère si cher et si regretté? Jésus contemple d'avance cette tombe ouverte; dans ce deuil, il voit cette joie; dans ce trépas, il voit cette résurrection, et même ses fruits; elle servira de prémices et de préparatif à la sienne; elle disposera ses disciples à croire, malgré la croix, à son propre triomphe; et, dans le saisissement profond que lui causent ces saintetés réunies, *Jésus pleura.*

Il doit nous être doux de savoir que Jésus a pleuré en traversant notre vallée de larmes, qu'il y a eu cela encore de commun entre nous et lui, et dans une circonstance où chacun de nous s'est trouvé ou se trouvera. Nos larmes sont justifiées par les siennes, qui doivent servir d'exemple et de mesure aux nôtres. Si nous avions assez de confiance et de résignation pour n'en verser que de pareilles, Dieu lui-même viendrait

toujours les essuyer, et nous serions mieux soutenus par le droit de dire comme Thomas : *Mon Seigneur et mon Dieu !* à ce Jésus qui s'est montré semblable à nous en toutes choses, même en ses pleurs.

CONTRE LES TENTATIONS [1]

Dire à Dieu : *Ne nous laisse point tomber en tentation*, c'est lui dire : Occupe ma vie et remplis-la de travail, de telle sorte que les tentations ne puissent se glisser dans les intervalles d'occupation, de fatigue, de repos. Mes Frères, on dit communément : celui qui travaille, prie : cela n'est pas vrai ; le travail est une chose et la prière en est une autre. Mais on peut dire avec vérité : Celui qui travaille combat, et, de toutes nos luttes, c'est celle où la victoire est le plus assurée. Oui, le travail est la meilleure sauvegarde de la vertu ; on n'a pas le temps de cultiver les séductions et d'écouter les séducteurs quand on sait être assidu à sa tâche, quelle qu'elle soit, dans la vie, et la noble fatigue que ces labeurs nous causent ne donne que plus de force pour s'écrier assez tôt : *Retire-toi, Satan !*

Dire à Dieu : *Ne nous laisse point tomber en tentation*, c'est lui demander la sagesse de puiser sa force de résistance où Jésus lui-même cherchait la sienne, dans la Parole. *Il est écrit !* répondait-il au tentateur. Ah ! si nous subissions les séductions du monde et celles de nos propres cœurs, la main appuyée sur notre

1. *L'Oraison dominicale*, 1850, pp. 201 à 203. *Les tentations.*

Bible de famille, toujours prête à nous fournir l'encouragement, l'espérance, la force nécessaire ; toujours prête à réveiller devant nous l'image chérie des parents, des amis, des bienfaiteurs qui nous l'ont donnée en priant Dieu qu'elle nous servît de divin préservatif contre le mal, mes Frères, que les tentations seraient plus faibles ! que nous serions plus forts et que tous nos devoirs et nos sacrifices, toutes nos privations et nos larmes nous deviendraient plus faciles et plus doux !

Dire à Dieu : *Ne nous laisse point tomber en tentation*, c'est lui demander de nous environner partout du sentiment de sa présence. Pendant le cours d'une tentation que vous accueillez, vous oubliez Dieu ; vous l'éloignez de vous ; la tentation y est, parce que Dieu n'y est plus, et si vous rappelez Dieu, si vous recourez à lui par la prière, si vous vous réfugiez dans son sein paternel et sous son infaillible regard, si vous rapprochez Dieu de vous, la tentation s'éloigne aussitôt, affaiblie, décolorée, vaincue, et se perd dans la distance incommensurable qui sépare le mal et Dieu.

LE DEVOIR D'UNE MINORITÉ [1]

Mes Frères, je vous conjure par tout ce que vous avez de plus cher, par l'amour de Dieu, par la charité de Christ, par la puissance de son précepte : *Laissez venir à moi les petits enfants* ; par les souffrances de

1. *L'École et l'Église*, sermon prononcé le 31 janvier 1841, pp. 17 à 18.

nos ancêtres et par l'avenir de nos familles, je vous conjure d'y songer : vous êtes la minorité !... Eh bien ! quand on est la minorité, il faut s'en souvenir pour tout et à tout moment. La minorité religieuse qui oublie un jour qu'elle est la minorité est perdue ; elle trace elle-même le chemin de sa perte ; elle se verra peu à peu circonvenue, divisée, envahie, décimée, emportée, avant d'avoir le temps de se reconnaître et de se rallier ; on lui ravira un à un ses membres, ses familles, ses écoles, ses temples et ses troupeaux, sans qu'elle assiste même à l'œuvre de destruction ; elle croira exister encore, et n'existera plus ; elle mourra sans se sentir mourir ; elle expirera, sans se sentir expirer. Ah ! quand le Seigneur appelle çà et là son Église à remplir dans le laps des siècles cette position difficile, mais glorieuse, il faut, plus que jamais, il faut que les puissants se souviennent des faibles, et les riches des pauvres, et les sages des simples ; il faut que, dans tous les rangs de la communauté, on sache souffrir pour ceux qui souffrent et pleurer avec ceux qui pleurent, il faut que tout cri de douleur, tout appel au secours, retentisse au loin du fond de l'indigente maison de prière d'un village jusque sous les voûtes de tous les sanctuaires, et trouve partout un écho qui le répète, de sorte qu'il n'y ait pas une oreille qui ne l'entende ; il faut mettre en commun toute la piété, la force, la joie, la science, la charité que l'on possède... et dans un saint accord de vues, de travail et de zèle, se tenir fortement par la main et s'entredire, comme Ruth à Noémi, tous citoyens de la même patrie et tous membres de la même Église : *Ton peuple est mon peuple, ton Dieu est mon Dieu !...* Entendez-le bien, et que ce mot sonne à votre oreille comme un avertissement du ciel : vous

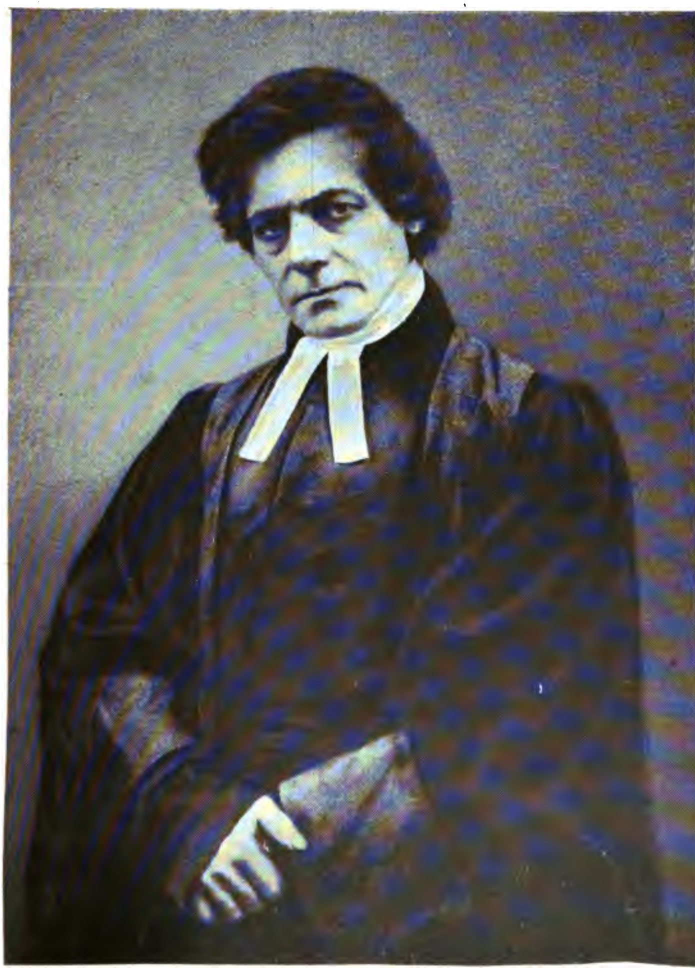
êtes la minorité; vous devez agir, donner, prier, communier dans cette pensée...

... Vous n'avez rien à espérer que de vous-mêmes ; l'État ne peut vous donner que de l'impartialité, et l'impartialité ne peut suffire à notre situation. Minorité, soutenez-vous vous-même, car nul ne vous soutiendra. Aidez-nous à conduire vers Christ tant de pauvres enfants que leurs parents ne peuvent conduire vers lui, et dont l'avenir religieux dépend de votre charité.

ADOLPHE MONOD

(1802-1856)

Adolphe Monod est né à Copenhague le 21 janvier 1802 et mort à Paris le 6 avril 1856. De 1820 à 1824, il fit ses études de théologie à Genève. Croyant n'avoir aucune aptitude pour la chaire, il fut sur le point de renoncer à la carrière pastorale et de quitter la Faculté. Un nouvel essai le rassura. Vers la fin de ses études commença pour lui une crise spirituelle dont il sortit, à Naples, en 1826, par une conversion radicale. C'est dans cette première ferveur de sa foi qu'à la fin de l'année 1827, il fut nommé pasteur de l'Église réformée de Lyon, où il devint, peu de mois après, le président du Consistoire. A la suite d'un conflit avec une partie de l'Église, il fut destitué en 1831. Il se résigna à célébrer le culte et à prêcher dans une chapelle modeste qu'il fonda sous le nom d' « Église évangélique de Lyon ». En 1836, il fut appelé comme professeur de morale à la Faculté de théologie de Montauban. Quoiqu'il fût peu préparé à l'enseignement, il exerça une influence profonde sur les générations d'étudiants qui se succédèrent de 1836 à 1847. En 1839, il avait changé sa chaire de morale et d'éloquence sacrée pour celle d'hébreu qu'il occupa jusqu'en 1845 et, à cette époque, il passa dans la chaire d'exé-



ADOLPHE MONOD

gèse et de critique sacrée. En même temps qu'il enseignait, il prêchait, et toujours avec un succès grandissant. Il fut appelé, en 1847, comme pasteur, par le consistoire de l'Église réformée de Paris. Très mêlé aux conflits théologiques et ecclésiastiques, il lutta, au synode officieux de 1848, pour décider les Églises réformées à se donner une confession de foi ; mais, après le refus du synode, il ne voulut pas suivre Frédéric Monod et le comte A. de Gasparin qui fondèrent alors l'Union des Églises libres. Ses dernières années furent rendues douloureuses par la maladie héroïquement supportée. Au mois de juin 1855, au dimanche de Pentecôte, il prêcha son dernier sermon. Sur son lit de souffrance, de dimanche en dimanche, au moment de prendre la communion avec sa famille et quelques amis rassemblés dans sa chambre, il prononça ces allocutions émouvantes qui ont été imprimées plus tard sous le titre d'*Adieux d'Adolphe Monod à ses amis et à l'Église, octobre 1855 à mars 1856*. L'impression produite par ses prédications était prodigieuse. Amiel écrivait dans son journal le 9 novembre 1851, après avoir entendu un de ses discours sur saint Paul : « J'ai ressenti les chaînes d'or de l'éloquence ; j'étais suspendu aux lèvres de l'orateur et ravi de son audace et de sa grâce, de son élan et de son art, de sa sincérité et de son talent. J'ai reconnu que pour les puissants, les difficultés sont une source d'inspiration, et ce qui ferait broncher les autres, l'occasion de leurs plus hauts triomphes... Quelle étude que celle d'une prédication pareille ! Diction, composition, images, tout est instructif et précieux à recueillir. J'ai été émerveillé, remué, saisi. » Ed. de Pressensé, dans ses *Études contemporaines*, page 163, écrit de son côté : « J'ai toujours devant les yeux la figure d'Adolphe Monod si noblement expressive... Elle portait le cachet d'une haute distinction morale, relevée par une mélancolie propre aux âmes profondes ; son sourire était admirable, c'était une lumière. La parole le transfigurait, comme elle fait pour tous les grands maîtres de l'éloquence. Son geste était parfait. Je n'ai entendu que Berryer qui eût une voix d'un timbre aussi harmonieux et pénétrant. » La

plupart de ses sermons ont paru d'abord séparément en brochures. Ils comprennent trois séries : Lyon (1828-1836) ; Montauban (1836-1847) ; Paris (1847-1855). Chacune des deux premières séries a été réunie en un volume et la troisième l'a été en deux. Parmi ses autres écrits, citons : *Discours d'installation à la Faculté de Montauban* (1836) ; — *Lucile ou la lecture de la Bible* (1841) ; — *Pourquoi je demeure dans l'Église établie* (1849) ; — *Les Adieux* (1856). En 1885, l'on a publié en deux volumes des *Souvenirs* de sa vie avec des extraits de sa correspondance. A l'occasion du centenaire de sa naissance, un recueil de *Sermons choisis* a été publié en 1902. On trouvera à la suite de ce recueil une table bibliographique de ses ouvrages. Consulter Paul Stapfer : *Bossuet et Adolphe Monod* (1898).

LES TROIS CONVOITISES [1]

Où vit-on jamais la soif du plaisir et celle du sang plus étroitement unies que dans le festin de Machéronte ? Meurtriers de Jean-Baptiste, Hérode, Salomé, Hérodias ; le premier, qui exécutes le meurtre ; la seconde, qui le demandes ; la troisième qui l'inspires, venez nous dire, chacun de vous, la part de son crime qui appartient à l'amour du monde ; et puisque l'amour du monde vit de ces trois convoitises : « la convoitise de la chair, la convoitise des yeux et l'orgueil de la vie », approchez, que je les partage entre vous, avec le sang de ce juste qu'elles vous ont fait répandre.

A toi, Hérode, « la convoitise de la chair ». Ton

1. *Sermons*, 1844, 2ᵉ vol., pp. 402-406. *Danse et martyre.*

premier pas, le pas décisif, c'est l'enivrement charnel, c'est l'impureté. Le démon a pu compter sur ta main pour le meurtre de Jean-Baptiste, du jour que tu la donnas à Hérodias. C'est elle qui t'a fait porter le deuil et l'opprobre dans la maison de ton frère et dans le cœur de ta femme ; elle qui t'a recommandé de jeter dans une indigne prison le fidèle censeur de tes infidèles plaisirs ; elle enfin qui commet aujourd'hui par toi, malgré toi, un crime trop noir même pour toi.

A toi, Salomé, « la convoitise des yeux ». Tu ne partages ni le voluptueux asservissement d'Hérode, ni les profonds ressentiments de ta mère. Jusqu'ici aucune tache n'a sali ta vie, aucun sang n'a souillé ta main. Seulement, et qui pourrait t'en blâmer à ton âge ? tu marches, tu cours, tu voltiges, « comme ton cœur te mène et selon le regard de tes yeux », avec une légèreté étourdissante qui n'est pour le monde qu'une grâce de plus. Tu vis, tu t'agites, tu tournoies dans un tourbillon de plaisirs ; et tandis que tes pieds rasent à peine la terre, tes mains la sèment tout autour de toi des plus agréables fleurs. Type accompli de la jeune fille mondaine, tu séduis tous les regards, tu gagnes tous les cœurs ; ta louange remplit toutes les bouches ; qui ne t'aimerait ? Mais, que portes-tu, fille charmante, dans ce plat que tu reçois des mains d'un soldat farouche, pour en faire hommage à ta mère ? O spectacle d'horreur ! ô danse ! ô martyre ! O pieds légers pour battre la terre en cadence, devenus « légers pour répandre le sang » !

A toi, Hérodias, « l'orgueil de la vie ». Tout ceci a été fait par toi et pour toi. Le voilà, ce sang dont tu étais altérée. D'où vient que ta main, à la fois empressée et tremblante, avance et recule tour à tour ?

J'ai vu passer comme une ombre, sur ton beau visage, un sourire de Satan avec une terreur de Dieu. Prends cette tête, garde-la dans ta chambre nuptiale, dont ta victime a osé te reprocher la honte. Mais que vois-je ? où vas-tu la cacher à tous les yeux ? Crains-tu qu'elle n'aille rejoindre le corps dont tu l'as séparée, pour conspirer encore une fois contre ton repos avec ta conscience et avec Dieu [1] ? Eh ! qui peut démêler l'enfer qui est dans ton cœur ? mais parle : qui t'a poussée au meurtre ? L'orgueil. Ton orgueil n'a pu se contenter d'un hymen sans éclat et sans diadème. Ton orgueil a donné la main à la concupiscence d'un tétrarque. Ton orgueil n'a pu souffrir la liberté d'un saint prophète, ni lui pardonner de t'avoir fait rougir. Mais encore, qu'est-ce qui a nourri en toi cet orgueil effréné ? Le monde avec ses vanités. Ta fille est une image si fidèle de sa mère, qu'il nous est permis de conclure que, si elle finit comme toi, c'est que tu as commencé comme elle. Tu n'étais autrefois qu'une idole du monde, l'enivrant de tes grâces et t'enivrant de ses louanges. La vanité te conduisit à l'orgueil, l'orgueil à l'ambition et à la vengeance, l'ambition et la vengeance au meurtre d'un saint homme de Dieu.

Hérode, Salomé, Hérodias, instruisez-nous à associer à l'avenir l'amour du monde avec la dureté du cœur !

1. Comme si elle redoutait encore les reproches de Jean après sa mort, elle craignit de réunir sa tête au reste de son corps, et la fit enfouir secrètement dans un endroit retiré de la juridiction d'Hérode (Nicéph. I, cité par Winer, *Biblisches Real-Wœrterbuch*; au mot *Hérodias*). — Note d'Adolphe Monod.

LA SOIF [1]

J'ai soif : c'est par où il faut toujours finir, chaque fois que l'on compare les besoins du cœur avec les réalités de la vie... L'on serait tenté de croire, tant qu'on n'a pas appris de l'Évangile le secret de ce déchirement, que ce cœur a été fait pour un autre monde ou ce monde pour un autre cœur, et qu'ils n'ont été jetés ensemble que par une étrange et aveugle confusion. Quoi qu'il en soit, une chose est certaine : c'est que la coupe de la vie, douce peut-être à qui ne fait que l'effleurer, garde à qui la boit jusqu'au fond une lie amère, que l'inexpérience appelle déception, et l'expérience, mélancolie.

La mélancolie n'est pas, comme l'estime le vulgaire, le songe creux d'un cerveau malade : elle est la conscience réfléchie d'une situation trop réelle ; elle n'est pas dans un homme qui s'exalte, elle est dans l'humanité qui se connaît. Présente chez tous, quoique inégalement sentie et plus inégalement comprise, croissant en tranquillité apparente à proportion qu'elle se dépouille par degrés de ce qui lui restait d'espoir, la mélancolie est le dernier mot de l'existence terrestre ; et ceux sur qui elle pèse le plus sont ces esprits et ces cœurs privilégiés, qui, en se préoccupant plus que les autres de la véritable fin de l'homme, constatent mieux aussi l'impossibilité d'y atteindre. Elle respire, cette mélancolie, dans toutes les choses humaines, à commencer par les meilleures ;

1. *Sermons*, 1853, 3e vol., pp. 12-16. *Qui a soif ?*

dans les méditations du philosophe, dans les imaginations du poète, dans les créations de l'artiste, dans les conceptions de l'homme d'État; dans les privations de l'isolement et dans les mécomptes de la vie commune, dans le mariage et dans la famille, dans la naissance et dans l'éducation ; dans le commencement et dans la fin de toute entreprise ; dans nos peines et dans nos plaisirs, surtout dans nos plaisirs ; dans le développement de cette vie toujours mourante, qui ne s'entretient comme un flambeau, qu'à la condition de se consumer. Que dis-je ? elle respire dans la nature elle-même, dans l'animal qui se lasse, dans la fleur qui se penche, dans la feuille qui tombe, dans l'eau qui s'écoule, dans le jour qui décline, dans la saison qui se renouvelle, enfin, dans tout cet échange incessant dont se compose le mouvement des êtres, se déplaçant les uns les autres, se succédant les uns aux autres, se nourrissant les uns des autres...

... « Vanité des vanités », dit l'Ecclésiaste, « tout est vanité... J'ai regardé tout ce qui se fait sous le soleil : voici, tout est vanité et rongement d'esprit... J'ai considéré toutes les œuvres que mes mains avaient faites, et tout le travail auquel je m'étais occupé en les faisant; voici, tout est vanité et rongement d'esprit... Alors j'ai haï cette vie, et je me suis dégoûté de tout ce qui se passe sous le soleil ; car tout est vanité et rongement d'esprit. » Nous avons demandé, et n'avons point obtenu; nous avons crié, et on ne nous a point répondu : nous avons soif. Tout ce que nous avons jeté dans le vide de notre cœur n'a fait que l'agrandir, tout ce dont nous avons essayé pour apaiser ses désirs n'a servi qu'à les irriter : nous avons soif. Non seulement la vie ne nous a point rassasiés, mais nous ne comptons plus sur elle pour nous

rassasier jamais ; nous avons si bien connu qu'elle n'a pas ce que nous réclamons, que nous ne le lui demandons plus ; nous avons soif. Pour prix de toutes nos recherches et au bout de tous nos soupirs, nous voici, le cœur altéré et béant, devant une existence qui n'a cessé de nous faire illusion que pour cesser de nous contenter : nous avons soif, toujours soif, de plus en plus soif !

TROP TARD [1]

Je me place, par la pensée, au lendemain du jugement, et je raconte ce qui vous sera arrivé, à vous qui entendez aujourd'hui la menace de mon texte, et qui vous flattez d'une vague espérance qu'elle ne sera point exécutée.

Du temps que l'épreuve de la race humaine durait encore (je parle après le Jugement), il y avait, au dix-neuvième siècle de l'ère chrétienne, sur le petit globe de la terre, dans une ville du nom de Paris, des hommes qui se glorifiaient, comme chrétiens, de posséder la parole du Seigneur, et, comme protestants, de la garder dans toute sa pureté. Ils lurent dans le Livre divin : « Si vous ne vous convertissez pas, vous périrez » ; mais leurs yeux étaient comme retenus. Plus d'un serviteur de Jésus-Christ les pressa d'écouter ce sérieux appel ; mais leur parole se perdit dans les airs. L'un d'eux, en particulier, le quinzième jour du mois de janvier mil huit cent cinquante-quatre de

1. *Sermons*, 1854, 3e vol., pp. 55-59. *Trop tard*, ou *Dieu fidèle en ses menaces*.

Jésus-Christ, les conjura de s'y rendre attentifs, mais en vain. Comme Adam, comme les contemporains de Noé, comme les concitoyens de Loth, comme les Juifs de Jérusalem, ils prêtaient plus volontiers l'oreille à la voix perfide qui redisait de siècle en siècle : « Vous ne mourrez nullement... » Le prédicateur fit ce qu'il put; mais ils s'en allèrent en disant, les uns : « Cet homme a bien parlé » ; les autres : « Ceci est sérieux; il faudra y repenser » ; et ils demeurèrent tels qu'ils étaient, jusqu'à ce que la mort vînt les surprendre dans leur impénitence... et maintenant les voilà « dans ce lieu de tourment... »

.., Ce jour-là, il était temps encore — mais maintenant il est *trop tard*. Trop tard : mot amer, mot infernal, mot qui est l'enfer ! Trop tard : c'est-à-dire le ciel devenu d'airain et tombant sur nous de tout son poids ! Trop tard : c'est-à-dire le feu brûlant qui brûle, brûle encore et ne s'éteint point, le ver rongeur qui ronge, ronge encore et lui seul ne périt point ! Trop tard : c'est-à-dire la miséricorde de Dieu épuisée par sa justice, liée par sa fidélité, et ne pouvant plus se faire jour d'aucun côté sans déchirer quelqu'une de ses perfections !...

Trop tard... Mais il n'est pas trop tard pour vous qui m'écoutez... Pour vous les bras de votre Sauveur sont ouverts encore, et semblent ne s'étendre sur sa croix que pour vous recevoir. Ah ! si vous avez pu douter ailleurs, ne doutez plus devant cette croix ; malheur à qui pourrait discuter froidement la valeur d'une menace que la vérité arrache à un Sauveur crucifié !...

CONVERSION[1]

Un jour, c'était le 21 juillet 1827, me promenant dans les rues de Naples, accablé comme toujours par une mélancolie sans consolation, je me dis tout d'un coup : d'autres ont été tristes avant toi ; ils ont trouvé la paix dans l'Évangile. Pourquoi ne l'y trouverais-tu pas ? Sous l'impression de cette pensée, je rentrai chez moi, je me jetai à genoux, et je priai comme je n'avais encore prié de ma vie. A partir de ce jour, une vie intérieure nouvelle commença pour moi : non que ma mélancolie eût disparu ; mais elle avait perdu son aiguillon. L'espérance était entrée dans mon cœur, et une fois engagé dans cette voie, le Dieu de Jésus-Christ, auquel je venais d'apprendre à me confier, a fait peu à peu le reste. Il ne m'est demeuré sous la croix de Jésus-Christ qu'une teinte générale de tristesse, que les douleurs que j'endure aujourd'hui et la perspective de la mort achèvent enfin de dissiper. Vous pouvez m'en croire, mon bon ami : ce ne sont pas des arguments nouveaux, ni des objections résolues, qui m'ont donné cette direction salutaire. Mais sentant au fond du cœur que j'étais malheureux sans ressource, je me suis jeté, sans raisonnement ni réserve, entre les bras d'un Dieu d'amour, que l'Évangile me révélait, et que devinait d'ailleurs, au-dedans de moi, un sentiment intime dont j'étais aussi sûr que de mon existence. Oh ! si ces quelques lignes d'un ami qui

1. Lettre à M. Charles Bouvier du 7 octobre 1855. *Ad. Monod, Souvenirs de sa vie, extraits de sa correspondance*, 2e éd., 1885, t. I, pp. 433 à 435.

s'en va, et que votre amitié fidèle accompagne, pouvaient être pour vous ce que fut pour moi le soleil du 21 juillet 1827 ! Qui est-ce qui avait donné à une pensée qui m'était venue cent fois, une vertu nouvelle de persuasion? C'était Dieu, le *bon Dieu ;* c'était son Esprit, parlant à mon cœur au jour qu'il avait choisi, après m'avoir laissé languir assez longtemps pour me rendre capable d'apprécier sa délivrance. Si cet Esprit vous parle à votre tour, en lisant ces lignes d'un tendre adieu, ne repoussez pas sa voix, ne vous défiez pas, confiez-vous ! N'ayez pas honte de répandre devant lui votre cœur, dans le secret de votre cabinet, ou dans une promenade solitaire; je vous dis que vous le trouverez, qu'il relèvera votre esprit abattu, qu'il y répandra une force nouvelle; et qu'après avoir employé activement, utilement et heureusement, les jours qui vous sont encore comptés, vous vous en irez, quand votre heure sera venue, rempli de cette paix que je goûte aujourd'hui. Alors, après avoir donné votre première pensée à ce Sauveur qui vous aura racheté par son sang, vous réserverez aussi une petite place à un ami qui vous a peu connu, mais qui vous a beaucoup aimé, et dont le bonheur s'accroîtra du vôtre. *Il reste un repos pour le peuple de Dieu.* C'est là que vous donne rendez-vous un pauvre pécheur sauvé par pure grâce, et qui, jusqu'au dernier souffle, ramassera ce qui lui reste de forces pour vous montrer la porte par laquelle il est entré, et qu'il vous invite à franchir à votre tour.

LE PASTEUR SOUFFRANT POUR LE BIEN DE L'ÉGLISE[1]

4 novembre 1855.

Je désire ajouter encore deux mots, que je ne dis pas dans un sentiment personnel, mais dans le sentiment où saint Paul disait : « Que personne ne se relâche à cause des souffrances que j'endure. » Certes, je n'ai garde de comparer à des afflictions si grandes et si directement endurées pour le service de Dieu, celles dont Dieu m'a fait la grâce de me visiter. Mais je désire, par l'esprit dans lequel je les accepte, en faire une affliction endurée pour l'Évangile, et aussi, dans ma petite mesure, pour vous. Je désire que personne ne se laisse abattre. Peut-être quelques-uns de mes bons amis sont troublés par la pensée des maux que je souffre. Eh bien, ne le soyez pas. Donnez-moi cette marque d'amour fraternel de n'être pas troublés, mais salutairement excités et réveillés. Ce n'est pas que je ne souffre pas, ou que je ne souffre pas de souffrir. Je ne suis pas stoïcien ; par la grâce de Dieu, je suis chrétien, et je n'ai pas honte de dire qu'il y a des moments où je prie moins que je ne crie avec larmes : je me rappelle que mon Sauveur a jeté de grands cris avec larmes. Mais quoique ces choses soient douloureuses à la chair, elles sont accompagnées de si grandes bénédictions, que le sentiment de la reconnaissance doit dominer dans mon cœur et dans les vôtres.

1. *Les Adieux d'Adolphe Monod à ses amis et à l'Église. Octobre 1855 à mars 1856*, 2ᵉ éd., pp. 19 à 23.

Quelle grâce pour moi, mes chers amis, que Dieu voulant prendre l'un d'entre nous pour rappeler aux autres les instructions de la vie, les pensées de la mort, du péché, de la grâce, de la sanctification, ait daigné me choisir! quel privilège, qu'en me prenant il ait épargné mes frères, et quel privilège qu'il m'ait choisi pour vous donner ces leçons de vie éternelle! Et puis, pensez combien ce qui m'arrive est propre à me faire apprécier un délogement chrétien, à quelque moment qu'il doive venir pour moi. Ne cherchons tous qu'à glorifier Dieu : s'il lui plaît de me guérir, je lui demande que ce soit pour sa gloire; s'il veut me retirer, je serai heureux d'être recueilli dans son sein. Je ne puis savoir ce qui me serait meilleur, ni pour l'Église: je m'abandonne complètement à lui. Mais quelle grâce n'est-ce pas pour moi d'avoir été préféré pour être ainsi mûri par les souffrances! Vous avez donc sujet de vous réjouir pour moi. Et pour vous-mêmes, n'est-il pas vrai que mon affliction a contribué à appeler votre pensée sur la mort, sur l'éternité, sur les vérités évangéliques? N'est-il pas vrai que par l'amour fraternel qui nous unit, vous avez été poussés à prier? Je sens que le peuple de Dieu me porte sur ses prières, et j'en suis rempli de joie et pénétré de reconnaissance. Eh bien, n'y a-t-il pas là un grand bien pour vous; et ne sentez-vous pas que tout ce qui m'arrive est propre à répandre dans ma société plus immédiate, dans ma famille en particulier, un esprit de paix, de sérénité, et que notre maison est dans une mesure moins imparfaite qu'elle ne l'a été jusqu'ici, une maison de prières, où le nom de Dieu est constamment invoqué, comme il est constamment invoqué sur elle? Il y a donc là des grâces à recueillir. Et comprenez combien je trouve de douceur à cette pensée que je

suis affligé pour votre bien ; parce que rien ne peut rapprocher davantage mes souffrances de celles de mon Sauveur. Ainsi je dis dans l'esprit de ce même saint Paul que j'ai déjà cité : « Je me réjouis donc maintenant en mes souffrances pour vous, et j'accomplis le reste des afflictions de Christ en ma chair, pour son corps, qui est l'Église. » O merveille de la grâce de Dieu ! ô puissance de l'Évangile ! ô amertume du péché ! ô fermeté immuable de la grâce ! Luttons contre le péché, mes amis, c'est le seul mal, c'est le seul mal. Et maintenant que je me trouve en présence du péché, appelé à repasser devant Dieu tous les péchés de ma vie et à lui en demander pardon, je sens combien cette lutte est terrible, combien le péché est profondément enraciné, et combien il serait insensé de nous plaindre des maux que Dieu nous envoie, puisque ces maux mêmes ne suffisent pas à déraciner ce malheureux orgueil, cet affreux égoïsme, et, par-dessus tout, cette détestable incrédulité. Que la paix de Dieu soit avec nous. Mettez de côté les sentiments personnels. Ne voyez pas en moi le père, l'ami, ou du moins ne le voyez que dans une certaine mesure : mais voyez avant tout en moi le ministre de Jésus-Christ, et demandez à Dieu que jusqu'à mon dernier souffle je sois rendu fidèle dans ce ministère. Ne voyez pas en moi l'homme, mais voyez l'œuvre que Dieu veut accomplir en moi et en nous. Prenons courage. Demandons à Dieu qu'il nous remplisse de son Esprit, qu'il nous rende capables de dominer la chair par l'esprit, en attendant qu'il nous recueille de devant le mal, et qu'il nous fasse goûter par Jésus-Christ, dans un corps spirituel et dans une âme sanctifiée, la joie, les délices et la gloire que nous a mérités, tout seul, le sang répandu de Jésus-Christ !

ÉDOUARD VERNY

(1803-1854)

Louis-Édouard Verny est né à Mayence le 17 mars 1803 et mort à Strasbourg le 19 octobre 1854. D'esprit ouvert et curieux, il fut attiré, dès sa jeunesse, par les questions philosophiques et religieuses. Après ses études de droit, il appartint quatre ou cinq ans au barreau de Colmar. Peu à peu, il se passionna pour les problèmes religieux et, en 1828, changeant de direction, il fit ses études de théologie. Étant principal du collège de Mulhouse (1830), il connut Vinet, qui eut sur lui une influence extraordinaire et décisive. (Il disait : « Vinet m'a fait l'opération de la cataracte. ») En 1835, il fut nommé pasteur à Paris et le resta jusqu'à la fin de sa vie. Il se fit remarquer par ses sermons, profondément pensés et remarquablement écrits. Restant volontairement hors des discussions de partis, il était très aimé pour sa bonté, son amabilité et son sérieux. Ses connaissances étaient vastes, et il s'occupait beaucoup d'études théologiques. Il mourut en chaire d'une attaque d'apoplexie, à une session du Consistoire supérieur de Strasbourg, pendant qu'il prononçait un sermon particulièrement beau. Il fut universellement regretté comme une des plus nobles figures du protestantisme contemporain.

Se méfiant de lui-même, il n'a guère laissé qu'un volume de *Sermons* et des articles, dont le plus beau est une étude sur le *Droit de la science et la conscience chrétienne* (*Revue de Théologie*, 1re série, IX, 208 ss.). — Voir sur Verny, l'article de M. Ed. de Pressensé dans ses *Études contemporaines* (1880).

DOUTE, FOI, AMOUR [1]

Pourquoi tairais-je ce qui nous préoccupe tous dans ce moment, ce qui, près de cette tombe, a droit de nous préoccuper avant toute chose ? Cette foi s'était obscurcie. Vous savez les travaux, les doutes, les combats de notre époque : il serait puéril de prétendre les ignorer, il serait mensonger d'en vouloir nier l'importance. Plus d'une des colonnes historiques de la révélation chrétienne a été ébranlée, plus d'une des formules sous lesquelles le monde l'a reçue jusqu'à présent a été contestée par l'incontestable rigueur de la pensée philosophique, par l'incorruptible vérité de l'exégèse. Il faut aller au delà ; plus d'un légitime besoin, plus d'une misère s'élève et gémit dans notre temps pour lesquels il semble que nos vieux systèmes n'aient point de réponse, que nos vieux établissements soient sans secours et sans sympathie. Qui osera contre toutes ces agitations, contre toutes ces aspirations et ces efforts, prononcer une sentence de condamnation générale et absolue; qui osera dire que, sans distinction, tous ces mouvements viennent du péché,

1. *Sermons*, 1867, pp. 357 à 360. *Discours prononcé sur la tombe de M. Lèbre en mars 1844.*

que l'amour de la vérité, de la vérité de Dieu et de son règne n'y est pour rien? que ce ne sont pas des signes des temps, des signes précurseurs d'une nouvelle venue du Seigneur en esprit? Ces questions, coupables amusements des caractères légers, insondables douleurs des âmes profondes, Lèbre, à Paris et dans la suite de ses études, en fut saisi. Il douta : — oui, mais son doute fut sincère : ce n'était point l'exercice d'une raison orgueilleuse et glaciale, ni le sophisme d'un cœur impatient de la sainte loi de Dieu et désireux de donner libre carrière à ses passions ; c'était le poignant besoin d'une vérité plus pure, plus énergique, plus efficace. Il douta : — oui, mais son doute était une faim et une soif de justice. Hélas ! il y a eu quinze jours hier que pour la dernière fois il versait dans le sein de l'ami qui lui rend en ce moment le funèbre devoir, les troubles de son âme, et comment résumerais-je mieux le sens, dirai-je de ses confidences ou de ses gémissements, que par ces paroles du Psalmiste : *Comme un cerf brame après des eaux courantes, ainsi mon âme soupire après toi, ô Dieu ! Mon âme a soif de Dieu, du Dieu fort et vivant ! Quand entrerai-je et me présenterai-je devant la face de Dieu ?* Il douta : — oui, mais son doute a eu la consécration de la douleur, de la mort. Les travaux de ses nuits, les agitations de son cerveau, les tumultueuses agitations de son cœur avaient dès longtemps consumé ses forces ; il ne lui en restait point pour lutter contre sa dernière maladie, et c'est pour avoir douté qu'il est là !

Un pareil doute, est-ce du doute encore ? C'est de la foi, mes bien-aimés, c'est la foi de ceux qui prient : *Je crois, Seigneur, subviens à mon incrédulité !* Aussi, permettez-moi de le dire, d'en témoigner ici pour

votre consolation et pour la mienne : troublée dans quelques-unes de ses expressions, de ses formes, de ses applications, la foi de notre ami persistait dans son fond le plus intime ; c'est précisément à chercher pour ce fond une forme harmonique qu'a consisté le travail de son âme. La grâce, en le prenant à elle, lui avait imprimé son sceau ; ce sceau, vous le savez, ne s'efface pas et jusqu'à la fin Lèbre en a conservé la divine empreinte : il aimait, l'amour vivait dans son cœur, l'amour de Dieu, l'amour des hommes, l'amour qui s'oublie et se renonce lui-même. Or, cet amour n'est-il pas à la fois le produit et le gage de la vérité ? Si la vérité, dit saint Augustin, n'est point désirée de toutes les forces de l'âme, elle ne saurait absolument point être trouvée ; mais, quand elle est recherchée comme il est digne d'elle, elle ne peut point se soustraire ni se cacher à ceux qui l'aiment. C'est l'amour qui désire, l'amour qui cherche, l'amour qui heurte à la porte, l'amour qui révèle, l'amour enfin qui demeure dans ce qui a été révélé. Cet amour vivait dans le cœur de notre ami ; c'est par cet amour qu'il désirait et qu'il cherchait ; cet amour lui aurait fait trouver s'il avait vécu ; cet amour, oh ! non, je n'en ai jamais exprimé l'espoir avec une plus joyeuse confiance, cet amour à présent a tiré les voiles qui lui cachaient la vérité et a apaisé la soif de son âme.

LOUIS MEYER

(1809-1867)

Louis Meyer est né à Montbéliard, le 1er janvier 1809 et mort à Paris le 11 octobre 1867. Après des études de théologie à Strasbourg, se sentant peu attiré vers le ministère pastoral, il se tourna vers l'enseignement, fut d'abord professeur en Suisse (1829-1831), puis enseigna le français à Leipzig (1831-1833), enfin vint à Paris comme précepteur de deux jeunes gens. Ayant fondé avec ses élèves une « Société des Amis des pauvres », qui devait jouer dans la suite un rôle imprévu et considérable, il traversa une crise religieuse due à la pratique de la charité, se convertit, et agit dès lors puissamment par le rayonnement de sa foi. Nommé directeur de l'École normale primaire de Strasbourg, il fut écarté de ce poste par sa qualité de protestant. Guizot le fit alors nommer rédacteur en chef du *Journal de l'Instruction publique*. En 1837, il devint pasteur de l'Église luthérienne de Paris à laquelle il consacra toutes ses forces. En 1857, il devint président du Consistoire et inspecteur ecclésiastique. Il a pris une part très active à toutes les discussions et à toutes les œuvres de son Église, exerçant l'essentiel de son action par une prédication d'un

accent très personnel et par la cure d'âme. On a publié après sa mort un recueil de *Sermons* (3e éd., 1878) et un recueil de *Lettres et fragments de sermons* (4e éd. s. d.). — Consulter l'ouvrage anonyme, qui est dû à un membre de sa famille : *Louis Meyer, sa vie et son œuvre* (1886).

NOUVELLE NAISSANCE [1]

Ce n'est qu'en naissant de nouveau, en nous faisant humbles et simples comme des enfants, comme eux pleins de foi et d'obéissance à la voix paternelle, que nous pouvons entrer dans le royaume des cieux. — « Le Fils de l'homme est venu sauver ce « qui était perdu » : parole sublime qui résume toute la vie de Christ et celle de l'homme ; parole pleine d'encouragement pour celui qui se sent égaré, perdu : c'est pour lui que le Christ est venu ; il méritait d'être abandonné, que dis-je, lui qui avait employé à mal tous les biens qui lui avaient été confiés, il méritait de recevoir autant de maux qu'il avait reçu de biens ; mais non : que seulement il veuille, qu'il accepte et il sera sauvé ; que lorsqu'au désert de la vie, il entend cette voix : « Viens à moi, toi qui es travaillé et chargé, et je te soulagerai, et tu trouveras le repos de ton âme », il suive cette voix ; et s'il faut monter beaucoup, s'il faut gravir de pénibles sentiers, qu'il se rappelle combien il était descendu bas ; dans combien d'abîmes il était tombé ; qu'il persévère, et il sera sauvé.

1. Écrit en juin 1835. *Louis Meyer, sa vie et son œuvre*, préface de Félix Kuhn. 1886, pp. 87 à 88.

EXPÉRIENCES INTIMES[1]

COMBAT INTÉRIEUR... Combat terrible : deux hommes dans un même cœur, luttant à mort, s'étreignant, s'écrasant tour à tour. Étrange : vouloir et ne vouloir pas, pouvoir et ne pouvoir pas : se mentir à soi-même, puis se dire la vérité. L'un des deux hommes pur, soupirant après Dieu, pouvant disposer des forces de Dieu, mais facile à tromper, s'endormant comme un enfant ; l'autre immonde, infernal, faible, mais rusé et veillant toujours.

— Le chrétien seul sait ce que c'est que *pardonner*. Celui à qui l'Esprit de Dieu a ouvert les yeux sur lui-même, et qui chaque jour voit l'affreux abîme de mal qui est en lui, celui-là ne condamne plus que lui-même ; et celui à qui Dieu chaque jour fait grâce, malgré tant d'abominables offenses, grâce entière, sans condition, immédiate, toujours nouvelle, et qui sent cette grâce, cette ineffable paix de Dieu, celui-là pardonne avec joie, sans restriction, sans effort ; il l'a reçu gratuitement, il le dit gratuitement ; Dieu lui pardonne pour l'amour de lui-même, sans mérite aucun : lui, pardonne pour l'amour de Dieu.

— L'ORGUEIL est la mort de l'âme ; il flétrit toute vie ; c'est le souffle de Satan. Le Seigneur me le fait voir dans les choses extérieures par plusieurs directions : quand je regarde à moi, je perds tout pouvoir de produire, la vue de mon esprit se trouble, la pensée s'arrête, je tourne sur moi-même comme frappé de la baguette de Moïse, et m'agite sans avancer. De là vient

1. Notes écrites en 1843 et 1844. *Op. cit.*, pp. 112 à 114.

sans doute que je parle plus facilement et plus convenablement que je n'écris ; parce qu'en parlant, la nécessité de pousser en avant m'ôte le retour sur moi-même. Quand je m'appuie sur moi et espère en *mes* entreprises, il est de règle qu'un échec m'attend : quand, au contraire, je crois tout perdu, le Seigneur envoie son secours « afin qu'on voie, qu'on sache, qu'on pense et qu'on comprenne que c'est la main de l'Éternel qui a fait cela » (Ésaïe, 41, 20). O Dieu, donne-moi de désespérer toujours de moi et d'espérer toujours en toi !

— Grâce. Tout change d'aspect selon que nous avons ou n'avons pas la grâce. Loin de Jésus, tout nous irrite, nous attriste, nous accable : nous n'avons pas même le don de voir que la cause de notre tourment n'est pas l'objet extérieur mais notre misérable cœur, et nous avons d'autant moins l'envie d'être guéris que nous souffrons plus profondément. Près de Jésus, au contraire, tout est lumière et paix. Quand mon cœur déchiré, brisé, haletant, a pu se traîner jusqu'à tes pieds, qu'il est doux, ô Jésus, le moment où je sens la vie me revenir, où je reviens à moi ; je me reconnais alors, et te vois près de moi, ô bon Berger, versant ton sang sur mes blessures et me reposant dans tes bras ! Tout change alors d'aspect, tout perd son amertume : les plus tristes objets se revêtent de la clarté de Jésus ; plus la croix était lourde, plus il semble qu'elle nous porte, nous élève au-dessus de nous-mêmes, et c'est par nos blessures mêmes que s'épanche en nous le baume de la vie !

L'HOMME RÉCONCILIÉ AVEC DIEU [1]

Pour lui, plus d'erreurs funestes, plus de mécomptes déchirants : la paix, toujours la paix. Chaque jour lui apporte un flot plus doux et plus pur de cette source délicieuse qui jaillit en vie éternelle. Ce qui faisait son désespoir fait maintenant sa consolation. Sa vie d'égarements et de péchés lui est un monument de l'amour de son Dieu. Il contemple avec étonnement les voies singulières par où Dieu l'a conduit : il suit avec admiration le merveilleux enchaînement de douleurs et de joies, de rencontres inattendues et de leçons frappantes qui devaient le ramener à Dieu. Il se rappelle ses dégoûts du monde et ces invitations pressantes, cette voix secrète qui tantôt le consolait, tantôt grondait effrayante au fond de sa conscience, tantôt le suppliait avec tendresse, avec des accents déchirants, de se sauver, d'aller à Dieu. Et il est bien assuré que Christ, qui l'a si tendrement aimé, ne le laissera plus et saura jusqu'au bout le conduire et lui faire vaincre le péché et la mort.

Le monde n'a plus d'appâts pour lui. Il sait, hélas ! ce que le monde donne et ce qu'il demande à ses adorateurs ; et, s'il pense encore au monde, s'il écoute encore ses cris et ses combats, c'est pour chérir la part que Dieu lui a faite et pour baiser le joug si facile et si doux qu'il porte maintenant.

Ainsi les Israélites, échappés à la mer, voyant de loin l'armée de Pharaon à la merci des flots, trouvent

1. Sermon prononcé en 1837 sur Matthieu, V, 4. *Op. cit.*, pp. 115 à 116.

agréable même la plage du désert et poursuivent leur pénible voyage en chantant un cantique à la louange du Très-Haut.

LA PRIÈRE [1]

Le chrétien est avant tout un homme de prière ; les promesses de Dieu et le cri de son âme, le péché qui l'accable, la foi qui le relève, tout lui dit de prier !

Comment faut-il prier? comme on aime: de tout notre cœur et de toute notre âme, de toute notre pensée et de toutes nos forces. Si nous prions ainsi, notre prière aura ses deux qualités principales : elle sera vraie, elle sera persévérante. Elle sera vraie, parce que nous prierons de tout notre cœur, de toute notre pensée. Elle sera persévérante, parce que nous prierons de toutes nos forces.

Une âme qui connaît Jésus en sait bien vite sur la prière plus que les maîtres et les docteurs. « Comme un cerf brame après les eaux courantes, ainsi cette âme soupire après toi, ô mon Dieu ! Elle a soif de Dieu, du Dieu fort et vivant » (Psaume XLII). Elle se donne à lui ; elle le supplie de l'accepter et d'accomplir en elle son œuvre de salut. Puis revenant sur elle-même et comptant ses péchés, voyant son indignité, elle s'attriste, elle se déplaît, elle secoue avec douleur les chaînes qui l'arrêtent ; elle se ranime pour

1. Sermon sur la prière prononcé en 1844. *Op. cit.*, pp. 129 à 131.

s'en dégager, elle renouvelle mille fois ses promesses de fidélité, elle rougit et pleure de promettre toujours et d'être encore si infidèle, et elle ne sait plus que se jeter dans les bras de son Sauveur, que cacher dans ce sein adoré son péché, sa misère, que crier : grâce ! grâce ! et elle obtient sa grâce ! Voilà tout le secret et toute la science de la prière.

Et quand cette âme a trouvé son Sauveur, alors elle se sent victorieuse, délivrée ; alors elle se repose au pied de la croix d'où coule le sang qui l'a régénérée ; tout lui parle de Jésus, tout lui dit : « Il est à toi, tu es à lui » ; « ne crains pas ; crois seulement » ; « demande et tu recevras ». Alors elle lui parle, elle lui dit ses désirs, elle s'entretient avec lui comme une épouse avec son époux ; elle voit passer devant sa face toute la bonté de l'Éternel, elle entend cette voix : « L'Éternel, l'Éternel, pitoyable, miséricordieux, lent à la colère, abondant en gratuité et en vérité » ; elle s'étonne et se confond à la vue de tant de miséricorde, et ne sait plus que s'écrier avec les anges : « Saint, saint, saint est l'Éternel ! » Encore une fois, voilà tout le secret et toute la science de la prière. Voilà ce qu'est la prière vraie, profonde, où nous mettons toute notre âme et toutes nos pensées et où Dieu met sa grâce, son esprit et sa vie.

Mais toute simple qu'elle est, toute naturelle qu'elle nous devrait être, cette prière nous est difficile, parce que notre âme est, de sa nature, ingrate et incrédule, parce que nos cœurs sont orgueilleux et lâches.

Si Dieu a promis la victoire à la prière, c'est qu'elle est un combat, le combat de la foi.

AGÉNOR DE GASPARIN

(1810-1871)

Le comte Agénor de Gasparin est né à Orange (Vaucluse) le 12 juillet 1810 et mort au Rivage (Genève) le 14 mai 1871. Fils d'un gentilhomme campagnard d'origine corse, il fit son droit, fut chef de cabinet de son père qui était ministre, puis maître des requêtes au Conseil d'État. Très libéral, il écrivit un livre : *Esclavage et traite* (1838), où il défendit les noirs. Élu en 1842 député de Bastia, il se signala par sa fougue et son indépendance. Il ne fut pas réélu en 1846 et profita de ses loisirs pour faire un grand voyage en Palestine. Après son retour en France, il ne s'occupa plus de politique. Il se dévoua tout entier au protestantisme. En 1843 déjà, il avait écrit : *Intérêts généraux du protestantisme français*, et, en 1846, *Christianisme et paganisme*. Il prit une part très active à l'assemblée générale des Églises réformées (1848) et fonda avec Frédéric Monod l'Union des Églises évangéliques de France, indépendantes de l'État, puis se retira en Suisse (1848), tantôt près de Genève, tantôt à Valleyres. Il y travailla avec acharnement. Il se sentait, comme chrétien, citoyen du monde entier, et avec sa passion de la liberté, il s'intéressait vivement aux luttes de l'Église et des peuples. Ses plus beaux ouvrages sont peut-être ceux qu'il a consacrés aux États-Unis : *Un grand peuple qui se relève* (1861) et *l'Amérique*

devant l'Europe (1862), et celui qu'il dédiait à sa patrie : *La France, nos fautes, nos périls, notre avenir,* sorte de testament politique qu'il écrivit pendant sa dernière maladie et qui ne parut qu'après sa mort (2 vol., 1872). Dans les derniers jours de 1870, il publia : *La République neutre d'Alsace ;* il voulait sauver de l'oppression prussienne cette province dont il prévoyait le sort. Ses propositions furent étudiées, mais rejetées par les cabinets européens. Son véritable triomphe était dans ses conférences, où il traitait des sujets les plus divers. Par son enthousiasme pour tout ce qui est beau et noble, véritable « apologiste du droit et de la vérité », il remportait des succès inouïs, gagnant à lui ses adversaires les plus acharnés. La plupart de ses discours ont été réunis en volumes. En 1871, il assista au désastre de l'armée Bourbaki et en fut tellement affecté qu'il s'éteignit le 14 mai. Les écrits de M. de Gasparin sont très nombreux. Outre ceux que nous avons déjà cités, mentionnons : *Le Bonheur* (1859) ; — *La Liberté morale* (2 vol., 1863) ; — *La Famille* (Paris, 2 vol., 1865) ; — *La Conscience* (Paris, 1872); — *Luther et la réforme au XVIe siècle* (Paris, 1873) ; — *Paroles de vérité* (5e éd., 1883) ; — *Le bon vieux temps* (6e éd., Paris, 1884) ; — *Innocent III* (5e éd., 1884) ; — *L'Égalité* (1890). Consulter A. Naville : *Le Comte de Gasparin* (Genève, 1871) ; — Th. Borel : *Le Comte de Gasparin* (Paris, 1879) ; — Maurice Wilmotte : *Agénor de Gasparin, sa vie et ses œuvres* (Bruxelles, 1882).

DÉMOCRATIE ET FOI PERSONNELLE [1]

Supposons un moment une nation (il n'en manque pas de telles) modelée d'après l'antique. Le principe

1. *Un grand peuple qui se relève*, 2e éd., 1862, pp. 362 à 377.

païen y règne en maître ; l'État y absorbe tout ; les âmes y sont enrégimentées et administrées ; un pouvoir centralisé, providence visible, s'y substitue à l'action des individus ; les croyances y ont essentiellement la forme héréditaire et nationale : on y croit ce que tout le monde croit, on y fait ce que tout le monde fait, on y a les opinions qui sont dans la tradition ancienne du pays ; la vérité n'y est plus une conviction personnelle, acquise au prix de luttes sérieuses et qui vaut beaucoup parce qu'elle a beaucoup coûté, elle descend au rang des usages auxquels il est convenable de s'associer, elle a sa place marquée parmi les obligations sociales et fait partie des devoirs du citoyen.

Qu'au sein d'une nation semblable la démocratie vienne à établir son empire, et vous verrez avec quelle promptitude disparaîtra tout ce qui pourrait ressembler à l'indépendance individuelle. Plus le nivellement s'opère, plus la société paraît grande et les individus petits, plus aussi s'efface, en présence des privilèges de l'ensemble, l'idée même des droits personnels. La majorité est tenue pour infaillible et le petit nombre semble criminel s'il se permet de ne pas soumettre sa pensée (oui, sa pensée elle-même) à celle du grand nombre. Dans cette foule innombrable d'êtres pareils, nul n'est autorisé à posséder quelque chose en propre ; de toutes les aristocraties, celle de la conscience paraît alors la moins supportable. On croit à la majorité, on croit à la masse, on croit à la nation. Nous ne nous figurons pas ce qu'est le despotisme intellectuel d'une démocratie qui ne rencontre pas sur sa route l'obstacle des convictions personnelles : elle dispose de l'âme humaine, elle crée une confiance illimitée dans le jugement de l'opinion, elle

tient école de courtisans du peuple et enseigne à chacun l'art de régler sa montre sur l'horloge de la place publique.

Intelligence, conscience, convictions, tout fléchit, et ce qui ne fléchit pas est brisé. Cela arrive surtout, redisons-le sans nous lasser, lorsqu'une cause détestable... vient fausser le jeu des institutions démocratiques. Alors les tyrannies de la majorité n'ont plus de bornes ; les majorités elles-mêmes se forment au moyen d'ignobles contrats et d'alliances monstrueuses. Au milieu des passions subalternes qui sont déchaînées, au travers des partis enrégimentés, des mandats impératifs, des organisations factices qui ne laissent plus la moindre issue à l'essor de la moindre volonté indépendante, les perversités de la démocratie corrompue et dévoyée se donnent pleine carrière.

... Ils (les États-Unis) sont nés, on peut le dire, d'une protestation de la conscience humaine. Noble origine et qui explique bien des choses ! C'est, en effet, la revendication de l'indépendance religieuse contre l'uniformité obligatoire de l'Église établie qui les a créés il y a deux cents ans. Je n'ai pas à examiner ici, bien entendu, la vérité intrinsèque des croyances puritaines ; je me contente d'affirmer qu'elles abordaient en Amérique au nom de la liberté, qu'elles y devaient fonder la liberté, qu'elles y devaient bâtir le vrai rempart contre les tyrannies démocratiques.

Dès le premier jour, on retirait à l'État la direction de l'homme intellectuel et moral. Malgré ce mélange inévitable d'inconséquences et d'hésitations qui marque nos débuts en toutes choses, les colonies puritaines, qui devaient être un jour les États-Unis,

s'acheminaient dans la route qui conduit à la liberté de la croyance, de la pensée, de la parole, de la presse, de l'association, de l'enseignement. Les droits les plus considérables, les plus importants, étaient soustraits d'emblée au domaine des délibérations démocratiques ; des limites infranchissables étaient posées à la souveraineté du nombre ; le droit des minorités, celui de l'individu, le droit de rester seul contre tous, le droit d'être de son propre avis, était mis à part. Il y a plus, on ne devait pas tarder à rompre entièrement les liens entre l'Église et l'État, de manière à enlever ses derniers prétextes à l'administration officielle des croyances ; le *self-government* était fondé...

Les fortes croyances sont un fort rempart, les esclaves de la vérité sont des hommes libres, et la véritable indépendance commence dans le cœur. Avoir des convictions pour avoir des caractères, avoir des croyants pour avoir des citoyens, avoir des âmes énergiques pour avoir des nations puissantes, avoir des résistances pour avoir des appuis, tel est le programme de l'individualisme. Montrez-moi une contrée où l'on soit assez fier pour ne pas s'incliner devant le grand nombre, où l'on ne se croie pas perdu quand on sort de l'ornière et quand on heurte les opinions reçues, j'admettrai que là il sera possible de pratiquer la démocratie sans tomber dans l'asservissement.

Il n'y avait qu'un pays à foi individuelle qui pût tenter l'alliance, jusqu'ici jugée impossible, de la démocratie et de la liberté... Plus on réfléchit, plus on découvre que la chose essentielle, ce ne sont pas les formes du gouvernement ou même les relations des diverses classes, c'est l'état moral de la société. Y a-t-

il là des hommes ? Les âmes ont-elles pris possession d'elles-mêmes ? Les caractères sont-ils formés ? La force de résistance a-t-elle apparu ? Quiconque aura répondu à ces questions aura décidé, qu'il le sache ou non, si la liberté est possible.

Je ne sache pas qu'aucun peuple soit exclu de la liberté ; seulement tous sont tenus de la poursuivre par la voie qui y mène, par le sérieux des convictions, par l'affranchissement intérieur, autant vaut dire par l'Évangile. On aura beau chercher, on ne trouvera pas un moyen comparable à celui-là (je parle au point de vue purement politique), lorsqu'il s'agit de faire des citoyens. Se placer sous l'autorité absolue de Dieu et de sa parole, c'est acquérir vis-à-vis des hommes, des partis, des majorités, des opinions générales, une indépendance que rien ne peut suppléer. L'indépendance du dedans se traduit toujours au dehors ; celui qui est indépendant des hommes dans le domaine des croyances et des pensées le sera pareillement dans le domaine des affaires publiques.

LES DÉVOTIONS SERVILES[1]

Il existe de par le monde une façon d'être dévot que je n'ai pas le droit de passer ici sous silence, car elle constitue une des formes caractéristiques de la servitude morale. Il suffira d'ailleurs de quelques mots, car rien n'est plus connu.

1. *La Liberté morale*. Éd. 1879, t. II, pp. 256 à 261.

Le premier type, le type malheureusement immortel de la dévotion servile, c'est le pharisien, l'homme à la robe traînante et aux larges phylactères, celui qui prie aux coins des rues et qui fait sonner la trompette quand il distribue ses aumônes, celui dont la piété consiste en formes et dont la morale consiste en minuties. Quel esclave que celui-là ! Il est comme pris dans sa petite dévotion. Il ne sort pas du cercle étroit de ses pratiques, de sa casuistique, de ses traditions. Il a un jargon, des attitudes convenues; il porte un uniforme. A la rencontre du pharisien, qu'il soit juif, protestant ou catholique, les gens sincères éprouvent une répulsion qui ressemble à la terreur. Cela leur fait froid au cœur. Ce mécanisme pieux, où la vie n'a rien à voir, les consterne. Ils ne comprennent pas qu'on ait pu faire de la religion quelque chose d'aussi ignoble, qu'on se soit donné tant de mal pour être odieux, et qu'il se trouve des âmes qui soient parvenues à croire que la prière sans élan, la conviction sans spontanéité, la sainteté sans lutte, la charité sans amour, aient un prix quelconque aux yeux de Dieu.

Le second type est celui du fanatique. Sa dévotion se compose de haines. Son dévouement à sa foi se mesure à l'horreur que lui inspirent les autres croyances. Ne lui demandez pas de leur rendre justice, d'honorer ce qu'elles renferment de vrai et ce qu'elles ont fait de bon; il ne le veut ni ne le peut. Il déteste, c'est sa religion à lui. Selon les temps, il égorge, ou il se contente de maudire et de calomnier. L'histoire des persécutions religieuses et des assassinats pieux est là pour montrer jusqu'où va cette forme terrible de l'esclavage moral. Le misérable qui le subit finit par être féroce en toute bonne conscience; il ment

pour servir la vérité; il tue pour sauver; une confusion épouvantable du mal et du bien s'est opérée en lui.

La dévotion servile a d'autres manifestations encore. C'est elle qui nous a fabriqué un christianisme qui se résume en ces mots : « faire son salut ». La peur de l'enfer, la combinaison des moyens les plus sûrs pour gagner le ciel, le calcul appliqué aux choses de l'âme, voilà ce qu'on découvre chez les dévots de cette espèce. Ils ont les opinions les plus accréditées ; ils appartiennent à l'Église qui présente le plus de garanties ; ils n'oublient aucun des rites qui peuvent leur donner le doux sentiment d'être « en règle ». Est-il besoin d'ajouter que l'émotion d'un cœur que pénètrent les bontés de Dieu, que l'humiliation sincère, que la reconnaissance expansive, que la faim et la soif de la justice, que la confiance et l'obéissance filiales sont lettres closes pour eux ?

... La dévotion dont je parle nous retire une de nos libertés les plus précieuses, une liberté dont la suppression fausse en nous le sens moral, la liberté d'admirer le bien partout où il se trouve.

A en croire certaines théories, nous ne trouverions en dehors de l'Évangile que des hommes occupés à manger et à boire. — Cela n'est pas, et j'en remercie Dieu... On me cite des hommes qui ont été à la fois très sceptiques et très austères. Tant mieux ! D'autres se consacrent d'une façon touchante à une mère âgée, à une jeune sœur. D'autres sont patients et doux, ne parlant jamais de leurs souffrances, aimables envers tous, d'une égalité d'humeur délicieuse. D'autres sont philanthropes avec passion. D'autres sont de vrais chevaliers redresseurs de torts. D'autres ont l'élan, les droitures exquises, l'extrême délicatesse.

D'autres donnent d'une main libérale et cachent soigneusement leurs bienfaits. D'autres ont des générosités héroïques et font, au besoin, sans hésiter, le sacrifice de leur vie.

Serons-nous condamnés, pour l'honneur de l'Évangile, à nier tout cela, ou (ce qui serait pis) à flétrir tout cela ? Ferons-nous taire notre conscience ? Non certes. Si l'Évangile nous apporte la liberté, c'est avant tout pour que nous soyons libres d'appeler le bien bien et le mal mal. Il est doux d'admirer. Les plus chrétiens ont quelque chose à apprendre, croyez-moi, en face de certaines existences honnêtes. Quand je vois une pauvre ouvrière qui, supportant les privations et résistant aux tentations, consacre ses longues journées de travail à nourrir un père infirme ou un enfant, je me sens pénétré de respect. Mon cœur se serre à la pensée que dans cette humble et froide chambre où l'aiguille ne s'arrête guère, la foi au Père céleste n'entre peut-être pas. J'espère, je crois que la femme vaillante qui a compris le prix du devoir comprendra aussi le prix de l'âme et que les yeux fixés sur la tâche quotidienne se dirigeront un jour vers le ciel. Je plains la pauvre ouvrière ; mais je plains beaucoup plus encore les dévots serviles qui se croient tenus de la regarder du haut en bas.

N'est-ce pas Vinet qui parlait des « chrétiens virtuels » ? En tous cas, cette parole me revient lorsque je rencontre des hommes étrangers, peut-être même hostiles à ma foi, et qui sont sérieux, sincères, chercheurs de vérités, avides de progrès. Je sais d'une entière certitude que personne n'échappe à l'empire du péché, à la nécessité du pardon et de la régénération, qu'aucune vertu n'est méritoire, que nul n'entrera au ciel en raison de ses œuvres ; je sais cela, et je sais

aussi, d'une certitude non moins entière, que le bien est bien, que l'élan du sacrifice n'est pas l'égoïsme, que la fidélité au devoir n'est pas l'inconduite, que le jour où nous confondrions tout cela dans un anathème, nous troublerions l'ordre moral jusque dans ses profondeurs...

...Tant que je n'ose pas admirer et aimer tout ce qui est bon, je me sens esclave. Aidez-moi à me délivrer de ce gilet de force. Rendez-moi l'indépendance de mes sympathies par la même occasion, je reprendrai celle de mon blâme. Si la dévotion servile m'ordonne d'approuver Jacob surprenant par un mensonge la bénédiction de son père, ou David recommandant à son fils de punir après lui ceux qu'il a promis d'épargner, je me permettrai de désobéir. Le bien est bien, le mal est mal; quiconque laisse obscurcir cela ne sera jamais un homme libre.

DEVANT LA MISÈRE [1]

On a inventé le pauvre ! Hélas, je voudrais que ceux qui disent cela et qui en viennent à le penser un peu vécussent quelquefois au village, au vrai village, non point dans un château isolé, mais dans une maison qui touche aux autres maisons. Là il faudrait s'apercevoir que tout le monde n'a pas toujours des habits pour les enfants, des remèdes pour les malades,

1. *La Liberté morale*, Complément de la première partie. Éd. 1879, t. II, pp. 288 à 290.

que le pain n'abonde pas quand le blé est cher, et que l'on compte les pommes de terre. Qu'est-ce cependant que la misère du village à côté de celle des villes !

Si, embarqué à bord d'un vaisseau, vous appreniez, vous, passager des premières, que des émigrants entassés aux troisièmes manquent des choses les plus nécessaires à la vie, vous serait-il possible d'hésiter? Tous les raisonnements sur la propriété, sur l'imprévoyance, sur les conséquences du désordre, sur l'impossibilité d'y remédier, n'échoueraient-ils pas contre un commandement absolu de la conscience? — Eh bien, nous naviguons ensemble, et nul de nous n'a le droit d'ignorer les souffrances de ses compagnons de route.

N'oublions pas surtout que la misère est un tentateur, et qu'il faut une rare vigueur d'âme pour ne pas subir quelqu'une des servitudes morales qu'elle apporte; elle abaisse ceux sur qui elle pèse de tout son poids. Nous n'avons donc pas le droit de nous rengorger et de nous poser en juges, parce que nous sommes courbés moins bas. De combien aurions-nous fléchi, si le même fardeau nous avait été imposé? Ah! vis-à-vis des vices de la misère, l'extrême sévérité ressemble beaucoup à l'extrême injustice. Il n'y a pas de quoi se vanter d'être honnête homme ou honnête femme dans le sens vulgaire du mot; il n'y a pas de quoi jeter la pierre à ceux ou à celles qui ne le sont pas, qui ont tort de ne pas l'être, qui pourraient l'être (la liberté morale ne périt jamais entièrement), mais qui ont succombé à des épreuves dont la classe aisée ignore le péril.

Nous marchons décidément la tête trop haute et nous nous croyons trop supérieurs aux pauvres hères dont la dégradation fait reluire notre vertu. Au lieu

de les condamner sans miséricorde, que n'essayons-nous de les relever ? L'entreprise vaut la peine d'être tentée ; en soulageant des misères, il nous sera donné peut-être de redresser des âmes et d'affranchir des esclaves.

L'affranchissement des esclaves sera le titre d'honneur du dix-neuvième siècle. Ayons soin seulement que les blancs n'y soient pas omis.

MADAME DE GASPARIN

(1813-1894)

Catherine Boissier, comtesse de Gasparin, est née à Genève, le 15 septembre 1813 et morte au Rivage (Genève) le 16 juin 1894. Elle appartenait à une famille venue du Midi de la France à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes. Elle reçut une forte éducation littéraire et religieuse. Dès l'âge de vingt ans, elle publiait, sous le pseudonyme d'Antoine Goru, une série de nouvelles, et, deux ans plus tard, ses *Voyages d'une ignorante dans le Midi de la France et en Italie*. En 1837, elle épousa le comte de Gasparin. En 1842, elle fit paraître son livre sur *le Mariage au point de vue chrétien* (3 vol.), auquel l'Académie française décerna sa grande médaille d'or. En 1847-1848, elle fit avec son mari, dans le Levant, un voyage dont elle donna le *Journal* en 3 volumes. Fixée à partir de 1848 en Suisse, l'hiver au Rivage, près de Genève, l'été à Valleyres, près Orbe (Vaud), elle eut dès lors une intense activité littéraire. En 1858, elle publia *les Horizons prochains* qui eurent rapidement huit éditions et furent traduits deux fois en anglais. Dès ce moment, elle signe la plupart de ses écrits : « l'auteur des *Horizons prochains* ». Citons parmi ses nombreux ouvrages : *les Horizons célestes* (1859, 9 éd.); — *les Tristesses humaines* (1863) ; — *la Bande du Jura*

(1865-1866, 4 vol.). Mêlée intimement à la vie sociale et religieuse de son temps, elle a pris part à de nombreuses polémiques dans lesquelles elle se jetait avec une fougue et une ardeur qui n'avaient d'égales que sa générosité et la droiture de ses intentions. Restée veuve en 1871, elle s'occupa surtout de la publication des œuvres de son mari. Elle traduisit plusieurs ouvrages américains ou anglais dont le plus connu est : *la Grande Armée des Misérables* (1878). Elle est un écrivain de race. Sainte-Beuve, après avoir loué ses tableaux, « d'une vigueur incomparable », la hardiesse de son réalisme, son « style viril et emporté, riche en expressions vierges », « beau et large jet de sentiment moral épanoui », ajoute : « C'est une vaillante, une infatigable, qui chante son *Excelsior*, en montant toujours le plus haut qu'elle peut sur la montagne. » Consulter : C. Barbey-Boissier : *La Comtesse A. de Gasparin et sa famille;* — Philippe Godet : *Madame de Gasparin et son œuvre* (1885) ; — Marie Dutoit : *La Comtesse A. de Gasparin; études morales et littéraires* (1901).

LES VRAIS VIVANTS[1]

Bien boire, bien manger, bien dormir, se vêtir bien et demain mourir ; cela ne m'a jamais plu beaucoup, ni à Lisette. Traverser la vie en gros bourdon pansu qui se heurte à tous les bouquets, enfonce sa trompe dans tous les calices, sans rien regarder, sans songer à rien, sans même respirer le parfum de la fleur qu'il transperce, puis, le soir venu, meurt figé sous les feuilles ou tué prosaïquement par une abeille qui

1. *Les Horizons prochains*, 6e éd. 1864, pp. 34 à 35. *Le songe de Lisette.*

n'en a plus que faire ; ni Lisette ni moi, quoi qu'on en dise, ne trouvons là de poésie 'ou de bon sens. Les rêveurs, je n'entends pas ceux qui rêvent à vide, j'entends les remueurs d'idées, ceux qui vont creusant quelque riche filon enfoui sous la mine, ceux qui montent d'un fier élan par delà les cieux ; ceux-là, si pauvre soit leur état, si chétive soit leur figure, ceux-là nous les trouvons — Lisette qui ne les connaît pas et moi qui n'en connais guère — nous les trouvons sages, et grands poètes. Au fait, ce sont ceux-là qui traînent le monde à la remorque. Ce ne sont pas les tranquilles, les rebondis, les gens contents d'eux-mêmes et de tout parce qu'ils ne voient guère au delà du picotin d'avoine. Ce sont ces âmes aux douleurs vigoureuses, aux joies puissantes, ces hommes de lumière qui veulent du jour partout, qui préfèrent la souffrance au sommeil, que hante la vérité, qui se sentent en voyage, pèlerins, lutteurs, toujours en proie, toujours en route, toujours en guerre, meurtris souvent, harassés, perdant courage, mais illuminés parfois d'un bonheur si splendide, croyant si hardiment ce qu'ils croient, rois si souverains dans la région de l'âme, jetant au sol de si fortes semences, vainqueurs si dédaigneux du fait qui leur aboie au talon, qu'en les voyant passer on sent bien que ce sont les maîtres qui passent, les vivants, et que les autres sont les ilotes et les morts.

NE PAS OUBLIER[1]

Une chose me semble horrible dans les peines du deuil : penser qu'elles pourront prendre fin, et le bien-être les remplacer ; que nous pourrons nous passer de ce qui était notre vie ; qu'une petite existence vulgaire, avec les repas à leur heure et quantité de menues jouissances, viendra combler ce grand vide qu'avait fait en notre cœur la disparition d'un mort bien-aimé ; que s'il revenait, on ne saurait où le mettre ! — Il y a là de quoi vous arracher un de ces cris que poussait l'Ecclésiaste, alors qu'il mesurait nos vanités humaines.

— La vie est courte, un éclair : jouissons. Le vent a déraciné nos tentes : rebâtissons aux sables mouvants!

Ne me croyez pas idolâtre de la douleur, je ne le suis point ; seulement je ne veux pas faire un Dieu du bonheur à tout prix. Je sais bien qu'il nous faut habiter la terre, achever le voyage ; seulement je veux marcher avec l'image chérie : toujours nous sommes deux.

Notre légèreté me fait honte ; la mienne plus que la vôtre ; cet incurable égoïsme, cette sécheresse que je trouve dans les cachettes de mon cœur. Là se tapit une invincible volonté d'être content quoi qu'il arrive, et solidement établi dans ce monde.

... La douleur est une fleur délicate plus promptement fanée que le bonheur. Pourtant elle ne meurt pas tout entière. Comme la rose de Jéricho, desséchée,

1. *Les Horizons célestes*, 7e éd., 1864, 1re partie, pp. 31 à 35.

méconnaissable, quelque chaude haleine, moins que cela suffit pour lui rendre sa fraîcheur.

Souvent lorsque la bouche rit, le cœur est triste. Ceux qui paraissent oublier, parfois se souviennent mieux que les gens qui mènent deuil.

Il y a deux hommes en nous. L'un s'agite, court à ses affaires, se divertit avec fracas pendant que l'autre, morne et songeur, retourne aux heures écoulées. Celui-ci marche en pleurant le long du sentier qu'il parcourut naguère. Il s'arrête, il recueille un regard, il poursuit une ombre: — Ici nous nous assîmes et sa voix s'attendrit; là, fatiguée, elle s'appuya sur moi; ce soir elle était triste et nous priâmes Dieu de nous laisser ensemble; ce matin elle était gaie comme une aurore de mai et nous pensions que le ciel fût descendu sur la terre!

Parce que vous voyez les yeux se ranimer, l'esprit reprendre ses allures, la vie rentrer dans l'ornière, vous dites: Ce qui est fini est fini, et les morts sont bien morts.

Non.

Après ces premiers jours où la séparation *déchire* le cœur: mot d'une poignante vérité; où le cœur déchiré laisse voir à chacun les profondeurs de sa blessure, il se fait une réaction. Un puissant besoin d'isolement saisit l'âme; une sorte de jalousie pudique s'empare d'elle; elle se défend des intrus; les portes de la chambre mortuaire se referment; on montre un front qui nie tout: tortures, souvenirs. Et au dedans, au dedans il y a une chapelle ardente; et tel mot vibre près du cœur qui le fait saigner, pendant que les lèvres discourent d'autre chose, peut-être sourient.

Il est avec un mort bien-aimé des entretiens si

intimes qu'une oreille, même compatissante, en profanerait la douceur. Alors on lui prodigue ces expressions de tendresse dont on fut peut-être avare dans la vie ; alors le pardon demandé, les aveux brûlants, et des rencontres si émues et des harmonies si suaves que la voix même d'un ami venant à retentir, semblerait une fausse note et ferait mal.

— Oubli !

Vous vous trompez. Un sanctuaire, le saint des saints, dont les voiles se sont pour jamais abaissés.

Même l'homme léger se souvient. Un son monte du passé, doux et subtil ; une parole confiante, l'étreinte de cette main dans les angoisses de la mort ; quelque chose de soudain, qu'il n'attendait pas ; et le flot l'a submergé. Son cœur palpite, il a ressaisi, passionnément ressaisi l'image chérie ; elle est à lui, elle n'est pas morte, les tendresses d'autrefois vivent toujours, et cela lui fait du bien de souffrir ainsi.

LA FOI DE L'AMOUR [1]

Aimer pour cette terre seulement (j'élargis les paroles de saint Paul), c'est la suprême infortune.

Je me serai donné, j'aurai reçu cet ineffable don d'un cœur ; nos pensées se seront à ce point unies que de jaillir d'un même élan ; par ces affinités secrètes qu'on ne saurait expliquer, en lui, en elle je vivrai ; l'amour aura fait ce miracle de m'ôter l'égoïsme ; un

1. *Les Horizons célestes*, 7e éd., 1864, 2e partie, pp. 174 à 175 et 182 à 184.

sourire de sa bouche illuminera mon cœur, un voile de tristesse sur son visage m'attristera ; bien plus, ensemble nous aurons fléchi le genou, nous aurons ardemment cherché Dieu ; ces angoisses de la lutte, ces félicités de la délivrance, toute cette noble vie du chrétien nous l'aurons vécue à deux ; et quand la mort viendra, il faudra se dire : c'est fini. Un engouffrement dans l'océan de l'amour universel terminera tout. La première âme venue me sera aussi chère, aussi indifférente (c'est tout un) que cette âme-là ; une individualité quelconque aussi précieuse que cette individualité bien-aimée, à jamais évanouie ? Ah ! mon cœur proteste. Je vous dirai ce que je disais naguère de la mémoire, de l'identité : Si je cesse d'aimer ceux que j'aimais, si je cesse de les aimer d'un amour précis, positif, spécial, je cesse d'être moi. En outre, dans ce monde, je suis le plus malheureux des êtres.

... Mais avec la persistance des affections vous introduisez la douleur au paradis. Tous ceux que vous aimez y auront-ils une place ? Êtes-vous certain de les y retrouver tous ? Un père, un enfant...

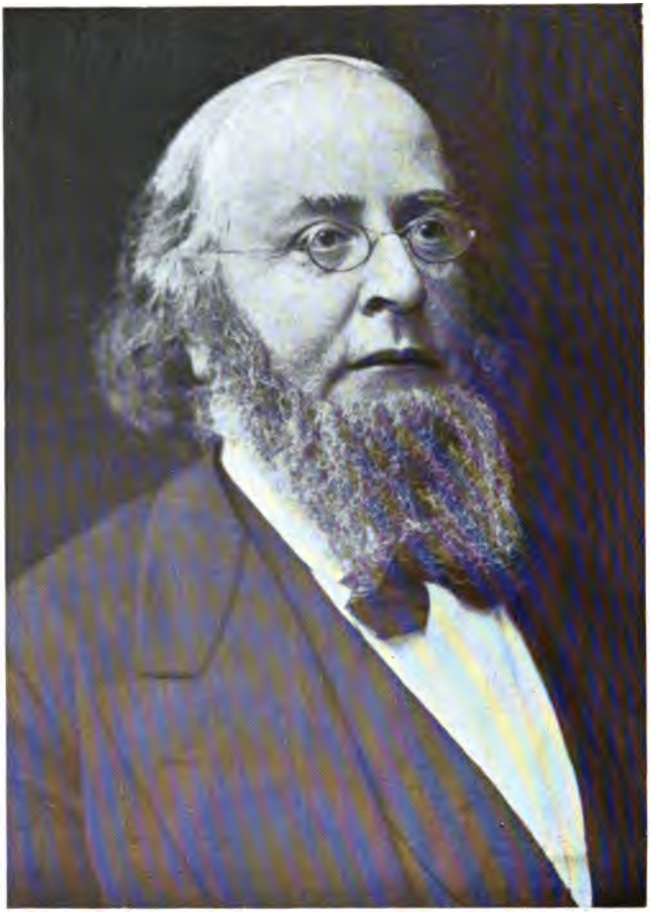
Je tombe à tes pieds, mon Dieu. J'y tombe avec un cri qui est un acte de foi. Tu les sauveras, tu les iras chercher ; sous ton ardent amour tout endurcissement fondra. S'il en devait être autrement !... Mon Dieu, aie pitié de moi ! Je sais que tu les aimes ; je sais que tu essuieras mes larmes ; je crois de toute mon âme que tu ne les essuieras pas en amoindrissant mon cœur. Tu consoles en donnant ; tu n'ôtes rien de ce qui est bon, de ce que toi-même tu as trouvé très bon. Et puis, voici un mystère : Toi-même, oh ! Dieu, du sein de ton immuable félicité tu vois ceux qui se sont perdus. Pourtant ton amour avec ta cha-

rité demeurent ; tu n'as pas sacrifié ton amour à ta félicité. Ce sont des harmonies voilées, mais j'en entends l'écho lointain.

Ce que ton omniscience fit pour toi, tes compassions le feront pour moi.

Mon amour ne mourra point. Frappé tout le long de la route, couvert de blessures, ce n'est pas ainsi que j'entrerai dans le royaume des cieux, sanglant et mutilé. Le Dieu devant qui s'enfuit le désespoir ne te chassera pas en dispersant aux quatre vents la cendre de mes souvenirs. L'indifférence ne me guérira pas de la douleur. Mon Dieu a d'autres remèdes pour la souffrance qui vient d'aimer.

Mes tendresses vivront, Seigneur, comme ton amour, comme tes tendresses. Ton cœur, Jésus réveillé d'entre les morts, m'est un garant de la vitalité de mon cœur.



ATHANASE COQUEREL FILS

ATHANASE COQUEREL FILS

(1820-1875)

Athanase-Josué Coquerel est né le 16 juin 1820 à Amsterdam et mort à Fismes (Marne), le 24 juillet 1875. Il était l'aîné des cinq enfants d'Athanase-Laurent-Charles Coquerel, qui fut successivement ministre de l'Église wallonne et l'un des pasteurs les plus en vue de Paris. Élève des Facultés de théologie de Genève et de Strasbourg, il termina ses études par une thèse remarquée. d'une érudition à la fois patiente et enthousiaste : *Topographie de Jérusalem* (1843). Il débuta dans le pastorat par une suffragance dans l'Église réformée de Nîmes. Le 8 février 1848, il fut appelé à Paris comme aumônier du lycée Henri IV ; et, deux ans après, le 15 novembre 1850, il était pris par le pasteur Martin-Paschoud comme suffragant. Le conflit entre les deux tendances qui se partageaient le protestantisme entrait alors dans sa période aiguë. Athanase Coquerel fils devint rapidement un des chefs du parti dit libéral. Le consistoire de Paris, où la majorité appartenait au parti dit orthodoxe, refusa, le 24 février 1864, de renouveler sa nomination de pasteur suffragant. C'était l'équivalent d'une destitution. Exclu des chaires officielles, il continua de prêcher dans des salles mises à sa disposi-

tion, en particulier dans la salle Saint-André, près de la Chaussée d'Antin. Les discours et conférences qu'il prononça pendant le siège de Paris ont été publiés en un volume : *Libres paroles d'un assiégé* (1871). Il a été sûrement un des maîtres de l'éloquence de la chaire, possédant une langue d'une rare pureté, sachant allier le naturel et l'humour à une fougue entraînante. La liste de ses sermons publiés est trop longue pour être donnée ici. Il en a publié deux recueils en 1855 et 1858 : *Sermons et homélies*. Il est à regretter que la plupart de ses prédications imprimées n'existent qu'en brochures séparées. Citons : *Élan vers Dieu* (1862), *la Charité sans peur* (1866), *Quelle était la religion de Jésus ?* (7 discours, 1873). On lui doit, en dehors de ses œuvres oratoires, plusieurs livres importants : *Des Beaux-Arts en Italie au point de vue religieux* (1857) ; — *Rembrandt et l'individualisme dans l'art* (1869) ; — *Henri Regnault et son œuvre* (1872) ; — *Précis de l'Histoire de l'Église réformée de Paris* (1862) ; — *Jean Calas et sa famille* (1858 ; 2e éd. augmentée, 1865 ; 3e éd. refondue, 1869), qui est peut-être le travail définitif sur ce drame du dix-huitième siècle. Des articles dispersés ici ou là ont été réunis en un volume : *Libres études* (1868). — Consulter : *Athanase Coquerel fils ; étude biographique* par Ernest Stroehlin (1886).

UNE SAINTE FAMILLE [1]

Aux yeux de Rembrandt, tout ce qui est conventionnel ou factice manque de sérieux. Il prend les choses divines par le côté le plus naturel et le plus humain. Quand il veut représenter un patriarche, un

1. *Rembrandt et l'individualisme dans l'art*, 1869, pp. 129 à 134.

apôtre, où va-t-il chercher des modèles ? Il se rappelait alors que ces personnages de la Bible étaient des Israélites; il lui arrivait souvent de parcourir les plus tristes, les plus étroites rues du quartier juif qu'il habitait, et quand, dans quelque coin, il rencontrait une figure israélite, bien caractéristique, bien énergique, immédiatement il la prenait pour modèle de son patriarche ou de son apôtre, sans chercher à lui donner un caractère officiel ou sacerdotal.

Qu'étaient-ce en effet que les apôtres ? Des pêcheurs comme on en voyait partout sur les rives du Zuyderzée ou sur le port d'Amsterdam. Ce n'étaient pas de hauts personnages, mais des gens du peuple, des hommes simples, et voilà pourquoi Rembrandt fuyait avec un mépris souverain l'affectation d'élégance et de noblesse avec laquelle on les représentait souvent.

Je ne citerai à ce propos qu'un seul exemple. J'ai encore admiré aujourd'hui même un petit tableau du Salon carré qui se trouve indiqué, dans le catalogue du musée du Louvre, sous le titre de *Ménage du menuisier*. Par un temps chaud, une large fenêtre est ouverte, à travers laquelle le soleil entre à flots et fait briller d'une lumière particulièrement éclatante et vive une chambre d'ouvriers hollandais ; le *ménage* est des plus simples. Au fond le menuisier travaille, les manches de chemise retroussées ; il rabote une planche. La jeune mère assise sur un siège bas, tout à côté du berceau, donne le sein à son enfant ; la grand'mère, à demi agenouillée devant sa fille, interrompt la lecture d'un gros livre qu'elle tient, et admire l'enfant en écartant un peu un voile qui le lui cachait. Qu'est-ce que cela ? Une peinture tout individuelle, l'intérieur d'une pauvre famille, heureuse de

son travail, la mère tout occupée de son petit enfant, la grand'mère quittant pour le contempler la lecture de sa Bible, car c'est évidemment dans la pensée de l'auteur ce livre qu'elle lit... Ce ménage de menuisier, c'est la question qui vient naturellement à l'esprit, — ne serait-ce pas une Sainte Famille ? Eh ! sans doute c'est une Sainte Famille. L'ouvrier, c'est Joseph ; la mère, c'est Marie ; la grand'mère, c'est Anne, et le petit enfant, c'est Jésus. Mais il n'y a là rien d'extraordinaire, rien d'exceptionnel. Il y a la vie d'une famille pauvre, d'une famille simple ; ce qu'il y a de divin en tout cela, c'est la tendresse de la mère, c'est le travail du père, c'est le livre pieux que lisait la grand'mère ; c'est le beau soleil de Dieu qui brille par la fenêtre, et illumine cet intérieur. Tout est profondément religieux dans ce tableau, mais en même temps profondément humain. Qui ne connaît ces peintures du moyen âge où Marie et son petit enfant, dans un splendide édifice gothique, sont servis par des anges aux auréoles d'or, revêtus d'amples robes de pourpre ou d'outremer, agenouillés devant le petit Jésus, et lui offrant des friandises sur un plat d'argent ? Rembrandt aurait pu ouvrir les cieux sur la chaumière et suspendre une nuée de chérubins au-dessus du groupe sacré ; il l'a fait en d'autres endroits. Mais un pareil tableau eût moins touché et ému que ne le fait ce *ménage du menuisier*. C'est bien une Sainte Famille, puisqu'il y a là tout ce qui fait la sainteté de la famille, la tendresse, le travail, la piété, et c'est ce que Rembrandt a voulu représenter.

L'ÉGOÏSME DEVANT LA CROIX[1]

Reconnaissons-le, mes frères : ceux qui ont crucifié notre Maître, ceux qui l'ont abreuvé d'ignominie pendant les longues heures de son affreux supplice, n'étaient pourtant pas des monstres. Ces sacrificateurs et ces scribes, ces habitants de Jérusalem, cette soldatesque romaine étaient des hommes, des hommes passionnés, intéressés, des égoïstes qui ne voulaient pas croire au dévouement, qui niaient le sacrifice ; et ils étaient sincères quand ils proclamaient naïvement que, si on ne se sauve pas soi-même, c'est qu'on ne peut sauver personne. Le monde depuis eux a changé de face sous bien des rapports, mais le fond est toujours le même, l'égoïsme règne toujours dans le plus grand nombre des âmes, et, aujourd'hui comme alors, *sauve-toi toi-même*, c'est le conseil que donneraient la plupart d'entre nous à quiconque voudrait se sacrifier pour autrui. Aussi, mes Frères, de toute notre méditation de ce jour chacun peut tirer à son choix deux conclusions toutes contraires.

Regardez au Calvaire, contemplez Jésus-Christ mourant sur la croix, et ne faites pas comme lui. Gardez-vous de lui ressembler ; voyez, par son exemple, où mène le dévouement ; ne prenez jamais la défense des opprimés contre les oppresseurs, des faibles contre les forts : il vous en arriverait malheur ; pliez bien bas devant toutes les grandeurs humaines, quelque indignes que soient d'ailleurs ceux que le monde en

1. Sermon du même titre prononcé en 1864. Paris, 1864, pp. 14 à 15.

a revêtus. Pliez bien bas devant les dominateurs de l'esprit public, fussent-ils hypocrites et pervers comme les scribes et les pharisiens ; devant le prêtre, fût-il un Caïphe; devant le pouvoir, s'appelât-il Hérode ou Pilate. Respectez scrupuleusement les abus ; tout abus qu'on dénonce ou qu'on attaque, trouve des défenseurs intéressés, des vengeurs sans pitié ; si, enfin, vous avez la main pleine de vérités, gardez-vous de l'ouvrir ; le conseil est bon : il est d'un homme qui a toujours réussi. En un mot, qui que tu sois, résiste aux impulsions chimériques qui pourraient te porter à la générosité, à l'abnégation, au dévouement. Les autres ne songeront pas à toi, fais de même ; ne songe pas à eux, mais à toi seul, et quand sonne l'heure du danger, ne prétends pas sauver les autres, sauve-toi toi-même.

Voilà une première conclusion qu'on peut tirer de tout ce qui précède, mais il y en a une autre.

Regardez au Calvaire, contemplez Jésus-Christ mourant sur la croix, et efforcez-vous de lui ressembler en quelque chose. Apprenez de lui à vous oublier vous-mêmes, à mettre l'amour et le devoir, Dieu et vos frères bien avant votre intérêt, votre sécurité, votre vie. Sacrifiez-vous tout entier, s'il le faut, à votre conscience, à la grande cause de Dieu, au salut de tous. N'écoutons jamais, au milieu même des luttes les plus ardentes, au moment de prendre les résolutions les plus délicates ou les plus douloureuses, n'écoutons jamais ces mille voix du monde qui s'élèvent de toute part pour nous crier sans relâche : *Sauve-toi toi-même.* Comme Jésus, au contraire, écoutons avec vénération, avec amour, la voix intérieure, la voix d'en haut qui lui disait : Non, ne te sauve pas toi-même, n'épargne pas ta vie, donne-toi

pour les autres ; meurs et bois jusqu'à la lie le calice d'amertume, meurs et achève toute l'œuvre que le Père t'a donnée à faire, meurs et qu'il ne manque rien à ton exemple, à ton sacrifice, à ton abaissement ; meurs et sauve les autres ; meurs, et ensuite règne pour jamais dans la paix et la gloire ; règne sur l'humanité régénérée par ton esprit, règne dans la communion des bienheureux et des saints avec le Père, afin qu'en eux comme en toi, Dieu soit tout en tous.

Chrétiens, ce nom seul de disciples de Christ, que vous portez, doit vous rappeler sans cesse que si tout péché n'est qu'égoïsme, le christianisme n'est que sacrifice, et que le dernier mot de la religion chrétienne, le dernier mot de l'obéissance et de la résignation, du courage et de l'amour, de l'entière immolation de soi-même à la sainteté, à la charité, à Dieu, c'est la dernière prière que prononça Jésus en Gethsémané, lorsque, baigné d'une sueur sanglante, accablé sous le poids d'une mortelle tristesse, à genoux sous les lugubres ombrages des oliviers, il disait à Dieu avec une soumission plus qu'héroïque et un amour ineffable : *Père, s'il n'est pas possible que cette coupe passe loin de moi sans que je la boive, que ta volonté soit faite, et non la mienne !*

SOLIDARITÉ CHRÉTIENNE [1]

Au nom de 130.000 ouvriers sans travail, ou plutôt au nom de 300.000 de nos frères qui manquent de

1. Sermon du même titre prononcé le 25 janvier 1863. Paris, 1863, pp. 20 à 23.

tout, au nom du Dieu de charité, votre Père et le leur, au nom de Jésus leur Sauveur et le vôtre, de Jésus et de tout ce qu'il y a de sacrifice et d'amour dans sa vie et dans sa mort, vous tous ici rassemblés, grands et petits, opulents ou indigents, quels que soient ou votre âge ou votre sexe, votre situation ou même votre culte, protestants ou catholiques, mais chrétiens, mais Français, mais humains, je vous charge, missionnaires de la charité, de faire connaître partout autour de vous les besoins de nos frères infortunés. Allez èt joignez votre propre voix à toutes celles qui font retentir à nos oreilles ce cri : solidarité ! solidarité ! Allez et demandez ! Tendez la main pour les ouvriers affamés de la Seine-Inférieure, et ainsi au moins, si ces membres du corps du Christ sont dans la souffrance, vous prendrez quelque part à leurs maux.

Dites sans crainte que leurs souffrances méritent plus que de la commisération, dites qu'elles sont dignes de respect et d'honneur. Ils ne sont pas seulement des pauvres ; ils ne sont pas des indigents ordinaires, ils sont les victimes momentanées du progrès. Tous, nous vénérons les invalides de la guerre, qui ont perdu quelque membre au champ du péril où les a envoyés la patrie ; honorons aussi, lorsqu'un grand progrès s'accomplit dans le monde, honorons ceux que l'inévitable crise froisse en passant. Le mal est une force qui résiste ; le bien est une victoire qui coûte des vies humaines, des souffrances et des larmes. Ces souffrances sont glorieuses et bénies. L'esclavage, ce monstre immonde et odieux, va être aboli, l'émancipation pour trois millions d'esclaves est enfin proclamée, elle ne peut tarder de se réaliser pour ceux-là et pour tous. Mais pour en arriver là, pour acheter ce progrès si nécessaire, des milliers

d'Américains seront morts sur le champ de bataille, des milliers d'Anglais auront souffert dans leurs fabriques immobiles, des milliers de Français auront eu faim et nous auront demandé du pain.

Il ne me reste plus qu'à faire jaillir de mon texte le dernier appel ; il ne me reste plus qu'à vous dire : Souffrez volontairement, vous aussi, pour que vos frères souffrent moins. *Lorsqu'un membre souffre*, privé de ce qui entretient la vie, *il faut que tous* se privent pour lui et qu'ainsi ils diminuent ses douleurs en en prenant une part. *Portez*, est-il écrit, *les fardeaux les uns des autres.* Si la solidarité du malheur vous a épargnés, la solidarité de l'amour vous commande le dévouement. Imposez-vous à vous-mêmes courageusement, virilement, un sacrifice pour vos frères.

Riches, si le don que vous allez faire ne vous coûte pas, si vous ne souffrez en le cédant, c'est que vous aurez donné trop peu, et la *pite* qu'une pauvre veuve donnera de son indigence pèsera plus devant Dieu que le tas d'or qui ne vous ferait pas défaut.

Ouvriers présents dans ce temple, apportez tous votre aumône en témoignage de fraternel respect, d'intime sympathie. Aux riches, je suis obligé d'expliquer ce que signifie cet horrible mot : chômage, et tout ce qu'il entraîne ; vous qui le savez, faites-vous honneur à vous-mêmes et à vos frères, faites honneur à votre profession en donnant, à défaut d'argent, quelques heures de votre travail, quelques efforts de vos bras courageux, quelques nobles élans de vos cœurs. Le pain de vos enfants, partagé avec l'enfant de l'ouvrier sans travail, n'en sera que plus savoureux et plus dignement gagné.

Riches ou pauvres, sachons-le bien tous : le sacri-

fice est la pierre de touche du chrétien. Savez-vous ou ne savez-vous pas souffrir pour les autres ? Voilà la question ; sans cela, eussiez-vous *la science de tous les mystères*, eussiez-vous *toute la foi jusqu'à transporter les montagnes*, vous n'êtes pas chrétiens, *vous n'êtes rien*.

QUE FERAIT JÉSUS ? [1]

Au milieu de tant d'anxiétés et de périls, je me suis surpris souvent à me demander : si celui qu'on appelait le charpentier de Nazareth était au milieu de nous, que ferait-il, où irait-il, quels seraient son langage et ses conseils ? Et je me suis répondu : Aujourd'hui, comme alors, il serait lui-même; il ne se montrerait nullement exclusif. Il ne refuserait point de paraître à la table d'un opulent pharisien, sauf à protester avec une dignité pleine de tact, contre les fautes de courtoisie orgueilleusement calculées de son hôte. Il ferait plus; toujours ami des calomniés, il réhabiliterait hardiment le riche Zachée, que l'opinion contemporaine enveloppait injustement dans la haine et le mépris trop mérité par les publicains ses collègues. Mais en même temps, Jésus flétrirait, foudroierait encore de ses sarcasmes enflammés ceux « qui font peser sur les épaules d'autrui des fardeaux auxquels ils ne voudraient pas toucher du bout du doigt » ; et

1. *La Régénération d'un peuple*. Discours prononcé le 12 mars 1871 ; *Libres paroles d'un assiégé. Écrits et discours d'un républicain français pendant le siège de Paris*. Éd. 1871, pp. 216 à 218.

il flagellerait les hypocrites de ces invectives immortelles, écrasantes, qui remplissent le vingt-troisième chapitre de saint Matthieu, un de ceux qu'on lit et que l'on commente le plus rarement dans les églises

Puis Jésus, je n'en puis douter, irait trouver réunis dans leurs lieux ordinaires d'assemblée, les hommes que l'on redoute le plus, ceux qui sont les plus violents, souvent peut-être parce qu'ils sont d'entre les plus malheureux. Jésus prendrait place au milieu d'eux, les écouterait, leur parlerait à son tour. Et il le ferait sans manifester, sans éprouver à leur égard aucune trace ni de dédain ni de peur. Le dédain, à ses yeux, est une coupable folie et une petitesse ; il voulait tout sauver et ne dédaignait ni la pécheresse repentante, ni le péager pénitent. Quant à la peur, il n'en était pas capable ; il était dès longtemps résolu à périr pour la cause de la justice et de Dieu. Il montrerait à ses auditeurs la sympathie la plus profonde et la plus vraie pour leurs douleurs ; il leur ferait sentir leurs misères et leurs justes griefs pleinement compris de lui, et leur haine contre l'injustice, l'oppression, l'hypocrisie, plus que partagée par lui ; car on les méprise et on les déteste d'autant plus, qu'on a le cœur plus haut, l'âme plus sainte, qu'on est plus rapproché de Dieu.

Puis, à tous nos contemporains sans distinction de partis ou de camps, il prêcherait l'élévation morale, le respect scrupuleux de tous les droits, la réparation de toutes les iniquités, le pardon des injures passées, le rapprochement de tous les frères, le travail en commun pour l'œuvre de désintéressement et de dévouement, pour la régénération de tous. Il ne se contenterait pas de paroles. Il s'exposerait à la mort, il se ferait tuer pour la concorde et le relèvement, si son

sang pouvait cimenter le salut, le progrès et l'union.

Enfin, si les saints, les sages et les grands du siècle, étonnés, scandalisés de le voir s'entourer de leurs ennemis, le traitaient comme jadis d'*ami des péagers et des gens de mauvaise vie*, il leur répondrait avec sérénité et non sans ironie : « Ce ne sont pas les personnes bien portantes, mais les malades qui ont besoin de médecin. » Je suis le Rédempteur ; je viens vous sauver d'eux et les sauver de vous.

Ce que ferait notre modèle, nous devons le faire, si nous sommes ses disciples, c'est-à-dire ses imitateurs : nous jeter entre les partis, les comprendre, les éclairer, les réconcilier, les aimer. Tout chrétien devrait être, pour son humble part et selon ses forces, un sauveur de l'humanité qui se perd ; tout citoyen, un sauveur de la patrie à demi-morte. Jésus disait : « Je vous ai laissé un exemple, afin que vous fassiez comme j'ai fait pour vous. Celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais, et de plus grandes encore. »

LE GRAND NOVATEUR [1]

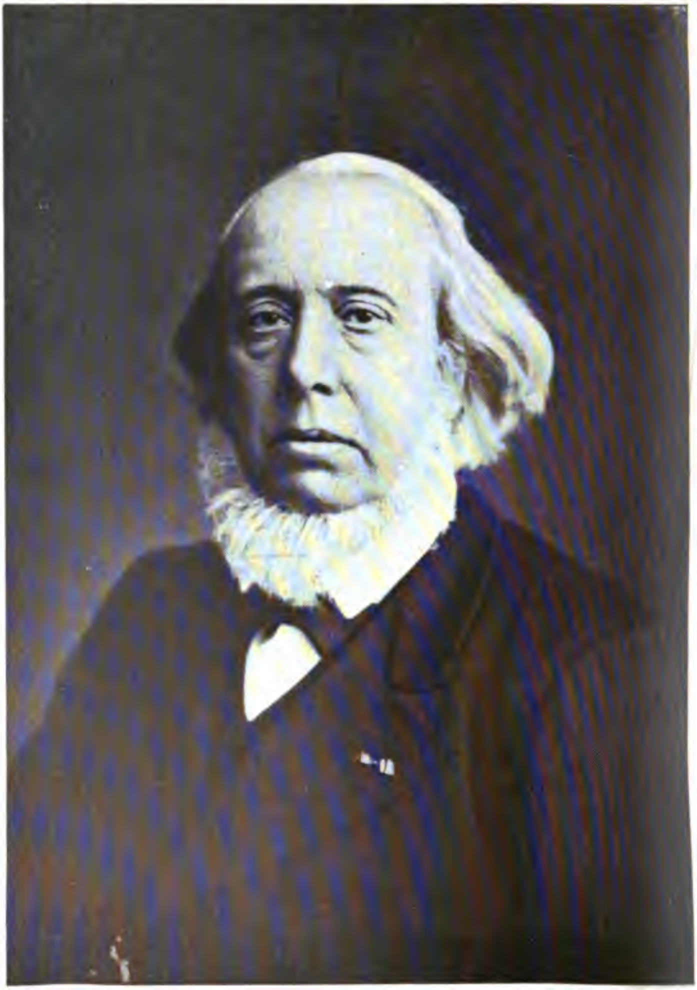
Non seulement il a été et a voulu être essentiellement, souverainement novateur; mais c'est trop peu dire. Il l'est encore ; il l'est après dix-huit siècles, il l'est dans sa propre Église, parmi nous, aujourd'hui. Il y a dans l'Évangile maintes paroles de Jésus, si

1. *Les Choses anciennes et les choses nouvelles.* Sermon. Paris, 1864, pp. 10 à 11.

neuves, si fortes, si vivantes, qu'elles ébranleraient le monde s'il les écoutait. Il y a dans l'Évangile, dans ce volume si court qui est entre toutes vos mains, maintes paroles qui renouvelleront encore l'humanité, des paroles si hardies, si redoutables, que personne ne pourrait impunément les crier dans nos places publiques.

Je ne puis m'empêcher de sourire quand j'entends dire que le christianisme est fini, qu'il est mort. Lui, fini ! lui, mort ! Mais c'est à peine s'il commence à vivre, à être compris et appliqué. Qu'est-ce, dans ses destinées, qu'un laps de dix-huit siècles? Il renferme en lui-même, il porte dans ses flancs une multitude d'applications que personne n'a encore tentées, une infinité de conséquences que nul n'a déduites. C'est tout un monde de vérités à peine entrevues, dont chacune contient les germes emboîtés l'un dans l'autre d'une foule de vérités nouvelles. Les paroles de Jésus sont des glands dont chacun devient un chêne immense qui donne, année après année, des milliers et des milliers de glands, lesquels, à leur tour, contiennent chacun le germe non seulement d'un autre chêne, mais d'une forêt ; et il en sera ainsi jusqu'à ce que le monde en soit couvert, comme le fond de la mer est couvert des grandes eaux. Entendez, entendez une de ces paroles du Maître, si étranges, si saisissantes, que nul, excepté lui, n'eût osé la dire, qu'on ne s'y arrête guère en lisant l'Évangile, qu'on en fait rarement le thème de ses méditations, une de ces paroles qui portent en elles tout un mystérieux, un sublime avenir : *En vérité, en vérité, je vous le dis : celui qui croit en moi fera aussi les œuvres que je fais, et il en fera même de plus grandes ; car je m'en vais à mon Père.* C'est-à-dire : à moi les douloureux et petits commen-

cements, Nazareth et la Galilée, Gethsémané et le Calvaire ! A ceux qui croiront en moi, le monde, l'humanité, l'avenir, les développements immenses, les vastes conquêtes, les perspectives radieuses et infinies !... à moi les semailles et les sanglantes sueurs, à vous les éternelles moissons et les chants de triomphe !



EDMOND DE PRESSENSÉ

EDMOND DE PRESSENSÉ

(1824-1891)

Edmond Dehault de Pressensé est né à Paris le 7 janvier 1824 et mort dans cette ville le 8 avril 1891. Élevé dans l'atmosphère du réveil religieux dont la chapelle Taitbout était un des centres, il étudia la théologie à Lausanne où il subit l'influence décisive de Vinet. Après une visite aux Universités de Halle et de Berlin, il fut nommé, en 1847, pasteur de l'Église Taitbout, indépendante de l'État, où sa prédication eut un vif succès. Il prit part à la fondation de l'Union des Églises évangéliques libres en 1849. Menant de front les travaux les plus divers, il plaidait devant les tribunaux pour la liberté religieuse entravée, entamait des études de patristique et de dogmatique, fondait en 1854 la *Revue chrétienne* qui devait être jusqu'à la fin de sa vie sa tribune familière et dont l'influence ne saurait être exagérée, vulgarisait dans des ouvrages entraînants, avec une originalité souvent réelle, mais parfois aussi avec les inconvénients d'un labeur trop hâtif, toujours avec une foi large et vibrante, ce qu'il considérait comme acquis pour l'histoire des commencements du christianisme. Il fut mêlé de bonne heure à la politique par ses interventions en faveur de la liberté de conscience,

par ses campagnes dans la *Revue chrétienne*, par ses conférences de 1869 et surtout par celles qu'il donna pendant le siège de Paris. Le 2 juillet 1871, il fut nommé député à l'Assemblée nationale par le département de la Seine. Il demanda l'amnistie pour les gardes nationaux condamnés ou poursuivis à la suite de l'insurrection du 18 mars, intervint dans la discussion de diverses lois, surtout quand la liberté de conscience était en jeu. Il ne fut pas réélu en 1876, se consacra plus que jamais à tous les efforts d'évangélisation par la parole ou par la plume et, en 1883, fut élu sénateur inamovible. En 1890, il entra à l'Académie des sciences morales et politiques. Ses dernières années furent remplies par la terrible épreuve d'une maladie qui condamnait peu à peu au silence un homme en qui l'éloquence était un don primordial. C'était une âme toute de tendresse, de générosité, de dévouement, et en qui la fidélité au devoir était inflexible. « Il laisse des livres de haute valeur, a dit Auguste Sabatier. Sans doute il écrit l'histoire en orateur. L'apologète prime toujours l'érudit et le critique. Mais ses récits ont aussi les qualités de leurs défauts. Ils sont singulièrement vivants. Ils ont, de plus, une vérité essentielle, j'entends la vérité morale. Ils rendent admirablement l'esprit héroïque du christianisme dans les temps de trouble et de persécution, parce que quelque chose de cet esprit revivait en leur auteur. »

On trouvera une bibliographie complète dans le grand ouvrage d'Henri Cordey : *Edmond de Pressensé et son temps* (in-8, Paris, 1916). Mentionnons ici dans cette œuvre immense : *Conférences sur le christianisme dans son application aux questions sociales* (1849) ; — *la Famille chrétienne* (1856) ; — *Discours religieux* (1859) ; — *Histoire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne* (4 vol., 1858-1877 ; 2e éd., 7 vol., 1887-1889) ; — *l'Ecole critique et Jésus-Christ* (1863) ; — *Jésus-Christ, son temps, sa vie, son œuvre* (1866 ; 6 éd.) ; — *Etudes évangéliques* (1867) ; — *le Concile du Vatican* (1872) ; — *l'Eglise et la Révolution française* (1864 ; 3e éd., 1890) ; — *les Origines* (1883).

LE CINQUIÈME ÉVANGILE [1]

Après nos quatre Évangiles, il en est un cinquième qui s'écrit depuis dix-huit siècles : c'est l'œuvre du Christ dans l'humanité moderne. Nous y retrouvons des miracles aussi grands que ceux de nos récits canoniques. La trace de ses pas est imprimée partout où s'est réalisé quelque progrès dans le bien, dans la charité, dans le droit, dans l'élévation morale des hommes. Aucune révolution dans l'histoire des sociétés n'approche de celle qui a posé la croix comme la limite entre deux âges entièrement différents et qui, du rocher du Calvaire, a fait jaillir une source de vie dont le cours a pu être parfois troublé, mais pour s'épurer bientôt et féconder le sol le plus aride. A la base de notre civilisation, se trouve la pensée de Jésus. C'est elle et elle seule qui a fait notre Occident moderne avec sa supériorité universelle et son mouvement irrésistible de progrès. Aussi trouvons-nous étrange la tentative de ceux de nos contemporains qui, sous prétexte de rénovation, veulent nous ramener aux doctrines matérialistes, sous le poids desquelles l'Orient dort encore son pesant sommeil, traversé de rêves impurs et interrompu par des crises sanglantes.

Mais nous pouvons invoquer un témoignage plus décisif que les applications sociales du christianisme. L'Évangile lui-même s'écrit dans le cœur des chrétiens, car il n'est pas à leurs yeux le parchemin sacré qui conserve les annales d'un passé mort ; il renou-

1. *Jésus-Christ, son temps, sa vie, son œuvre.* Conclusion. Éd. 1866, pp. 672 à 675.

velle pour eux ce passé qui appartient au présent comme à tous les temps, parce qu'il est éternel. Ce Jésus des Évangiles, chaque chrétien le connaît aujourd'hui par une relation personnelle et directe, comme les malades qu'il a guéris et les pêcheurs qu'il a pardonnés en Galilée et en Judée. Chacun d'eux, s'il possède autre chose qu'une religion de forme ou d'habitude, a le droit de se lever comme l'aveugle de Jérusalem et de dire : « J'étais aveugle et maintenant je vois ! » Lui aussi comme le disciple un moment infidèle s'est senti transpercé par le regard qui atteint le cœur et la conscience ; il s'est relevé sous cette parole : « Va en paix, tes péchés te sont pardonnés ! » Les scènes de la chambre haute, lors du repas d'adieu, se renouvellent tous les jours. Le culte chrétien n'est pas autre chose qu'un mystique entretien de l'âme qui adore son Dieu et du Sauveur qui la relève. Jésus se penche sur tous les lits de maladie ou de mort où gémissent les siens ; il franchit le seuil de la maison du pauvre pour lui rompre le pain de sa journée. Ces expériences durent depuis la fondation de l'Église ; le cœur chrétien au dix-neuvième siècle répond à celui des saint Pierre et des saint Jean. Une même vie divine circule dans ce vaste corps comme le sang dans les veines, et tous ceux qui y ont participé et y participent encore la rapportent à ce Jésus mort en l'an 783 de Rome ! Pour lui ont souffert et ont péri les confesseurs des siècles de persécution, s'écriant tous comme le premier d'entre eux, qu'ils le voyaient par l'œil de la foi. Pour lui ont battu, dans tous les temps et dans tous les pays, des milliers de cœurs héroïques qui ont su lui faire les grands sacrifices et les sacrifices obscurs. Dans tous les rangs de la société, à tous les degrés de culture et de civilisation, depuis

les sables brûlants de l'Afrique jusqu'au centre de nos brillantes cités, les mêmes faits se sont reproduits, un même chant d'adoration retentit à l'honneur du Crucifié.

Aux négations les plus audacieuses, ces confesseurs de toute époque et de toute condition opposent ce mot triomphant de Jean : « Ce que nous avons vu, c'est ce que nous annonçons. » Certes, quoi qu'on en dise, nous avons le droit d'invoquer ce cinquième Évangile ; il apporte aux quatre récits canoniques une puissante confirmation. Vaine mysticité, si l'on veut ! Pour nous qui admettons d'autres réalités que celles qui se touchent de la main, ce grand accord des âmes chrétiennes ne saurait reposer sur le mythe ou la légende.

ADORATION ET SACRIFICE [1]

Adorer Dieu en esprit et en vérité, ce n'est pas seulement louer Dieu en sincérité des lèvres et du cœur. L'adoration implique que l'on reconnaisse la souveraineté de Dieu; mais ce qui importe, c'est de la reconnaître en fait. Dieu n'est vraiment reconnu souverain que quand nous avons soumis notre volonté à la sienne par une obéissance sans réserve. Serait-ce adorer que de proclamer sa grandeur, sa puissance, et de ne pas subordonner nos pensées à ses pensées, nos desseins à ses desseins? Quiconque ne s'abandonne

1. *Discours religieux*, 1re série, 1859, pp. 121 à 133. *Les moyens de grâce de l'Église, le culte, l'adoration* (Jean, IV, 23).

pas sans restriction au souverain de nos cœurs, et ne se place pas sous son absolue dépendance en s'écriant : Parle, ton serviteur écoute, ne sait pas ce que c'est qu'adorer. Il est facile d'être ému, touché, et de se livrer à l'enthousiasme ; il est facile d'éclater en louanges ; courber le front n'est rien. Ce qui est difficile, ce qui coûte et réclame un énergique effort, c'est de courber sa volonté, de la briser même quand elle s'insurge ou s'exalte ; mais aussi, à ce prix seulement, la souveraineté de Dieu a été maintenue et l'adoration a été sincère. C'est vous dire, mes frères, que l'essence de l'adoration est le sacrifice ; car pour nous, chrétiens toujours incomplets, qui sentons l'égoïsme et l'orgueil se mêler au sang de nos veines, l'accomplissement de la volonté divine ne peut être un entraînement ; il y a des conflits continuels entre nos désirs et cette volonté sainte, et le conflit ne peut cesser que quand nous avons triomphé de nous-mêmes ; c'est une lutte incessante, douloureuse, et qui réclame l'effort le plus énergique. Qui dira combien de combats intérieurs, combien de larmes, coûte un abandon complet à ce que Dieu demande de nous? Voilà pourquoi, au centre de notre culte comme du culte antique, nous trouvons encore le sacrifice. Ce sacrifice spirituel, dont l'autel est invisible, est bien plus réel que celui qu'il a remplacé. L'homme aime mieux immoler une hécatombe qu'une seule de ses volontés ; il aime mieux verser à flots le sang des taureaux et des génisses, que de sacrifier une seule de ses convoitises ; il donnera ses biens les plus précieux pourvu qu'il ne se donne pas lui-même. Dans le culte en esprit et en vérité, nulle substitution matérielle n'est acceptée ; l'adorateur est lui-même la victime, victime volontaire de l'amour, et si son sang ne coule

pas, ceux qui liraient dans son cœur verraient à ses déchirements intimes que le sacrifice chrétien est plus douloureux, plus tragique qu'aucun autre. Ainsi donc, aujourd'hui comme autrefois, l'immolation est la base de tout culte sérieux. Cette immolation est complètement désintéressée, puisque c'est tout couvert d'un pardon gratuit et comme entraîné par la charité du Christ, que l'adorateur du Dieu qui est esprit, s'offre en volontaire offrande. « Si un est mort, s'écrie-t-il, tous donc sont morts. » Il reçoit des mains de son Sauveur la coupe d'amertume, et redit après lui : « Mon Père, que ma volonté ne se fasse pas, mais la tienne. » Cette austère parole est plus agréable à Dieu que les plus magnifiques cantiques; c'est le pur encens d'un cœur immolé, le parfum de l'obéissance. Puisse-t-il s'élever de nos Églises avec nos prières et nos chants! Alors, mes frères, nous aurons adoré en esprit et en vérité.

LE PLUS GRAND DES FILS DES HOMMES[1]

Aujourd'hui même, du milieu de tant d'inimitiés et de révoltes contre Dieu et contre son oint, n'entendez-vous pas retentir plus haut que toutes les voix ennemies l'hommage de l'humanité à Jésus de Nazareth? Si Jésus nous demandait encore, comme à ses premiers disciples : « Qui disent les hommes que je suis? » nous serions en droit de lui répondre : « Ils

1. *Études évangéliques*, 2e éd., 1868, pp. 186 à 187. Discours prononcé à la Conférence évangélique de Valence le 23 octobre 1866.

disent que tu es le plus grand parmi eux, qu'aucun nom n'a remplacé le tien, bien qu'il ait été ballotté depuis tant de siècles de l'insulte à l'adoration. Les foules qui te connaissent si peu savent pourtant que nul ne t'a égalé pour les aimer et les relever, si bien que ceux-là mêmes qui veulent les entraîner doivent au moins essayer de couvrir de ta pure mémoire leurs plans aventureux. Il n'y a pas jusqu'à la haine de tes adversaires qui ne proclame ta puissance, car on ne s'attaque pas à un mort avec cet acharnement. S'il était vrai que tu reposasses sous la pierre de ton tombeau, il y a longtemps que tu serais retiré de la mêlée des luttes humaines. Si tu es encore le drapeau de nos contradictions, comme on l'a dit avec raison, c'est que tu es ce qu'il y a de plus vivant dans le monde de la pensée. Les efforts que l'on doit multiplier pour altérer ta sainte figure, quand on n'ose plus la souffleter, attestent à quel point tu parais redoutable à la philosophie qui ne veut plus de toi parce qu'elle ne veut plus de Dieu. Non, ta gloire n'est point morte, ô Christ, et il n'est pas vrai que nous n'ayons plus qu'à baiser ta poussière. Le dix-neuvième siècle te retrouvera sur son déclin comme à son aurore, survivant à tous ceux qui avaient sonné le glas de ta religion. Il a beau faire, il dit encore par toutes ses voix, aussi bien par celles qui blasphèment que par celles qui t'honorent, que parmi les fils des hommes il n'en est pas de semblable à toi! »

QU'AVONS-NOUS FAIT POUR LES MULTITUDES?[1]

Il est certain que les réunions publiques ont offert souvent de tristes spectacles, que des applaudissements frénétiques ont acclamé des thèses insensées d'irréligion et de socialisme effréné. On en peut conclure que, à ce double point de vue, une fraction plus ou moins considérable de nos classes ouvrières, à Paris, est sous l'empire de tendances que nous déplorons. Je chercherai tout à l'heure à qui incombe la responsabilité d'un tel état de choses, et j'espère le faire avec équité. Mais auparavant je dois déclarer que jamais, en assistant à ces scènes tristement tumultueuses, je n'ai éprouvé ni colère ni indignation, mais au contraire une profonde et douloureuse sympathie qui ne saurait blesser personne. Oui, quand j'ai vu, surtout dans les quartiers populaires, ces immenses assemblées, composées en grande partie d'ouvriers en costume de travail, où la mère venait avec son enfant prendre place auprès de son mari, oui, j'étais remué jusqu'au fond des entrailles et saisi d'un grand amour pour ces multitudes entraînées à tout vent, et vibrant trop souvent aux paroles les plus violentes dirigées contre Dieu et les bases sociales. Je m'élevais bien haut au-dessus des considérations du moment et des divisions des partis. Je me demandais : Ce peuple si intelligent, si courageux, si généreux,

1. *Les Réunions publiques à Paris et les élections prochaines*, 1869, pp. 12 à 14.

avons-nous fait tout ce que nous pouvions pour l'éclairer, pour lui apporter l'appui fraternel dont il a besoin? N'aurions-nous pas négligé ce grand et saint devoir qui doit passer désormais avant tous les autres? Il faut à tout prix abaisser toutes les barrières de convention. On se scandalise de le trouver parfois ouvertement athée, mais est-il étonnant qu'il traduise à sa manière et avec sa rude franchise les élégants euphémismes qui recouvrent de métaphores onctueuses la même notion dans une portion des classes cultivées? Et puis, quelle est la religion qu'on lui a présentée? Ce qu'il a vu, ce qui l'a frappé, c'est trop souvent une religion officielle, qui bénissait les triomphes de la force sur le droit, qui réclamait pour elle-même l'emploi du glaive. Par le temps qui court, la moindre manifestation d'absolutisme religieux fait plus d'effet que tous les prônes et tous les prêches. Ah! s'il avait entendu plus fréquemment les voix qui savent protester au nom de Dieu contre les violations réussies de l'ordre moral, qui savent dire au lendemain de leur triomphe, au citoyen courbé sous le sabre : *Esto vir!* l'athéisme n'aurait pas pour lui le flot montant. Voilà les amères et poignantes pensées qui m'ont saisi devant ces manifestations populaires, avec un ardent désir de faire connaître à ces foules abusées le Christ véritable qu'elles n'ont jamais connu et qui seul leur donnerait la vraie liberté, à commencer par celle de l'âme.

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE [1]

Tout compte fait d'ailleurs, même au point de vue social, la compression favorise beaucoup plus le mal que le bien. « Éteignez le gaz, disait un homme d'esprit, et les voleurs circuleront à leur aise. Rallumez-le, ils s'enfuiront. » Nous pouvons appliquer ce mot original et profond à tous les abus. La compression de la publicité profite toujours aux oppresseurs. La plainte des opprimés est sacrée; il faut qu'elle monte comme les grosses eaux pour être entendue. Les pouvoirs humains ne sont pas semblables à cette miséricorde infinie qui incline l'oreille pour recueillir le gémissement de la veuve et de l'orphelin. Il faut les forcer d'écouter ce qu'ils se plaisent trop souvent à oublier. Il y a des iniquités que la publicité rend impossibles, et des réparations qu'elle obtient à coup sûr de ce grand tribunal de cassation qui s'appelle l'opinion publique...

Combien n'est-il pas nécessaire pour les solutions raisonnables de la question sociale qui intéresse si directement le christianisme, que dans ce grand procès toutes les voix soient entendues! Gardons-nous de fermer la bouche aux témoins à charge qui déposent contre les défectuosités de notre société qu'un optimisme frivole pourrait seul nier. La même liberté est nécessaire à tous les problèmes qui occupent la pensée contemporaine. Cette époque-ci est grande plutôt

1. Discours sur l'influence de la presse chrétienne sur la nation, prononcé à la 8e conférence œcuménique de l'Alliance évangélique, à Bâle, le 4 septembre 1879.

par ce qu'elle prépare que par ce qu'elle produit. Elle ressemble à bien des égards à cette période si féconde dans ses obscurs pressentiments et ses ardentes aspirations qui précéda le siècle de la Renaissance et de la Réformation. Nous avons un grand intérêt à ce que toutes les idées qui fermentent au sein de notre génération se dégagent, se manifestent, se précisent. Rien ne serait plus propre à retarder les solutions désirées dans tous les domaines qu'un ordre de choses qui les contraindrait à s'atténuer, à se diminuer, à se dérober. La pleine liberté de la pensée est la condition nécessaire du développement normal de l'esprit public...

... C'est surtout en ce qui concerne la discussion philosophique et religieuse que nous devons repousser le dangereux secours de la compression, si nous ne voulons pas donner à penser que la cause chrétienne ne se suffit pas à elle-même. Il serait digne du spiritualisme chrétien de réclamer partout l'abrogation des lois qui prétendent protéger la vérité religieuse contre les attaques de l'antichristianisme contemporain. « Malheur, disait Vinet, à celui qui n'aime que sa liberté. » Repoussons de toute notre énergie cette fameuse liberté du bien. Reconnaissons sans détour que la liberté de l'erreur est la dignité du bien et du vrai, qui s'affaiblissent et se déshonorent dans la mesure où ils réclament des privilèges. Il y a un vrai sacrilège à faire soutenir l'arche sainte par des mains profanes; or rien n'est plus profane que la force au service de la vérité.

CONTRE LA LITTÉRATURE IMMONDE [1]

Peu importe qu'on nous accuse d'un puritanisme ridicule! Peu importent les injures qui nous attendent! Nous en avons déjà eu l'avant-goût, car on ne touche pas à de pareilles questions, disons mieux, à un si lucratif métier, sans soulever bien des colères inspirées par la cupidité. Mais ces injures-là, je les savoure d'avance. S'il y a quelque chose qui vaille les marques de sympathie venues de haut, ce sont les injures venues de si bas!

Vous ne vous résignerez pas à un pareil désordre; vous comprendrez que les pouvoirs publics ont des devoirs sérieux à remplir à cet égard. Ils sont d'autant plus impérieux que la République a décrété — et je l'en félicite de tout mon cœur — l'instruction obligatoire. C'est une de ses grandes œuvres, une de ses grandes conquêtes. Mais cette instruction obligatoire impose une grave responsabilité aux pouvoirs publics. Bientôt il n'y aura pas un adolescent qui ne sache lire. Vous ne pourrez lâcher la bride à la presse corruptrice sans qu'elle n'empoisonne toutes nos jeunes générations. Raison de plus pour que les pouvoirs publics, dans la limite de leur compétence, en empêchent le débordement, conformément aux lois.

L'impunité tolérée en face de pareils désordres deviendrait de la complicité.

Veuillez remarquer, Messieurs, que l'honneur du pays devant le monde moderne est engagé dans cette

1. *Discours* prononcé au Sénat le 15 juin 1888. Paris, 1888, pp. 26 à 28.

grave question. Ne craignez pas que je sois disposé à humilier la France devant l'étranger.

Elle a toujours conservé une générosité inaliénable; ce n'est pas elle qui écrasera jamais sous un despotisme tracassier et implacable de malheureuses populations victimes de la conquête.

J'ajoute qu'il y a beaucoup d'hypocrisie dans l'indignation bruyante que manifestent certains de nos voisins à notre égard. L'excessive tolérance qui a régné chez nous a permis au mal de se manifester sans empêchement et d'arriver en pleine lumière. Ailleurs il est aussi réel en se cachant mieux. On ne saurait nier que la famille française, quand elle est dans sa condition normale, se fait remarquer par sa tendresse et son intimité. Ceux qui se plaignent de l'immoralité de nos grandes villes devraient se rappeler quelle place y occupe la grande bohême européenne qui nous vient de toutes les contrées du monde.

Constatons enfin que ce qu'il y a de pire dans notre presse corruptrice trouve un large débit hors de nos frontières.

Ce n'est pourtant pas une raison pour nous faire les fournisseurs de cette détestable marchandise.

Il y a là, je le répète, un grand devoir à remplir pour les pouvoirs publics, pour l'honneur du pays.

ERNEST DHOMBRES

(1824-1894)

Ernest Dhombres est né au Vigan (Gard), où son père était pasteur, le 16 mars 1824, et mort à Paris le 10 décembre 1894. Après des études de théologie à Genève et à Strasbourg, il exerça le saint ministère à Alais (1847-1857), puis à Montpellier (1857-1860). Il fut ensuite appelé à Paris où il resta jusqu'à sa mort. Très mêlé à toute l'histoire intérieure des Églises réformées, il a été surtout un prédicateur. Il agissait fortement par une éloquence chaleureuse. Sans tomber dans la recherche de l' « actualité », il s'appliquait à répondre aux problèmes dont il sentait la préoccupation dans son auditoire. Pendant le siège de Paris, il prononça une série de sermons qui ont été publiés sous ce titre : *Foi et Patrie* (1871 ; 2e éd., 1895) et qui eurent un profond retentissement. Frappé de cécité dans ses dernières années, il continua de prêcher, et il le fit avec une autorité peut-être renouvelée. Outre le volume déjà cité, il a publié trois recueils de *Sermons et homélies* (1re série, 1867 ; 2e série, 1878 ; 3e série, 1890). — Il a paru un volume de *Sermons inédits*, Paris, 1900.

LARMES PATRIOTIQUES[1]

Quand il pleure sur Jérusalem, Jésus nous apparaît comme éprouvant et consacrant... les douleurs patriotiques. Toutes les souffrances que causent à un citoyen l'oppression de l'étranger, l'humiliation de son peuple, les désastres du sol natal, trouvent un écho vibrant dans son cœur...

Notre Sauveur éprouve toutes les douleurs du patriotisme parce qu'il en éprouve toutes les affections.

Celui qui était venu du ciel, mais né de la terre, devait connaître cet instinct sacré qui attache l'homme au sol natal. Son patriotisme était exempt d'étroitesse, de préjugés, de passion, d'injustice, dominé par la pensée de Dieu, agrandi par les horizons éternels, mais réel, profond, intense, comme tous les sentiments purs de l'âme humaine. Aussi, lorsque de cette route de Béthanie à Jérusalem où la foule lui décerne un touchant mais passager triomphe, il voit tout d'un coup apparaître la colline de Sion, la Cité Sainte et son temple magnifique, lui qui sait tout ce qui se cache de déchéance et d'infortune morale sous cette splendeur apparente, lui qui lit dans un avenir prochain la sentence de condamnation prononcée sur la ville rebelle, lui qui entend déjà comme les pas précipités des légions romaines et comme le vol des aigles *s'assemblant autour de ce corps mort* qui fut *la race élue!* — il s'émeut d'une immense compassion pour cette patrie si ingrate mais si malheureuse, et, ne

1. *Jésus pleurant sur Jérusalem.* Sermon, prêché à Paris le 4 septembre 1870. *Foi et Patrie*, éd. 1895, pp. 7 à 20.

pouvant contenir le flot de douleur qui monte à son cœur d'Israélite, il le laisse s'épancher en torrent de larmes !... *Voici, les jours viennent que tes ennemis t'environneront de tranchées et te serreront de toutes parts... et ils ne te laisseront pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps de ta visitation.*

Mes Frères, l'amour de la patrie est un instinct avant d'être un devoir. La vie de l'homme est étroitement liée au milieu dans lequel elle se développe. Qui dira tout l'empire que le sol natal, les premières impressions, les aspects particuliers de la terre et du ciel, la langue, les habitudes, les souvenirs exercent sur nous? Qui dira tout ce que recèle de douleur et de force, de tendre poésie et de viriles inspirations ce mot magique : Patrie! Et quand cette patrie est la France, avec son heureux climat, son ciel riant, ses campagnes riches et variées, ses villes opulentes, sa capitale incomparable ; — la France, avec son génie ferme et lumineux, idéal et pratique, plein d'enthousiasme et de bon sens, avec ses formes attrayantes, son esprit aimable, son caractère généreux ; — la France avec sa brillante littérature, dont les chefs-d'œuvre s'imposent à l'admiration du monde, avec son histoire si étonnante et si héroïque, véritable épopée où les grandeurs succèdent aux misères et les délivrances aux accablements, — ah! disons-le sans crainte, il est permis de l'aimer, cette noble France, d'un amour fier et passionné qui, aux jours du péril, prend un caractère d'exaltation proportionné à l'étendue de ses infortunes !

Ces jours sont arrivés, mes Frères, et votre patriotisme, comme celui de Jésus, doit se répandre tout entier en douleur.

Depuis cette guerre funeste dans laquelle nous avons

été jetés par des pouvoirs et par des initiatives, par des desseins et par des paroles que nous n'avons pas à juger ici, mais que Dieu et l'histoire jugeront...; quelle série de revers et de souffrances ! Ces premiers chocs supportés avec tant de vaillance par nos soldats qui luttaient un contre dix ; ces provinces envahies,et déjà traitées en pays conquis ; une ville qui nous est deux fois chère subissant un siège conduit avec barbarie ; nos forces désorganisées cherchant à se rejoindre par une succession de combats malheureux qui devaient aboutir à un désastre sans exemple et à une capitulation sans nom..., et, en perspective, l'accomplissement littéral pour notre belle capitale de ces paroles de Jésus : *Voici que tes ennemis t'environneront de tranchées et te serreront de toutes parts !* — Ah ! mes Frères, pleurons ! Quelle que soit l'espérance que nous avons au cœur, quelle que soit notre confiance en ce Dieu qui, lorsqu'il le voudra, nous enverra la délivrance, pleurons, pleurons encore ! Malheur à celui qui pourrait respirer à l'aise tant que le pied de l'étranger foule le sol de la patrie ! Malheur à celui qui ne se sentirait pas outragé par ce qui outrage la France, prisonnier avec ses captifs, gémissant avec ses blessés, mourant avec ses morts, en deuil avec ses familles en deuil ! Pleurs de Jésus, coulez de nos yeux ! Et pendant que nos soldats versent les flots de leur sang, nous, au moins, répandons sous les voûtes de ce temple toutes nos larmes de Français et de chrétiens !...

O France ! chère et belle patrie, aujourd'hui voilée de deuil, tu peux être éprouvée, mais le Dieu des miséricordes ne saurait t'anéantir. Tes ennemis peuvent se réjouir de ton abaissement, mais ils ne verront pas ta ruine. Terre des saint Louis et des saint Bernard,

des Calvin et des Coligny, des Vincent de Paul et des Pascal, toi qui as été arrosée par le sang des martyrs des premiers siècles et par le sang des martyrs de la Réforme, toi qui comptes encore, sous des noms divers, tant de chrétiens fervents, tant d'âmes vaillantes, tu ne peux être effacée du rang des grands peuples, car il est encore là-haut des compassions pour toi, *à cause des pères*. Ouvre ton sein fécond aux semences de la Parole éternelle ; et si tu consens à associer dans tes destinées ces deux mots : *France* et *Évangile*, ne crains point ! Tu pourras te relever dans ta dignité, car tu auras recouvré le secret d'unir à tes dons brillants, à tes qualités chevaleresques, à ton charme expansif, les efforts virils et les mâles vertus qui font les grands peuples. Alors, t'appuyant sur la double force de ton génie national et de tes fermes croyances, tu poursuivras, à travers les siècles, ta marche ascendante ; tu reprendras parmi les nations ta place glorieuse, et, après avoir étonné le monde par la grandeur de tes revers, tu l'étonneras par l'énergie de ton relèvement !

UNE FRANCE NOUVELLE [1]

Pourquoi ne verrions-nous pas surgir, du sein de nos ruines, cette France nouvelle, objet de tous nos vœux ? Pourquoi ne pas l'espérer ? Pourquoi ne pas hâter ce jour par l'action féconde de tous les hommes

1. *Le Grain de blé dans le sillon.* Sermon prêché à Paris le 26 février 1871. *Op. cit.*, pp. 204 à 206.

de foi, de tous les hommes de bien et par l'ardeur de nos prières? N'avons-nous pas vu, à toutes les périodes de notre histoire, la noble alliance du christianisme et du génie français produire des types admirables, qui sont comme les prémices d'une France régénérée? Ils se sont appelés Bayard et Du Guesclin, Coligny et Michel de l'Hôpital, d'Aguesseau et Malesherbes, Tocqueville et Montalembert! Ils s'appellent aujourd'hui... je ne veux prononcer aucun nom contemporain, mais il me suffira de dire que, dans toutes les classes de notre société et dans toutes les Églises, dans la capitale et dans la province, sous les cheveux blancs et dans les rangs d'une jeunesse généreuse, il y a encore parmi nous de vrais chrétiens et de vrais Français. Qu'ils se multiplient de toutes parts, sous le coup de nos désastres, et ce ne sera pas en vain que tant de larmes et tant de sang auront arrosé cette terre de France à laquelle tu enverras encore, ô notre Dieu, les sourires de ton ciel et les bénédictions de ton amour!

Il me semble voir, là-bas, — dans ces provinces aimées, dans ces premiers champs ravagés par l'invasion, — le laboureur, d'une main furtive et encore tremblante, jeter le grain de semence dans le sillon creusé par sa charrue. Quelques mois s'écoulent, et le printemps va parer les campagnes de sa robe resplendissante : une riche moisson effacera bientôt, sous ses flots ondoyants, les traces meurtrières de la main de l'homme. Et le paysan d'Alsace et de Lorraine, en liant ses gerbes, racontera à ses enfants qu'à cette place où ils prennent leurs naïfs ébats, se livrait, il y a peu de temps, le jeu sanglant de la guerre, et qu'au pied de cet arbre, un pauvre soldat a rendu le dernier soupir en prononçant le nom de Dieu et le

nom de sa mère !... Eh bien, puisse ce rajeunissement de la nature être l'image de la résurrection plus lente, mais plus belle encore de notre patrie bien-aimée ! Et qu'en la voyant se lever peu à peu du fond de sa tombe, on se souvienne de la parole de Jésus-Christ pleine de douleur et d'espérance : « *Si le grain de froment ne meurt, il demeure seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit.* »

« RESTE AVEC NOUS [1] »

Pour éclairer nos soirs attristés, je ne connais qu'un consolateur. C'est bien vers le Christ qu'il faut faire monter cette prière ardente : « Demeure avec nous ! »

Oh ! si le cœur de notre France pouvait formuler ce vœu ! Si, à sa générosité naturelle, à son génie lumineux, à sa grâce attractive venait s'ajouter la solidité morale que lui donneraient de fermes convictions chrétiennes, — quelle autre France ! Au lieu de nos inquiétudes pour l'avenir, au lieu des ombres du soir, ne serait-ce pas l'aurore d'un jour glorieux ?

Si l'Église disait à son divin chef, avec une intensité nouvelle : « Demeure avec nous », certes, elle souffrirait encore de ses pertes, mais elle ne désespérerait point... Malgré la faiblesse de ses conducteurs, malgré les défaillances de ses enfants, elle croirait à un matin, à un réveil de la foi, et elle l'obtiendrait de son Maître.

1. *Les Soirs.* Sermon prêché le jour de Noël 1889. *Sermons et homélies*, 3e série, 1890, pp. 272 à 275.

Si nos familles disaient à l'hôte divin : « Demeure avec nous ! », comme sa présence les sanctifierait ! Comme nos familles, baptisées de l'Esprit, seraient, par leur sainteté, une démonstration de l'Évangile, une réfutation éclatante des calomnies qui font croire aux étrangers que nous n'avons en France ni foyers, ni mœurs... En même temps, quelle paix apportée par l'hôte divin ! Ne se donne-t-il pas les noms les plus tendres : époux, ami, frère ? Dans l'effusion du bonheur que Jésus communique, comme ils seraient beaux, ces arbres de Noël dont la lumière correspondrait à l'illumination des cœurs, dont la poésie communicative se répandrait en bienfaits sur les pauvres, sur les petits, sur les délaissés ! Ah ! souhaitons que les clartés d'une piété fervente se lèvent sur nos familles !

Si la jeunesse de nos Églises adressait au Christ cette supplication émue : « Demeure avec nous ! » comme cette jeunesse serait embrasée de la passion du bien ! Comme elle combattrait par des efforts généreux, l'incrédulité, l'immoralité ! Comme elle voudrait sauver tant d'apprentis, tant d'étudiants de nos grandes villes engagés dans les voies de la perdition ! Nous en connaissons, de ces jeunes chrétiens. Par leur foi, par leur ardeur, par leur vaillance, ils réchauffent nos vieux cœurs ; ils consolent nos soirs, en nous faisant entrevoir les jours meilleurs d'une Église et d'une patrie renouvelées.

En ce beau jour de Noël, ne voulons-nous pas tous sortir de notre apathie, de nos langueurs, de nos découragements, enfin de nos crépuscules ?... Vous qui doutez, doutez de tout, — surtout des docteurs humains, — mais ne doutez pas de Jésus-Christ ; ne doutez ni de sa parole, ni de sa puissance, ni de son

amour éternel. — Vous qui gémissez sur vos langueurs spirituelles, pourquoi vous plaignez-vous? Si vous l'avez éconduit, n'est-ce pas votre faute? Rappelez-le! Il reviendra, car il ne connaît point les susceptibilités des amis terrestres. Vous qui avez péché, prenez courage. Il n'attend que vos remords, que vos repentirs, il n'attend qu'un cri de votre âme pour vous faire grâce. — Vous qui répandez des larmes amères, pleurez, mais dans le sein de l'homme de douleur, de celui qui a pleuré plus qu'aucun enfant d'Adam. Je vous le dis, s'il y a une consolation sur la terre, elle se trouve auprès de Lui; elle ne se trouve qu'auprès de Lui. Croyez-en le pasteur qui vous parle, mais qui ne voit plus vos visages aimés : Jésus peuple toutes les solitudes, Jésus console toutes les détresses, Jésus éclaire d'une aurore mélancolique, mais douce, nos ténèbres les plus profondes!...

CHARLES BOIS

(1826-1890)

Charles Bois est né à Die (Drôme), le 26 août 1826 et mort à Montauban le 5 mai 1890. Successivement pasteur de l'Église réformée à Montmeyran (Drôme), de 1850 à 1857, et à Alais de 1857 à 1860, il fut appelé en 1860 à la Faculté de théologie protestante de Montauban, comme professeur d'hébreu, de critique et d'exégèse de l'Ancien Testament. Il occupa cette chaire jusqu'en 1873 et passa alors dans celle de morale et d'éloquence sacrée. C'est surtout dans cet enseignement qu'il donna toute sa mesure. Il ramenait aisément tous les problèmes à leurs données philosophiques. Très au courant des systèmes métaphysiques et des recherches psychologiques, il apportait dans ses leçons des dons rares d'analyse sûre, de clarté élégante qui allaient jusqu'au charme. En 1875, il devint doyen de la Faculté. Au synode de 1872, son rôle fut considérable et c'est lui qui déposa le 8 juin de cette année, sur le bureau du synode, la déclaration de foi qui a joué, depuis, dans les débats des Églises réformées, un rôle primordial. Il a collaboré aux principales revues protestantes de son temps et a publié plusieurs écrits qui se rapportent tous à des problèmes apologétiques ou à des questions ecclésias-

tiques. Mentionnons : *Essai sur le surnaturel* (1860) ; — *La valeur religieuse du surnaturel* (1862) ; — *De la question sociale* (1872) ; — *Du rôle de la morale dans la recherche de la vérité* (1873) ; — *Les Eglises réformées du XVI*e *siècle et leurs académies* (1876) ; et surtout son petit volume : *Évangile et Liberté* (1869).

FOI ET LIBRE EXAMEN [1]

Jamais les coups d'autorité ne constitueront une réfutation ; jamais le silence forcé ne sera une adhésion volontaire. Vraiment, ce serait le cas d'appliquer l'adage du fabuliste : *rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami*. Je ne sache pas de plus mauvais service à rendre à la vérité que de la défendre par la proscription et de la garantir en persécutant l'erreur. Rien n'est plus capable de faire douter d'elle qu'une telle apologie par le despotisme et par la force. Elle ne veut pas d'une protection qui est pour son honneur un outrage sanglant. Elle ne consent pas à être traitée comme un être délicat et souffreteux qu'il faut préserver contre les impressions du dehors, comme un enfant qui ne peut se soutenir et se conduire, comme une illusion qui ne vit que dans le silence et dans le demi-jour. Elle éloigne tous ces défenseurs maladroits et compromettants, et s'écrie comme le héros d'autrefois : « Laissez-moi, je veux paraître. »

Oui, la foi demande elle-même l'examen libre et indépendant. La foi éprouve le besoin de se sonder

1. *Évangile et Liberté*, 1869, pp. 59 à 66. *Le libre examen.*

elle-même, et de s'assurer de sa propre solidité. La foi aspire à mieux comprendre, à serrer de plus près, à embrasser plus étroitement, à pénétrer plus à fond son divin objet. Elle créerait donc la recherche libre, l'examen indépendant, quand ils ne lui seraient pas imposés par les nécessités de la défense...

Allons au fond des choses. Pourquoi revendiquons-nous le droit d'examen avec tant d'insistance? Parce que nous croyons à la vérité. Cela veut dire que nous croyons que l'homme est fait pour la connaître et pour la posséder. A chacun donc le droit comme le devoir de rechercher cette vérité. Ce n'est pas, on le voit, le droit de la libre recherche pour elle-même que nous réclamons ; et nous ne sommes pas de ceux qui admirent Lessing d'avoir dit : « Il vaut mieux courir le lièvre que le prendre. » Nous le confessons, nous sommes plus bourgeois et plus vulgaires que cela, nous voulons chercher pour trouver. Le but comme le terme, comme le triomphe du libre examen, pris au sérieux, ce sont des convictions fortes et nettes.

Idéalement, tous les hommes devraient aboutir aux mêmes conclusions, puisque la vérité est une et que la nature humaine, malgré les variations individuelles, est une aussi. La diversité devrait être à la surface, dans la forme, dans la nuance, et l'unité au fond. Or, en fait, la diversité éclate dans le fond même. Nous n'avons pas ici à expliquer d'où proviennent ces divergences souvent radicales. Ce que nous avons à dire, c'est qu'on ne saurait exiger que nous décernions les honneurs de la vérité à toutes ces doctrines contradictoires. Nous ne pouvons faire autrement qu'exercer à l'égard de chacune d'elles le libre examen dans sa rigueur, et nous n'hésitons pas, s'il y a lieu, à les déclarer fausses de tous points et hors la vérité. Vous

avez le droit de soutenir vos croyances, malgré les condamnations dont je les frappe ; vous pouvez me rendre la pareille et juger que ce sont mes croyances qui n'ont aucune solidité ; et c'est ce que vous ferez certainement, si votre conviction est profonde. Nous sommes, l'un et l'autre, dans notre droit. Nous pratiquons l'un et l'autre le libre examen, en jugeant à notre tribunal les convictions l'un de l'autre. Seulement, nous serons tenus, ne l'oublions ni moi, ni vous, à fournir, non pas seulement des sentences de condamnation, mais des raisons.

ARISTE VIGUIÉ

(1827-1890)

Ariste Viguié est né à Nègrepelisse (Tarn-et-Garonne), le 29 janvier 1827 et mort à Paris le 27 novembre 1890. Il fit ses études de théologie à Montauban, à Berlin, à Bonn et à Strasbourg, et conquit en 1858 le grade de docteur en théologie. Suffragant à Montauban, puis pasteur à Nîmes, il fut nommé, en 1866, président du consistoire de cette ville où son ministère s'exerça pendant vingt-six ans. En 1879, il fut appelé à Paris comme professeur d'homilétique à la Faculté de théologie, et, dans ses dernières années, il joignit à ces fonctions celles de pasteur de l'Oratoire. Sa carrière a été surtout celle d'un prédicateur. « Sa parole, a écrit Auguste Sabatier, était puissante, large, naturellement élevée et sereine. Il n'avait point le don de l'improvisation facile, il lui fallait le temps d'une méditation laborieuse et d'une forte préparation. Mais nul ne s'emparait avec plus de force d'un grand sujet et d'un grand auditoire ; nul n'avait dans ses idées une plus lumineuse ordonnance ; nul, une fois qu'il avait pris son essor, ne donnait de plus larges coups d'ailes et n'emportait plus aisément vers les hauteurs, ceux qu'il avait une fois saisis. Par ces dons d'ampleur et de force expansive, il semblait

né pour porter la parole dans les circonstances extraordinaires et les fêtes solennelles. Aussi, durant plus de trente ans, ne se faisait-il guère, sur la terre des Cévennes, dans le Midi de la France, de dédicace de temple, de consécration de jeunes pasteurs ou de commémoration des temps du *Désert*, sans qu'il fût appelé à les présider. » Il appartenait à la fraction libérale des Églises réformées ; il était même l'un des chefs les plus écoutés de son parti ; mais dans tous les camps, on s'est toujours plu à rendre hommage à la façon dont il a défendu ses idées, à son désintéressement, à son esprit de paix, à son respect pour ses adversaires. Parmi ses nombreux écrits, nous citerons : *De la nature de l'autorité du Nouveau Testament* (1850) ; — *Le principe chrétien de la Réformation* (1856) ; — *Histoire de l'apologétique dans l'Eglise réformée française* (1858) ; — *Les théories politiques libérales au XVIe siècle, Etudes sur la Franco-Gallia* (1879). Il a publié trois volumes de *Sermons* (1864, 1874, 1885). Après sa mort, on a donné de lui un volume de *Sermons inédits* (1892).

LES PÈRES DE LA LIBERTÉ[1]

Toutes les libertés sont solidaires. La Réforme, en proclamant de fait la première et la plus sainte des libertés, la liberté de conscience, proclamait du même coup toutes les autres libertés. Ou plutôt, la liberté est une. Du centre, du cœur, du fond intime de la personne humaine, elle a rayonné, par de naturelles et splendides irradiations, dans tous les domaines de

1. *Les Théories politiques libérales au seizième siècle, Études sur la Franco-Gallia*, 1879, pp. 54 à 56.

la pensée et de l'activité. Sciences, arts, politique, elle a tout marqué de son empreinte. Où que nous regardions, c'est toujours elle. L'examen, le sérieux, la dignité, l'élan, la responsabilité, l'individualité, désormais nous retrouverons partout ces effets, ces inspirations de la liberté. Hotman, le grand croyant, le pieux persécuté, a saisi, lui, librement, joyeusement, avec son âme indépendante et ardente, la vérité chrétienne : il a regardé, il a examiné, il a choisi. Cette foi fait sa force, c'est lui-même. Ce même esprit, il le portera partout. Il le portera dans la science du droit, et il ne voudra que ce qui est juste et vrai : de là son *Antitrobinien*. Il le portera dans la science de la politique, et il ne voudra aussi dans ce domaine que ce qui est juste et vrai : de là sa *Gaule Franque*. Toutes les fictions sont passées, voici le règne de la lumière et de la conscience. Ces grands esprits, qui affirmaient, par leur sang, la liberté religieuse, affirmaient tout naturellement et par voie de nécessaire conséquence la liberté politique. — Il faut leur pardonner quelques excès de langage, en regard des vérités immortelles que les premiers ils ont proclamées. Ne leur soyons pas trop sévères en entendant dans leurs pamphlets certains cris d'amère vengeance. Ils parlaient en face de leurs bourreaux triomphants. Ne nous voilons pas la face en nous écriant : Ils formaient un État dans l'État, ils brisaient l'unité de la nation. Non, ils combattaient pour l'existence, et leur seule préoccupation était d'assurer leur vie, en tant que minorité. Ne nous scandalisons pas outre mesure en les voyant implorer le secours de leurs voisins. Ils nous répondraient d'abord avec Condé : « Et eux, qu'ont-ils les premiers pourchassé en Espagne ? » Ils diraient que c'était la nécessité de leur martyre, et

que c'était d'ailleurs la politique courante. Nous avons entendu ces accents du plus pur patriotisme au début de la *Gaule franque*[1], cet amour passionné du pays, alors que le pays les massacrait, les écrasait. La patrie leur fut toujours chère, d'autant plus chère, semble-t-il, qu'elle leur était plus cruelle. C'est elle qu'ils aimaient, et qu'ils voulaient rendre et qu'ils auraient rendue plus grande, plus pure, plus florissante, au moyen de ces institutions de la liberté.

Voilà pourquoi, en regard de ces principes sacrés qu'ils osèrent proclamer en ces sombres jours de l'histoire, nous ne saurions taire les sentiments de reconnaissance et d'admiration que la contemplation de leur œuvre nous inspire.

C'est vraiment beau d'entendre en plein seizième siècle, en face de la tyrannie cruelle, en face des bûchers menaçants, au milieu du sang à flots répandu, c'est vraiment beau d'entendre ces accents passionnés de liberté et de justice. Ces accents nous touchent d'une façon plus qu'ordinaire, ils nous consolent, ils nous ravissent. La honte et le dégoût nous allaient prendre au cœur en regardant à cet aplatissement, à cette dégradation des courtisans, des sceptiques, des peureux et des lâches. Nous étions sur le point de nous écrier avec une tristesse découragée : La voilà donc bien bas, dans la boue, sans faire effort pour en sortir, cette humanité tant vantée. Mais aussitôt, ces cris d'indignation, de résistance, de fierté, de justice, d'ardente foi, nous relèvent et nous consolent. Nous reprenons courage, nous bénissons Dieu, un saint transport nous agite, une reconnaissance émue nous pénètre, des larmes de joie et d'admiration

1. Voir dans le premier volume de cette *Anthologie*, p. 124.

tombent de nos yeux. Qui donc osait prétendre que l'humanité prenait lâchement son parti de la honte, du crime et de l'esclavage? Non, non, entendez-les ces vaillants, ces croyants, ces forts, ces héros, revendiquant avec noblesse, avec intrépidité, jusqu'au martyre, les principes sacrés, les titres immortels de la conscience. Non, non, la conscience ne peut pas périr. L'humanité, ne la regardez pas dans la fange, dans la boue. Regardez-la sur ces hauteurs de la liberté et de la justice. La voilà l'humanité, l'humanité vraie, l'humanité faite à l'image de Dieu.

C'est là le premier et grand service que ces puissants et généreux esprits nous rendent: ils relèvent en nous la foi en l'âme humaine. Ce n'est pas le seul: ils relèvent en nous la foi dans les institutions de la liberté... Il nous plaît de voir nos idées modernes si magistralement exposées et défendues, il y a déjà trois siècles, par un maître dans la science de l'histoire et du droit. Il nous plaît surtout, en nous associant à ses profondes recherches, de voir nos idées modernes en germe déjà aux origines de notre histoire, et comme indissolublement liées à notre tradition nationale. Bien loin d'être des utopistes et des rêveurs, nous sommes le passé autant que l'avenir. Nous sommes l'esprit, l'âme des vieux ancêtres.

Et j'oserai dire enfin : ces généreux esprits du seizième siècle relèvent en nous la foi en la vérité et la sainteté de l'histoire. Il faut en finir avec la prétendue histoire de parade, de convention, de théâtre, qui nous donnait, comme le tableau vrai d'un peuple, le récit apprêté et louangeur de quelques tristes et puissants monarques. Comme si la vie du passé, comme si la vie d'une nation tenait tout entière dans l'existence frivole de ces êtres artificiels! Il y a une autre

histoire, la vraie, celle qui est faite des émotions, des aspirations, des soupirs, des larmes, des idées de cet être puissant qui s'appelle le peuple. Ces œuvres des Hotman, des La Boëtie, des Languet, nous sont une révélation. Elles disent, à l'encontre de l'histoire frivole des cours, des fêtes, du luxe, des tournois, des parades, elles disent ce que pensaient, ce que voulaient les nobles cœurs. A travers et au-dessous de ces draperies majestueuses et factices, elles nous montrent les faits, les réalités, les résistances, les fiertés de ces âmes ulcérées et grandies dans le malheur. Il y a là un autre courant, large, puissant, impétueux, qui n'a rien de factice, et c'est ce courant dont les flots, parfois torrentueux, mais toujours bienfaisants, nous ont portés, nous ont soulevés, nous poussent vers la vérité, vers la justice, vers l'avenir...

LA VRAIE APOLOGÉTIQUE [1]

La vraie apologétique, au point de vue de la science comme au point de vue de la foi, c'est, à notre avis, l'apologétique de la conscience chrétienne. Montrer à l'homme sa misère et sa grandeur, et lui présenter en Jésus-Christ la guérison de ses nobles souffrances et la satisfaction complète de ses besoins de sainteté, voilà l'œuvre de la science du salut.

L'étude de la question en elle-même, l'examen du principe de la théologie réformée, l'histoire de l'apo-

1. *Histoire de l'apologétique dans l'histoire de l'Église réformée française*. Ed. 1858, 4e partie, pp. 276 à 278.

logétique dans notre Église, tout nous a conduit à ce résultat et tout nous y confirme.

J'entends les objections, ou mieux, l'objection : car toutes peuvent se résumer en une seule : Eh ! quoi ! Il n'y a selon vous qu'une preuve. Vous voulez donc être ainsi exclusif. Mais ne voyez-vous pas l'infinie variété des esprits et des cœurs ? Tel est frappé par le côté moral de l'Évangile, tel par le côté miraculeux. Celui-ci est amené à la foi par la contemplation de la prophétie, cet autre par la vue de la propagation extraordinaire du christianisme. Il ne faut pas ainsi fermer tous les chemins. En d'autres termes (et pour employer une parole qui, hélas ! a grandement cours dans le monde théologique et religieux), plusieurs routes conduisent à la croix de Jésus-Christ : peu importe celle que vous allez prendre ; l'essentiel est d'arriver.

Nous ne saurions protester assez énergiquement contre une telle parole. Non, il n'y a pas plusieurs routes qui conduisent au sommet du Calvaire. Il n'y en a qu'une, une seule, vraie, sûre, efficace. C'est la route que suivit le Sauveur lui-même. C'est la route, qu'après lui, ont prise tous les disciples, en gémissant. C'est la route de la souffrance morale, de l'humiliation intérieure, du cœur brisé, de la conscience angoissée. Il n'est pas vrai que vous arriviez jamais au haut de la montagne sainte, en suivant les sentiers unis et faciles du raisonnement abstrait, de l'autorité extérieure, de la critique historique ou de la vague sentimentalité. On nous parle d'aptitudes différentes, je le veux, mais l'homme est un, avant d'être divers : et le centre de notre unité, c'est la conscience. Et comme il n'y a qu'une conscience, et comme il n'y a qu'un péché, il n'y a aussi qu'un salut, et il n'y a aussi qu'un chemin,

et un chemin, pour parler avec un maître, qu'il faut faire à pied, pieds nus, à genoux plutôt, à travers les cailloux tranchants, les épines et les ronces. Dans d'autres voyages c'est le terme qui importe ; ici c'est la route. Nous ne parlons pas seulement au point de vue de la foi, nous parlons aussi au point de vue de la science.

Or, c'est ce chemin que décidément nous ont tracé nos pères : c'est ce chemin que nous retrouvons, en particulier dans la théologie apologétique, dans cette ligne qui va de Mornay à Vinet, avec plus ou moins de détours sans doute, mais au fond constamment poursuivie dans la même direction intime et morale.

Il faut donc, sans hésitation, renouer et fortifier la tradition protestante, interrompue par les malheurs des temps. Il faut se rattacher, dans un esprit de ferveur et de largeur, à la foi et à la science du passé. Car cette science et cette foi reposent sur Jésus-Christ saisi directement par la conscience.

EUGÈNE BERSIER

(1831-1889)

Eugène-Arthur-François Bersier est né à Morges (Suisse) le 5 février 1831 et mort à Paris le 19 novembre 1889. Il descendait de réfugiés français et obtint de ce chef, en 1855, la nationalité française. Après ses études classiques au collège de Genève, il partit pour les États-Unis en 1848 et y resta jusqu'en 1850. C'est durant ce séjour en Amérique que ses convictions religieuses devinrent l'essentiel de sa vie. Décidé à devenir pasteur, il rentra en Europe pour commencer ses études de théologie à l'école de l'Oratoire à Genève. Au sortir de cette école, il étudia aux Universités de Halle et Goettingue. Rattaché aux Églises libres, il fut nommé, en 1855, pasteur du faubourg Saint-Antoine à Paris et, en 1860, était appelé par l'Église Taitbout où il devenait le collaborateur d'Edmond de Pressensé. A la fin de 1863, il publia son premier volume de sermons dont deux éditions se succédèrent rapidement en 1864 et 1865. Pendant la guerre et le siège de Paris, il joua un rôle important dans diverses ambulances organisées par les protestants. Il fut un des orateurs les plus écoutés par la foule au théâtre Saint-Martin et au Cirque d'Hiver. En 1874, il fit construire le temple actuel de l'Étoile destiné à une

œuvre d'évangélisation qu'il avait fondée en 1866 et dont il devint le pasteur régulier. En 1877, il rattacha cette œuvre à l'Église réformée de Paris dans laquelle il fut admis avec le titre de pasteur auxiliaire. Jusqu'à sa mort, il a été l'un des prédicateurs les plus suivis et les plus admirés du protestantisme français. M. Auguste Sabatier a dit de lui : « C'était un maître de la parole publique. Il avait deux qualités qu'ont rarement les improvisateurs : la justesse et la sobriété. Un style simple, correct, admirablement clair, jamais déclamatoire, était la forme ordinaire de ses discours. Mais, quand les circonstances l'exigeaient, quand l'émotion longtemps préparée demandait à jaillir, le ton alors s'élevait de lui-même, il devenait puissant et magnifique et donnait ce frisson particulier qui dénonce la présence de la grande éloquence. Ce prédicateur était surtout un moraliste. Sylvestre de Sacy, qui le goûtait beaucoup, essaya un jour, dans deux grands articles du *Journal des Débats*, de le tirer de l'ombre et du cercle étroit où il s'enfermait, en le faisant connaître sous ce rapport au public littéraire. Il le comparait à un Bourdaloue et à un Massillon dans le protestantisme. »

C'est à Eugène Bersier que l'on doit l'érection du monument de Coligny au chevet de l'Oratoire du Louvre. Il a travaillé à la réforme liturgique du culte protestant. Il a publié sept volumes de sermons dont les éditions se sont multipliées. On lui doit en outre : *La Solidarité* (1869) ; — *Histoire du Synode général de l'Église réformée de France* (2 vol., 1872) ; — *Coligny avant les guerres de religion* (1882, 3e éd., 1884) ; — *Quelques pages de l'histoire des Huguenots* (3e éd., 1892). — En 1891, il a paru un volume de *Sermons choisis* dont les éditions se succédèrent rapidement. — Consulter le *Recueil de souvenirs de la vie d'Eugène Bersier*, 1912.

CONVERSION [1]

Il y eut un homme qui me fit alors du bien. Ce n'était ni un savant, ni un théologien. C'était un pauvre vieil ouvrier de Genève, que j'avais connu dans mon enfance. Il était venu aux États-Unis pour y gagner de quoi payer l'éducation de ses fils en Europe. On voyait qu'il avait passé par de grandes épreuves, car il comprenait toutes les souffrances. Sa piété était douce et de tous les instants. Il parlait de Dieu comme d'un ami qui est toujours là. Jamais je n'ai quitté son atelier sans emporter une impression bénie. « Cher enfant, me disait-il avec bonté, vous êtes dans un moment de crise, Dieu vous prépare. Ayez bon courage. »

On m'offrit une place avantageuse à New-Rochelle. J'acceptai, heureux de quitter cette ville de brouillard, de fumée et de bruit... Les beaux jours étaient venus, l'air était doux, et la campagne verdoyante. Quand j'arrivai sur les bords du Sound, que je vis ces prairies s'abaissant en pentes insensibles jusqu'à la mer, et bornées au nord par des bois immenses, ces îles formées de rochers couverts de mousse et de lierre, et que je découvris sur le rivage, au milieu des arbres, la maison où j'allais demeurer, je fus saisi d'une vive émotion. Je m'étais cru blasé pour les impressions extérieures, et jamais la nature ne m'avait tant parlé. De la fenêtre de ma chambre, j'apercevais l'Océan d'un bleu verdâtre tout étincelant de soleil; les oiseaux

1. *Recueil de souvenirs de la vie d'Eugène Bersier*, 2e éd., pp. 28 à 38.

chantaient dans le feuillage. Tout était si heureux, si beau, qu'involontairement je répétais en moi-même : « Mon âme, bénis l'Éternel. »

Dieu me rappelait à Lui, et le jour du pardon s'approchait.

Je me souviens, comme si c'était hier, du soir où, assis à ma fenêtre, j'ouvris négligemment un volume de Vinet. Je lus d'une manière distraite d'abord, puis bientôt avec un intérêt palpitant, son discours sur *la Joie*, ou plutôt cette peinture admirable de la tristesse de notre siècle, de cette douleur qui ne veut pas être consolée, car c'est la douleur des anges rebelles.

« L'orgueil, disait Vinet, l'orgueil en est le principe. »

Ce mot, que je n'avais encore jamais compris, m'expliqua tout mon passé. L'orgueil m'avait perdu. N'avais-je pas bu, moi aussi, à cette coupe enivrante ? N'avais-je pas méconnu Dieu, pour m'établir à sa place ? N'avais-je pas rêvé d'atteindre le beau et le vrai, sans les chercher en Lui, et la tragique histoire du Paradis d'Eden, ne l'avais-je pas réalisée en portant la main à l'arbre défendu ?

Chacune de ces questions m'accablait. Je tombai à genoux, et je redis du fond de l'âme les paroles de l'enfant prodigue : « Je me lèverai, et je m'en irai vers mon Père, et je lui dirai : Mon Père, j'ai péché contre toi »...

Dieu m'avait brisé. Il avait détruit en moi la cause de mes souffrances ; mais je n'avais pas encore conquis le Christianisme, et je ne suivais pas la route qu'il me traçait. On ne dépouille pas en un jour son ancienne nature, et le scepticisme m'avait trop profondément atteint pour que je pusse retrouver immédiatement la foi et l'espérance. Que dis-je ? Dès les

premiers pas, je m'égarais de nouveau. Au lieu de voir que l'Évangile crée une vie où le mal est surmonté par le bien, au lieu de m'abandonner joyeusement à cette vie nouvelle avec la confiance d'un enfant, je me repliais sur moi-même. Comme pour expier mes fautes, je me livrai à un ascétisme volontaire. Je commençai contre moi-même une lutte sourde et continuelle...

Si j'étais né catholique, j'aurais alors été m'enfermer dans un couvent. J'ai compris les joies de la cellule, et pendant six mois, j'ai vécu de la vie d'un solitaire. Le moyen âge était le temps où se reportaient avec délices mes pensées. Je me souvenais de nos vieilles cathédrales d'Europe, et je comparais ce passé si grand, si poétique, à la religion utilitaire et souvent si prosaïque des Américains.

Mais on ne peut anéantir la nature, et je cherchais vainement à dompter ma jeunesse. Bientôt la vie me revint à pleins flots, elle débordait en moi, et je la combattais sans succès. A travers les barreaux de ma cellule, le monde m'apparaissait plus riant que jamais. Je ne pouvais voir sans émotion passer dans les bois les enfants du *Pelham Priory*, qui chaque soir y venaient jouer en compagnie de leur père. Souvent à la nuit tombante, je me suis promené autour du Prieuré. J'écoutais les sons du piano mêlé au chant d'un cantique. Par la fenêtre ouverte, je voyais l'heureuse famille réunie autour de la lampe, dont la lumière jetait un gai reflet sur le front vénérable du pasteur, sur les jeunes visages de ses fils et de ses filles. Je m'en retournais, la mort dans l'âme...

... Le mal du pays me reprit avec violence. Je cherchais à endormir cette soif de mon cœur par la fatigue du corps. J'ai passé des journées entières de

cet automne-là à la chasse, sans ouvrir un livre...

Ce régime d'exercice physique ne put tromper un cœur altéré de grandes affections, ni le vide et l'ennui d'un grand isolement.

Je compris enfin que je faisais une guerre inutile, et que Dieu ne me demandait pas de m'ensevelir vivant. Cette conviction me fit grand bien. Je me remis de cœur à l'étude. Des travaux historiques m'occupèrent pendant cet hiver-là. Sismondi, Michelet et Macaulay, l'hébreu que j'appris alors, m'absorbaient presque tout entier. Je ressentis l'influence bénie des études sérieuses. En même temps mes convictions se raffermissaient. Ma Bible, que je lisais dans l'original, Pascal et Vinet, dont je fis des extraits chaque jour, contribuèrent à établir sur des fondements solides une foi si longtemps vacillante. Mon ancien désir d'étudier la théologie devint plus fort et plus sérieux, et l'été suivant, en 1850, je disais adieu à la terre d'exil.

LA PITE DE LA VEUVE[1]

La foule descendait les degrés du temple : au premier rang, on distinguait les pharisiens à leur austère expression, à leur religieuse attitude. Les riches passaient suivis de leurs nombreux esclaves, et, puisant l'argent ou l'or dans leurs bourses, ils le laissaient tomber avec ostentation sous les regards admirateurs

1. *Sermons choisis*, 6e éd., 1890, t. I, pp. 36 à 41. *La veuve ou le don sans réserve.*

de la multitude... Tout à coup voici venir, au milieu de la foule, une pauvre femme à la démarche modeste et tranquille. Qui était-elle ? Nous ne savons rien sur son passé. Elle était veuve, c'est-à-dire que son cœur avait été brisé dans ses affections les plus tendres, c'est-à-dire que la vie s'ouvrait devant elle solitaire et dépouillée, et, tandis qu'elle voyait passer à ses côtés des êtres qui s'aimaient, tandis qu'une mère heureuse et souriante conduisait ses enfants qu'elle consacrait au Seigneur, et que d'autres regagnaient joyeuses leurs demeures où tant de bonheur les attendait, elle marchait lentement, car elle savait que nul ne l'accueillerait à son foyer, que nulle voix aimante ne la saluerait à son retour... Elle était veuve et elle était pauvre... Pauvre ! c'est-à-dire doublement veuve. Car les consolations et la sympathie, qui montent volontiers vers les douleurs qu'un rang distingué met en évidence, s'abaissent rarement vers celles qui en auraient le plus besoin. Elle était veuve et elle était pauvre,... c'est-à-dire que pour elle l'existence se présentait désormais comme une lutte sans trêve contre la misère, lutte difficile et douloureuse, avec la menace incessante de la maladie sans ressource et la sombre perspective d'une mort solitaire.

Et cependant, vous qui la plaignez, cette pauvre femme, vous ne savez pas voir, sous ses vêtements de deuil, la joie intime dont son cœur est rempli. C'est qu'elle a trouvé Dieu dans son temple. Pendant que tant d'autres y sont venus satisfaits de leur culte formaliste, ou l'imagination remplie de leurs rêves de gloire nationale, pendant que les sacrificateurs eux-mêmes ne songent qu'à exalter Israël et prêtent au Dieu qu'ils servent leurs idées étroites, orgueilleuses et grossières, elle a saisi par le cœur ce qu'ignorent

les prêtres assis dans la chaire de Moïse: l'amour et la compassion de Dieu. Elle a vu dans l'Écriture que l'Éternel a promis aux malheureux comme elle une tendresse de prédilection : elle s'est sentie attirée vers lui par une profonde gratitude ; des liens se sont formés entre elle et son Père céleste, et, ce qui lui manque du côté de la terre, elle l'a retrouvé du côté du ciel ; aussi lorsque les chants des lévites ont exalté la gloire du Dieu d'Israël, avec quelle ferveur elle s'y est associée ! Comme elles lui ont paru consolantes, ces paroles du psaume : « L'Éternel fait droit à ceux à qui l'on fait tort ; il donne du pain à ceux qui ont faim ; il relève ceux qui sont abattus ; l'Éternel garde les petits, il soutient l'orphelin et la veuve. » Tout cela, elle l'a compris, elle l'a cru ; du fond de son cœur brisé, ces magnifiques paroles sont montées à ses lèvres comme le langage naturel de sa reconnaissance, et c'est elle, la pauvre déshéritée, elle que tous plaindraient, c'est elle qui, dans cette assemblée, a su le mieux peut-être proclamer la bonté de l'Éternel.

Mais cette reconnaissance qui remplit son âme, elle voudrait l'exprimer par un acte ; elle a chanté les louanges de Dieu, elle lui a rendu son culte ; mais cela ne lui suffit pas. Elle voudrait, elle aussi, apporter son offrande au sanctuaire et contribuer pour sa part à l'édification du temple de Dieu. Comment le fera-t-elle ? Hélas ! elle est si pauvre qu'elle ne possède qu'un denier. Or, quelle est la valeur de cette somme imperceptible quand il s'agit de l'entretien de cet édifice immense et de ce culte magnifique ? Avec un denier on ne peut ni remplacer une pierre usée ni acheter un peu d'encens ou même une tourterelle pour le sacrifice. Et pourtant ce denier pourrait procurer à cette pauvre veuve un peu d'huile ou de pain ;

il suffirait à entretenir pendant un ou deux jours son existence. Elle en aurait besoin, car quoi de plus incertain que sa position, quoi de plus précaire que ses ressources? A supposer même qu'elle pût, avec cette insignifiante offrande, contribuer à l'embellissement du sanctuaire, serait-ce à elle de le faire? N'y en a-t-il pas d'autres qui le peuvent mieux qu'elle? Pauvre comme elle est, peut-elle se priver de tout ce qui lui reste? Toutes ces pensées, mes frères, ont peut-être traversé le cœur de la veuve, mais elle ne s'y arrête pas; recueillie, inaperçue, elle laisse tomber dans le tronc sa chétive obole, et s'en va, heureuse de son sacrifice, retrouver sa demeure où l'attend l'indigence.

Pauvre femme!... qui donc l'a vue dans la foule? Qui parmi ces grands et ces riches, qui parmi ces prêtres et ces pharisiens, a même pris garde à elle? Hélas! le monde l'oublie comme il oublie tant de dévouements silencieux et de sacrifices inconnus qui sont après tout ce qu'il y a de plus grand et de meilleur ici-bas. Mais il en est un qui l'a vue et dont le regard la suit avec une tendre sympathie. C'est celui qui s'appelle la Vérité, c'est le Fils éternel de Dieu; lui aussi est méconnu par cette foule qui n'a d'admiration que pour les grandeurs visibles et bruyantes. Ah! va en paix, pauvre femme... Il t'a vue, et ce regard suffit pour que ton action silencieuse soit transmise à tous les âges à venir, lorsqu'il ne restera pas une pierre de Jérusalem et de son temple superbe. Il t'a vue, il t'a bénie. Va en paix, tu ne le rencontreras peut-être plus jamais sur la terre, mais un jour, quand tu auras achevé ton humble carrière, il viendra te recevoir dans les tabernacles éternels.

AUX DÉCOURAGÉS [1]

Jésus-Christ, mes Frères, a-t-il réussi lorsqu'il était sur la terre? A-t-il vu la reconnaissance répondre à ses bienfaits, les cœurs se laisser toucher par ses paroles et se convertir à ses miracles? A-t-il vu les multitudes qu'il avait nourries prendre sa défense au jour du danger et lui témoigner quelque sympathie? A-t-il vu les apôtres qu'il avait instruits, qu'il avait entourés de la plus tendre sollicitude, lui demeurer fidèles? Hélas! il faut bien le dire, il n'y a jamais eu de ministère moins fécond en résultats apparents que celui de Jésus-Christ. Quel contraste entre la charité déployée et les fruits obtenus! Trois ans d'un enseignement sublime; trois ans d'une vie sainte et sans tache; trois ans d'un incomparable amour; un ministère enfin tel que tous les autres pâlissent autour de lui comme les plus brillantes étoiles pâlissent devant le soleil même, et tout cela pour aboutir à rassembler au pied de la croix deux ou trois femmes qui pleurent et qui tremblent en face d'une multitude qui raille et qui maudit!

Eh bien! âmes découragées, âmes qui gémissez de vos insuccès, qu'auriez-vous dit au pied de la croix? Vous seriez-vous douté que cette croix c'était la victoire et que le jour allait venir où toutes les nations de la terre iraient adorer à ses pieds?

Voilà le plan de Dieu. Voilà cette sainte folie dont parle l'Apôtre. Vaincre dans l'insuccès, vaincre dans

1. *Op. cit.*, t. I, pp. 28 à 30, *La parole de Caïn.*

l'humiliation, vaincre en donnant sa vie ; voilà la victoire de Jésus-Christ.

Ce sera la vôtre peut-être. A vous non plus il ne sera pas donné de voir les fruits de votre activité. Vous aussi, vous sèmerezdans les larmes, vous aussi vous appellerez des âmes qui ne vous répondront point, vous aussi vous multiplierez le pain de votre charité à des pauvres ingrats, vous aussi vous verrez vos meilleures intentions méconnues, votre amour méprisé... Eh bien ! dans ces heures sombres où le découragement voudra se glisser dans votre âme pour vous arracher la parole du fratricide : « Suis-je le gardien de mon frère ? » dans ces heures-là, contemplez Jésus-Christ, et, regardant à son inaltérable amour, à sa patience extraordinaire, à sa miséricorde plus haute que toutes les haines dont on l'abreuve, vous trouverez la force d'aimer encore, d'agir encore, de bénir encore jusqu'au jour où Dieu vous dira : « Entre dans mon repos. »

LA MORT DE JEAN-BAPTISTE [1]

Représentez-vous cet homme dans son cachot, sous un palais où tout est en fête... Voici, au milieu de la nuit, le pas lourd d'un soldat brutal qui descend... la porte roule sur ses gonds... On entend le bruit sourd d'une épée qui tombe, et tout est fini. Fut-il surpris dans son sommeil? Priait-il? Put-il prononcer une

1. *Op. cit.*, 5e éd., t. II, pp. 27 à 30. *Un prédicateur de cour.*

dernière parole ? Nous l'ignorons. Rien qu'un silence de mort. Ainsi périt celui que Jésus appela le plus grand des prophètes.

Ah ! devant une mort semblable, si l'on n'avait d'autre espoir que ce monde visible, il faudrait s'écrier : Vanité ! — Vanité ! voilà ce que nous dit cette fin dans le silence, cette carrière brisée à trente ans, ce dévouement inutile, cette fidélité sans résultat. Un coup d'épée a tout achevé. Hérode triomphe et le prophète est mort.

Mort ! En êtes-vous bien sûr ?... Demandez-le aux auteurs de ce crime. Si Jean-Baptiste, emprisonné, troublait leur fête impure de son invisible présence, si du fond de son cachot sa voix montait jusqu'à eux, Jean-Baptiste une fois mort leur apparaîtra plus redoutable encore. Écoutez Hérode ! c'est en vain qu'il l'a vu décapité ; quelques mois sont passés, un nouveau prophète apparaît. — « C'est Élie ! disent les uns. — C'est Jésus de Nazareth ! disent les autres. — Non, leur répond Hérode, c'est Jean... » Il le voit encore se dresser devant lui et le hanter partout de sa présence vengeresse... Il voit son regard qui le suit. Il entend sa voix qui lui crie : « Il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère... » Quoique mort, Jean lui parle encore, mais cette voix terrible, aucune Hérodias ne pourra l'étouffer...

Mort ! l'on ne meurt pas quand on a servi Dieu. Aujourd'hui, Jean nous parle encore ; aujourd'hui, son exemple a remué nos âmes. Aujourd'hui, pour avoir contemplé son martyre, l'un de nous, peut-être, sauvera quelque âme qui périt, et, méprisant les séductions du monde, deviendra l'inébranlable témoin de la vérité...

Mort ! non, dans la cause qu'il a servie, rien n'est

inutile, et si le dévouement le plus obscur ne perd pas sa récompense, que sera-ce donc d'un martyre tel que le sien ? C'est avec des dévouements semblables que l'Église a pu naître et grandir... Quand vous voyez briller dans les airs quelque gigantesque cathédrale qui reste debout comme le témoin de la foi des générations passées, songez donc aux blocs enfouis dans ses profondeurs... Nul regard ne les voit, mais sans ces assises cachées, l'édifice s'écroulerait au premier souffle d'orage... Eh bien ! si aujourd'hui il y a dans le monde une Église chrétienne, s'il y a un refuge accessible à toutes les douleurs de la terre, un asile où l'âme échappe pour toujours aux oppressions d'ici-bas, une patrie spirituelle, où l'on croit, où l'on espère, où l'on aime à jamais, si nous-mêmes nous avons pu y trouver une place, c'est qu'à sa base il y a des dévouements sans nombre, morts obscures, souffrances ignorées, sacrifices silencieux, que nul ne pourra compter...

Oui, c'est par des morts semblables que le règne de la vérité s'avance, et dans le combat que nous livrons à l'erreur et au péché, elles comptent plus que des milliers de vies frivoles, inutiles et perdues... Quand on monte à l'assaut d'une forteresse, il faut que dans les fossés qui l'entourent les premiers venus tombent, hélas ! par centaines... ; mais c'est sur ces morts amoncelés que le vainqueur passera. Mes Frères, ce sont les héros d'autrefois, ce sont les martyrs de la cause divine qui nous rendent aujourd'hui possible la foi à l'avenir, au triomphe de la vérité.

Mort ! mais est-ce mourir que d'aller rejoindre tous ceux qui furent les témoins de Dieu sur la terre ? Est-ce mourir que d'entrer dans la gloire éternelle, que de s'unir à la société des âmes les plus pures, les plus no-

bles et les plus saintes qui aient traversé le monde? Est-ce mourir que d'aller vers son Dieu, et d'échanger les souffrances du temps présent contre la gloire ineffable du siècle à venir ? Est-ce mourir que de se sentir l'objet d'un amour infini, et de vivre à jamais de la vraie vie ?... Ah ! si c'est là mourir, nous dirons avec l'Écriture : « Que je meure de la mort du juste, et que ma fin soit semblable à la sienne ! »

AUX MARTYRS [1]

O grands et glorieux ancêtres, sur le sol de cette France que vous avez tant aimée, il reste un peuple encore pour vous honorer, pour défendre vos saintes mémoires contre les insulteurs éternels de toutes les causes vaincues et de toutes les libertés. Plébéiens obscurs, gentilshommes et grandes dames qui avez franchi les frontières de la patrie dans les mois glacés de l'hiver, traqués comme des criminels, laissant derrière vous tout ce que le cœur aime, la maison où vous aviez grandi, le temple où vous aviez adoré, et les tombeaux de vos pères ; ouvriers et paysans qui, à l'étranger, vous êtes refusés à mendier le pain de l'exil, mais de vos mains robustes avez fécondé le sol, souvent avare, où s'arrêtaient vos pas errants, en y semant les richesses de votre travail et les mâles

1. Discours prononcé le 22 octobre 1885 à l'occasion du deuxième centenaire de la révocation de l'édit de Nantes. Péroraison. *Quelques pages de l'histoire des huguenots*, éd. 1892, pp. 138 à 140.

vertus; humbles femmes, pauvres ménagères du Poitou et de la Saintonge qui, dans les faubourgs de Londres, gardiez vos vêtements de deuil, parce que vous ne pouviez plus oublier les enfants qu'on vous avait ravis pour les élever dans la haine de tout ce que vous teniez pour sacré; soldats et marins qui, en combattant Louis XIV, pouviez dire que rien ne vous arracherait votre cœur de Français, rameurs de nos galères, autrefois grands personnages et conseillers de nos Parlements, vous qu'un seul mot pouvait affranchir et qui ne l'avez pas prononcé, vous qui avez préféré rester enchaînés jusqu'à la mort à votre banc d'infamie, flagellés jusqu'au sang par les argousins des chiourmes dans ces bagnes où l'on a pu dire que « toute vertu semblait s'être réfugiée », vous qui, à l'heure de la prière, souleviez vos bonnets de forçats pour demander à Dieu de bénir le Roi votre bourreau; héroïques jeunes filles enfermées à jamais dans la sombre tour de Constance et qui avez écrit sur ses murs cette simple parole : « Résister », et vous, pasteurs du Désert qui expiriez sur la roue en répétant les vieux psaumes que vos pères chantaient deux siècles auparavant sous l'estrapade de la place Maubert et de la place de Grève, nous vous bénissons en ce jour, et notre prière suprême est que quelque chose de vos âmes puisse passer dans les nôtres et faire de nous de meilleurs citoyens et des chrétiens plus dignes de leur histoire et de Dieu !

FRANÇOIS BONIFAS

(1837-1878)

François Bonifas est né à Grenoble le 19 octobre 1837 et mort à Montauban le 15 décembre 1878. Son père était professeur à la Faculté de théologie de Montauban. Lui-même y fut appelé, en 1866, dans la chaire d'histoire ecclésiastique. Par le charme de sa personnalité tout autant que par la sûreté de son érudition et le souffle moral de son enseignement, il s'imposa très vite à ses étudiants qui éprouvaient pour lui une véritable vénération. Tous ses travaux ont un but nettement apologétique : « Il faut, disait-il, que la philosophie soit religieuse et que la religion soit philosophique... Notre esprit vient de Dieu, et mettre aux prises la science et la foi, la religion et la philosophie, ce serait faire combattre Dieu contre Dieu. » Dans sa trop courte carrière, il a publié : *Études sur la Théodicée de Leibniz* (1863) ; — *La Doctrine de la Rédemption dans Schleiermacher* (1865) ; — *Essai sur l'unité de l'enseignement apostolique* (1866). Un ouvrage posthume de lui a été publié : *Histoire des Dogmes* (rédigée d'après ses notes par un de ses élèves, M. J. Bianquis, 1886). Il est dommage qu'on n'ait pas réuni en un volume les études littéraires sur Corneille et Racine qu'il a données à la *Revue chrétienne*.

POLYEUCTE ET LE FANATISME [1]

Un reproche grave peut être adressé à Polyeucte. Le fanatisme emporté qui l'entraîne au temple pour y briser les idoles ne saurait se justifier au point de vue chrétien. Cette violence agressive et tumultueuse est tout à fait contraire à l'esprit de l'Évangile. Jésus n'a-t-il pas repris sévèrement les deux disciples qui voulaient faire descendre le feu du ciel sur la bourgade inhospitalière de Samarie ? « Vous ne savez, leur disait-il, de quel esprit vous êtes animés. » Jamais Jésus n'a employé la violence ; ses armes ont toujours été des armes spirituelles : la parole, la prière et l'amour. Ce qu'avait été le Maître, les premiers disciples le furent aussi. Jamais ils ne se révoltèrent contre les puissances établies, et ils respectèrent toujours les institutions, même mauvaises, de la société où ils vivaient. Jamais surtout on ne les vit se précipiter comme des forcenés dans les temples païens, et y renverser les idoles. Pour rencontrer de tels exemples, il faut descendre jusqu'au troisième siècle, mais l'histoire de la primitive Église ne nous en offre pas un seul. — Voyez saint Paul à Athènes. Qui, plus que lui, souffrait au spectacle de cette ville immense plongée dans les ténèbres de l'idolâtrie et de la superstition ? Qui, plus que lui, brûlait d'un saint zèle pour le nom de Jésus-Christ et d'un ardent amour pour les âmes ? Et cependant le voyons-nous pénétrer violemment dans les temples d'Athènes pour y renverser les

1. *Le Christianisme de Polyeucte.* — *Revue chrétienne*, 1865, pp. 513 à 545.

statues des dieux ? Au contraire, il prend au sérieux ces manifestations d'un sentiment religieux qui s'égare, et il les respecte ; il s'en fait un point de départ et un point d'appui pour la prédication de l'Évangile, et il prêche aux Athéniens ce *Dieu inconnu*, à qui ils avaient élevé un autel, et qu'ils invoquaient sans le connaître. Cette conduite de saint Paul fut celle de tous les apôtres et de tous ceux qui marchèrent fidèlement sur les traces de Jésus lui-même. Mais ces mêmes hommes, qui s'abstenaient soigneusement de toute violence agressive contre le culte idolâtre, — lorsqu'on voulait les contraindre, sous peine de la vie, à sacrifier aux faux dieux, se laissaient mettre à mort plutôt que de renier Jésus-Christ.

Polyeucte n'a suivi qu'à moitié leurs exemples ; il a imité leur héroïsme, sans imiter leur modération et leur prudence. Il est admirable, à la fin du cinquième acte, lorsque Félix veut le contraindre à adorer les idoles, et qu'il répond par ces simples et fermes paroles : « Je suis chrétien ! »

> Adore-les, ou meurs !
> — Je suis chrétien !
> — Impie !
> Adore-les, te dis-je, ou renonce à la vie !
> — Je suis chrétien.

Ici, Messieurs, Corneille est dans le vrai, et le cri de Polyeucte est aussi sublime que la situation est grande et tragique ; car il faut adorer les dieux ou mourir, et dans une telle alternative le devoir du chrétien est absolu. — Mais il n'en est point ainsi au second acte, lorsque Polyeucte entraîne Néarque au temple pour y braver les dieux et renverser leurs statues. La situa-

tion est tout autre, et le devoir n'est plus le même. Rien, en effet, n'oblige Polyeucte à aller au temple ; il peut parfaitement s'abstenir, et c'est d'une manière toute gratuite qu'il va provoquer les païens au milieu de leur culte.

Et ceci, Messieurs, nous amène à faire au christianisme de Polyeucte un reproche plus grave et qui touche à ce qui fait l'essence même de la religion. Polyeucte croit obéir à son devoir et à Dieu, et il se trouve qu'il n'obéit en réalité qu'à lui-même. Il croit que c'est Dieu qui l'appelle au temple pour y renverser les autels :

C'est l'attente du ciel, il nous la faut remplir.

Mais c'est sa propre voix qu'il prend pour la voix céleste, c'est l'inspiration de son propre cœur qu'il érige en inspiration divine. — Et cette mort qu'il cherche sans que Dieu le lui demande, il s'en fait un mérite devant Dieu :

Plus elle est volontaire, et plus elle mérite.

C'est là une seconde erreur qui est la conséquence naturelle et nécessaire de la première. Quand on s'impose à soi-même un devoir, on se fait de l'accomplissement de ce devoir un mérite. Quand, au contraire, on suit humblement le devoir que Dieu lui-même a tracé, on ne songe pas à s'en prévaloir devant lui. Polyeucte veut se couronner de ses propres mains, et, dans sa fiévreuse impatience, il prétend devancer les temps marqués par la sagesse divine; il veut arracher violemment la palme céleste, au lieu d'attendre que le Seigneur la lui donne :

Mes crimes, en vivant, me la pourraient ôter ;
Pourquoi mettre au hasard ce que la mort assure ?

Aucune considération ne le retient ; pas même le bien qu'il pourrait faire en vivant pour protéger ses frères et les défendre, ou pour répandre autour de lui la lumière de l'Évangile et la parole du salut. Il ne voit qu'une chose : sa couronne de gloire ; et il est impatient de s'en emparer. Il me rappelle involontairement le jeune Horace et Cinna, qui eux aussi parlent toujours de leur *gloire*, et l'ont sans cesse devant les yeux comme le but de toutes leurs actions. Horace veut mourir, de peur que sa *gloire* ne soit ternie par les langueurs ou les fautes d'une vie inoccupée ; Cinna veut immoler à sa *gloire* la vie d'Auguste et sa propre vie. Polyeucte, à son tour, ne fait pas autre chose ; c'est à sa *gloire* qu'il fait le sacrifice de sa vie ; il se cherche lui-même dans l'acte même de son renoncement ; son sacrifice n'est pas un vrai sacrifice parce que c'est à lui-même, en définitive, que le sacrifice est offert, comme son obéissance est une fausse obéissance parce que c'est à sa propre volonté qu'il obéit, et non point à celle de Dieu ; or, nous le savons, obéir à soi-même, ce n'est pas obéir.

TABLE

4624-19. — Tours, imprimerie E. Arrault et Cie.